



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

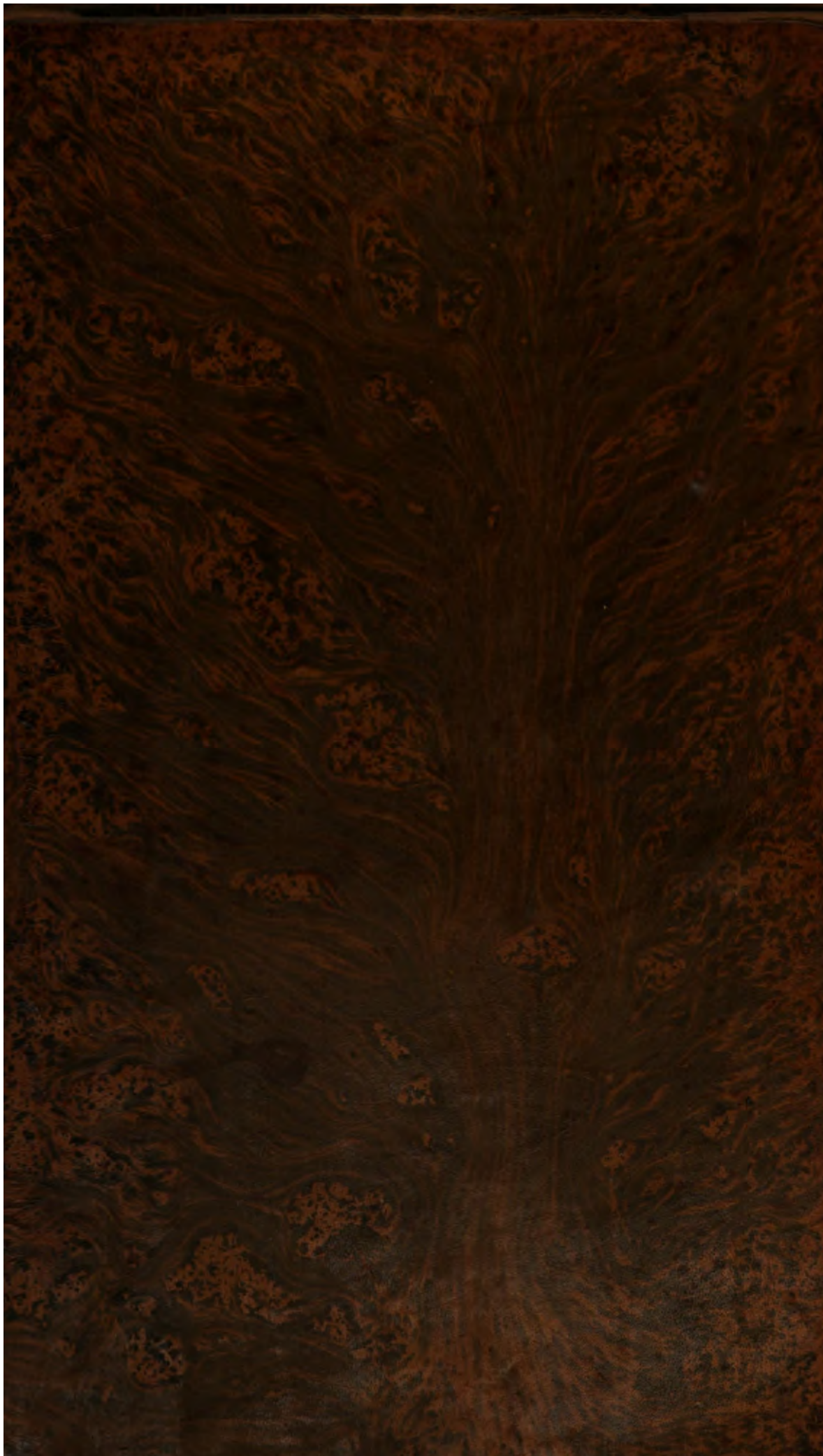
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



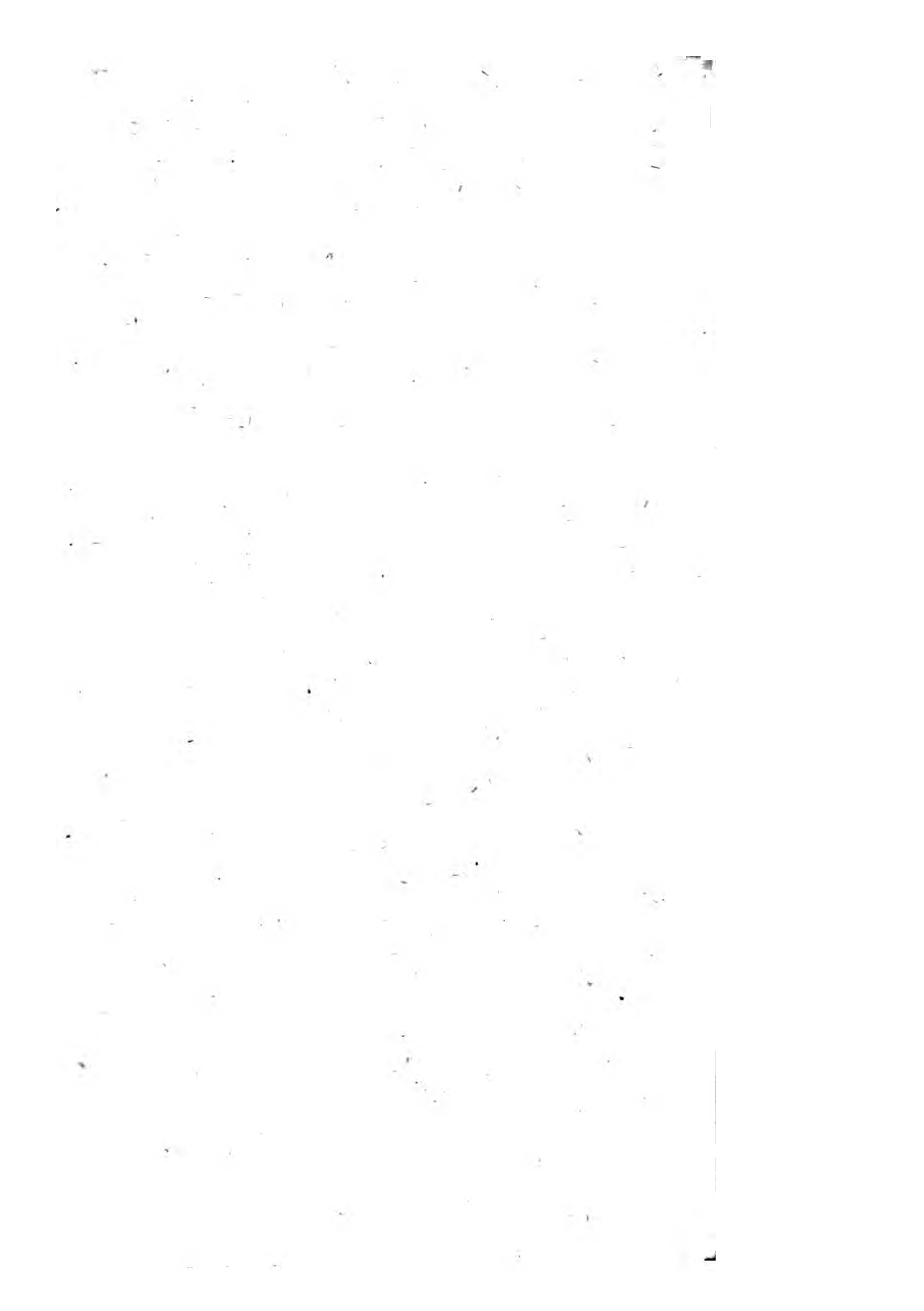
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

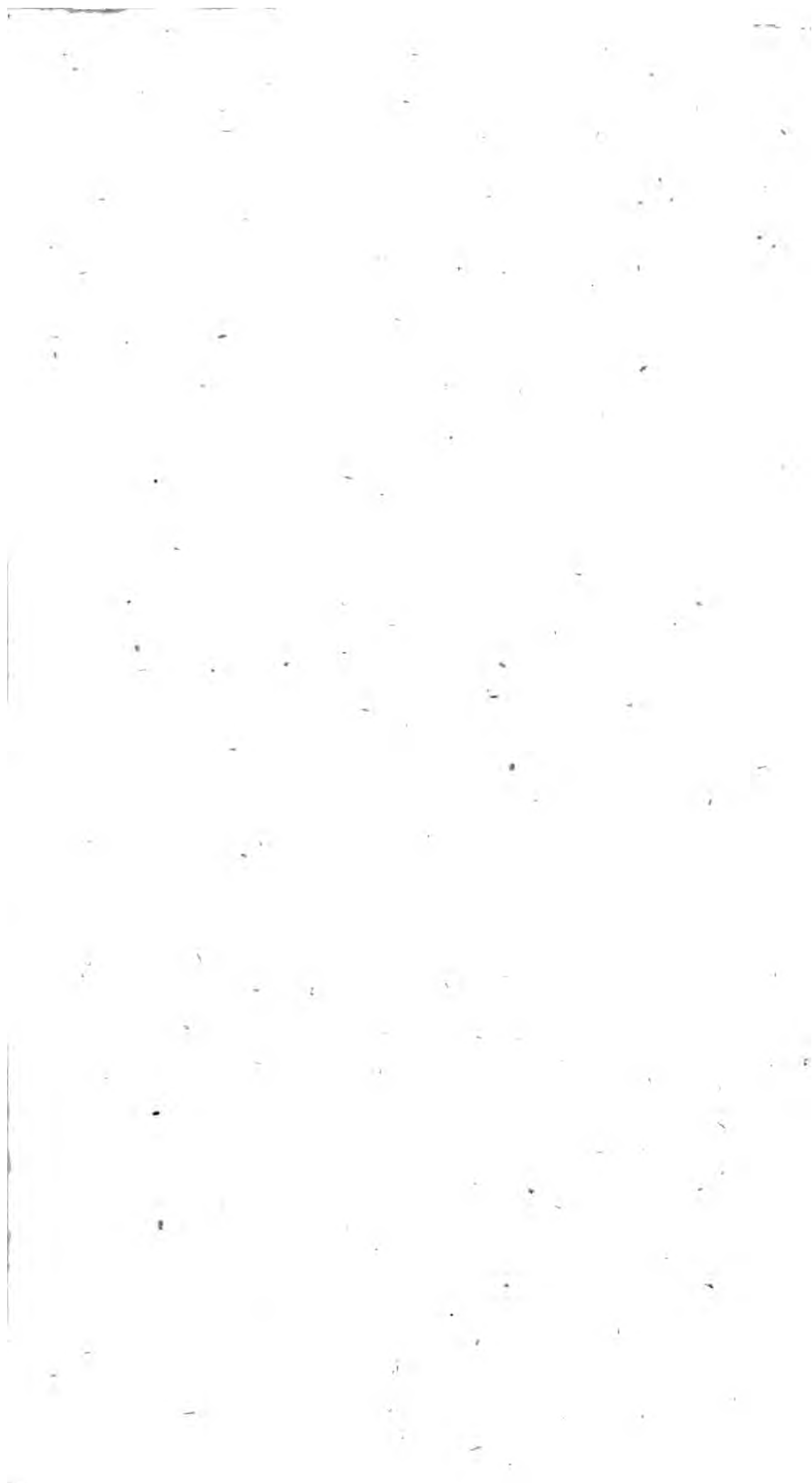


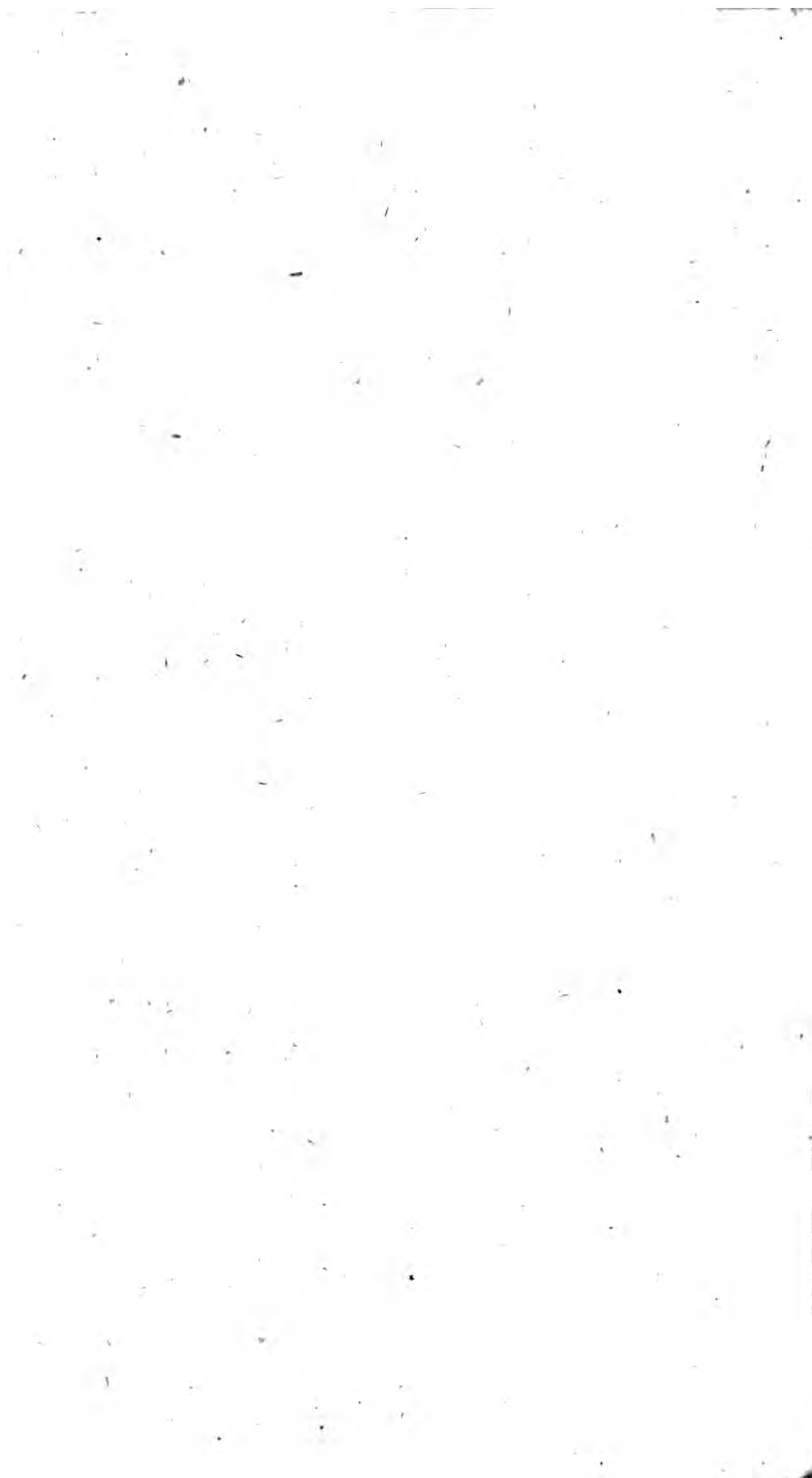


VI. 1785/1(49)

~~891~~





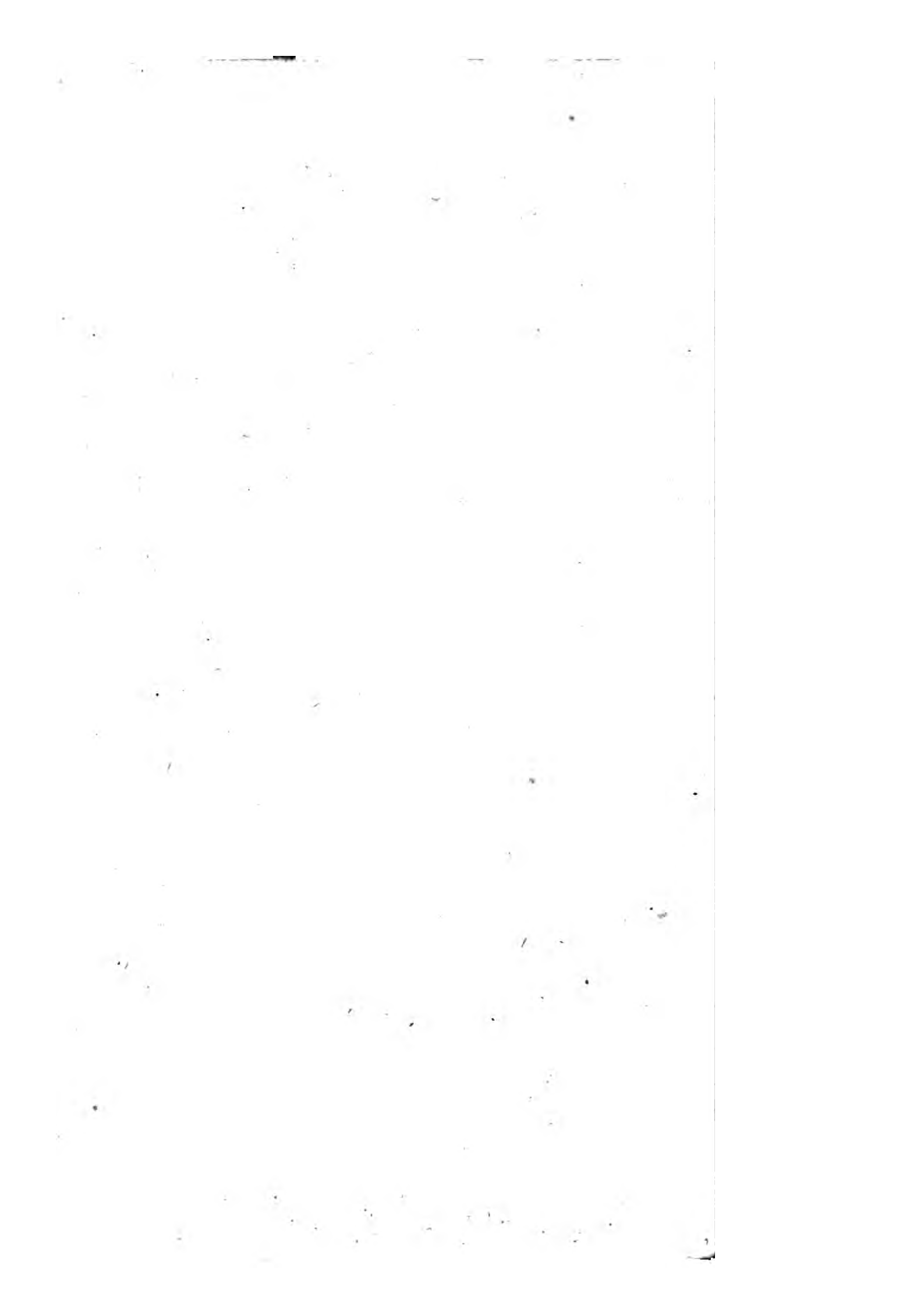


O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.



O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME QUARANTE-NEUVIEME.

49

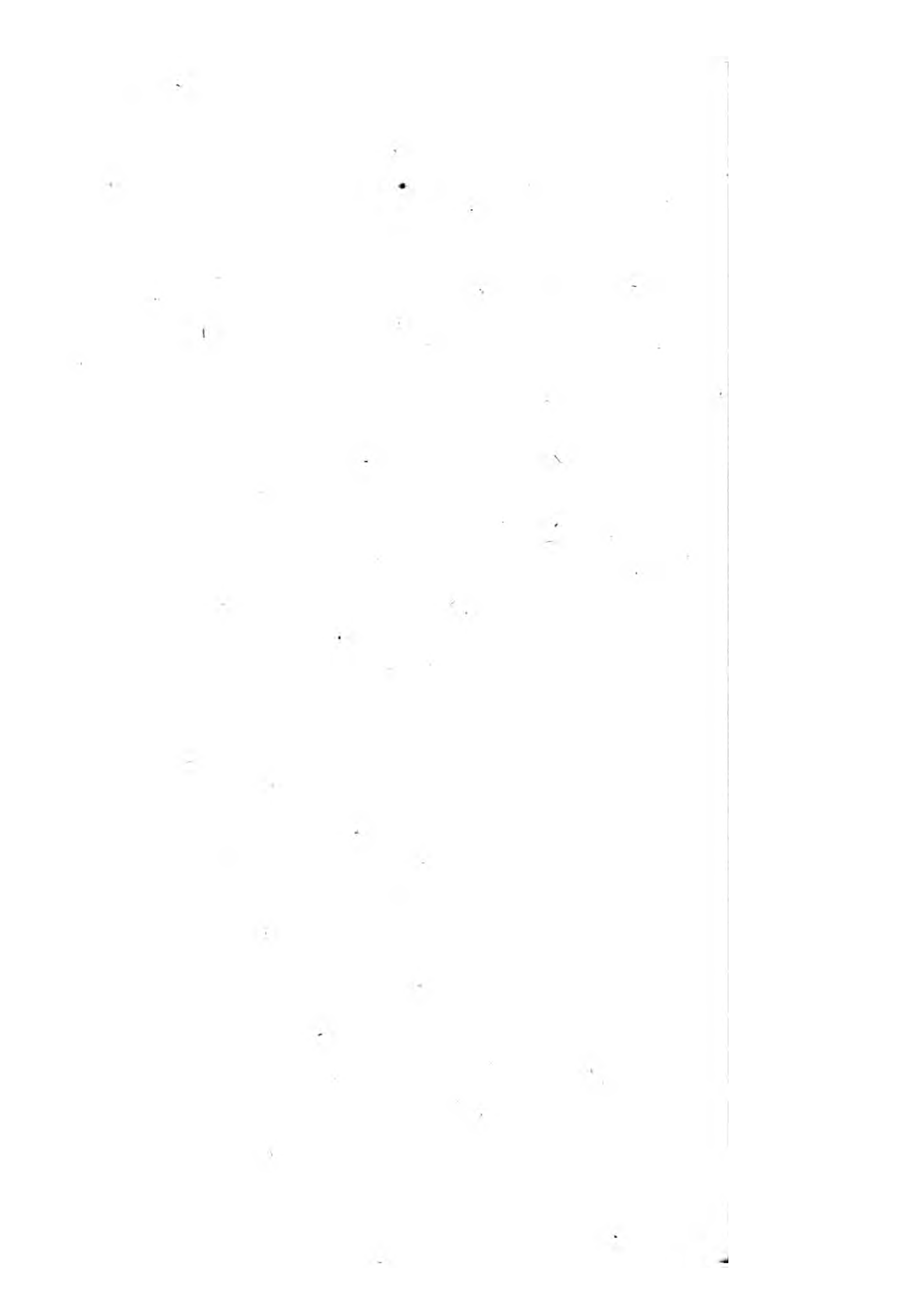
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE.

Dictionn. philosoph. Tome III. * A



DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

B.

BIEN, SOUVERAIN BIEN,

Chimère.

SECTION PREMIÈRE.

LE bonheur est une idée abstraite, composée de quelques sensations de plaisir. *Platon*, qui écrivait mieux qu'il ne raisonnait, imagina son *Monde archétype*, c'est-à-dire, son monde original, ses idées générales du beau, du bien, de l'ordre, du juste, comme s'il y avait des êtres éternels appelés *ordre*, *bien*, *beau*, *juste*, dont dérivassent les faibles copies de ce qui nous paraît ici-bas juste, beau et bon.

C'est donc d'après lui que les philosophes ont recherché le souverain bien, comme les chimistes cherchent la pierre philosophale : mais le souverain bien n'existe pas plus que le souverain carré ou le souverain cramoisî ;

4 BIEN, SOUVERAIN BIEN,

il y a des couleurs cramoisies , il y a des carrés : mais il n'y a point d'être général qui s'appelle ainsi. Cette chimérique manière de raisonner a gâté long-temps la philosophie.

Les animaux ressentent du plaisir à faire toutes les fonctions auxquelles ils sont destinés. Le bonheur qu'on imagine serait une suite non interrompue de plaisirs : une telle féerie est incompatible avec nos organes et avec notre destination. Il y a un grand plaisir à manger et à boire , un plus grand plaisir est dans l'union des deux sexes : mais il est clair que si l'homme mangeait toujours , ou était toujours dans l'extase de la jouissance , ses organes n'y pourraient suffire : il est encore évident qu'il ne pourrait remplir les destinations de la vie , et que le genre-humain en ce cas périrait par le plaisir.

Passer continuellement , sans interruption , d'un plaisir à un autre , est encore une autre chimère. Il faut que la femme qui a conçu accouche , ce qui est une peine ; il faut que l'homme fende le bois et taille la pierre , ce qui n'est pas un plaisir.

Si on donne le nom de *bonheur* à quelques plaisirs répandus dans cette vie , il y a du bonheur en effet. Si on ne donne ce nom qu'à un plaisir toujours permanent , ou à une file continue et variée de sensations délicieuses , le

bonheur n'est pas fait pour ce globe terrané : cherchez ailleurs.

Si on appelle *bonheur* une situation de l'homme ; comme des richesses , de la puissance , de la réputation , &c. on ne se trompe pas moins. Il y a tel charbonnier plus heureux que tel souverain. Qu'on demande à *Cromwell* s'il a été plus content quand il était protecteur , que quand il allait au cabaret dans sa jeunesse , il répondra probablement que le temps de sa tyrannie n'a pas été le plus rempli de plaisirs. Combien de laides bourgeoises sont plus satisfaites qu'*Hélène* et que *Cléopâtre* !

Mais il y a une petite observation à faire ici ; c'est que quand nous disons , il est probable qu'un tel homme est plus heureux qu'un tel autre , qu'un jeune muletier a de grands avantages sur *Charles-Quint* , qu'une marchande de modes est plus satisfaite qu'une princesse , nous devons nous en tenir à ce probable. Il y a grande apparence qu'un muletier se portant bien a plus de plaisir que *Charles-Quint* mangé de gouttes ; mais il se peut bien faire aussi que *Charles-Quint* avec des béquilles repasse dans la tête avec tant de plaisir qu'il a tenu un roi de France et un pape prisonniers , que son sort vaille encore mieux à toute force que celui d'un jeune muletier vigoureux.

Il n'appartient certainement qu'à DIEU , à

6 BIEN, SOUVERAIN BIEN,

un être qui verrait dans tous les cœurs , de décider quel est l'homme le plus heureux. Il n'y a qu'un seul cas où un homme puisse affirmer que son état actuel est pire ou meilleur que celui de son voisin : ce cas est celui de la rivalité , et le moment de la victoire.

Je suppose qu'*Archimède* a un rendez-vous la nuit avec sa maîtresse. *Nomentanus* a le même rendez-vous à la même heure. *Archimède* se présente à la porte ; on la lui ferme au nez , et on l'ouvre à son rival , qui fait un excellent souper , pendant lequel il ne manque pas de se moquer d'*Archimède* , et jouit ensuite de sa maîtresse , tandis que l'autre reste dans la rue exposé au froid , à la pluie et à la grêle. Il est certain que *Nomentanus* est en droit de dire : Je suis plus heureux cette nuit qu'*Archimède* , j'ai plus de plaisir que lui ; mais il faut qu'il ajoute : supposé qu'*Archimède* ne soit occupé que du chagrin de ne point faire un bon souper , d'être méprisé et trompé par une belle femme , d'être supplanté par son rival , et du mal que lui font la pluie , la grêle et le froid. Car si le philosophe de la rue fait réflexion que ni une catin , ni la pluie , ne doivent troubler son ame ; s'il s'occupe d'un beau problème , et s'il découvre la proportion du cylindre et de la sphère , il peut éprouver un plaisir cent fois au-dessus de celui de *Nomentanus*.

Il n'y a donc que le seul cas du plaisir actuel et de la douleur actuelle où l'on puisse comparer le fort de deux hommes , en faisant abstraction de tout le reste. Il est indubitable que celui qui jouit de sa maîtresse , est plus heureux dans ce moment que son rival méprisé qui gémit. Un homme sain qui mange une bonne perdrix , a sans doute un moment préférable à celui d'un homme tourmenté de la colique ; mais on ne peut aller au-delà avec sûreté ; on ne peut évaluer l'être d'un homme avec celui d'un autre ; on n'a point de balance pour peser les désirs et les sensations.

Nous avons commencé cet article par *Platon* et son souverain bien ; nous le finirons par *Solon* , et par ce grand mot qui a fait tant de fortune : *Il ne faut appeler personne heureux avant sa mort*. Cet axiome n'est au fond qu'une puérité , comme tant d'apophthegmes consacrés dans l'antiquité. Le moment de la mort n'a rien de commun avec le fort qu'on a éprouvé dans la vie ; on peut périr d'une mort violente et infame , et avoir goûté jusque-là tous les plaisirs dont la nature humaine est susceptible. Il est très-possible et très-ordinaire , qu'un homme heureux cesse de l'être : qui en doute ? mais il n'a pas moins eu ses momens heureux.

Que veut donc dire le mot de *Solon* ? qu'il

8 BIEN, SOUVERAIN BIEN,

n'est pas sûr qu'un homme qui a du plaisir aujourd'hui en ait demain : en ce cas , c'est une vérité si incontestable et si triviale , qu'elle ne valait pas la peine d'être dite.

S E C T I O N I I.

LE bien-être est rare. Le souverain bien en ce monde ne pourrait-il pas être regardé comme souverainement chimérique ? Les philosophes grecs discutèrent longuement à leur ordinaire cette question. Ne vous imaginez-vous pas , mon cher lecteur , voir des mendiants qui raisonnent sur la pierre philosophale ?

Le souverain bien ! quel mot ! autant aurait-il valu demander ce que c'est que le souverain bleu , ou le souverain ragoût , le souverain marcher , le souverain lire , &c.

Chacun met son bien où il peut , et en a autant qu'il peut à sa façon , et à bien petite mesure.

*Quid dem , quid non dem , renuis tu quod jubet alter :
Castor gaudet equis , ovo prognatus eodem
Pagnis , &c.*

Castor veut des chevaux , Pollux veut des lutteurs :
Comment concilier tant de goûts , tant d'humeurs ?

Le plus grand bien est celui qui vous délecte avec tant de force , qu'il vous met dans l'impuissance totale de sentir autre chose , comme le plus grand mal est celui qui va jusqu'à nous priver de tout sentiment. Voilà les deux extrêmes de la nature humaine , et ces deux momens sont courts.

Il n'y a ni extrêmes délices , ni extrêmes tourmens , qui puissent durer toute la vie : le souverain bien et le souverain mal sont des chimères.

Nous avons la belle fable de *Crantor* ; il fait comparaître aux jeux olympiques la Richesse , la Volupté , la Santé , la Vertu ; chacune demande la pomme : la Richesse dit : c'est moi qui suis le souverain bien , car avec moi on achète tous les biens ; la Volupté dit : la pomme m'appartient , car on ne demande la richesse que pour m'avoir : la Santé assure que sans elle il n'y a point de volupté , et que la richesse est inutile : enfin la Vertu représente qu'elle est au-dessus des trois autres , parce qu'avec de l'or , des plaisirs et de la santé , on peut se rendre très-misérable si on se conduit mal. La Vertu eut la pomme.

La fable est très-ingénieuse ; elle le ferait encore plus si *Crantor* avait dit que le souverain bien est l'assemblage des quatre rivales réunies , vertu , santé , richesse , volupté : mais cette

fable ne résout ni ne peut résoudre la question absurde du souverain bien. La vertu n'est pas un bien , c'est un devoir ; elle est d'un genre différent , d'un ordre supérieur. Elle n'a rien à voir aux sensations douloureuses ou agréables. Un homme vertueux avec la pierre et la goutte , sans appui , sans amis , privé du nécessaire , persécuté , enchaîné par un tyran voluptueux qui se porte bien , est très-malheureux ; et le persécuteur insolent qui caresse une nouvelle maîtresse sur son lit de pourpre est très-heureux. Dites que le sage persécuté est préférable à son indigne persécuteur ; dites que vous aimez l'un , et que vous détestez l'autre ; mais avouez que le sage dans les fers enrage. Si le sage n'en convient pas , il vous trompe , c'est un charlatan.

B I E N .

Du bien et du mal , physique et moral.

VOICI une des questions les plus difficiles et les plus importantes. Il s'agit de toute la vie humaine. Il serait bien plus important de trouver un remède à nos maux , mais il n'y en a point ; et nous sommes réduits à rechercher tristement leur origine. C'est sur cette origine qu'on dispute depuis *Zoroastre* , et

qu'on a , selon les apparences , disputé avant lui. C'est pour expliquer ce mélange de bien et de mal qu'on a imaginé les deux principes ; *Oromase* , l'auteur de la lumière , et *Arimane* , l'auteur des ténèbres ; la boîte de *Pandore* , les deux tonneaux de *Jupiter* , la pomme mangée par *Eve* ; et tant d'autres systèmes. Le premier des dialecticiens , non pas le premier des philosophes , l'illustre *Bayle* a fait assez voir comment il est difficile aux chrétiens qui admettent un seul DIEU , bon et juste , de répondre aux objections des manichéens qui reconnaissent deux Dieux , dont l'un est bon , et l'autre méchant.

Le fond du système des manichéens , tout ancien qu'il est , n'en était pas plus raisonnable. Il faudrait avoir établi des lemmes géométriques pour oser en venir à ce théorème. *Il y a deux êtres nécessaires , tous deux suprêmes , tous deux infinis , tous deux également puissans , tous deux s'étant fait la guerre , et s'accordant enfin pour verser sur cette petite planète , l'un tous les trésors de sa bénéficence , et l'autre tout l'abyme de sa malice.* En vain , par cette hypothèse , expliquent-ils la cause du bien et du mal ; la fable de *Prométhée* l'explique encore mieux ; mais toute hypothèse qui ne sert qu'à rendre raison des choses , et qui n'est pas d'ailleurs fondée sur des principes certains , doit être rejetée.

Dès docteurs chrétiens (en faisant abstraction de la révélation qui fait tout croire) n'expliquent pas mieux l'origine du bien et du mal que les sectateurs de *Zoroastre*.

Dès qu'ils disent : DIEU est un père tendre, DIEU est un roi juste ; dès qu'ils ajoutent l'idée de l'infini à cet amour , à cette bonté , à cette justice humaine qu'ils connaissent , ils tombent bientôt dans la plus horrible des contradictions. Comment ce souverain qui a la plénitude infinie de cette justice que nous connaissons ; comment un père qui a une tendresse infinie pour ses enfans ; comment cet être infiniment puissant a-t-il pu former des créatures à son image , pour les faire l'instant d'après tenter par un être malin , pour les faire succomber , pour faire mourir ceux qu'il avait créés immortels , pour inonder leur postérité de malheurs et de crimes ? On ne parle pas ici d'une contradiction qui paraît encore bien plus révoltante à notre faible raison. Comment DIEU rachetant ensuite le genre-humain par la mort de son fils unique , ou plutôt , comment DIEU lui-même fait homme , et mourant pour les hommes , livre-t-il à l'horreur des tortures éternelles presque tout ce genre-humain pour lequel il est mort ? Certes , à ne regarder ce système qu'en philosophe (sans le secours de la foi) , il est monstrueux , il est

abominable. Il fait de DIEU ou la malice même , et la malice infinie , qui a fait des êtres pensans pour les rendre éternellement malheureux , ou l'impuissance , et l'imbécillité même , qui n'a pu ni prévoir ni empêcher les malheurs de ses créatures. Mais il n'est pas question dans cet article du malheur éternel , il ne s'agit que des biens et des maux que nous éprouvons dans cette vie. Aucun des docteurs de tant d'Eglises qui se combattent tous sur cet article n'a pu persuader aucun sage.

On ne conçoit pas comment *Bayle* , qui maniait avec tant de force et de finesse les armes de la dialectique , s'est contenté de faire argumenter (a) un manichéen , un calviniste , un moliniste , un focinien ; que n'a-t-il fait parler un homme raisonnable ? que *Bayle* n'a-t-il parlé lui-même ! il aurait dit bien mieux que nous ce que nous allons hasarder.

Un père qui tue ses enfans est un monstre ; un roi qui fait tomber dans le piège ses sujets pour avoir un prétexte de les livrer à des supplices , est un tyran exécrationnable. Si vous concevez dans DIEU la même bonté que vous exigez d'un père , la même justice que vous exigez d'un roi , plus de ressource pour disculper DIEU ; et en lui donnant une sagesse et une bonté

(a) Voyez les articles *Manichéens* , *Marcionites* , *Pauliciens* , dans *Bayle*.

infinies , vous le rendez infiniment odieux ; vous faites souhaiter qu'il n'existe pas , vous donnez des armes à l'athée , et l'athée fera toujours en droit de vous dire : Il vaut mieux ne point reconnaître de Divinité , que de lui imputer précisément ce que vous puniriez dans les hommes.

Commençons donc par dire : Ce n'est pas à nous à donner à DIEU les attributs humains , ce n'est pas à nous à faire DIEU à notre image. Justice humaine , bonté humaine , sagesse humaine , rien de tout cela ne lui peut convenir. On a beau étendre à l'infini ces qualités , ce ne seront jamais que des qualités humaines dont nous reculons les bornes ; c'est comme si nous donnions à DIEU la solidité infinie , le mouvement infini , la rondeur , la divisibilité infinies. Ces attributs ne peuvent être les siens.

La philosophie nous apprend que cet univers doit avoir été arrangé par un être incompréhensible , éternel , existant par sa nature ; mais , encore une fois , la philosophie ne nous apprend pas les attributs de cette nature. Nous savons ce qu'il n'est pas , et non ce qu'il est.

Point de bien ni de mal pour DIEU , ni en physique ni en morale.

Qu'est-ce que le mal physique ? De tous les

maux le plus grand sans doute est la mort. Voyons s'il était possible que l'homme eût été immortel.

Pour qu'un corps tel que le nôtre fût indissoluble, impérissable, il faudrait qu'il ne fût point composé de parties; il faudrait qu'il ne naquît point, qu'il ne prît ni nourriture ni accroissement, qu'il ne pût éprouver aucun changement. Qu'on examine toutes ces questions, que chaque lecteur peut étendre à son gré, et l'on verra que la proposition de l'homme immortel est contradictoire.

Si notre corps organisé était immortel, celui des animaux le ferait aussi; or il est clair qu'en peu de temps le globe ne pourrait suffire à nourrir tant d'animaux; ces êtres immortels, qui ne subsistent qu'en renouvelant leurs corps par la nourriture, périraient donc faute de pouvoir se renouveler; tout cela est contradictoire. On en pourrait dire beaucoup davantage, mais tout lecteur vraiment philosophe verra que la mort était nécessaire à tout ce qui est né, que la mort ne peut être ni une erreur de DIEU, ni un mal, ni une injustice, ni un châtement de l'homme.

L'homme, né pour mourir, ne pouvait pas plus être soustrait aux douleurs qu'à la mort. Pour qu'une substance organisée et douée de sentiment n'éprouvât jamais de douleur, il

faudrait que toutes les lois de la nature changeassent , que la matière ne fût plus divisible , qu'il n'y eût plus ni pesanteur , ni action , ni force , qu'un rocher pût tomber sur un animal sans l'écraser , que l'eau ne pût le suffoquer , que le feu ne pût le brûler. L'homme impassible est donc aussi contradictoire que l'homme immortel.

Ce sentiment de douleur était nécessaire pour nous avertir de nous conserver , et pour nous donner des plaisirs autant que le comportent les lois générales auxquelles tout est soumis.

Si nous n'éprouvions pas la douleur , nous nous blesserions à tout moment sans le sentir. Sans le commencement de la douleur , nous ne ferions aucune fonction de la vie , nous ne la communiquerions pas , nous n'aurions aucun plaisir. La faim est un commencement de douleur qui nous avertit de prendre de la nourriture , l'ennui une douleur qui nous force à nous occuper , l'amour un besoin qui devient douloureux quand il n'est pas satisfait. Tout désir , en un mot , est un besoin , une douleur commencée. La douleur est donc le premier ressort de toutes les actions des animaux. Tout animal doué de sentiment doit être sujet à la douleur si la matière est divisible ; la douleur était donc aussi nécessaire que la
mort.

mort. Elle ne peut donc être ni une erreur de la Providence, ni une malice, ni une punition. Si nous n'avions vu souffrir que les brutes, nous n'accuserions pas la nature; si dans un état impassible nous étions témoins de la mort lente et douloureuse des colombes, sur lesquelles fond un épervier qui dévore à loisir leurs entrailles, et qui ne fait que ce que nous faisons, nous serions loin de murmurer; mais de quel droit nos corps seront-ils moins sujets à être déchirés que ceux des brutes? Est-ce parce que nous avons une intelligence supérieure à la leur? Mais qu'a de commun ici l'intelligence avec une matière divisible? Quelques idées de plus ou de moins dans un cerveau doivent-elles, peuvent-elles empêcher que le feu ne nous brûle, et qu'un rocher ne nous écrase?

Le mal moral, sur lequel on a écrit tant de volumes, n'est au fond que le mal physique. Ce mal moral n'est qu'un sentiment douloureux qu'un être organisé cause à un autre être organisé. Les rapines, les outrages, &c. ne font un mal qu'autant qu'ils en causent. Or comme nous ne pouvons assurément faire aucun mal à DIEU, il est clair, par les lumières de la raison (indépendamment de la foi, qui est tout autre chose), qu'il n'y a point de mal moral par rapport à l'Être suprême.

Comme le plus grand des maux physiques est la mort , le plus grand des maux en morale est assurément la guerre : elle traîne après elle tous les crimes ; calomnies dans les déclarations , perfidies dans les traités ; la rapine , la dévastation , la douleur et la mort , sous toutes les formes.

Tout cela est un mal physique pour l'homme , et n'est pas plus mal moral par rapport à DIEU que la rage des chiens qui se mordent. C'est un lieu commun , aussi faux que faible , de dire qu'il n'y a que les hommes qui s'entr'égorgent ; les loups , les chiens , les chats , les coqs , les cailles , &c. se battent entre eux , espèce contre espèce ; les araignées de bois se dévorent les unes les autres : tous les mâles se battent pour les femelles. Cette guerre est la suite des lois de la nature , des principes qui sont dans leur sang ; tout est lié , tout est nécessaire.

La nature a donné à l'homme environ vingt-deux ans de vie l'un portant l'autre , c'est-à-dire , que de mille enfans nés dans un mois , les uns étant morts au berceau , les autres ayant vécu jusqu'à trente ans , d'autres jusqu'à cinquante , quelques-uns jusqu'à quatre-vingts ; faites ensuite une règle de compagnie , vous trouverez environ vingt-deux ans pour chacun.

Qu'importe à DIEU qu'on meure à la guerre, ou qu'on meure de la fièvre? La guerre emporte moins de mortels que la petite vérole. Le fléau de la guerre est passager, et celui de la petite vérole règne toujours dans toute la terre à la suite de tant d'autres; et tous les fléaux sont tellement combinés, que la règle des vingt-deux ans de vie est toujours constante en général.

L'homme offense DIEU en tuant son prochain, dites-vous. Si cela est, les conducteurs des nations sont d'horribles criminels; car ils font égorger, en invoquant DIEU même, une foule prodigieuse de leurs semblables, pour de vils intérêts, qu'il vaudrait mieux abandonner. Mais comment offensent-ils DIEU? (à ne raisonner qu'en philosophes) comme les tigres et les crocodiles l'offensent; ce n'est pas DIEU assurément qu'ils tourmentent, c'est leur prochain; ce n'est qu'envers l'homme que l'homme peut être coupable. Un voleur de grand chemin ne saurait voler DIEU. Qu'importe à l'Être éternel qu'un peu de métal jaune soit entre les mains de *Jérôme* ou de *Bonaventure*? Nous avons des désirs nécessaires, des passions nécessaires, des lois nécessaires pour les réprimer; et tandis que sur notre fourmillière nous nous disputons un brin de paille pour un jour, l'univers marche

à jamais par des lois éternelles et immuables, sous lesquelles est rangé l'atome qu'on nomme la terre.

BIEN, TOUT EST BIEN.

JE vous prie, Messieurs, de-m'expliquer le *tout est bien*, car je ne l'entends pas.

Cela signifie-t-il, *tout est arrangé, tout est ordonné*, suivant la théorie des forces mouvantes ? Je comprends et je l'avoue.

Entendez-vous que chacun se porte bien, qu'il a de quoi vivre, et que personne ne souffre ? vous savez combien cela est faux.

Votre idée est-elle que les calamités lamentables qui affligent la terre sont *bien* par rapport à DIEU et le réjouissent ? Je ne crois point cette horreur, ni vous non plus.

De grâce, expliquez-moi le *tout est bien*. Platon le raisonneur daigna laisser à DIEU la liberté de faire cinq mondes, par la raison, dit-il, qu'il n'y a que cinq corps solides réguliers en géométrie, le tétraèdre, le cube, l'exaèdre, le dodécaèdre, l'icosaèdre. Mais pourquoi resserrer ainsi la puissance divine ? pourquoi ne lui pas permettre la sphère, qui est encore plus régulière, et même le cône, la pyramide à plusieurs faces, le cylindre ? &c.

DIEU choisit , selon lui , nécessairement le meilleur des mondes possibles ; ce système a été embrassé par plusieurs philosophes chrétiens , quoiqu'il semble répugner au dogme du péché originel. Car notre globe , après cette transgression , n'est plus le meilleur des globes : il l'était auparavant ; il pourrait donc l'être encore ; et bien des gens croient qu'il est le pire des globes , au lieu d'être le meilleur.

Leibnitz , dans sa Théodicée , prit le parti de *Platon*. Plus d'un lecteur s'est plaint de n'entendre pas plus l'un que l'autre ; pour nous , après les avoir lus tous deux plus d'une fois , nous avouons notre ignorance , selon notre coutume ; et puisque l'Évangile ne nous a rien révélé sur cette question , nous demeurons sans remords dans nos ténèbres.

Leibnitz , qui parle de tout , a parlé du péché originel aussi ; et comme tout homme à système fait entrer dans son plan tout ce qui peut le contredire , il imagina que la désobéissance envers DIEU , et les malheurs épouvantables qui l'ont suivie , étaient des parties intégrantes du meilleur des mondes , des ingrédients nécessaires de toute la félicité possible. *Calla, calla señor don Carlos : todo che se haze e por su ben.*

Quoi ! être chassé d'un lieu de délices , où l'on aurait vécu à jamais si on n'avait pas

mangé une pomme ! Quoi ! faire dans la misère des enfans misérables et criminels , qui souffriront tout , qui feront tout souffrir aux autres ! Quoi ! éprouver toutes les maladies , sentir tous les chagrins , mourir dans la douleur , et pour rafraîchissement être brûlé dans l'éternité des siècles ! ce partage est-il bien ce qu'il y avait de meilleur ? Cela n'est pas trop *bon* pour nous ; et en quoi cela peut-il être bon pour DIEU ?

Leibnitz sentait qu'il n'y avait rien à répondre ; aussi fit-il de gros livres dans lesquels il ne s'entendait pas.

Nier qu'il y ait du mal , cela peut être dit en riant par un *Lucullus* qui se porte bien , et qui fait un bon dîner avec ses amis et sa maîtresse dans le salon d'*Apollon* ; mais qu'il mette la tête à la fenêtre , il verra des malheureux ; qu'il ait la fièvre , il le fera lui-même.

Je n'aime point à citer ; c'est d'ordinaire une besogne épineuse ; on néglige ce qui précède et ce qui suit l'endroit qu'on cite , et on s'expose à mille querelles. Il faut pourtant que je cite *Lactance* , père de l'Eglise , qui , dans son chapitre XIII , de la colère de DIEU , fait parler ainsi *Epicure* : „ Ou DIEU veut ôter le „ mal de ce monde , et ne le peut ; ou il le „ peut , et ne le veut pas ; ou il ne le peut ,

„ ni ne le veut; ou enfin il le veut, et le peut.
 „ S'il le veut, et ne le peut pas, c'est impuif-
 „ fance, ce qui est contraire à la nature de
 „ DIEU; s'il le peut, et ne le veut pas, c'est
 „ méchanceté, et cela est non moins contraire
 „ à sa nature; s'il ne le veut ni ne le peut,
 „ c'est à la fois méchanceté et impuissance;
 „ s'il le veut, et le peut (ce qui seul de
 „ ces partis convient à DIEU), d'où vient
 „ donc le mal sur la terre? „

L'argument est pressant, aussi *Lactance* y répond fort mal en disant que DIEU veut le mal, mais qu'il nous a donné la sagesse avec laquelle on acquiert le bien. Il faut avouer que cette réponse est bien faible en comparaison de l'objection; car elle suppose que DIEU ne pouvait donner la sagesse qu'en produisant le mal; et puis, nous avons une plaignante sagesse!

L'origine du mal a toujours été un abyme dont personne n'a pu voir le fond. C'est ce qui réduisit tant d'anciens philosophes et de législateurs à recourir à deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. *Typhon* était le mauvais principe chez les Egyptiens, *Arimane* chez les Perses. Les manichéens adoptèrent, comme on fait, cette théologie; mais comme ces gens-là n'avaient jamais parlé ni au bon ni au mauvais principe, il ne faut pas les en croire sur leur parole.

Parmi les absurdités dont ce monde regorge , et qu'on peut mettre au nombre de nos maux , ce n'est pas une absurdité légère que d'avoir supposé deux êtres tout-puissans , se battant à qui des deux mettrait plus du sien dans ce monde , et faisant un traité comme les deux médecins de *Molière* : passez - moi l'émétique , et je vous passerai la saignée.

Basilide , après les platoniciens , prétendit , dès le premier siècle de l'Eglise , que DIEU avait donné notre monde à faire à ses derniers anges ; et que ceux-ci n'étant pas habiles , firent les choses telles que nous les voyons. Cette fable théologique tombe en poussière par l'objection terrible , qu'il n'est pas dans la nature d'un DIEU tout - puissant et tout sage , de faire bâtir un monde par des architectes qui n'y entendent rien.

Simon , qui a senti l'objection , la prévient en disant que l'ange qui présidait à l'atelier est damné pour avoir si mal fait son ouvrage ; mais la brûlure de cet ange ne nous guérit pas.

L'aventure de *Pandore* chez les Grecs ne répond pas mieux à l'objection. La boîte où se trouvent tous les maux , et au fond de laquelle reste l'espérance , est à la vérité une allégorie charmante ; mais cette *Pandore* ne fut faite par *Vulcain* que pour se venger de

Prométhée ,

Prométhée, qui avait fait un homme avec de la boue.

Les Indiens n'ont pas mieux rencontré ; DIEU ayant créé l'homme , il lui donna une drogue qui lui assurait une santé permanente ; l'homme chargea son âne de la drogue , l'âne eut soif , le serpent lui enseigna une fontaine , et pendant que l'âne buvait , le serpent prit la drogue pour lui.

Les Syriens imaginèrent que l'homme et la femme ayant été créés dans le quatrième ciel , ils s'avisèrent de manger d'une galette , au lieu de l'ambrosie qui était leur mets naturel. L'ambrosie s'exhalait par les pores ; mais après avoir mangé de la galette , il fallait aller à la selle. L'homme et la femme prièrent un ange de leur enseigner où était la garde-robe. Voyez-vous , leur dit l'ange , cette petite planète , grande comme rien , qui est à quelque soixante millions de lieues d'ici , c'est-là le privé de l'univers , allez-y au plus vite : ils y allèrent , on les y laissa ; et c'est depuis ce temps que notre monde fut ce qu'il est.

On demandera toujours aux Syriens pourquoi DIEU permit que l'homme mangeât la galette , et qu'il nous en arrivât une foule de maux si épouvantables ?

Je passe vite de ce quatrième ciel à milord

Dictionn. philosoph. Tome III, * C

Bolingbroke , pour ne pas m'ennuyer. Cet homme , qui avait sans doute un grand génie , donna au célèbre *Pope* son plan du *tout est bien* , qu'on retrouve en effet mot pour mot dans les œuvres posthumes de milord *Bolingbroke* , et que milord *Shaftesbury* avait auparavant inséré dans ses *Caractéristiques*. Lisez dans *Shaftesbury* le chapitre *des moralistes* , vous y verrez ces paroles :

„ On a beaucoup à répondre à ces plaintes
 „ des défauts de la nature. Comment est-elle
 „ sortie si impuissante et si défectueuse des
 „ mains d'un être parfait ? mais je nie qu'elle
 „ soit défectueuse sa beauté résulte des
 „ contrariétés , et la concorde universelle naît
 „ d'un combat perpétuel... Il faut que chaque
 „ être soit immolé à d'autres ; les végétaux aux
 „ animaux , les animaux à la terre et les
 „ lois du pouvoir central et de la gravitation ,
 „ qui donnent aux corps célestes leur poids
 „ et leur mouvement , ne feront point déran-
 „ gées pour l'amour d'un chétif animal qui ,
 „ tout protégé qu'il est par ces mêmes lois ,
 „ fera bientôt par elles réduit en poussière. „

Bolingbroke , *Shaftesbury* , et *Pope* leur metteur en œuvre , ne résolvent pas mieux la question que les autres : leur *tout est bien* ne veut dire autre chose , sinon que le tout est dirigé par des lois immuables ; qui ne le fait pas ? vous

ne nous apprenez rien quand vous remarquez, après tous les petits enfans , que les mouches sont nées pour être mangées par des araignées, les araignées par des hirondelles, les hirondelles par les pies-grièches , les pies-grièches par les aigles , les aigles pour être tués par les hommes , les hommes pour se tuer les uns les autres , et pour être mangés par les vers , et ensuite par les diables , au moins mille sur un.

Voilà un ordre net et constant parmi les animaux de toute espèce ; il y a de l'ordre par-tout. Quand une pierre se forme dans ma vessie , c'est une mécanique admirable : des fucs pierreux passent petit à petit dans mon sang ; ils se filtrent dans les reins , passent par les uretères , se déposent dans ma vessie , s'y rassemblent par une excellente attraction newtonienne ; le caillou se forme , se grossit ; je souffre des maux mille fois pires que la mort , par le plus bel arrangement du monde ; un chirurgien ayant perfectionné l'art inventé par *Tubalcain* , vient m'enfoncer un fer aigu et tranchant dans le périnée , saisit ma pierre avec ses pincettes , elle se brise sous ses efforts par un mécanisme nécessaire ; et par le même mécanisme je meurs dans des tourmens affreux ; *tout cela est bien* , tout cela est la fuite évidente des principes physiques inaltérables ; j'en tombe d'accord , et je le savais comme vous.

Si nous étions insensibles , il n'y aurait rien à dire à cette physique. Mais ce n'est pas cela dont il s'agit ; nous vous demandons s'il n'y a point de maux sensibles, et d'où ils viennent ? *Il n'y a point de maux* , dit *Pope* dans sa quatrième épître sur le *tout est bien ; s'il y a des maux particuliers , ils composent le bien général.*

Voilà un singulier bien général , composé de la pierre , de la goutte , de tous les crimes , de toutes les souffrances , de la mort et de la damnation.

La chute de l'homme est l'emplâtre que nous mettons à toutes ces maladies particulières du corps et de l'ame , que vous appelez *santé générale* ; mais *Shaftesbury* et *Bolingbroke* ont osé attaquer le péché originel ; *Pope* n'en parle point ; il est clair que leur système sape la religion chrétienne par ses fondemens , et n'explique rien du tout.

Cependant ce système a été approuvé depuis peu par plusieurs théologiens , qui admettent volontiers les contraires ; à la bonne heure , il ne faut envier à personne la consolation de raisonner comme il peut sur le déluge de maux qui nous inonde. Il est juste d'accorder aux malades désespérés , de manger de ce qu'ils veulent. On a été jusqu'à prétendre que ce système est consolant. DIEU, dit *Pope*, voit d'un même œil périr le héros et le moineau , un

atome ou mille planètes précipités dans la ruine, une boule de savon ou un monde se former.

Voilà, je vous l'avoue, une plaisante consolation ; ne trouvez-vous pas un grand lénitif dans l'ordonnance de milord *Shaftesbury*, qui dit que DIEU n'ira pas déranger ses lois éternelles pour un animal aussi chétif que l'homme ? Il faut avouer du moins que ce chétif animal a droit de crier humblement, et de chercher à comprendre en criant, pourquoi ces lois éternelles ne sont pas faites pour le bien-être de chaque individu.

Ce système du *tout est bien* ne représente l'auteur de toute la nature que comme un roi puissant et malfaisant, qui ne s'embarasse pas qu'il en coûte la vie à quatre ou cinq cents mille hommes, et que les autres traînent leurs jours dans la disette et dans les larmes, pourvu qu'il vienne à bout de ses desseins.

Loin donc que l'opinion du meilleur des mondes possibles console, elle est désespérante pour les philosophes qui l'embrassent. La question du bien et du mal demeure un chaos indébrouillable pour ceux qui cherchent de bonne foi ; c'est un jeu d'esprit pour ceux qui disputent ; ils sont des forçats qui jouent avec leurs chaînes. Pour le peuple non-pensant, il ressemble assez à des poissons qu'on a transportés d'une rivière dans un réservoir ; ils ne

se doutent pas qu'ils sont là pour être mangés le carême ; aussi ne faisons-nous rien du tout par nous-mêmes des causes de notre destinée.

Mettons à la fin de presque tous les chapitres de métaphysique les deux lettres des juges romains quand ils n'entendaient pas une cause, *N. L. non liquet*, cela n'est pas clair. Imposons surtout silence aux scélérats, qui, étant accablés comme nous du poids des calamités humaines, y ajoutent la fureur de la calomnie. Confondons leurs exécrables impostures, en recourant à la foi et à la Providence. (a)

Des raisonneurs ont prétendu qu'il n'est pas dans la nature de l'Être des êtres que les choses soient autrement qu'elles sont. C'est un rude système ; je n'en fais pas assez pour oser seulement l'examiner.

(a) Voyez le poëme sur le désastre de Lisbonne, volume de *Poëmes* :

„ Mon malheur, dites-vous, est le bien d'un autre être, &c.

BIENS D'ÉGLISE.

SECTION PREMIÈRE.

L'ÉVANGILE défend à ceux qui veulent atteindre à la perfection, d'amasser des trésors, et de conserver leurs biens temporels (a). *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terrâ* (b). — *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus* (c). — *Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut filios, aut agros; propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.*

Les apôtres et leurs premiers successeurs ne recevaient aucun immeuble, ils n'en acceptaient que le prix; et après avoir prélevé ce qui était nécessaire pour leur subsistance, ils distribuaient le reste aux pauvres. *Saphire* et *Ananie* ne donnèrent pas leurs biens à *S^t Pierre*, mais ils le vendirent et lui en apportèrent le prix: *Vende quæ habes, et da pauperibus.*

L'Église possédait déjà des biens fonds considérables sur la fin du troisième siècle, puisque *Dioclétien* et *Maximien* en prononcèrent la confiscation en 302.

(a) *Matth.* chap. VI, v. 19.(c) *Ibid.* v. 29.(b) *Ibid.* v. 25.

Dès que *Constantin* fut sur le trône des *Césars*, il permit de doter les églises comme l'étaient les temples de l'ancienne religion ; et dès-lors l'Eglise acquit de riches terres. *S^t Jérôme* s'en plaint dans une de ses lettres à *Eustochie* : „ Quand vous les voyez , dit-il, „ aborder d'un air doux et sanctifié les riches „ veuves qu'ils rencontrent , vous croiriez „ que leur main ne s'étend que pour leur „ donner des bénédictions ; mais c'est au „ contraire pour recevoir le prix de leur „ hypocrisie. „

Les saints prêtres recevaient sans demander. *Valentinien I* crut devoir défendre aux ecclésiastiques de rien recevoir des veuves et des femmes par testament , ni autrement. Cette loi , que l'on trouve au *Code Théodosien* , fut révoquée par *Martien* et par *Justinien*.

Justinien , pour favoriser les ecclésiastiques , défendit aux juges par sa nouvelle XVIII , chap. II , d'annuler les testamens faits en faveur de l'Eglise , quand même ils ne seraient pas revêtus des formalités prescrites par les lois.

Anastase avait statué , en 491 , que les biens d'Eglise se prescriraient par quarante ans. *Justinien* inféra cette loi dans son code (d) ;

(d) Cod. tit. de fund. patrimon.

mais ce prince , qui changea continuellement la jurisprudence , étendit cette prescription à cent ans. Alors quelques ecclésiastiques , indignes de leur profession , supposèrent de faux titres (e) ; ils tirèrent de la poussière de vieux testamens , nuls selon les anciennes lois , mais valables suivant les nouvelles. Les citoyens étaient dépouillés de leur patrimoine par la fraude. Les possessions , qui jusque-là avaient été regardées comme sacrées , furent envahies par l'Eglise. Enfin , l'abus fut si criant , que *Justinien* lui-même fut obligé de rétablir les dispositions de la loi d'*Anastase* , par sa nouvelle CXXXI , chap. VI.

Les tribunaux français ont long-temps adopté le chap. XI de la nouvelle XVIII , quand les legs faits à l'Eglise n'avaient pour objet que des sommes d'argent , ou des effets mobiliers ; mais depuis l'ordonnance de 1735 les legs pieux n'ont plus ce privilège en France.

Pour les immeubles , presque tous les rois de France depuis *Philippe le hardi* ont défendu aux églises d'en acquérir sans leur permission. Mais la plus efficace de toutes les lois , c'est l'édit de 1749 , rédigé par le chancelier d'*Aguesseau*. Depuis cet édit , l'Eglise ne peut

(e) Cod. leg. XXIV de *sacro-sanctis ecclesiis*.

recevoir aucun immeuble , soit par donation , par testament , ou par échange , sans lettres patentes du roi enregistrées au parlement.

S E C T I O N I I.

LES biens de l'Eglise , pendant les cinq premiers siècles de notre ère , furent régis par des diacres qui en faisaient la distribution aux clercs et aux pauvres. Cette communauté n'eut plus lieu dès la fin du cinquième siècle ; on partagea les biens de l'Eglise en quatre parts ; on en donna une aux évêques , une autre aux clercs , une autre à la fabrique , et la quatrième fut assignée aux pauvres.

Bientôt après ce partage , les évêques se chargèrent seuls des quatre portions ; et c'est pourquoi le clergé inférieur est en général très-pauvre.

Le parlement de Toulouse rendit un arrêt le 18 avril 1651 , qui ordonnait que dans trois jours les évêques du ressort pourvoiraient à la nourriture des pauvres , passé lequel temps laisne serait faite du sixième de tous les fruits que les évêques prennent dans les paroisses dudit ressort , &c.

En France l'Eglise n'aliène pas valablement ses biens sans de grandes formalités , et si elle ne trouve pas de l'avantage dans l'aliénation :

on juge que l'on peut prescrire fans titre , par une possession de quarant● ans , les biens d'Eglise ; mais s'il paraît un titre , et qu'il soit défectueux , c'est-à-dire , que toutes les formalités n'y aient pas été observées , l'acquéreur , ni ses héritiers , ne peuvent jamais prescrire. Et de là cette maxime , *melius est non habere titulum quàm habere vitiosum*. On fonde cette jurisprudence sur ce que l'on présume que l'acquéreur dont le titre n'est pas en forme , est de mauvaise foi , et que , suivant les canons , un possesseur de mauvaise foi ne peut jamais prescrire. Mais celui qui n'a point de titres ne devrait-il pas plutôt être présumé usurpateur ? Peut-on prétendre que le défaut d'une formalité que l'on a ignorée soit une présomption de mauvaise foi ? Doit-on dépouiller le possesseur sur cette présomption ? Doit-on juger que le fils qui a trouvé un domaine dans l'hoirie de son père , le possède avec mauvaise foi , parce que celui de ses ancêtres qui acquit ce domaine n'a pas rempli une formalité ?

Les biens de l'Eglise , nécessaires au maintien d'un ordre respectable , ne sont point d'une autre nature que ceux de la noblesse et du tiers - état ; les uns et les autres devraient être assujettis aux mêmes règles. On se rapproche autant qu'on le peut de cette jurisprudence équitable.

Il semble que les prêtres et les moines, qui aspirent à la perfection évangélique, ne devraient jamais avoir de procès (f) : *Et ei qui vult tecum iudicio contendere, et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium.*

S^t Basile entend sans doute parler de ce passage, lorsqu'il dit (g) qu'il y a dans l'Evangile une loi expresse qui défend aux chrétiens d'avoir jamais aucun procès. Salvien a entendu de même ce passage (h) : *Jubet Christus ne litigemus, nec solum jubet, sed in tantum hoc jubet ut ipsa nos de quibus lis est relinquere jubeat, dummodò litibus exuamur.*

Le quatrième concile de Carthage a aussi réitéré ces défenses : *Episcopus, nec provocatus, de rebus transitoriis litiget.*

Mais d'un autre côté il n'est pas juste qu'un évêque abandonne ses droits ; il est homme, il doit jouir du bien que les hommes lui ont donné ; il ne faut pas qu'on le vole parce qu'il est prêtre.

(Ces deux sections sont de M. Christin, célèbre avocat au parlement de Besançon, qui s'est fait une réputation immortelle dans son pays en plaidant pour abolir la servitude.)

(f) Matth. chap. V, v. 40.

(g) Homel. de legend. grec.

(h) De gubern. Dei, liv. III, chap. XLVII, édit. de Paris, 1645.

S E C T I O N I I I.

De la pluralité des bénéfices , des abbayes en commende , et des moines qui ont des esclaves.

IL en est de la pluralité des gros bénéfices , archevêchés , évêchés , abbayes , de trente , quarante , cinquante , soixante mille florins d'Empire , comme de la pluralité des femmes ; c'est un droit qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Un prince de l'Empire , cadet de sa maison , serait bien peu chrétien s'il n'avait qu'un seul évêché ; il lui en faut quatre ou cinq pour constater sa catholicité. Mais un pauvre curé , qui n'a pas de quoi vivre , ne peut guère parvenir à deux bénéfices , du moins rien n'est plus rare.

Le pape qui disait qu'il était dans la règle , qu'il n'avait qu'un seul bénéfice et qu'il s'en contentait , avait très-grande raison.

On a prétendu qu'un nommé *Ebrouin* , évêque de Poitiers , fut le premier qui eut à la fois une abbaye et un évêché. L'empereur *Charles le chauve* lui fit ces deux préfens. L'abbaye était celle de Saint-Germain-des-Prés-lès-Paris. C'était un gros morceau , mais pas si gros qu'aujourd'hui.

Avant cet *Ebrouin* nous voyons force gens d'église posséder plusieurs abbayes.

Alcuin, diacre, favori de *Charlemagne*, possédait à la fois celles de Saint-Martin de Tours, de Ferrières, de Cormery, et quelques autres. On ne saurait trop en avoir; car si on est un saint, on édifie plus d'ames; si on a le malheur d'être un honnête homme du monde, on vit plus agréablement.

Il se pourrait bien que dès ce temps-là ces abbés fussent commendataires; car ils ne pouvaient réciter l'office dans sept ou huit endroits à la fois. *Charles Martel*, et *Pepin* son fils, qui avaient pris pour eux tant d'abbayes, n'étaient pas des abbés réguliers.

Quelle est la différence entre un abbé commendataire, et un abbé qu'on appelle *régulier*? la même qu'entre un homme qui a cinquante mille écus de rente pour se réjouir, et un homme qui a cinquante mille écus pour gouverner.

Ce n'est pas qu'il ne soit loisible aux abbés réguliers de se réjouir aussi. Voici comme s'exprimait sur leur douce joie *Jean Tritême*, dans une de ses harangues en présence d'une convocation d'abbés bénédictins :

*Neglecto superûm cultu spretoque tonantis ,
Imperio , Baccho indulgent Venerique nefandæ , &c..*

En voici une traduction , ou plutôt une imitation faite par une bonne ame , quelque temps après *Jean Tritême* :

- » Ils se moquent du ciel et de la Providence ;
- » Ils aiment mieux Bacchus, et la mère d'Amour ;
- » C'est leurs deux grands saints pour la nuit et le jour.
- » Des pauvres à prix d'or ils vendent la substance.
- » Ils s'abreuvent dans l'or , l'or est sur leurs lambris ;
- » L'or est sur leurs catins, qu'on paye au plus haut prix :
- » Et passant mollement de leur lit à la table ,
- » Ils ne craignent ni lois , ni rois , ni dieu , ni diable.

Jean Tritême , comme on voit , était de très-méchante humeur. On eût pu lui répondre ce que disait *César* avant les ides de Mars : *Ce ne sont pas ces voluptueux que je crains , ce sont ces raisonneurs maigres et pâles.* Les moines qui chantent le *Pervigilium Veneris* pour matines, ne sont pas dangereux. Les moines argumens , prêchans , cabalans , ont fait beaucoup plus de mal que tous ceux dont parle *Jean Tritême*.

Les moines ont été aussi maltraités par l'évêque célèbre du *Bellay* , qu'ils l'avaient été par l'abbé *Tritême*. Il leur applique , dans son *Apocalypse de Mélicon*, ces paroles d'*Osée* : *Vaches grasses qui frustrez les pauvres , qui dites sans cesse : Apportez et nous boirons , le Seigneur*

a juré par son saint nom que voici les jours qui viendront sur vous ; vous aurez agacement de dents , et disette de pain en toutes vos maisons.

La prédiction ne s'est pas accomplie ; mais l'esprit de police qui s'est répandu dans toute l'Europe , en mettant des bornes à la cupidité des moines , leur a inspiré plus de décence.

Il faut convenir , malgré tout ce qu'on a écrit contre leurs abus , qu'il y a toujours eu parmi eux des hommes éminens en science et en vertu ; que s'ils ont fait de grands maux , ils ont rendu de grands services , et qu'en général on doit les plaindre encore plus que les condamner.

S E C T I O N I V.

TOUS les abus grossiers qui durèrent dans la distribution des bénéfices , depuis le dixième siècle jusqu'au seizième , ne subsistent plus aujourd'hui ; et s'ils sont inséparables de la nature humaine , ils sont beaucoup moins révoltans par la décence qui les couvre. Un *Maillard* ne dirait plus aujourd'hui en chaire : *O Domina , quæ facis placitum domini episcopi , &c.* „ O Madame , qui faites le plaisir „ de monsieur l'évêque , si vous demandez „ comment cet enfant de dix ans a eu un
bénéfice ,

»bénéfice, on vous répondra que madame sa
»mère était fort privée de monsieur l'évêque.»

On n'entend plus en chaire un cordelier
Menot criant : » Deux croses , deux mitres ,
et adhuc non sunt contenti. Entre vous , Mes-
dames , qui faites à monsieur l'évêque le
plaisir que savez , et puis dites : Oh , oh ! il
fera du bien à mon fils , ce sera un des mieux
pourvus en l'Eglise. » *Isti protonotarii qui habent*
illas dispensas ad tria , immò in quindecim bene-
ficia , et sunt simoniaci et sacrilegi , et non cessant
arripere beneficia incompatibilia ; idem est eis. Si
vacet episcopatus , pro eo habendo dabitur unus
grossus fasciculus aliorum beneficiorum. Primò
accumulabuntur archidiaconatus , abbatia , duo
prioratus , quatuor aut quinque prebende , et
dabuntur hæc omnia pro compensatione.

» Si ces protonotaires, qui ont des dispenses
» pour trois ou même quinze bénéfices , font
» simoniaques et sacrilèges , et si on ne cesse
» d'accrocher des bénéfices incompatibles ,
» c'est même chose pour eux. Il vaque un
» bénéfice ; pour l'avoir , on vous donnera
» une poignée d'autres bénéfices , un archi-
» diaconat , des abbayes , deux prieurés ,
» quatre ou cinq prébendes , et tout cela
» pour faire la compensation. »

Le même prédicateur , dans un autre en-
droit , s'exprime ainsi : » Dans quatre plaideurs

„ qu'on rencontre au palais , il y a toujours
 „ un moine ; et si on leur demande ce qu'ils
 „ font là , un *clericus* répondra : Notre chapitre
 „ est bandé contre le doyen , contre l'évêque
 „ et contre les autres officiers , et je vais
 „ après les queues de ces messieurs pour cette
 „ affaire. Et toi , maître moine , que fais-tu
 „ ici ? Je plaide une abbaye de huit cents
 „ livres de rente pour mon maître. Et toi ,
 „ moine blanc ? Je plaide un petit prieuré
 „ pour moi. Et vous , mendiants , qui n'avez
 „ terre, ni fillon , que battez-vous ici le pavé ?
 „ Le roi nous a octroyé du sel , du bois et
 „ autres choses ; mais ses officiers nous les
 „ dénie. Ou bien , un tel curé par son ava-
 „ rice et envie nous veut empêcher la sépul-
 „ ture , et la dernière volonté d'un qui est
 „ mort ces jours passés , tellement qu'il nous
 „ est force d'en venir à la cour. „

Il est vrai que ce dernier abus , dont retentissent tous les tribunaux de l'Eglise catholique romaine , n'est point déraciné.

Il en est un plus funeste encore , c'est celui d'avoir permis aux bénédictins , aux bernardins , aux chartreux même , d'avoir des main-mortables , des esclaves. On distingue sous leur domination dans plusieurs provinces de France et en Allemagne ,

Esclavage de la personne ,

Esclavage des biens ,

Esclavage de la personne et des biens.

L'esclavage de la personne consiste dans l'incapacité de disposer de ses biens en faveur de ses enfans , s'ils n'ont pas toujours vécu avec leur père dans la même maison et à la même table. Alors tout appartient aux moines. Le bien d'un habitant du mont Jura , mis entre les mains d'un notaire de Paris , devient dans Paris même la proie de ceux qui originairement avaient embrassé la pauvreté évangélique au mont Jura. Le fils demande l'aumône à la porte de la maison que son père a bâtie , et les moines , bien loin de lui donner cette aumône , s'arrogent jusqu'au droit de ne point payer les créanciers du père , et de regarder comme nulles les dettes hypothéquées sur la maison dont ils s'emparent. La veuve se jette en vain à leurs pieds pour obtenir une partie de sa dot. Cette dot , ces créances , ce bien paternel , tout appartient de droit divin aux moines. Les créanciers , la veuve , les enfans , tout meurt dans la mendicité.

L'esclavage réel est celui qui est affecté à une habitation. Quiconque vient occuper une maison dans l'empire de ces moines , et y demeure un an et un jour , devient leur serf pour jamais. Il est arrivé quelquefois qu'un négociant français , père de famille , attiré par

ses affaires dans ce pays barbare , y ayant pris une maison à loyer pendant une année , et étant mort ensuite dans sa patrie , dans une autre province de France , sa veuve , ses enfans , ont été tout étonnés de voir des huissiers venir s'emparer de leurs meubles , avec des paréatis , les vendre au nom de *S^t Claude* , et chasser une famille entière de la maison de son père.

L'esclavage mixte est celui qui étant composé des deux , est ce que la rapacité a jamais inventé de plus exécrationnable , et ce que les brigands n'oseraient pas même imaginer.

Il y a donc des peuples chrétiens gémissans dans un triple esclavage , sous des moines qui ont fait vœu d'humilité et de pauvreté ! Chacun demande comment les gouvernemens souffrent ces fatales contradictions ? C'est que les moines sont riches , et leurs esclaves sont pauvres. C'est que les moines , pour conserver leur droit d'*Attila* , sont des préfens aux commis , aux maîtresses de ceux qui pourraient interposer leur autorité pour réprimer une telle oppression. Le fort écrase toujours le faible. Mais pourquoi faut-il que les moines soient les plus forts ?

Quel horrible état que celui d'un moine dont le couvent est riche ! la comparaison continuelle qu'il fait de sa servitude et de sa misère avec l'empire et l'opulence de l'abbé,

du prier, du procureur, du secrétaire, du maître des bois, &c. lui déchire l'ame à l'église et au réfectoire. Il maudit le jour où il prononça ses vœux imprudens et absurdes; il se désespère; il voudrait que tous les hommes fussent aussi malheureux que lui. S'il a quelque talent pour contrefaire les écritures, il l'emploie en faisant de fausses chartes pour plaire au sous-prier; il accable les payfans qui ont le malheur inexprimable d'être vassaux d'un couvent: étant devenu bon faussaire, il parvient aux charges; et comme il est fort ignorant, il meurt dans le doute et dans la rage.

B L A S P H È M E.

C'EST un mot grec qui signifie, *atteinte à la réputation*. *Blasphemia* se trouve dans *Démotènes*. De là vient, dit *Ménage*, le mot de *blâmer*. *Blasphème* ne fut employé dans l'Eglise grecque que pour signifier *injure faite à DIEU*. Les Romains n'employèrent jamais cette expression, ne croyant pas apparemment qu'on pût jamais offenser l'honneur de DIEU comme on offense celui des hommes.

Il n'y a presque point de synonymes. *Blasphème* n'emporte pas tout-à-fait l'idée de *sacrilège*. On dira d'un homme qui aura pris le nom de DIEU en vain, qui dans l'emportement de

la colère aura ce-qu'on appelle *juré le nom de DIEU*, c'est un blasphémateur, mais on ne dira pas, c'est un sacrilège. L'homme sacrilège est celui qui se parjure sur l'Évangile, qui étend sa rapacité sur les choses sacrées, qui détruit les autels, qui trempe sa main dans le sang des prêtres.

Les grands sacrilèges ont toujours été punis de mort chez toutes les nations, et surtout les sacrilèges avec effusion de sang.

L'auteur des *Instituts au droit criminel* compte parmi les crimes de lèse-majesté divine au second chef, l'inobservation des fêtes et des dimanches. Il devait ajouter, l'inobservation accompagnée d'un mépris marqué; car la simple négligence est un péché, mais non pas un sacrilège, comme il le dit. Il est absurde de mettre dans le même rang, comme fait cet auteur, la simonie, l'enlèvement d'une religieuse, et l'oubli d'aller à vêpres un jour de fête. C'est un grand exemple des erreurs où tombent les jurisconsultes, qui n'ayant pas été appelés à faire des lois, se mêlent d'interpréter celles de l'État.

Les blasphèmes prononcés dans l'ivresse, dans la colère, dans l'excès de la débauche, dans la chaleur d'une conversation indiscrete, ont été soumis par les législateurs à des peines beaucoup plus légères. Par exemple, l'avocat

que nous avons déjà cité, dit que les lois de France condamnent les simples blasphémateurs à une amende pour la première fois, double pour la seconde, triple pour la troisième, quadruple pour la quatrième. Le coupable est mis au carcan pour la cinquième récidive, au carcan encore pour la sixième, et la lèvre supérieure est coupée avec un fer chaud; et pour la septième fois on lui coupe la langue. Il fallait ajouter que c'est l'ordonnance de 1666.

Les peines sont presque toujours arbitraires; c'est un grand défaut dans la jurisprudence. Mais aussi ce défaut ouvre une porte à la clémence, à la compassion; et cette compassion est d'une justice étroite: car il serait horrible de punir un emportement de jeunesse comme on punit des empoisonneurs et des parricides. Une sentence de mort pour un délit qui ne mérite qu'une correction, n'est qu'un assassinat commis avec le glaive de la justice.

N'est-il pas à propos de remarquer ici que ce qui fut blasphème dans un pays, fut souvent piété dans un autre?

Un marchand de Tyr, abordé au port de Canope, aura pu être scandalisé de voir porter en cérémonie un oignon, un chat, un bouc; il aura pu parler indécemment d'*Isheth*, d'*Oshireth* et d'*Horeth*; il aura peut-être

détourné la tête , et ne se fera point mis à genoux en voyant passer en procession les parties génitales du genre-humain plus grandes que nature. Il en aura dit son sentiment à souper , il aura même chanté une chanson dans laquelle les matelots tyriens se moquaient des absurdités égyptiaques. Une fervante de cabaret l'aura entendu ; sa conscience ne lui permet pas de cacher ce crime énorme. Elle court dénoncer le coupable au premier shoën qui porte l'image de la vérité sur la poitrine ; et on fait comment l'image de la vérité est faite. Le tribunal des shoën ou shotim condamne le blasphémateur tyrien à une mort affreuse , et confisque son vaisseau. Ce marchand était regardé à Tyr comme un des plus pieux personnages de la Phénicie.

Numa voit que sa petite horde de Romains est un ramas de sibusiers latins qui volent à droite et à gauche tout ce qu'ils trouvent , bœufs , moutons , volailles , filles. Il leur dit qu'il a parlé à la nymphe *Egérie* dans une caverne , et que la nymphe lui a donné des lois de la part de *Jupiter*. Les sénateurs le traitent d'abord de blasphémateur , et le menacent de le jeter de la roche tarpéienne la tête en bas. *Numa* se fait un parti puissant. Il gagne des sénateurs qui vont avec lui dans la grotte d'*Egérie*. Elle leur parle ; elle les convertit. Ils convertissent

convertissent le sénat et le peuple. Bientôt ce n'est plus *Numa* qui est un blasphémateur. Ce nom n'est plus donné qu'à ceux qui doutent de l'existence de la nymphe.

Il est triste parmi nous que ce qui est blasphème à Rome, à Notre-Dame de Lorette, dans l'enceinte des chanoines de San-Gennaro, soit piété dans Londres, dans Amsterdam, dans Stockholm, dans Berlin, dans Copenhague, dans Berne, dans Basse, dans Hambourg. Il est encore plus triste que, dans le même pays, dans la même ville, dans la même rue, on se traite réciproquement de blasphémateur.

Que dis-je ? des dix mille juifs qui sont à Rome, il n'y en a pas un seul qui ne regarde le pape comme le chef de ceux qui blasphèment ; et réciproquement les cent mille chrétiens qui habitent Rome à la place des deux millions de joviens (a) qui la remplissaient du temps de *Trajan*, croient fermement que les Juifs s'assemblent les samedis dans leurs synagogues pour blasphémer.

Un cordelier accorde sans difficulté le titre de blasphémateur au dominicain, qui dit que la sainte Vierge est née dans le péché originel, quoique les dominicains aient une bulle du

(a) Joviens, adorateurs de *Jupiter*.

pape qui leur permet d'enseigner dans leurs couvens la conception maculée , et qu'outre cette bulle ils aient pour eux la déclaration expresse de S^t *Thomas* d'Aquin.

La première origine de la scission faite dans les trois quarts de la Suisse , et dans une partie de la Basse-Allemagne , fut une querelle dans l'église cathédrale de Francfort entre un cordelier dont j'ignore le nom , et un dominicain nommé *Vigand*.

Tous deux étaient ivres , selon l'usage de ce temps-là. L'ivrogne cordelier qui prêchait , remercia DIEU dans son sermon de ce qu'il n'était pas jacobin , jurant qu'il fallait exterminer les jacobins blasphémateurs qui croyaient la sainte Vierge née en péché mortel , et délivrée du péché par les seuls mérites de son fils : l'ivrogne jacobin lui dit tout haut : Vous en avez menti , blasphémateur vous-même. Le cordelier descend de chaire , un grand crucifix de fer à la main , en donne cent coups à son adversaire , et le laisse presque mort sur la place.

Ce fut pour venger cet outrage , que les dominicains firent beaucoup de miracles en Allemagne et en Suisse. Ils prétendaient prouver leur foi par ces miracles. Enfin , ils trouvèrent le moyen de faire imprimer dans Berne les stigmates de notre Seigneur JESUS-CHRIST

à un de leurs frères lais nommé *Jetzer* : ce fut la sainte Vierge elle-même qui lui fit cette opération ; mais elle emprunta la main du sous-prieur qui avait pris un habit de femme , et entouré sa tête d'une auréole. Le malheureux petit frère lai , exposé tout en sang sur l'autel des dominicains de Berne à la vénération du peuple , cria enfin au meurtre , au sacrilège : les moines , pour l'apaiser , le communièrent au plus vite avec une hostie saupoudrée de sublimé corrosif ; l'excès de l'acrimonie lui fit rejeter l'hostie. (b)

Les moines alors l'accusèrent devant l'évêque de Laufane d'un sacrilège horrible. Les Bernois indignés accusèrent eux-mêmes les moines ; quatre d'entre eux furent brûlés à Berne , le 31 mai 1509 , à la porte de Marfilly.

C'est ainsi que finit cette abominable histoire qui déterminâ enfin les Bernois à choisir une religion , mauvaise à la vérité à nos yeux catholiques , mais dans laquelle ils seraient délivrés des cordeliers et des jacobins.

(b) Voyez les *Voyages de Burnet* , évêque de Salisbury ; l'*Histoire des dominicains de Berne* par *Abraham Ruchat* , professeur à Laufane ; le *procès verbal de la condamnation des dominicains* ; et l'*original du procès* , conservé dans la bibliothèque de Berne. Le même fait est rapporté dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Puiffe-t-il être par-tout ! Personne ne le connaissait en France il y a vingt ans.

La foule de semblables sacrilèges est incroyable. C'est à quoi l'esprit de parti conduit.

Les jésuites ont soutenu pendant cent ans que les jansénistes étaient des blasphémateurs, et l'ont prouvé par mille lettres de cachet. Les jansénistes ont répondu par plus de quatre mille volumes, que c'étaient les jésuites qui blasphémaient. L'écrivain des *gazettes ecclésiastiques* prétend que tous les honnêtes gens blasphèment contre lui ; et il blasphème du haut de son grenier contre tous les honnêtes gens du royaume. Le libraire du gazetier blasphème contre lui, et se plaint de mourir de faim. Il vaudrait mieux être poli et honnête.

Une chose aussi remarquable que consolante, c'est que jamais, en aucun pays de la terre, chez les idolâtres les plus fous, aucun homme n'a été regardé comme un blasphémateur pour avoir reconnu un DIEU suprême, éternel et tout-puissant. Ce n'est pas sans doute pour avoir reconnu cette vérité qu'on fit boire la ciguë à *Socrate*, puisque le dogme d'un DIEU suprême était annoncé dans tous les mystères de la Grèce. Ce fut une faction qui perdit *Socrate*. On l'accusa au hasard de ne pas reconnaître les dieux secondaires ; ce fut sur cet article qu'on le traita de blasphémateur.

On accusa de blasphème les premiers chrétiens par la même raison ; mais les partisans de l'ancienne religion de l'empire , les joviens , qui reprochaient le blasphème aux premiers chrétiens , furent enfin condamnés eux - mêmes comme blasphémateurs sous *Théodose II.* *Dryden* a dit :

*This side to day and the otehr to morrow burns ,
And they are all god's ablmighty in their turn's .*
Tel est chaque parti dans sa rage obstiné ,
Aujourd'hui condamnant , et demain condamné.

B L E D O U B L É.

S E C T I O N P R E M I E R E .

Origine du mot et de la chose.

IL faut être pyrrhonien outré pour douter que *pain* vienne de *panis*. Mais pour faire du pain il faut du blé. Les Gaulois avaient du blé du temps de *César* ; où avaient-ils pris ce mot de *blé* ? On prétend que c'est de *bladum* , mot employé dans la latinité barbare du moyen âge par le chancelier *des Vignes* , de *Vineis* , à qui l'empereur *Frédéric II* fit , dit-on , crever les yeux.

Mais les mots latins de ces siècles barbares n'étaient que d'anciens mots celtes ou tudesques latinisés. *Bladum* venait donc de notre *blead*, et non pas notre *blead* de *bladum*. Les Italiens disaient *biada* ; et les pays où l'ancienne langue romance s'est conservée disent encore *blia*.

Cette science n'est pas infiniment utile : mais on serait curieux de savoir où les Gaulois et les Teutons avaient trouvé du blé pour le semer ? On vous répond que les Tyriens en avaient apporté en Espagne, les Espagnols en Gaule, et les Gaulois en Germanie. Et où les Tyriens avaient-ils pris ce blé ? chez les Grecs probablement, dont ils l'avaient reçu en échange de leur alphabet.

Qui avait fait ce présent aux Grecs ? c'était autrefois *Cérès* sans doute ; et quand on a remonté à *Cérès*, on ne peut guère aller plus haut. Il faut que *Cérès* soit descendue exprès du ciel pour nous donner du froment, du seigle, de l'orge, &c.

Mais comme le crédit de *Cérès* qui donna le blé aux Grecs, et celui d'*Ishet* ou *Ifis* qui en gratifia l'Égypte, est fort déchu aujourd'hui, nous restons dans l'incertitude sur l'origine du blé.

Sanchoniathon assure que *Dagon* ou *Dagan*, l'un des petits-fils de *Thaut*, avait en Phénicie

l'intendance du blé. Or son *Thaut* est à peu-près du temps de notre *Jared*. Il résulte de là que le blé est fort ancien , et qu'il est de la même antiquité que l'herbe. Peut-être que ce *Dagon* fut le premier qui fit du pain , mais cela n'est pas démontré.

Chose étrange ! nous savons positivement que nous avons l'obligation du vin à *Noé* , et nous ne savons pas à qui nous devons le pain. Et , chose encore plus étrange ! nous sommes si ingrats envers *Noé* , que nous avons plus de deux mille chansons en l'honneur de *Bacchus* , et qu'à peine en chantons-nous une seule en l'honneur de *Noé* notre bienfaiteur.

Un juif m'a assuré que le blé venait de lui-même en Mésopotamie , comme les pommes , les poires sauvages , les châtaignes , les nèfles , dans l'Occident. Je le veux croire jusqu'à ce que je sois sûr du contraire ; car enfin il faut bien que le blé croisse quelque part. Il est devenu la nourriture ordinaire et indispensable dans les plus beaux climats , et dans tout le Nord.

De grands philosophes , dont nous estimons les talens , et dont nous ne suivons point les systèmes , ont prétendu dans l'*Histoire naturelle du chien* , page 195 , que les hommes ont fait le blé ; que nos pères , à force de femer de l'ivraie et du gramen , les ont changés en

froment. Comme ces philosophes ne font pas de notre avis sur les coquilles, ils nous permettront de n'être pas du leur sur le blé. Nous ne pensons pas qu'avec du jasmin on ait jamais fait venir des tulipes. Nous trouvons que le germe du blé est tout différent de celui de l'ivraie, et nous ne croyons à aucune transmutation. Quand on nous en montrera, nous nous rétracterons.

Nous avons vu à l'article *Arbre à pain*, qu'on ne mange point de pain dans les trois quarts de la terre. On prétend que les Ethiopiens se moquaient des Egyptiens qui vivaient de pain. Mais enfin, puisque c'est notre nourriture principale, le blé est devenu un des plus grands objets du commerce et de la politique. On a tant écrit sur cette matière, que si un laboureur semait autant de blé pesant que nous avons de volumes sur cette denrée, il pourrait espérer la plus ample récolte, et devenir plus riche que ceux qui dans leurs salons vernis et dorés ignorent l'excès de sa peine et de sa misère.

S E C T I O N I I.

Richesse du blé.

DÈS qu'on commence à balbutier en économie politique, on fait comme font dans notre rue tous les voisins et les voisines, qui demandent : Combien a-t-il de rentes, comment vit-il, combien sa fille aura-t-elle en mariage? &c. On demande en Europe : L'Allemagne a-t-elle plus de blés que la France? L'Angleterre recueille-t-elle (et non pas récolte-t-elle) de plus belles moissons que l'Espagne? Le blé de Pologne produit-il autant de farine que celui de Sicile? La grande question est de savoir si un pays purement agricole est plus riche qu'un pays purement commerçant.

La supériorité du pays de blé est démontrée par le livre, aussi petit que plein, de M. *Melon*, le premier homme qui ait raisonné en France, par la voie de l'imprimerie, immédiatement après la déraison universelle du système de *Laf.* M. *Melon* a pu tomber dans quelques erreurs relevées par d'autres écrivains instruits, dont les erreurs ont été relevées à leur tour. En attendant qu'on relève les miennes, voici le fait.

L'Égypte devint la meilleure terre à froment de l'univers , lorsque après plusieurs siècles , qu'il est difficile de compter au juste , les habitans eurent trouvé le secret de faire servir à la fécondité du sol un fleuve destructeur , qui avait toujours inondé le pays , et qui n'était utile qu'aux rats d'Égypte , aux insectes , aux reptiles et aux crocodiles. Son eau même , mêlée d'une bourbe noire , ne pouvait défal-térer ni laver les habitans. Il fallut des travaux immenses , un temps prodigieux pour dompter le fleuve , le partager en canaux , fonder des villes dans un terrain autrefois mouvant , et changer les cavernes des rochers en vastes bâtimens.

Tout cela est plus étonnant que des pyramides ; tout cela fait , voilà un peuple sûr de sa nourriture avec le meilleur blé du monde , sans même avoir presque besoin de labourer. Le voilà qui élève et qui engraisse de la volaille supérieure à celle de Caux. Il est vêtu du plus beau lin dans le climat le plus tempéré. Il n'a donc aucun besoin réel des autres peuples.

Les Arabes ses voisins au contraire ne recueillent pas un setier de blé depuis le désert qui entoure le lac de Sodome , et qui va jusqu'à Jérusalem , jusqu'au voisinage de l'Euphrate , à l'Yemen et à la terre de Gad ; ce qui compose un pays quatre fois plus étendu que

l'Égypte. Ils disent : Nous avons des voisins qui ont tout le nécessaire ; allons dans l'Inde leur chercher du superflu ; portons-leur du sucre, des aromates, des épiceries, des curiosités ; soyons les pourvoyeurs de leurs fantaisies ; et ils nous donneront de la farine. Ils en disent autant des Babyloniens ; ils s'établissent courtiers de ces deux nations opulentes, qui regorgent de blé ; et en étant toujours leurs serviteurs, ils restent toujours pauvres. Memphis et Babylone jouissent ; et les Arabes les servent ; la terre à blé demeure toujours la seule riche ; le superflu de son froment attire les métaux, les parfums, les ouvrages d'industrie. Le possesseur du blé impose donc toujours la loi à celui qui a besoin de pain ; et *Midas* aurait donné tout son or à un laboureur de Picardie.

La Hollande paraît de nos jours une exception, et n'en est point une. Les vicissitudes de ce monde ont tellement tout bouleversé, que les habitans d'un marais, persécutés par l'Océan qui les menaçait de les noyer, et par l'inquisition qui apportait des fagots pour les brûler, allèrent au bout du monde s'emparer des îles qui produisent des épiceries, devenues aussi nécessaires aux riches que le pain l'est aux pauvres.

Les Arabes vendaient de la myrrhe, du

baume et des perles à Memphis et à Babylone : les Hollandais vendent de tout à l'Europe et à l'Asie , et mettent le prix à tout.

Ils n'ont point de blé , dites-vous ; ils en ont plus que l'Angleterre et la France. Qui est réellement possesseur du blé ? c'est le marchand qui l'achète du laboureur. Ce n'était pas le simple agriculteur de Chaldée ou d'Egypte qui profitait beaucoup de son froment , c'était le marchand chaldéen ou l'égyptien adroit qui en faisait des amas , et les vendait aux Arabes ; il en retirait des aromates , des perles , des rubis , qu'il vendait chèrement aux riches. Tel est le Hollandais ; il achète par-tout et revend par-tout ; il n'y a point pour lui de mauvaise récolte ; il est toujours prêt à secourir pour de l'argent ceux qui manquent de farine.

Que trois ou quatre négocians entendus , libres , sôbres , à l'abri de toute vexation , exempts de toute crainte , s'établissent dans un port ; que leurs vaisseaux soient bons , que leur équipage sache vivre de gros fromage et de petite bière , qu'ils fassent acheter à bas prix du froment à Dantzick et à Tunis , qu'ils sachent le conserver , qu'ils sachent attendre ; et ils feront précisément ce que font les Hollandais.

S E C T I O N I I I.

Histoire du blé en France.

DANS les anciens gouvernemens ou anciennes anarchies barbares, il y eut je ne sais quel seigneur ou roi de Soissons qui mit tant d'impôts sur les laboureurs, les batteurs en grange, les meuniers, que tout le monde s'enfuit, et le laissa sans pain régner tout seul à son aise. (a)

Comment fit-on pour avoir du blé lorsque les Normands, qui n'en avaient pas chez eux, vinrent ravager la France et l'Angleterre; lorsque les guerres féodales achevèrent de tout détruire; lorsque ces brigandages féodaux se mêlèrent aux irruptions des Anglais; quand *Edouard III* détruisit les moissons de *Philippe de Valois*, et *Henri V* celles de *Charles VI*; quand les armées de l'empereur *Charles-Quint* et celles de *Henri VIII* mangeaient la Picardie; enfin tandis que les bons catholiques et les bons réformés coupaient le blé en herbe, égorgeaient pères, mères et enfans, pour savoir si on devait se servir de pain fermenté ou de pain azyme les dimanches?

(a) C'était un *Chilpéric*. La chose arriva l'an 562.

Comment on fe fait ? Le peuple ne mangeait pas la moitié de fon befoin ; on fe nourrissait très-mal ; on périffait de misère ; la population était très-médiocre ; des cités étaient défertes.

Cependant vous voyez encore de prétendus hiftoriens qui vous répètent que la France poffédait vingt-neuf millions d'habitans du temps de la Saint-Barthelemi.

C'est apparemment fur ce calcul que l'abbé de *Caveirac* a fait l'apologie de la Saint-Barthelemi ; il a prétendu que le massacre de foixante et dix mille hommes , plus ou moins , était une bagatelle dans un royaume alors floriffant , peuplé de vingt-neuf millions d'hommes qui nageaient dans l'abondance.

Cependant la vérité eft que la France avait peu d'hommes et peu de blé , et qu'elle était exceffivement misérable , ainfi que l'Allemagne.

Dans le court efpace du règne enfin tranquille de *Henri IV* , pendant l'adminiftration économe du duc de *Sulli* , les Français , en 1597 , eurent une abondante récolte ; ce qu'ils n'avaient pas vu depuis qu'ils étaient nés. Auffitôt ils vendirent tout leur blé aux étrangers , qui n'avaient pas fait de fi heureufes moissons , ne doutant pas que l'année 1598 ne fût encore meilleure que la précédente. Elle

fut très-mauvaise, le peuple alors fut dans le cas de mademoiselle *Bernard*, qui avait vendu ses chemises et ses draps pour acheter un collier ; elle fut obligée de vendre son collier à perte pour avoir des draps et des chemises. Le peuple pâtit davantage. On racheta chèrement le même blé qu'on avait vendu à un prix médiocre.

Pour prévenir une telle imprudence et un tel malheur, le ministère défendit l'exportation ; et cette loi ne fut point révoquée. Mais sous *Henri IV*, sous *Louis XIII* et sous *Louis XIV*, non-seulement la loi fut souvent éludée ; mais quand le gouvernement était informé que les greniers étaient bien fournis, il expédiait des permissions particulières sur le compte qu'on lui rendait de l'état des provinces. Ces permissions firent souvent murmurer le peuple ; les marchands de blé furent en horreur comme des monopoleurs qui voulaient affamer une province. Quand il arrivait une disette, elle était toujours suivie de quelque sédition. On accusait le ministère plutôt que la sécheresse ou la pluie. (1)

(1) Mais cela n'est arrivé que par la faute du ministère, qui, se mêlant de faire des réglemens sur le commerce des blés, donnait droit au peuple de lui imputer les disettes qu'il éprouvait. Le seul moyen d'empêcher ces disettes est d'encourager par la liberté la plus absolue le commerce et les emmagasinemens de blé, de chercher à éclairer le peuple, et à détruire le préjugé qui lui fait détester les marchands de blé.

Cependant , année commune , la France avait de quoi se nourrir , et quelquefois de quoi vendre. On se plaignit toujours (et il faut se plaindre pour qu'on vous suce un peu moins) ; mais la France depuis 1661 jusqu'au commencement du dix-huitième siècle fut au plus haut point de grandeur. Ce n'était pas la vente de son blé qui la rendait si puissante ; c'était son excellent vin de Bourgogne , de Champagne et de Bordeaux ; le débit de ses eaux-de-vie dans tout le Nord , de son huile , de ses fruits , de son sel , de ses toiles , de ses draps , des magnifiques étoffes de Lyon et même de Tours , de ses rubans , de ses modes de toute espèce ; enfin les progrès de l'industrie. Le pays est si bon , le peuple si laborieux , que la révocation de l'édit de Nantes ne put faire périr l'Etat. Il n'y a peut-être pas une preuve plus convaincante de sa force.

Le blé resta toujours à vil prix ; la main-d'œuvre par conséquent ne fut pas chère ; le commerce prospéra ; et on cria toujours contre la dureté du temps.

La nation ne mourut pas de la disette horrible de 1709 ; elle fut très-malade , mais elle réchappa. Nous ne parlons ici que du blé qui manqua absolument ; il fallut que les Français en achetaient de leurs ennemis même ; les

Hollandais

Hollandais en fournirent seuls autant que les Turcs.

Quelques désastres que la France ait éprouvés ; quelques succès qu'elle ait eus ; que les vignes aient gelé, ou qu'elles aient produit autant de grappes que dans la Jérusalem céleste, le prix du blé a toujours été assez uniforme ; et, année commune, un setier de blé a toujours payé quatre paires de fouliers depuis *Charlemagne*. (2)

Vers l'an 1750, la nation raffinée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéra, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales plus romanesques encore, et de disputes théologiques sur la grâce et sur les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés.

On oublia même les vignes pour ne parler que de froment et de seigle. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture : tout le monde les lut, excepté les laboureurs. On supposa, au sortir de l'opéra comique, que la France avait prodigieusement de blé à vendre. Enfin le cri de la nation obtint du gouvernement, en 1764, la liberté de l'exportation. (3)

(2) Mais il y a eu souvent d'énormes différences d'une année à l'autre ; et c'est ce qui cause la misère du peuple, parce que les salaires n'augmentent pas à proportion.

(3) Cette liberté fut limitée ; il ne sortit que très-pen de blé, et bientôt les mauvaises récoltes rendirent toute

Aussitôt on exporta. Il arriva précisément ce qu'on avait éprouvé du temps de *Henri IV*; on vendit un peu trop; une année stérile survint; il fallut pour la seconde fois que mademoiselle *Bernard* revendît son collier pour ravoir ses draps et ses chemises. Alors quelques plaignans passèrent d'une extrémité à l'autre. Ils éclatèrent contre l'exportation qu'ils avaient demandée; ce qui fait voir combien il est difficile de contenter tout le monde et son père.

Des gens de beaucoup d'esprit, et d'une bonne volonté sans intérêt, avaient écrit avec autant de sagacité que de courage en faveur de la liberté illimitée du commerce des grains. Des gens qui avaient autant d'esprit et des vues aussi pures, écrivirent dans l'idée de limiter cette liberté; et M. l'abbé *Gagliani*, napolitain, réjouit la nation française sur l'exportation des blés; il trouva le secret de faire, même en français, des dialogues aussi amusans que nos meilleurs romans, et aussi instructifs que nos meilleurs livres sérieux. Si cet ouvrage ne fit pas diminuer le prix du pain, il donna beaucoup de plaisir à la nation; ce qui vaut beaucoup mieux pour elle. Les partisans de l'exportation illimitée lui répondirent

exportation impossible. Il résulterait deux grands biens d'une liberté absolue de l'exportation; l'encouragement de l'agriculture, et une plus grande constance dans le prix du grain.

vertement. Le résultat fut que les lecteurs ne furent plus où ils en étaient : la plupart se mirent à lire des romans en attendant trois ou quatre années abondantes de suite qui les mettraient en état de juger. Les dames ne furent pas distinguer davantage le froment du seigle. Les habitués de paroisse continuèrent de croire que le grain doit mourir et pourrir en terre pour germer.

S E C T I O N I V.

Des blés d'Angleterre.

LES Anglais, jusqu'au dix-septième siècle, furent des peuples chasseurs et pasteurs plutôt qu'agriculteurs. La moitié de la nation courait le renard en selle avec un bridon ; l'autre moitié nourrissait des moutons et préparait les laines. Les sièges des pairs ne font encore que de gros sacs de laine, pour les faire souvenir qu'ils doivent protéger la principale denrée du royaume. Ils commencèrent à s'apercevoir, au temps de la restauration, qu'ils avaient aussi d'excellentes terres à froment. Ils n'avaient guère jusqu'alors labouré que pour leurs besoins. Les trois quarts de d'Irlande se nourrissaient de pommes de terre, appelées alors *potâtôs*, et par les Français *topinambous* ;

et ensuite *pommes de terre*. La moitié de l'Ecosse ne connaissait point le blé. Il courait une espèce de proverbe en vers anglais assez plaisans , dont voici le sens :

Si l'époux d'Eve la féconde
 Au pays d'Ecosse était né ,
 A demeurer chez lui Dieu l'aurait condamné ,
 Et non pas à courir le monde.

L'Angleterre fut le seul des trois royaumes qui défricha quelques champs , mais en petite quantité. Il est vrai que ces insulaires mangent le plus de viande , le plus de légumes , et le moins de pain qu'ils peuvent. Le manœuvre auvergnac et limoufin dévore quatre livres de pain qu'il trempe dans l'eau , tandis que le manœuvre anglais en mange à peine une avec du fromage ; et boit d'une bière aussi nourrissante que dégoûtante , qui l'engraisse.

On peut encore , sans raillerie , ajouter à ces raisons l'énorme quantité de farine dont les Français ont chargé long-temps leur tête. Ils portaient des perruques volumineuses , hautes d'un demi-pied sur le front , et qui descendaient jusqu'aux hanches. Seize onces d'amidon saupoudraient seize onces de cheveux étrangers , qui cachaient dans leur épaisseur le buste d'un petit homme ; de sorte que , dans

une farce où un maître à chanter du bel air , nommé *M. des Soupirs* , secouait sa perruque sur le théâtre , on était inondé pendant un quart d'heure d'un nuage de poudre. Cette mode s'introduisit en Angleterre , mais les Anglais épargnèrent l'amidon.

Pour venir à l'essentiel , il faut savoir qu'en 1689 , la première année du règne de *Guillaume* et de *Marie* , un acte du parlement accorda une gratification à quiconque exporterait du blé , et même de mauvaises eaux-de-vie de grain sur les vaisseaux de la nation.

Voici comme cet acte , favorable à la navigation et à la culture , fut conçu. (4)

Quand une mesure nommée *quarter* , égale à vingt-quatre boisseaux de Paris , n'excédait pas en Angleterre la valeur de deux livres sterling huit schellings au marché , le gouvernement payait à l'exportateur de ce quarter cinq schellings = 5 liv. 10 f. de France ; à

(4) Cette prime ne pouvait avoir d'autre effet que de tenir le blé en Angleterre au-dessus du taux naturel. En la considérant relativement à la culture , elle a pour objet de faire cultiver plus de terres en blé qu'on n'en cultiverait sans cela ; ce qui est une perte réelle , parce qu'on ferait rapporter à ces mêmes terres des productions d'une valeur plus grande. Il n'est juste d'encourager la culture du blé aux dépens d'une autre culture que dans les pays où la récolte ne suffit pas , année commune , à la subsistance du peuple , parce que ce serait un mal pour une nation de ne pas être indépendante des autres pour la denrée de nécessité première , du moins tant que les préjugés mercantiles subsisteront.

l'exportateur du seigle , quand il ne valait qu'une livre sterling et douze schellings , on donnait de récompense trois schellings et six sous = 3 liv. 12 s. de France. Le reste dans une proportion assez exacte.

Quand le prix des grains hauffait , la gratification n'avait plus lieu ; quand ils étaient plus chers , l'exportation n'était plus permise. Ce règlement a éprouvé quelques variations, mais enfin le résultat a été un profit immense. On a vu par un extrait de l'exportation des grains , présenté à la chambre des communes en 1751 , que l'Angleterre en avait vendu aux autres nations en cinq années pour 7405786 l. sterling , qui font cent soixante et dix millions trois cents trente-trois mille soixante et dix-huit livres de France. Et sur cette somme que l'Angleterre tira de l'Europe en cinq années , la France en paya environ dix millions et demi.

L'Angleterre devait sa fortune à sa culture , qu'elle avait trop long-temps négligée ; mais aussi elle la devait à son terrain. Plus sa terre a valu , plus elle s'est encore améliorée. On a eu plus de chevaux , de bœufs et d'engrais. Enfin , on prétend qu'une récolte abondante peut nourrir l'Angleterre cinq ans , et qu'une même récolte peut à peine nourrir la France deux années.

Mais aussi la France a presque le double d'habitans ; et en ce cas l'Angleterre n'est que d'un cinquième plus riche en blés , pour nourrir la moitié moins d'hommes ; ce qui est bien compensé par les autres denrées et par les manufactures de la France.

S E C T I O N V.

Mémoire court sur les autres pays.

L'ALLEMAGNE est comme la France ; elle a des provinces fertiles en blé , et d'autres stériles ; les pays voisins du Rhin et du Danube , la Bohême , sont les mieux partagés. Il n'y a guère de grand commerce de grain que dans l'intérieur.

La Turquie ne manque jamais de blé , et en vend peu. L'Espagne en manque quelquefois , et n'en vend jamais. Les côtes d'Afrique en ont , et en vendent. La Pologne en est toujours bien fournie , et n'en est pas plus riche.

Les provinces méridionales de la Russie en regorgent ; on le transporte à celles du Nord avec beaucoup de peine ; on en peut faire un grand commerce par Riga.

La Suède ne recueille du froment qu'en

Scanie ; le reste ne produit que du seigle ; les provinces septentrionales rien.

Le Danemarck peu.

L'Ecosse encore moins.

La Flandre autrichienne est bien partagée.

En Italie tous les environs de Rome , depuis Viterbe jusqu'à Terracine , sont stériles. Le Bolonais , dont les papes se sont emparés , parce qu'il était à leur bienfaisance , est presque la seule province qui leur donne du pain abondamment.

Les Vénitiens en ont à peine de leur cru pour le besoin , et sont souvent obligés d'acheter des *firmans* à Constantinople , c'est-à-dire , des permissions de manger. C'est leur ennemi et leur vainqueur qui est leur pourvoyeur.

Le Milanais est la terre promise , en supposant que la *terre promise* avait du froment.

La Sicile se souvient toujours de *Cérès* ; mais on prétend qu'on n'y cultive pas aussi bien la terre que du temps d'*Hiéron* , qui donnait tant de blé aux Romains. Le royaume de Naples est bien moins fertile que la Sicile , et la disette s'y fait sentir quelquefois , malgré *San-Gennaro*.

Le Piémont est un des meilleurs pays.

La Savoie a toujours été pauvre , et le sera.

La Suisse n'est guère plus riche ; elle a peu

de

de froment ; il y a des cantons qui en manquent absolument.

Un marchand de blé peut se régler sur ce petit mémoire ; et il sera ruiné , à moins qu'il ne s'informe au juste de la récolte de l'année et du besoin du moment.

Résumé.

Suivez le précepte d'*Horace* : ayez toujours une année de blé pardevers vous ; *provisæ frugis in annum.*

S E C T I O N V I.

Blé , grammaire , morale.

ON dit proverbialement , *manger son blé en herbe ; être pris comme dans un blé ; crier famine sur un tas de blé.* Mais de tous les proverbes que cette production de la nature et de nos soins a fournis , il n'en est point qui mérite plus l'attention des législateurs que celui-ci :

Ne nous remets pas au gland quand nous avons du blé.

Cela signifie une infinité de bonnes choses, comme par exemple :

Ne nous gouverne pas dans le dix-huitième siècle comme on gouvernait du temps

d'*Albouin*, de *Gondebald*, de *Clodevick* nommé en latin *Clodovæus*.

Ne parle plus des lois de *Dagobert*, quand nous avons les œuvres du chancelier d'*Aguefseau*, les discours de MM. les gens du roi, *Montclar*, *Servan*, *Castillon*, *la Chalotais*, *du Paty*, &c.

Ne nous cite plus les miracles de *S^t Amable*, dont les gants et le chapeau furent portés en l'air pendant tout le voyage qu'il fit à pied du fond de l'Auvergne à Rome.

Laisse pourrir tous les livres remplis de pareilles inepties, songe dans quel siècle nous vivons.

Si jamais on assassine à coups de pistolet un maréchal d'*Ancre*, ne fais point brûler sa femme en qualité de forcière, sous prétexte que son médecin italien lui a ordonné de prendre du bouillon fait avec un coq blanc, tué au clair de la lune, pour la guérir de ses vapeurs.

Distingue toujours les honnêtes gens qui pensent, de la populace qui n'est point faite pour penser.

Si l'usage t'oblige à faire une cérémonie ridicule en faveur de cette canaille, et si en chemin tu rencontres quelques gens d'esprit, avertis-les par un signe de tête, par un coup

d'œil , que tu penfes comme eux , mais qu'il ne faut pas rire.

Affaiblis peu à peu toutes les fuperftitions anciennes ; et n'en introduis aucune nouvelle.

Les lois doivent être pour tout le monde ; mais laiffe chacun fuivre ou rejeter à fon gré ce qui ne peut être fondé que fur un ufage indifférent.

Si la fervante de *Bayle* meurt entre tes bras , ne lui parle point comme à *Bayle* , ni à *Bayle* comme à fa fervante.

Si les imbécilles veulent encore du gland , laiffe-les en manger ; mais trouve bon qu'on leur préfente du pain.

En un mot , ce proverbe eft excellent en mille occafions.

BOEUF APIS. (PRETRES DU)

HERODOTE raconte que *Cambyfe* , après avoir tué de fa main le dieu-bœuf , fit bien fouetter les prêtres ; il avoit tort fi ces prêtres avoient été de bonnes gens , qui fe fuflent contentés de gagner leur pain dans le culte d'*Apis* , fans molefter les citoyens. Mais s'ils avoient été perfécuteurs , s'ils avoient forcé les confciences , s'ils avoient établi une efpèce

d'inquisition et violé le droit naturel , *Cambyse* avait un autre tort , c'était celui de ne les pas faire pendre. (*)

BOIRE A LA SANTÉ.

D'ou vient cette coutume ? est-ce depuis le temps qu'on boit ? il paraît naturel qu'on boive du vin pour sa propre santé , mais non pas pour la santé d'un autre.

Le *propino* des Grecs, adopté par les Romains, ne signifiait pas , je bois afin que vous vous portiez bien ; mais , je bois avant vous pour que vous buviez ; je vous invite à boire.

Dans la joie d'un festin , on buvait pour célébrer sa maîtresse , et non pas pour qu'elle eût une bonne santé. Voyez dans *Martial* ;

Nævia sex cyathis, septem Justina bibatur.

Six coups pour *Nævia*, sept au moins pour *Justine*.

Les Anglais , qui se sont piqués de renouveler plusieurs coutumes de l'antiquité , boivent à l'honneur des dames ; c'est ce qu'ils appellent *tofter* ; et c'est parmi eux un grand sujet de dispute si une femme est *toftable* ou non , si elle est digne qu'on la *tofte*.

On buvait à Rome pour les victoires d'*Auguste* , pour le retour de sa santé. *Dion*

(*) Voyez APIS.

Cassius rapporte qu'après la bataille d'Actium le Sénat décréta que dans les repas on lui ferait des libations au second service. C'est un étrange décret. Il est plus vraisemblable que la flatterie avait introduit volontairement cette bassesse. Quoi qu'il en soit, vous lisez dans *Horace* :

*Hinc ad vina redit letus, et alteris
Te mensis adhibet deum.
Te multâ prece, te prosequitur mero
Defuso pateris; et laribus tuum
Miscet numen, uti Græcia Castoris,
Et magni memor Herculis.
Longas ô utinàm, dux bone, ferias
Præstes Hesperiaë! dicimus integro
Sicci manè die, dicimus uvidi
Quum sol oceano subest.*

Sois le dieu des festins, le dieu de l'allégresse ;
Que nos tables soient tes autels.
Préfide à nos jeux solennels,
Comme Hercule aux jeux de la Grèce.
Seultu fais les beaux jours ; que tes jours soient sans fin !
C'est ce que nous disons en revoyant l'aurore,
Ce qu'en nos douces nuits nous redisons encore,
Entre les bras du dieu du vin. (a)

(a) *Dacier* a traduit *sicci* et *uvidi*, dans nos prières du soir et du matin.

On ne peut , ce me semble , faire entendre plus expressément ce que nous entendons par ces mots : *Nous avons bu à la santé de votre majesté.*

C'est de là probablement que vint , parmi nos nations barbares , l'usage de boire à la santé de ses convives ; usage absurde , puisque vous videriez quatre bouteilles sans leur faire le moindre bien. Et que veut dire *boire à la santé du roi* , s'il ne signifie pas ce que nous venons de voir ?

Le Dictionnaire de Trévoux nous avertit qu'on ne boit pas à la santé de ses supérieurs en leur présence. Passe pour la France et pour l'Allemagne ; mais en Angleterre c'est un usage reçu. Il y a moins loin d'un homme à un homme à Londres qu'à Vienne.

On fait de quelle importance il est en Angleterre de boire à la santé d'un prince qui prétend au trône ; c'est se déclarer son partisan. Il en a coûté cher à plus d'un écossais et d'un irlandais pour avoir bu à la santé des *Stuarts*.

Tous les whigs buvaient , après la mort du roi *Guillaume* , non pas à sa santé , mais à sa mémoire. Un tori nommé *Brown* , évêque de Corck en Irlande , grand ennemi de *Guillaume* , dit qu'il mettrait un bouchon à toutes les bouteilles qu'on vidait à la gloire de ce monarque ,

parce que *cork* en anglais signifie *bouchon*. Il ne s'en tint pas à ce fade jeu de mots ; il écrivit en 1702 une brochure (ce font les mandemens du pays), pour faire voir aux Irlandais que c'est une impiété atroce de boire à la fanté des rois et surtout à leur *mémoire* ; que c'est une profanation de ces paroles de JESUS-CHRIST : *Buvez-en tous , faites ceci en mémoire de moi.*

Ce qui étonnera , c'est que cet évêque n'était pas le premier qui eût conçu une telle démence. Avant lui le presbytérien *Pryn* avait fait un gros livre contre l'usage impie de boire à la fanté des chrétiens.

Enfin , il y eut un *Jean Geré* , curé de la paroisse de Sainte-Foi , qui publia *la divine potion pour conserver la santé spirituelle par la cure de la maladie invétérée de boire à la fanté , avec des argumens clairs et solides contre cette coutume criminelle , le tout pour la satisfaction du public ; à la requête d'un digne membre du parlement , l'an de notre salut 1648.*

Notre révérend père *Garasse* , notre révérend père *Patouillet* et notre révérend père *Nonotte* n'ont rien de supérieur à ces profondeurs anglaises. Nous avons long-temps lutté , nos voisins et nous , à qui l'emporterait.

BORNES DE L'ESPRIT HUMAIN.

ON demandait un jour à *Newton* pourquoi il marchait quand il en avait envie , et comment son bras et sa main se remuaient à sa volonté ? Il répondit bravement qu'il n'en savait rien. Mais du moins , lui dit-on , vous qui connaissez si bien la gravitation des planètes , vous me direz par quelle raison elles tournent dans un sens plutôt que dans un autre ; et il avoua encore qu'il n'en savait rien.

Ceux qui enseignèrent que l'Océan était salé de peur qu'il ne se corrompît , et que les marées étaient faites pour conduire nos vaisseaux dans nos ports , furent un peu honteux quand on leur répliqua que la Méditerranée a des ports et point de reflux. *Muffchembrock* lui-même est tombé dans cette inadvertance.

Quelqu'un a-t-il jamais pu dire précisément comment une buche se change dans son foyer en charbon ardent , et par quelle mécanique la chaux s'enflamme avec de l'eau fraîche ?

Le premier principe du mouvement du cœur dans les animaux est-il bien connu ? fait-on bien nettement comment la génération s'opère ? a-t-on deviné ce qui nous donne les sensations , les idées , la mémoire ? Nous

ne connaissons pas plus l'essence de la matière que les enfans qui en touchent la superficie.

Qui nous apprendra par quelle mécanique ce grain de blé que nous jetons en terre se relève pour produire un tuyau chargé d'un épi , et comment le même sol produit une pomme au haut de cet arbre , et une châtaigne à l'arbre voisin ? Plusieurs docteurs ont dit : Que ne fais-je pas ? *Montagne* difait : Que fais-je ?

Décideur impitoyable, pédagogue à phrases, raisonneur fourré , tu cherches les bornes de ton esprit. Elles sont au bout de ton nez.

Parle : m'apprendras-tu par quels subtils ressorts L'éternel artisan fait végéter les corps ? &c. (*)

B O U C.

Bestialité , sorcellerie.

LES honneurs de toute espèce que l'antiquité a rendus aux boucs feraient bien étonnans , si quelque chose pouvait étonner ceux qui sont un peu familiarisés avec le monde ancien et moderne. Les Egyptiens et les Juifs désignèrent souvent les rois et les chefs du

(*) Voyez les *Discours en vers sur l'homme* , volume de *Poèmes*.

peuple par le mot *bouc*. Vous trouvez dans Zacharie (a) : *La fureur du Seigneur s'est irritée contre les pasteurs du peuple , contre les boucs ; elle les visitera : il a visité son troupeau , la maison de Juda , et il en a fait son cheval de bataille.*

(b) *Sortez de Babylone , dit Jérémie aux chefs du peuple ; soyez les boucs à la tête du troupeau.*

Isaïe s'est servi aux chapitres X et XIV du terme de *bouc* , qu'on a traduit par celui de *prince*.

Les Egyptiens firent bien plus que d'appeler leurs rois *boucs* ; ils consacèrent un bouc dans Mendès , et l'on dit même qu'ils l'adorèrent. Il se peut très-bien que le peuple ait pris en effet un emblème pour une divinité ; c'est ce qui ne lui arrive que trop souvent.

Il n'est pas vraisemblable que les shoën ou shotim d'Egypte , c'est-à-dire les prêtres , aient à la fois immolé et adoré des boucs. On fait qu'ils avaient leur bouc *Hazazel* qu'ils précipitaient orné et couronné de fleurs pour l'expiation du peuple , et que les Juifs prirent d'eux cette cérémonie , et jusqu'au nom même d'*Hazazel* , ainsi qu'ils adoptèrent plusieurs autres rites de l'Egypte.

Mais les boucs reçurent encore un honneur plus singulier : il est constant qu'en Egypte

(a) Chap. X , v. 3.

(b) Chap. L , v. 8.

plusieurs femmes donnèrent avec les boucs le même exemple que donna *Pasiphaé* avec son taureau. *Hérodote* raconte que lorsqu'il était en Egypte , une femme eut publiquement ce commerce abominable dans le nome de Mendès : il dit qu'il en fut très-étonné , mais il ne dit point que la femme fut punie.

Ce qui est encore plus étrange , c'est que *Plutarque* et *Pindare* , qui vivaient dans des siècles si éloignés l'un de l'autre , s'accordent tous deux à dire qu'on présentait des femmes au bouc consacré (c). Cela fait frémir la nature. *Pindare* dit , ou bien on lui fait dire :

Charmantes filles de Mendès ,
 Quels amans cueillent sur vos lèvres
 Les doux baisers que je prendrais ?
 Quoi ! ce sont les maris des chèvres !

Les Juifs n'imitèrent que trop ces abominations (d). *Jéroboam* institua des prêtres pour le service de ses veaux et de ses boucs. Le texte hébreu porte expressément *boucs*. Mais ce qui outragea le plus la nature humaine , ce fut le brutal égarement de quelques juives qui furent passionnées pour des boucs , et des juifs qui s'accouplèrent avec des chèvres. Il fallut une

(c) *M. Larcher* , du collège Mazarin , a fort approfondi cette matière.

(d) Liv. II. Paralip. chap. XI , v. 15.

loi expresse pour réprimer cette horrible turpitude. Cette loi fut donnée dans le Lévitique (*e*); et y est exprimée à plusieurs reprises. D'abord c'est une défense éternelle de sacrifier aux velus, avec lesquels on a fornicqué (*f*). Ensuite une autre défense aux femmes de se prostituer aux bêtes, et aux hommes de se fouiller du même crime. Enfin, il est ordonné (*g*) que quiconque se fera rendu coupable de cette turpitude, sera mis à mort avec l'animal dont il aura abusé. L'animal est réputé aussi criminel que l'homme et la femme; il est dit que le sang retombera sur eux tous.

C'est principalement des boucs et des chèvres dont il s'agit dans ces lois, devenues malheureusement nécessaires au peuple hébreu. C'est aux boucs et aux chèvres, aux *afirim*, qu'il est dit que les Juifs se font prostitués; *afiri*, un bouc et une chèvre; *afirim*, des boucs et des chèvres. Cette fatale dépravation était commune dans plusieurs pays chauds. Les Juifs alors erraient dans un désert où l'on ne peut guère nourrir que des chèvres et des boucs. On ne fait que trop combien cet excès a été commun chez les bergers de la Calabre, et dans plusieurs autres contrées de l'Italie.

(*e*) Lévit. chap. XVII, v. 7.

(*f*) Chap. XVIII, v. 23.

(*g*) Chap. XX, v. 15 et 16.

Virgile même en parle dans sa troisième églogue : le *novimus et qui te transversa tuentibus hircis* n'est que trop connu.

On ne s'en tint pas à ces abominations. Le culte du bouc fut établi dans l'Égypte, et dans les fables d'une partie de la Palestine. On crut opérer des enchantemens par le moyen des boucs, des égyptans, et de quelques autres monstres, auxquels on donnait toujours une tête de bouc.

La magie, la forcellerie passa bientôt de l'Orient dans l'Occident, et s'étendit dans toute la terre. On appelait *sabbatum* chez les Romains l'espèce de forcellerie qui venait des Juifs, en confondant ainsi leur jour sacré avec leurs secrets infames. C'est de là qu'enfin être forcier, et aller au sabbat, fut la même chose chez les nations modernes.

De misérables femmes de village, trompées par des fripons, et encore plus par la faiblesse de leur imagination, crurent qu'après avoir prononcé le mot *abraxa*, et s'être frottées d'un onguent mêlé de boufe de vache et de poil de chèvre, elles allaient au sabbat sur un manche à balai pendant leur sommeil, qu'elles y adoraient un bouc, et qu'il avait leur jouissance.

Cette opinion était universelle. Tous les docteurs prétendaient que c'était le diable qui

se métamorphosait en bouc. C'est ce qu'on peut voir dans les *Disquisitions* de *Del Rio*, et dans cent autres auteurs. Le théologien *Grillandus*, l'un des grands promoteurs de l'inquisition, cité par *Del Rio* (h), dit que les forciers appellent le bouc *Martinet*. Il assure qu'une femme qui s'était donnée à *Martinet*, montait sur son dos, et était transportée en un instant dans les airs à un endroit nommé *la Noix de Benevent*.

Il y eut des livres où les mystères des forciers étaient écrits. J'en ai vu un à la tête duquel on avait dessiné assez mal un bouc, et une femme à genoux derrière lui. On appelait ces livres *grimoires* en France, et ailleurs *l'alphabet du diable*. Celui que j'ai vu ne contenait que quatre feuillets en caractères presque indéchiffrables, tels à peu-près que ceux de l'*Almanach du berger*.

La raison et une meilleure éducation auraient suffi pour extirper en Europe une telle extravagance ; mais au lieu de raison on employa les supplices. Si les prétendus forciers eurent leur grimoire, les juges eurent leur code des forciers. Le jésuite *Del Rio*, docteur de Louvain, fit imprimer ses *Disquisitions magiques* en l'an 1599 : il assure que tous les hérétiques sont magiciens ; et il recommande souvent

(h) *Del Rio*, page 190.

qu'on leur donne la question. Il ne doute pas que le diable ne se transforme en bouc et n'accorde ses faveurs à toutes les femmes qu'on lui présente (*i*). Il cite plusieurs jurifconsultes qu'on nomme *Démonographes* (*k*), qui prétendent que *Luther* naquit d'un bouc et d'une femme. Il assure qu'en l'année 1595 une femme accoucha dans Bruxelles d'un enfant que le diable lui avait fait, déguisé en bouc, et qu'elle fut punie; mais il ne dit pas de quel supplice.

Celui qui a le plus approfondi la jurisprudence de la forcellerie, est un nommé *Boguet*, grand juge en dernier ressort d'une abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté. Il rend raison de tous les supplices auxquels il a condamné des forcières et des forciers: le nombre en est très-considérable. Presque toutes ces forcières sont supposées avoir couché avec le bouc.

On a déjà dit que plus de cent mille prétendus forciers ont été exécutés à mort en Europe. La seule philosophie a guéri enfin les hommes de cette abominable chimère, et a enseigné aux juges qu'il ne faut pas brûler les imbécilles. (*)

(*i*) *Del Rio*, page 180.

(*) Voyez *BEKER*.

(*k*) Page 181.

B O U F F O N , B U R L E S Q U E ,

Bas comique.

IL était bien subtil ce scoliasse qui a dit le premier que l'origine de *bouffon* est due à un petit sacrificateur d'Athènes , nommé *Bupho* , qui lassé de son métier s'enfuit , et qu'on ne revit plus. L'aréopage ne pouvant le punir , fit le procès à la hache de ce prêtre. Cette farce , dit-on , qu'on jouait tous les ans dans le temple de *Jupiter* , s'appela *bouffonnerie*. Cette historiette ne paraît pas d'un grand poids. Bouffon n'était pas un nom propre ; *bouphonos* signifie *immolateur de bœufs*. Jamais plaisanterie chez les Grecs ne fut appelée *bouphonia*. Cette cérémonie , toute frivole qu'elle paraît , peut avoir une origine sage , humaine , digne des vrais Athéniens.

Une fois l'année le sacrificateur subalterne , ou plutôt le boucher sacré , prêt à immoler un bœuf , s'enfuyait comme saisi d'horreur , pour faire souvenir les hommes que , dans des temps plus sages et plus heureux , on ne présentait aux dieux que des fleurs et des fruits , et que la barbarie d'immoler des animaux innocens et utiles ne s'introduisit que lorsqu'il y eut des prêtres qui voulurent s'engraïsser

de

de ce sang , et vivre aux dépens des peuples. Cette idée n'a rien de bouffon.

Ce mot de *bouffon* est reçu depuis long-temps chez les Italiens et chez les Espagnols ; il signifiait *mimus* , *scurra* , *joculator* ; mime , farceur , jongleur. *Ménage* après *Saumaise* le dérive de *bocca inflata* , boursoufflé ; et en effet on veut dans un bouffon un visage rond et la joue rebondie. Les Italiens disent *bufo magro* , maigre bouffon , pour exprimer un mauvais plaisant qui ne vous fait pas rire.

Bouffon , *bouffonnerie* , appartiennent au bas comique , à la foire , à Gilles , à tout ce qui peut amuser la populace. C'est par là que les tragédies ont commencé à la honte de l'esprit humain. *Thespis* fut un bouffon avant que *Sophocle* fût un grand homme.

Aux seizième et dix-septième siècles , les tragédies espagnoles et anglaises furent toutes avilies par des bouffonneries dégoûtantes. (*)

Les cours furent encore plus deshonorées par les bouffons que le théâtre. La rouille de la barbarie était si forte , que les hommes ne savaient pas goûter des plaisirs honnêtes.

Boileau a dit de *Molière* :

C'est par là que *Molière* illustrant ses écrits ,
Peut-être de son art eût emporté le prix ,

(*) Voyez ART DRAMATIQUE.

Dictionn. philosoph. Tome III. * H

Si moins ami du peuple en ses doctes peintures,
 Il n'eût fait quelquefois grimacer ses figures,
 Quitté pour le bouffon l'agréable et le fin,
 Et sans honte à Térence allié Tabarin.
 Dans ce fac ridicule où Scapin s'enveloppe,
 Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.

Mais il faut considérer que *Raphaël* a daigné peindre des grotesques. *Molière* ne ferait point descendu si bas s'il n'eût eu pour spectateurs que des *Louis XIV*, des *Condé*, des *Turenne*, des ducs de *la Rochefoucauld*, de *Montausier*, des *Beauvilliers*, des dames de *Montespan* et de *Thiange*; mais il travaillait aussi pour le peuple de Paris, qui n'était pas encore décaissé; le bourgeois aimait la grosse farce, et la payait. Les *Jodelets* de *Scarron* étaient à la mode. On est obligé de se mettre au niveau de son siècle avant d'être supérieur à son siècle; et, après tout, on aime quelquefois à rire. Qu'est-ce que la *Batrachomimachie* attribuée à *Homère*, sinon une bouffonnerie, un poème burlesque?

Ces ouvrages ne donnent point de réputation, et ils peuvent avilir celle dont on jouit.

Le bouffon n'est pas toujours dans le style burlesque. Le Médecin malgré lui, les Fourberies de Scapin, ne sont point dans le style des *Jodelets* de *Scarron*. *Molière* ne va pas rechercher des termes d'argot comme *Scarron*.

Ses personnages les plus bas n'affectent point des plaifanteries de Gilles. La bouffonnerie est dans la chose, et non dans l'expression. Le style burlesque est celui de *Don Japhet* d'Arménie :

Du bon père Noé j'ai l'honneur de descendre,
Noé qui sur les eaux fit flotter sa maison,
Quand tout le genre-humain but plus que de raison.
Vous voyez qu'il n'est rien de plus net que ma race,
Et qu'un cristal auprès paraîtrait plein de crasse.

Pour dire qu'il veut se promener, il dit qu'il va exercer sa vertu caminante. Pour faire entendre qu'on ne pourra lui parler, il dit :

Vous aurez avec moi difette de loquelle.

C'est presque par-tout le jargon des gueux, le langage des halles ; même il est inventeur dans ce langage.

Tu m'as tout compissé, pisseuse abominable.

Enfin, la grossièreté de sa bassesse est poussée jusqu'à chanter sur le théâtre :

Amour nabot
Qui du jabot
De don Japhet
As fait

Une ardente fournaife ;

Et dans mon pis

As mis

Une essence de braise.

Et ce sont ces plates infamies qu'on a jouées pendant plus d'un siècle alternativement avec le Misanthrope ; ainsi qu'on voit passer dans une rue indifféremment un magistrat et un chiffonnier.

Le Virgile travesti est à peu-près dans ce goût ; mais rien n'est plus abominable que sa Mazarinade :

Notre Jules n'est pas César ,
 C'est un caprice du hafard ,
 Qui naquit garçon et fut garce ,
 Qui n'était né que pour la farce.
 Tous ses desseins prennent un rat
 Dans la moindre affaire d'Etat.
 Singe du prélat de forbonne ,
 Ma foi , tu nous la bailles bonne.
 Tu n'es à ce cardinal duc
 Comparable qu'en aqueduc.
 Illustre en ta partie honteuse ,
 Ta seule braguette est fameuse.

 Va rendre compte au vatican
 De tes meubles mis à l'encan ,

D'être cause que tout se perde ,
De tes caleçons pleins de merde.

Ces faletés font vomir , et le reste est si exécrationnable , qu'on n'ose le copier. Cet homme était digne du temps de la fronde. Rien n'est peut-être plus extraordinaire que l'espèce de considération qu'il eut pendant sa vie , si ce n'est ce qui arriva dans sa maison après sa mort.

On commença par donner d'abord le nom de poëme burlesque au Lutrin de *Boileau* ; mais le sujet seul était burlesque ; le style fut agréable et fin , quelquefois même héroïque.

Les Italiens avaient une autre sorte de burlesque qui était bien supérieur au nôtre , c'est celui de l'*Arétin* , de l'archevêque *la Caza* , du *Berni* , du *Mauro* , du *Dolce*. La décence y est souvent sacrifiée à la plaisanterie ; mais les mots deshonnêtes en sont communément bannis. Le *Capitolo del formo* de l'archevêque *la Caza* roule à la vérité sur un sujet qui fait enfermer à Bicêtre les abbés *Desfontaines* , et qui mène en grève les *Deschaufours* ; cependant il n'y a pas un mot qui offense les oreilles chastes ; il faut deviner.

Trois ou quatre anglais ont excellé dans ce genre. *Butler* dans son *Hudibras* , qui est la guerre civile excitée par les puritains , tournée

en ridicule ; le docteur *Garth* dans la Querelle des apothicaires et des médecins ; *Prior* dans son Histoire de l'ame , où il se moque fort plaisamment de son sujet ; *Philippe* dans sa pièce du Brillant Schelling.

Hudibras est autant au-dessus de *Scarron* qu'un homme de bonne compagnie est au-dessus d'un chanfonnier des cabarets de la Courtille. Le héros d'*Hudibras* était un personnage très-réel qui avait été capitaine dans les armées de *Fairfax* et de *Cromwell* ; il s'appelait le chevalier *Samuel Luke*. (Voyez le commencement de ce poëme , assez fidèlement traduit , à l'article PRIOR , BUTLER et SWIFT.)

Le poëme de *Garth* sur les médecins et les apothicaires , est moins dans le style burlesque que dans celui du *Lutrin* de *Boileau* : on y trouve beaucoup plus d'imagination , de variété , de naïveté , &c. que dans le *Lutrin* ; et ce qui est étonnant , c'est qu'une profonde érudition y est embellie par la finesse et par les grâces : il commence à peu-près ainsi :

Muse , raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires ,
Contre le genre-humain si long-temps réunis.
Quel dieu pour nous sauver les rendit ennemis ?

Comment laisèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades ?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La feringue en canon, la pilule en boulet ?
Ils connurent la gloire ; acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie, et nous laissaient la nôtre.

Prior, que nous avons vu plénipotentiaire en France avant la paix d'Utrecht, se fit médiateur entre les philosophes qui disputent sur l'ame. Son poëme est dans le style d'Hudibras qu'on appelle *Doggerel rhumés* ; c'est le *stilo Berniesco* des Italiens.

La grande question est d'abord de savoir si l'ame est toute en tout, ou si elle est logée derrière le nez et les deux yeux sans sortir de sa niche. Suivant ce dernier systême, *Prior* la compare au pape qui reste toujours à Rome, d'où il envoie ses nonces et ses espions pour savoir ce qui se passe dans la chrétienté.

Prior, après s'être moqué de plusieurs systêmes, propose le sien. Il remarque que l'animal à deux pieds, nouveau-né, remue les pieds tant qu'il peut quand on a la bêtise de l'emmailoter, et il juge de là que l'ame entre chez lui par les pieds, que vers les quinze ans elle a monté au milieu du corps, qu'elle va ensuite au cœur, puis à la tête, et qu'elle

en sort à pieds joints quand l'animal finit sa vie.

A la fin de ce poëme singulier , rempli de vers ingénieux et d'idées aussi fines que plaisantes , on voit ce vers charmant de *Fontenelle* :

Il est des hochets pour tout âge.

Prior prie la fortune de lui donner des hochets pour sa vieillesse :

Give us play things for our old age.

Et il est bien certain que *Fontenelle* n'a pas pris ce vers de *Prior* , ni *Prior* de *Fontenelle*. L'ouvrage de *Prior* est antérieur de vingt ans , et *Fontenelle* n'entendait pas l'anglais.

Le poëme est terminé par cette conclusion :

Je n'aurai point la fantaisie
 D'imiter ce pauvre Caton ,
 Qui meurt dans notre tragédie
 Pour une page de Platon ;
 Car , entre nous , Platon m'ennuie.
 La tristesse est une folie ;
 Etre gai c'est avoir raison.
 Ça , qu'on m'ôte mon Cicéron ,
 D'Aristote la rapsodie ,
 De René la philosophie ,
 Et qu'on m'apporte mon flacon.

Distinguons

BOULEVERT OU BOULEVART. 97

Distinguons bien dans tous ces poèmes le plaisant , le léger , le naturel , le familier , du grotesque , du bouffon , du bas et surtout du forcé. Ces nuances sont démêlées par les connaisseurs , qui seuls à la longue font le destin des ouvrages.

La Fontaine a bien voulu quelquefois descendre au style burlesque :

Autrefois carpillon fretin
Eut beau prêcher, il eut beau dire ,
On le mit dans la poêle à frire.

Il appelle les louvetaux , *messieurs les louvats*. *Phèdre* ne se sert jamais de ce style dans ses fables ; mais aussi il n'a pas la grâce et la naïve mollesse de *la Fontaine* , quoiqu'il ait plus de précision et de pureté.

BOULEVERT OU BOULEVART.

BOULEVART, fortification , rempart. Belgrade est le boulevard de l'empire ottoman du côté de la Hongrie. Qui croirait que ce mot ne signifie dans son origine qu'un jeu de boule ? Le peuple de Paris jouait à la boule sur le gazon du rempart ; ce gazon s'appelait le *vert*, de même que le marché aux herbes. *On boulaît sur le vert*. De là vient que les Anglais , dont la langue est

Dictionn. philosoph. Tome III. * I

une copie de la nôtre presque dans tous les mots qui ne sont pas faux, ont appelé leur jeu de boule *boulin-gren*, le vert du jeu de boule. Nous avons repris d'eux ce que nous leur avons prêté. Nous avons appelé d'après eux *boulingrins*, sans savoir la force du mot, les parterres de gazon que nous avons introduits dans nos jardins.

J'ai entendu autrefois de bonnes bourgeoisies qui s'allaient promener sur le *boulevard*, et non pas sur le *boulevard*. On se moquait d'elles, et on avait tort. Mais en tout genre l'usage l'emporte; et tous ceux qui ont raison contre l'usage sont fiftés ou condamnés.

B O U R G E S.

Nos questions ne roulent guère sur la géographie; mais qu'on nous permette de marquer en deux mots notre étonnement sur la ville de Bourges. Le Dictionnaire de Trévoux prétend que *c'est une des plus anciennes de l'Europe, qu'elle était le siège de l'empire des Gaules, et donnait des rois aux Celtes.*

Je ne veux combattre l'ancienneté d'aucune ville ni d'aucune famille. Mais y a-t-il jamais eu un empire des Gaules? Les Celtes avaient-ils des rois? Cette fureur d'antiquité est une maladie dont on ne guérira pas si tôt.

Les Gaules , la Germanie , le Nord , n'ont rien d'antique que le fol , les arbres et les animaux. Si vous voulez des antiquités , allez vers l'Asie , et encore c'est fort peu de chose. Les hommes sont anciens , et les monumens nouveaux ; c'est ce que nous avons en vue dans plus d'un article.

Si c'était un bien réel d'être né dans une enceinte de pierre ou de bois plus ancienne qu'une autre , il serait très-raisonnable de faire remonter la fondation de sa ville au temps de la guerre des géans ; mais , puisqu'il n'y a pas le moindre avantage dans cette vanité , il faut s'en détacher. C'est tout ce que j'avais à dire sur *Bourges*.

B O U R R E A U.

Il semble que ce mot n'aurait point dû fouiller un dictionnaire des arts et des sciences ; cependant il tient à la jurisprudence et à l'histoire. Nos grands poètes n'ont pas dédaigné de se servir fort souvent de ce mot dans les tragédies ; *Clytemnestre* dans *Iphigénie* dit à *Agamemnon* :

Bourreau de votre fille , il ne vous reste enfin
Que d'en faire à sa mère un horrible festin.

On emploie gaiement ce mot en comédie:
*Mercur*e dit dans l'Amphitrion :

Comment ! bourreau , tu fais des cris ?

Le *Joueur* dit :

Que je chante , bourreau !

Et les Romains se permettaient de dire :

Quorsum vadis , carnifex ?

Le Dictionnaire encyclopédique , au mot *Exécuteur* , détaille tous les privilèges du bourreau de Paris ; mais un auteur nouveau a été plus loin (a). Dans un roman d'éducation , qui n'est ni celui de *Xénophon* , ni celui de *Télémaque* , il prétend que le monarque doit donner sans balancer la fille du bourreau en mariage à l'héritier présomptif de la couronne , si cette fille est bien élevée , et si elle a beaucoup de convenance avec le jeune prince. C'est dommage qu'il n'ait pas stipulé la dot qu'on devait donner à la fille , et les honneurs qu'on devait rendre au père le jour des noces.

Par *convenance* on ne pouvait guère pousser plus loin la morale approfondie , les règles nouvelles de l'honnêteté publique , les beaux

(a) Roman intitulé *Emile* , tome IV , pages 177 et 178.

paradoxes , les maximes divines , dont cet auteur a régalé notre siècle. Il aurait été sans doute par *convenance* un des garçons... de la noce. Il aurait fait l'épithalame de la princesse , et n'aurait pas manqué de célébrer les hautes œuvres de son père. C'est pour lors que la nouvelle mariée aurait donné des baisers âcres ; car le même écrivain introduit dans un autre roman , intitulé *Héloïse* , un jeune suisse qui a gagné dans Paris une de ces maladies qu'on ne nomme pas , et qui dit à sa suisse : *Garde tes baisers , ils sont trop âcres.*

On ne croira pas un jour que de tels ouvrages aient eu une espèce de vogue. Elle ne ferait pas honneur à notre siècle si elle avait duré. Les pères de famille ont conclu bientôt qu'il n'était pas honnête de marier leurs fils aînés à des filles de bourreau , quelque *convenance* qu'on pût apercevoir entre le poursuivant et la poursuivie.

*Est modus in rebus , sunt certi denique fines ,
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

BRACHMANES, BRAMES.

AMI lecteur, observez d'abord que le père *Thomassin*, l'un des plus savans hommes de notre Europe, dérive les brachmanes d'un mot juif *barac* par un C, supposé que les Juifs eussent un C. Ce *barac* signifiait, dit-il, *s'enfuir*, et les brachmanes s'enfuyaient des villes, supposé qu'alors il y eût des villes.

Ou si vous l'aimez mieux, brachmanes vient de *barak* par un K, qui veut dire *bénir* ou bien *prier*. Mais pourquoi les Biscayens n'auraient-ils pas nommé les brames du mot *bran*, qui exprimait quelque chose que je ne veux pas dire? ils y avaient autant de droit que les Hébreux. Voilà une étrange érudition. En la rejetant entièrement, on saurait moins et on saurait mieux.

N'est-il pas vraisemblable que les brachmanes sont les premiers législateurs de la terre, les premiers philosophes, les premiers théologiens?

Le peu de monumens qui nous restent de l'ancienne histoire, ne forment-ils pas une grande présomption en leur faveur, puisque les premiers philosophes grecs allèrent apprendre chez eux les mathématiques, et que les curiosités les plus antiques, recueillies par les

empereurs de la Chine, sont toutes indiennes, ainsi que les relations l'attestent dans la Collection de *du Halde*.

Nous parlerons ailleurs du *Shasta*; c'est le premier livre de théologie des brachmanes, écrit environ quinze cents ans avant leur *Veidam*, et antérieur à tous les autres livres.

Leurs annales ne font mention d'aucune guerre entreprise par eux en aucun temps. Les mots d'*armes*, de *tuer*, de *mutiler*, ne se trouvent ni dans les fragmens du *Shasta*, que nous avons, ni dans l'*Ezourveidam*, ni dans le *Cormoveidam*. Je puis du moins assurer que je ne les ai point vus dans ces deux derniers recueils : et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le *Shasta*, qui parle d'une conspiration dans le ciel, ne fait mention d'aucune guerre dans la grande presqu'île enfermée entre l'*Indus* et le *Gange*.

Les Hébreux, qui furent connus si tard, ne nomment jamais les brachmanes : ils ne connurent l'Inde qu'après les conquêtes d'*Alexandre*, et leur établissement dans l'*Egypte*, de laquelle ils avaient dit tant de mal. On ne trouve le nom de l'Inde que dans le livre d'*Esther*, et dans celui de *Job* qui n'était pas hébreu (*). On voit un singulier contraste entre les livres sacrés des Hébreux et ceux des

(*) Voyez *JOB*.

Indiens. Les livres indiens n'annoncent que la paix et la douceur ; ils défendent de tuer les animaux ; les livres hébreux ne parlent que de tuer , de massacrer hommes et bêtes ; on y égorge tout au nom du Seigneur ; c'est tout un autre ordre de choses.

C'est incontestablement des brachmanes que nous tenons l'idée de la chute des êtres célestes révoltés contre le souverain de la nature ; et c'est là probablement que les Grecs ont puisé la fable des Titans. C'est aussi là que les Juifs prirent enfin l'idée de la révolte de *Lucifer* , dans le premier siècle de notre ère.

Comment ces Indiens purent-ils supposer une révolte dans le ciel, sans en avoir vu sur la terre ? Un tel fait de la nature humaine à la nature divine ne se conçoit guère. On va d'ordinaire du connu à l'inconnu.

On n'imagine une guerre de géans qu'après avoir vu quelques hommes plus robustes que les autres tyranniser leurs semblables. Il fallait ou que les premiers brachmanes eussent éprouvé des discordes violentes , ou qu'ils en eussent vu du moins chez leurs voisins , pour en imaginer dans le ciel.

C'est toujours un très-étonnant phénomène qu'une société d'hommes qui n'a jamais fait la guerre , et qui a inventé une espèce de guerre faite dans les espaces imaginaires , ou

dans un globe éloigné du nôtre, ou dans ce qu'on appelle le *firmament*, l'*empyrée* (*). Mais il faut bien soigneusement remarquer que, dans cette révolte des êtres célestes contre leur souverain, il n'y eut point de coups donnés, point de sang céleste répandu, point de montagnes jetées à la tête, point d'anges coupés en deux, ainsi que dans le poëme sublime et grotesque de *Milton*.

Ce n'est, selon le *Shafta*, qu'une défobéissance formelle aux ordres du Très-Haut, une cabale, que DIEU punit en reléguant les anges rebelles dans un vaste lieu de ténèbres, nommé *Ondéra*, pendant le temps d'un mononthour entier. Un mononthour est de quatre cents vingt-fix millions de nos années. Mais DIEU daigna pardonner aux coupables au bout de cinq mille ans, et leur *Ondéra* ne fut qu'un purgatoire.

Il en fit des *Mhurda*, des hommes, et les plaça dans notre globe, à condition qu'ils ne mangeraient point d'animaux, et qu'ils ne s'accoupleraient point avec les mâles de leur nouvelle espèce, sous peine de retourner à l'*Ondéra*.

Ce sont-là les principaux articles de la foi des brachmanes, qui a duré sans interruption

(*) Voyez GIEL MATERIEL.

de temps immémorial jusqu'à nos jours : il nous paraît étrange que ce fût parmi eux un péché aussi grave de manger un poulet que d'exercer la sodomie.

Ce n'est-là qu'une petite partie de l'ancienne cosmogonie des brachmanes. Leurs rites, leurs pagodes, prouvent que tout était allégorique chez eux ; ils représentent encore la vertu sous l'emblème d'une femme qui a dix bras, et qui combat dix péchés mortels figurés par des monstres. Nos missionnaires n'ont pas manqué de prendre cette image de la vertu pour celle du diable, et d'affirmer que le diable est adoré dans l'Inde. Nous n'avons jamais été chez ces peuples que pour nous y enrichir, et pour les calomnier.

De la métempfycofe des brachmanes.

LA doctrine de la métempfycofe vient d'une ancienne loi de se nourrir de lait de vache ainsi que de légumes, de fruits et de riz. Il parut horrible aux brachmanes de tuer et de manger sa nourrice : on eut bientôt le même respect pour les chèvres, les brebis et pour tous les autres animaux ; ils les crurent animés par ces anges rebelles qui achevaient de se purifier de leurs fautes dans les corps des bêtes, ainsi que dans ceux des hommes. La nature

du climat seconda cette loi, ou plutôt en fut l'origine : une atmosphère brûlante exige une nourriture rafraîchissante, et inspire de l'horreur pour notre coutume d'engloutir des cadavres dans nos entrailles.

L'opinion que les bêtes ont une âme fut générale dans tout l'Orient, et nous en trouvons des vestiges dans les anciens livres sacrés. DIEU, dans la Genèse (a), défend aux hommes de manger *leur chair avec leur sang et leur âme*. C'est ce que porte le texte hébreu : *Je vengerai, dit-il (b), le sang de vos âmes de la griffe des bêtes et de la main des hommes*. Il dit dans le Lévitique (c) : *L'âme de la chair est dans le sang*. Il fait plus ; il fait un pacte solennel avec les hommes et avec tous les animaux (d) ; ce qui suppose dans les animaux une intelligence.

Dans des temps très-postérieurs, l'Ecclésiaste dit formellement (e) : *DIEU fait voir que l'homme est semblable aux bêtes ; car les hommes meurent comme les bêtes, leur condition est égale ; comme l'homme meurt, la bête meurt aussi. Les uns et les autres respirent de même : l'homme n'a rien de plus que la bête*.

(a) Genèse, chap. IX, v. 4.

(b) *Ibid.* v. 5.

(c) Lévit. chap. XVII, v. 14.

(d) Genèse, chap. IX, v. 10.

(e) Ecclésiaste, chap. XVIII, v. 19.

Jonas, quand il va prêcher à Ninive, fait jeûner les hommes et les bêtes.

Tous les auteurs anciens attribuent de la connaissance aux bêtes, les livres sacrés comme les profanes; et plusieurs les font parler. Il n'est donc pas étonnant que les brachmanes, et les pythagoriciens après eux, aient cru que les âmes passaient successivement dans les corps des bêtes et des hommes. En conséquence ils se persuadèrent, ou du moins ils dirent, que les âmes des anges délinquans, pour achever leur purgatoire, appartenaient tantôt à des bêtes, tantôt à des hommes: c'est une partie du roman du jésuite *Bougeant*, qui imagina que les diables sont des esprits envoyés dans le corps des animaux. Ainsi de nos jours, au bord de l'Occident, un jésuite renouvelle, sans le savoir, un article de la foi des plus anciens prêtres orientaux.

Des hommes et des femmes qui se brûlent chez les brachmanes.

LES brames ou bramins d'aujourd'hui, qui sont les mêmes que les anciens brachmanes, ont conservé, comme on fait, cette horrible coutume. D'où vient que chez un peuple qui ne répandait jamais le sang des hommes, ni

celui des animaux , le plus bel acte de dévotion fut-il et est-il encore de se brûler publiquement ? La superstition , qui allie tous les contraires , est l'unique source de cet affreux sacrifice ; coutume beaucoup plus ancienne que les lois d'aucun peuple connu.

Les brames prétendent que *Brama* leur grand prophète , fils de DIEU , descendit parmi eux , et eut plusieurs femmes ; qu'étant mort , celle de ses femmes qui l'aimait le plus se brûla sur son bûcher pour le rejoindre dans le ciel. Cette femme se brûla-t-elle en effet , comme on prétend que *Porcia* , femme de *Brutus* , avala des charbons ardents pour rejoindre son mari ? ou est-ce une fable inventée par les prêtres ? Y eut-il un *Brama* , qui se donna en effet pour un prophète et pour un fils de DIEU ? Il est à croire qu'il y eut un *Brama* , comme dans la suite on vit des *Zoroastre* , des *Bacchus*. La fable s'empara de leur histoire , ce qu'elle a toujours continué de faire par-tout.

Dès que la femme du fils de DIEU se brûle , il faut bien que les dames de moindre condition se brûlent aussi. Mais comment retrouveront-elles leurs maris , qui sont devenus chevaux , éléphants ou éperviers ? comment démêler précisément la bête que le défunt anime ? comment le reconnaître et être encore

la femme ? Cette difficulté n'embarasse point les théologiens indous ; ils trouvent aisément des *distinguo* , des solutions *in sensu composito* , *in sensu diviso*. La métempychose n'est que pour les personnes du commun ; ils ont pour les autres ames une doctrine plus sublime. Ces ames , étant celles des anges jadis rebelles , vont se purifiant ; celles des femmes qui s'immolent sont béatifiées , et retrouvent leurs maris tout purifiés : enfin les prêtres ont raison , et les femmes se brûlent.

Il y a plus de quatre mille ans que ce terrible fanatisme est établi chez un peuple doux , qui croirait faire un crime de tuer une cigale. Les prêtres ne peuvent forcer une veuve à se brûler ; car la loi invariable est que ce dévouement soit absolument volontaire. L'honneur est d'abord déferé à la plus ancienne mariée des femmes du mort : c'est à elle de descendre au bûcher ; si elle ne s'en soucie pas , la seconde se présente ; ainsi du reste. On prétend qu'il y en eut une fois dix-sept qui se brûlèrent à la fois sur le bûcher d'un raïa ; mais ces sacrifices sont devenus assez rares : la foi s'affaiblit depuis que les mahométans gouvernent une grande partie du pays , et que les Européens négocient dans l'autre.

Cependant il n'y a guère de gouverneur de Madras et de Pondichéri qui n'ait vu quelque

indienne périr volontairement dans les flammes. *M. Holwell* rapporte qu'une jeune veuve de dix-neuf ans , d'une beauté singulière , mère de trois enfans , se brûla en présence de madame *Rouffel* femme de l'amiral , qui était à la rade de Madras : elle résista aux prières , aux larmes de tous les assistans. Madame *Rouffel* la conjura au nom de ses enfans , de ne les pas laisser orphelins : l'indienne lui répondit : DIEU qui les a fait naître aura soin d'eux ; ensuite elle arrangea tous les préparatifs elle-même , mit de sa main le feu au bûcher , et consumma son sacrifice avec la sérénité d'une de nos religieuses qui allume des cierges.

M. Shernoc , négociant anglais , voyant un jour une de ces étonnantes victimes , jeune et aimable , qui descendait dans le bûcher , l'en arracha de force lorsqu'elle allait y mettre le feu ; et , secondé de quelques anglais , l'enleva et l'épousa. Le peuple regarda cette action comme le plus horrible sacrilège.

Pourquoi les maris ne se font-ils jamais brûlés pour aller retrouver leurs femmes ? Pourquoi un sexe naturellement faible et timide a-t-il eu toujours cette force frénétique ? est-ce parce que la tradition ne dit point qu'un homme ait jamais épousé une fille de *Brama* , au lieu qu'elle assure qu'une indienne fut mariée avec le fils de ce dieu ? est-ce parce

que les femmes sont plus superstitieuses que les hommes ? est-ce parce que leur imagination est plus faible , plus tendre , plus faite pour être dominée ?

Les anciens brachmanes se brûlaient quelquefois pour prévenir l'ennui et les maux de la vieillesse , et surtout pour se faire admirer. *Calan* ou *Calanus* ne se ferait peut-être pas mis sur un bûcher sans le plaisir d'être regardé par *Alexandre*. Le chrétien renégat *Pellegrinus* se brûla en public , par la même raison qu'un fou parmi nous s'habille quelquefois en arménien pour attirer les regards de la populace.

N'entre-t-il pas aussi un malheureux mélange de vanité dans cet épouvantable sacrifice des femmes indiennes ? Peut-être , si on portait une loi de ne se brûler qu'en présence d'une seule femme de chambre , cette abominable coutume ferait pour jamais détruite.

Ajoutons un mot ; une centaine d'indiennes , tout au plus , a donné ce terrible spectacle : et nos inquisitions , nos fous atroces qui se font dits juges , ont fait mourir dans les flammes plus de cent mille de nos frères , hommes , femmes , enfans , pour des choses que personne n'entendait. Plaignons et condamnons les brames : mais rentrons en nous-mêmes , misérables que nous sommes !

Vraiment nous avons oublié une chose fort
essentielle

essentielle dans ce petit article des brachmanes ; c'est que leurs livres sacrés sont remplis de contradictions. Mais le peuple ne les connaît pas , et les docteurs ont des solutions prêtes , des sens figurés et figurans , des allégories , des types , des déclarations expressees de *Birma* , de *Brama* et de *Vitfnou* , qui fermeraient la bouche à tout raisonneur.

BULGARES OU BOULGARES.

PUISQU'ON a parlé des Bulgares dans le Dictionnaire encyclopédique , quelques lecteurs feront peut-être bien aises de savoir qui étaient ces étranges gens , qui parurent si méchans , qu'on les traita d'*hérétiques* , et dont ensuite on donna le nom en France aux non-conformistes , qui n'ont pas pour les dames toute l'attention qu'ils leur doivent ; de sorte qu'aujourd'hui on appelle ces messieurs *Boulgares* , en retranchant *l* et *a*.

Les anciens Boulgares ne s'attendaient pas qu'un jour dans les halles de Paris , le peuple , dans la conversation familière , s'appellerait mutuellement *Boulgares* , en y ajoutant des épithètes qui enrichissent la langue.

Ces peuples étaient originairement des

Huns qui s'étaient établis auprès du Volga ; et de *Volgares* on fit aisément *Boulgares*.

Sur la fin du septième siècle , ils firent des irruptions vers le Danube , ainsi que tous les peuples qui habitaient la Sarmatie ; et ils inondèrent l'empire romain comme les autres. Ils passèrent par la Moldavie , la Valachie , où les Russes , leurs anciens compatriotes , ont porté leurs armes victorieuses en 1769 , sous l'empire de *Catherine II*.

Ayant franchi le Danube , ils s'établirent dans une partie de la Dacie et de la Mœsie , et donnèrent leur nom à ces pays qu'on appelle encore *Bulgarie*. Leur domination s'étendait jusqu'au mont Hémus et au Pont-Euxin.

L'empereur *Nicéphore* , successeur d'*Irène* , du temps de *Charlemagne* , fut assez imprudent pour marcher contre eux après avoir été vaincu par les Sarrazins ; il le fut aussi par les Bulgares. Leur roi nommé *Crom* lui coupa la tête , et fit de son crâne une coupe dont il se servait dans ses repas , selon la coutume de ces peuples , et de presque tous les hyperboréens.

On conte qu'au neuvième siècle un *Bogoris* , qui faisait la guerre à la princesse *Théodora* , mère et tutrice de l'empereur *Michel* , fut si charmé de la noble réponse de cette impératrice à sa déclaration de guerre , qu'il se fit chrétien.

Les Bulgares , qui n'étaient pas si complaisans , se révoltèrent contre lui ; mais *Bogoris* leur ayant montré une croix , ils se firent tous baptiser sur le champ. C'est ainsi que s'en expliquent les auteurs grecs du bas empire ; et c'est ainsi que le disent après eux nos compilateurs.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Théodora était , disent-ils , une princesse très-religieuse , et qui même passa ses dernières années dans un couvent. Elle eut tant d'amour pour la religion catholique grecque , qu'elle fit mourir , par divers supplices , cent mille hommes qu'on accusait d'être manichéens (a).
 „ C'était, dit le modeste continuateur d'*Echard*,
 „ la plus impie , la plus détestable , la plus dan-
 „ gereuse , la plus abominable de toutes les
 „ hérésies. Les censures ecclésiastiques étaient
 „ des armes trop faibles contre des hommes
 „ qui ne connaissaient point l'Eglise. „

On prétend que les Bulgares , voyant qu'on tuait tous les manichéens , eurent dès ce moment du penchant pour leur religion , et la crurent la meilleure puisqu'elle était persécutée ; mais cela est bien fin pour des Bulgares.

Le grand schisme éclata dans ce temps-là ,

(a) Histoire romaine prétendue traduite de *Laurent Echard* , tome II , page 242.

plus que jamais , entre l'Eglise grecque sous le patriarche *Photius* , et l'Eglise latine sous le pape *Nicolas I.* Les Bulgares prirent le parti de l'Eglise grecque. Ce fut probablement dès lors qu'on les traita en Occident d'*hérétiques* , et qu'on y ajouta la belle épithète dont on les charge encore aujourd'hui.

L'empereur *Basile* leur envoya en 871 un prédicateur , nommé *Pierre de Sicile* , pour les préserver de l'hérésie du manichéisme ; et on ajoute que dès qu'ils l'eurent écouté , ils se firent manichéens. Il se peut très-bien que ces Bulgares , qui buvaient dans le crâne de leurs ennemis , ne fussent pas d'excellens théologiens , non plus que *Pierre de Sicile*.

Il est singulier que ces barbares , qui ne savaient ni lire ni écrire , aient été regardés comme des hérétiques très-déliés , contre lesquels il était très-dangereux de disputer. Ils avaient certainement autre chose à faire qu'à parler de controverse , puisqu'ils firent une guerre sanglante aux empereurs de Constantinople pendant quatre siècles de suite , et qu'ils assiégèrent même la capitale de l'empire.

Au commencement du treizième siècle , l'empereur *Alexis* voulant se faire reconnaître par les Bulgares , leur roi *Joannic* lui répondit qu'il ne ferait jamais son vassal. Le pape *Innocent III* ne manqua pas de saisir cette

occasion pour s'attacher le royaume de Bulgarie. Il envoya au roi *Joannic* un légat pour le sacrer roi, et prétendit lui avoir conféré le royaume, qui ne devait plus relever que du saint siége.

C'était le temps le plus violent des croisades ; le Bulgare indigné fit alliance avec les Turcs, déclara la guerre au pape et à ses croisés, prit le prétendu empereur *Baudouin* prisonnier, lui fit couper les bras, les jambes et la tête, et se fit une coupe de son crâne, à la manière de *Crom*. C'en était bien assez pour que les Bulgares fussent en horreur à toute l'Europe ; on n'avait pas besoin de les appeler *manichéens*, nom qu'on donnait alors à tous les hérétiques, car manichéen, patarin et vaudois, c'était la même chose. On prodiguait ces noms à quiconque ne voulait pas se soumettre à l'Eglise romaine.

Le mot de *Boulgare*, tel qu'on le prononçait, fut une injure vague et indéterminée, appliquée à quiconque avait des mœurs barbares ou corrompues. C'est pourquoi, sous *S^t Louis*, frère *Robert*, grand-inquisiteur, qui était un scélérat, fut accusé juridiquement d'être un *boulgare* par les communes de Picardie. *Philippe le bel* donna cette épithète à *Boniface VIII*. (*)

(*) Voyez BULLE.

Ce terme changea ensuite de signification vers les frontières de France; il devint un terme d'amitié. Rien n'était plus commun en Flandre, il y a quarante ans, que de dire d'un jeune homme bien fait, c'est un joli *boulgare*; un bon homme était un bon *boulgare*.

Lorsque *Louis XIV* alla faire la conquête de la Flandre, les Flamands disaient en le voyant : *Notre gouverneur est un bien plat boulgare en comparaison de celui-ci.*

En voilà assez pour l'étymologie de ce beau nom.

B U L L E.

C E mot désigne la boule ou le sceau d'or, d'argent, de cire, ou de plomb, attaché à un instrument, ou charte quelconque. Le plomb pendant aux rescrits expédiés en cour romaine porte d'un côté les têtes de *S^t Pierre* à droite, et de *S^t Paul* à gauche. On lit au revers le nom du pape régnant, et l'an de son pontificat. La bulle est écrite sur parchemin. Dans la salutation le pape ne prend que le titre de *serviteur des serviteurs de DIEU*, suivant cette sainte parole de *JESUS* à ses disciples (a) : *Celui qui voudra être le premier d'entre vous sera votre serviteur.*

Des hérétiques prétendent que par cette

(a) *Matthieu*, chap. XX, v. 27.

formule , humble en apparence , les papes expriment une espèce de système féodal , par lequel la chrétienté est soumise à un chef , qui est DIEU , dont les grands vassaux S^t Pierre et S^t Paul sont représentés par le pontife leur serviteur ; et les arrière-vassaux sont tous les princes séculiers , soit empereurs , rois ou ducs.

Ils se fondent , sans doute , sur la fameuse bulle *In cænâ Domini* , qu'un cardinal diacre lit publiquement à Rome chaque année , le jour de la cène , ou le jeudi saint , en présence du pape , accompagné des autres cardinaux et des évêques. Après cette lecture , sa sainteté jette un flambeau allumé dans la place publique , pour marque d'anathème.

Cette bulle se trouve page 714 , tome I du *Bullaire* imprimé à Lyon en 1673 , et page 118 de l'édition de 1727. La plus ancienne est de 1536. *Paul III* , sans marquer l'origine de cette cérémonie , y dit que c'est une ancienne coutume des souverains pontifes de publier cette excommunication le jeudi saint , pour conserver la pureté de la religion chrétienne , et pour entretenir l'union des fidèles. Elle contient vingt-quatre paragraphes , dans lesquels ce pape excommunie :

1°. Les hérétiques , leurs auteurs et ceux qui lisent leurs livres.

2°. Les pirates , et surtout ceux qui osent aller en course sur les mers du souverain pontife.

3°. Ceux qui imposent dans leurs terres de nouveaux péages.

10°. Ceux qui , en quelque manière que ce puisse être , empêchent l'exécution des lettres apostoliques , soit qu'elles accordent des grâces , ou quelles prononcent des peines.

11°. Les juges laïques qui jugent les ecclésiastiques , et les tirent à leur tribunal , soit que ce tribunal s'appelle *audience* , *chancellerie* , *conseil* , ou *parlement*.

12°. Tous ceux qui ont fait ou publié , feront ou publieront des édits , réglemens , pragmatiques , par lesquels la liberté ecclésiastique , les droits du pape et ceux du saint siège seront blessés ou restreints en la moindre chose , tacitement ou expressément.

14°. Les chanceliers , conseillers ordinaires ou extraordinaires , de quelque roi ou prince que ce puisse être , les présidens des chancelleries , conseils , ou parlemens , comme aussi les procureurs généraux , qui évoquent à eux les causes ecclésiastiques , ou qui empêchent l'exécution des lettres apostoliques , même quand ce serait sous prétexte d'empêcher quelque violence.

Par

Par le même paragraphe le pape se réserve à lui seul d'absoudre lesdits chanceliers, conseillers, procureurs généraux, et autres excommuniés, lesquels ne pourront être absous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, et les auront arrachés des registres.

20°. Enfin le pape excommunie ceux qui auront la présomption de donner l'absolution aux excommuniés ci-dessus ; et afin qu'on n'en puisse prétendre cause d'ignorance, il ordonne :

21°. Que cette bulle sera publiée et affichée à la porte de la basilique du prince des apôtres, et à celle de Saint-Jean de Latran.

22°. Que tous patriarches, primats, archevêques et évêques, en vertu de la sainte obédience, aient à publier solennellement cette bulle, au moins une fois l'an.

24°. Il déclare que si quelqu'un ose aller contre la disposition de cette bulle, il doit savoir qu'il va encourir l'indignation de DIEU tout-puissant, et celle des bienheureux apôtres S^t Pierre et S^t Paul.

Les autres bulles postérieures, appelées aussi *In cænâ Domini*, ne sont qu'ampliatives. L'article XXI, par exemple, de celle de Pie V, de l'année 1567, ajoute au paragraphe 3 de celle dont nous venons de parler, que tous

les princes qui mettent dans leurs Etats de nouvelles impositions , de quelque nature qu'elles soient , ou qui augmentent les anciennes , à moins qu'ils n'en aient obtenu l'approbation du saint siége , sont excommuniés *ipso facto*.

La troisième bulle *In cænâ Domini*, de 1610, contient trente paragraphes, dans lesquels *Paul V* renouvelle les dispositions des deux précédentes.

La quatrième et dernière bulle *In cænâ Domini*, qu'on trouve dans le Bullaire, est du 1 avril 1627. *Urbain VIII* y annonce qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, pour maintenir inviolablement l'intégrité de la foi, la justice et la tranquillité publique, il se sert du glaive spirituel de la discipline ecclésiastique pour excommunier en ce jour qui est l'anniversaire de la cène du Seigneur :

1°. Les hérétiques.

2°. Ceux qui appellent du pape au futur concile ; et le reste comme dans les trois premières.

On dit que celle qui se lit à présent est de plus fraîche date, et qu'on y a fait quelques additions.

L'Histoire de Naples par *Giannone* fait voir quels désordres les ecclésiastiques ont causés dans ce royaume, et quelles vexations ils y ont exercées sur tous les sujets du roi,

jusqu'à leur refuser l'absolution et les sacrements , pour tâcher d'y faire recevoir cette bulle , laquelle vient enfin d'y être proscrite solennellement , ainsi que dans la Lombardie autrichienne , dans les Etats de l'impératrice-reine , dans ceux du duc de Parme , et ailleurs. (b)

L'an 1580 , le clergé de France avait pris le temps des vacances du parlement de Paris pour faire publier la même bulle *In cænâ Domini*. Mais le procureur général s'y opposa , et la chambre des vacations , présidée par le célèbre et malheureux *Briffon* , rendit le 4 octobre un arrêt qui enjoignait à tous les gouverneurs de s'informer quels étaient les archevêques , évêques , ou les grands-vicaires , qui avaient reçu ou cette bulle ou une copie sous le titre , *Litteræ processûs* , et quel était celui qui la leur avait envoyée pour la publier ; d'en empêcher la publication si elle n'était pas encore faite ; d'en retirer les exemplaires , et de les envoyer à la chambre ; et en cas qu'elle fût publiée , d'ajourner les archevêques , les évêques , ou leurs grands - vicaires , à comparaître devant la chambre , et à répondre au

(b) Le pape *Ganganelli* , informé des résolutions de tous les princes catholiques , et voyant que les peuples à qui ses prédécesseurs avaient crevé les deux yeux commençaient à en ouvrir un , ne publia point cette fameuse bulle le jeudi de l'absoute l'an 1770.

réquisitoire du procureur général ; et cependant de saisir leur temporel , et de le mettre sous la main du roi ; de faire défense d'empêcher l'exécution de cet arrêt , sous peine d'être puni comme ennemi de l'Etat et criminel de lèse-majesté ; avec ordre d'imprimer cet arrêt , et d'ajouter foi aux copies collationnées par des notaires comme à l'original même.

Le parlement ne faisait en cela qu'imiter faiblement l'exemple de *Philippe le bel*. La bulle *Ausculta , Fili* , du 5 décembre 1301 , lui fut adressée par *Boniface VIII* , qui , après avoir exhorté ce roi à l'écouter avec docilité , lui disait : „ DIEU nous a établis sur „ les rois et les royaumes pour arracher , „ détruire , perdre , dissiper , édifier et plan- „ ter en son nom et par sa doctrine. Ne „ vous laissez donc pas persuader que vous „ n'avez point de supérieur , et que vous ne „ soyez pas soumis au chef de la hiérarchie „ ecclésiastique. Qui pense ainsi est insensé ; „ et qui le soutient opiniâtrement est un „ infidèle séparé du troupeau du bon pas- „ teur. „ Ensuite ce pape entra dans le plus grand détail sur le gouvernement de France , jusqu'à faire des reproches au roi sur le changement de la monnaie.

Philippe le bel fit brûler à Paris cette bulle , et publier à son de trompe cette exécution par

toute la ville , le dimanche 11 février 1302. Le pape , dans un concile qu'il tint à Rome la même année , fit beaucoup de bruit , et éclata en menaces contre *Philippe le bel* , mais sans venir à l'exécution. Seulement on regarde comme l'ouvrage de ce concile la fameuse décrétale *Unam sanctam* , dont voici la substance :

» Nous croyons et confessons une Eglise
 » sainte , catholique et apostolique , hors
 » laquelle il n'y a point de salut ; nous
 » reconnaissons aussi qu'elle est unique , que
 » c'est un seul corps qui n'a qu'un chef , et
 » non pas deux comme un monstre. Ce seul
 » chef est JESUS-CHRIST , et S' *Pierre* son
 » vicaire , et le successeur de S' *Pierre*. Soit
 » donc les Grecs , soit d'autres , qui disent
 » qu'ils ne sont pas soumis à ce successeur , il
 » faut qu'ils avouent qu'ils ne sont pas des
 » ouailles de JESUS-CHRIST , puisqu'il a
 » dit lui-même (*Jean* , chap. X , v. 16) qu'il
 » n'y a qu'un troupeau et un pasteur.

» Nous apprenons que dans cette Eglise
 » et sous sa puissance sont deux glaives , le
 » spirituel et le temporel ; mais l'un doit être
 » employé par l'Eglise et par la main du pon-
 » tife , l'autre pour l'Eglise et par la main des
 » rois et des guerriers , suivant l'ordre ou la
 » permission du pontife. Or il faut qu'un
 » glaive soit soumis à l'autre ; c'est-à-dire ,

„ la puissance temporelle à la spirituelle; autrement elles ne seraient point ordonnées, et elles doivent l'être selon l'apôtre (Rom. chap. XIII, v. 1). Suivant le témoignage de la vérité, la puissance spirituelle doit inflituer et juger la temporelle, et ainsi se vérifie à l'égard de l'Eglise la prophétie de *Jérémie* (chap. I, v. 10) : *Je t'ai établi sur les nations et les royaumes, &c.* „

Philippe le bel de son côté assembla les états généraux; et les communes, dans la requête qu'ils présentèrent à ce monarque, disaient en propres termes : C'est grande abomination d'ouïr que ce *Boniface* entende malement comme *Boulgare* (en retranchant *l* et *a*) cette parole d'esperitualité (en *S' Matthieu* ch. XVI, v. 19) : *Ce que tu lieras en terre sera lié au ciel*; comme si cela signifiait que s'il mettait un homme en prison temporelle, DIEU pour ce le mettrait en prison au ciel.

Clément V, successeur de *Boniface VIII*, révoqua et annulla l'odieuse décision de la bulle *Unam sanctam*, qui étend le pouvoir des papes sur le temporel des rois, et condamne, comme hérétiques, ceux qui ne reconnaissent point cette puissance chimérique. C'est en effet la prétention de *Boniface* que l'on doit regarder comme une hérésie, d'après ce principe des théologiens : „ On

„ pèche contre la règle de la foi , et on est
 „ hérétique , non-seulement en niant ce que
 „ la foi nous enseigne , mais aussi lorsqu'on
 „ établit comme de foi ce qui n'en est pas. „
 (Joan. maj. m. 3 , sent. dist. 37 , q. 26.)

Avant *Boniface VIII* d'autres papes s'étaient déjà arrogé dans des bulles les droits de propriété sur différens royaumes. On connaît celle où *Grégoire VII* dit à un roi d'Espagne : *Je veux que vous sachiez que le royaume d'Espagne , par les anciennes ordonnances ecclésiastiques , a été donné en propriété à St Pierre et à la sainte Eglise romaine.*

Le roi d'Angleterre *Henri II* , ayant aussi demandé au pape *Adrien IV* la permission d'envahir l'Irlande , ce pontife le lui permit , à condition qu'il imposât à chaque famille d'Irlande une taxe d'un *carolus* pour le saint siège , et qu'il tint ce royaume comme un chef de l'Eglise romaine : *car , lui écrit-il , on ne doit point douter que toutes les îles auxquelles JESUS-CHRIST , le soleil de justice , s'est levé , et qui ont reçu les enseignemens de la foi chrétienne , ne soient de droit à St Pierre , et n'appartiennent à la sacrée et sainte Eglise romaine.*

Bulles de la croisade et de la composition.

Si l'on disait à un africain ou à un asiatique sensé , que , dans la partie de notre Europe où

des hommes ont défendu à d'autres hommes de manger de la chair le samedi, le pape donne la permission d'en manger par une bulle, moyennant deux réales de plate, et qu'une autre bulle permet de garder l'argent qu'on a volé, que diraient cet asiatique et cet africain? Ils conviendraient du moins que chaque pays a ses usages, et que dans ce monde, de quelque nom qu'on appelle les choses, et quelque déguisement qu'on y apporte, tout se fait pour de l'argent comptant.

Il y a deux bulles sous le nom de la *Cruzada*, la croisade; l'une du temps d'*Isabelle* et de *Ferdinand*, l'autre de *Philippe V*. La première vend la permission de manger les samedis ce qu'on appelle la *grossura*, les *issues*, les *foies*, les *rognons*, les *animelles*, les *gésiers*, les *ris de veau*, le *mou*, les *fressures*, les *fraises*, les *têtes*, les *cous*, les *haut-d'ailes*, les *pieds*.

La seconde bulle, accordée par le pape *Urbain VIII*, donne la permission de manger gras pendant tout le carême, et absout de tout crime, excepté celui d'hérésie.

Non-seulement on vend ces bulles, mais il est ordonné de les acheter; et elles coûtent plus cher, comme de raison, au Pérou et au Mexique qu'en Espagne. On les y vend une piafre. Il est juste que les pays qui produisent l'or et l'argent payent plus que les autres.

Le prétexte de ces bulles est de faire la guerre aux Maures. Les esprits difficiles ne voient pas quel est le rapport entre des fresques et une guerre contre les Africains ; et ils ajoutent que JESUS-CHRIST n'a jamais ordonné qu'on fît la guerre aux mahométans sous peine d'excommunication.

La bulle qui permet de garder le bien d'autrui est appelée la *bulle de la composition*. Elle est affirmée et a rendu long-temps des hommes honnêtes dans toute l'Espagne, dans le Milanais, en Sicile et à Naples. Les adjudicataires chargent les moines les plus éloquens de prêcher cette bulle. Les pécheurs qui ont volé le roi, ou l'Etat, ou les particuliers, vont trouver ces prédicateurs, se confessent à eux, leur exposent combien il serait triste de restituer le tout. Ils offrent cinq, six, et quelquefois sept pour cent aux moines, pour garder le reste en sûreté de conscience ; et, la composition faite, ils reçoivent l'absolution.

Le frère prêcheur, auteur du Voyage d'Espagne et d'Italie, imprimé à Paris avec privilège, chez Jean-Baptiste de l'Epine, s'exprime ainsi sur cette bulle (c) : *N'est-il pas bien gracieux d'en être quitte à un prix si raisonnable, sauf à en voler davantage quand on aura besoin d'une plus grosse somme ?*

(c) Tome V, page 210.

Bulle Unigenitus.

LA bulle *In cænâ Domini* indigna tous les souverains catholiques qui l'ont enfin profcrite dans leurs Etats ; mais la bulle *Unigenitus* n'a troublé que la France. On attaquait dans la première les droits des princes et des magistrats de l'Europe ; ils les soutinrent. On ne profcrivait dans l'autre que quelques maximes de morale et de piété ; personne ne s'en soucia hors les parties intéressées dans cette affaire passagère ; mais bientôt ces parties intéressées remplirent la France entière. Ce fut d'abord une querelle des jésuites tout-puissans , et des restes de Port-Royal écrasé.

Le prêtre de l'oratoire *Quesnel* , réfugié en Hollande , avait dédié un commentaire sur le nouveau Testament au cardinal de *Noailles*, alors évêque de Châlons-sur-Marne. Cet évêque l'approuva , et l'ouvrage eut le suffrage de tous ceux qui lisent ces sortes de livres.

Un nommé *le Tellier* , jésuite , confesseur de *Louis XIV* , ennemi du cardinal de *Noailles*, voulut le mortifier en faisant condamner à Rome ce livre qui lui était dédié , et dont il faisait un très-grand cas.

Ce jésuite , fils d'un procureur de Vire en basse-Normandie , avait dans l'esprit toutes

les ressources de la profession de son père. Ce n'était pas assez de commettre le cardinal de *Noailles* avec le pape, il voulut le faire disgracier par le roi son maître. Pour réussir dans ce dessein, il fit composer par ses émissaires des mandemens contre lui, qu'il fit signer par quatre évêques. Il minuta encore des lettres au roi qu'il leur fit signer.

Ces manœuvres, qui auraient été punies dans tous les tribunaux, réussirent à la cour; le roi s'aigrit contre le cardinal, madame de *Maintenon* l'abandonna.

Ce fut une suite d'intrigues dont tout le monde voulut se mêler d'un bout du royaume à l'autre; et plus la France était malheureuse alors dans une guerre funeste, plus les esprits s'échauffaient pour une querelle de théologie.

Pendant ces mouvemens, le *Tellier* fit demander à Rome, par *Louis XIV* lui-même, la condamnation du livre de *Quesnel*, dont ce monarque n'avait jamais lu une page. Le *Tellier* et deux autres jésuites, nommés *Doucin* et *Lallemant*, extrairent cent trois propositions que le pape *Clément XI* devait condamner; la cour de Rome en retrança deux, pour avoir du moins l'honneur de paraître juger par elle-même.

Le cardinal *Fabroni*, chargé de cette affaire et livré aux jésuites, fit dresser la bulle par un

cordelier nommé frère *Palerne*, *Elie* capucin, le barnabite *Terrovi*, le servite *Castelli*, et même un jésuite nommé *Alfaro*.

Le pape *Clément XI* les laissa faire; il voulait seulement plaire au roi de France qu'il avait long-temps indisposé en reconnaissant l'archiduc *Charles*, depuis empereur, pour roi d'Espagne. Il ne lui en coûtait pour satisfaire le roi qu'un morceau de parchemin scellé en plomb, sur une affaire qu'il méprisait lui-même.

Clément XI ne se fit pas prier, il envoya la bulle, et fut tout étonné d'apprendre qu'elle était reçue presque dans toute la France avec des sifflets et des huées. *Comment donc*, disait-il au cardinal *Carpegne*, *on me demande instamment cette bulle, je la donne de bon cœur, tout le monde s'en moque!*

Tout le monde fut surpris en effet de voir un pape qui, au nom de JESUS-CHRIST, condamnait comme hérétique, sentant l'hérésie, mal-sonnante et offensant les oreilles pieuses, cette proposition : *Il est bon de lire des livres de piété le dimanche, surtout la sainte Ecriture*. Et cette autre : *La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir*.

Les partisans des jésuites étaient alarmés eux-mêmes de cette censure, mais ils n'osaient

parler. Les hommes sages et désintéressés criaient au scandale, et le reste de la nation au ridicule.

Le Tellier n'en triompha pas moins jusqu'à la mort de *Louis XIV*; il était en horreur, mais il gouvernait. Il n'est rien que ce malheureux ne tenta pour faire déposer le cardinal de *Noailles*; mais ce boute-feu fut exilé après la mort de son pénitent. Le duc d'*Orléans*, dans sa régence, apaisa ces querelles en s'en moquant. Elles jetèrent depuis quelques étincelles, mais enfin elles sont oubliées, et probablement pour jamais. C'est bien assez qu'elles aient duré plus d'un demi-siècle. Heureux encore les hommes s'ils n'étaient divisés que pour des sottises qui ne font point verser le sang humain!

C.

C A L E B A S S E.

CE fruit, gros comme nos citrouilles, croît en Amérique aux branches d'un arbre aussi haut que les plus grands chênes.

Ainsi *Matthieu Garo* (*) qui croit avoir eu tort en Europe de trouver mauvais que les citrouilles rampent à terre, et ne soient pas

(*) Voyez la fable de *Matthieu Garo* dans *la Fontaine*.

pendues au haut des arbres , aurait eu raison au Mexique. Il aurait eu encore raison dans l'Inde où les cocos sont fort élevés. Cela prouve qu'il ne faut jamais se hâter de conclure. DIEU *fait bien ce qu'il fait* , sans doute ; mais il n'a pas mis les citrouilles à terre dans nos climats, de peur qu'en tombant de haut elles n'écrasent le nez de *Matthieu Garo*.

La calebasse ne servira ici qu'à faire voir qu'il faut se défier de l'idée que tout a été fait pour l'homme. Il y a des gens qui prétendent que le gazon n'est vert que pour réjouir la vue. Les apparences pourtant seraient que l'herbe est plutôt faite pour les animaux qui la brouettent , que pour l'homme à qui le gramin et le trèfle sont assez inutiles. Si la nature a produit les arbres en faveur de quelque espèce , il est difficile de dire à qui elle a donné la préférence : les feuilles , et même l'écorce , nourrissent une multitude prodigieuse d'insectes : les oiseaux mangent leurs fruits, habitent entre leurs branches , y composent l'industriel artifice de leurs nids , et les troupeaux se reposent sous leurs ombres.

L'auteur du Spectacle de la nature prétend que la mer n'a un flux et un reflux que pour faciliter le départ et l'entrée de nos vaisseaux. Il paraît que *Matthieu Garo* raisonnait encore mieux : la Méditerranée sur laquelle on a tant

de vaisseaux , et qui n'a de marée qu'en trois ou quatre endroits , détruit l'opinion de ce philosophe.

Jouissons de ce que nous avons , et ne croyons pas être la fin et le centre de tout. Voici sur cette maxime quatre petits vers d'un géomètre ; il les calcula un jour en ma présence : ils ne font pas pompeux.

Homme chétif, la vanité te point.
 Tu te fais centre : encor si c'était ligne !
 Mais dans l'espace à grand'peine es-tu *point*.
 Va, fois *zéro* : ta sottise en est digne.

C A R A C T E R E.

Du mot grec impression , gravure. C'est ce que la nature a gravé dans nous.

PEUT-ON changer de caractère ? Oui, si on change de corps. Il se peut qu'un homme né brouillon , inflexible et violent , étant tombé dans sa vieillesse en apoplexie , devienne un sot enfant pleureur , timide et paisible. Son corps n'est plus le même. Mais tant que ses nerfs , son sang et sa moelle alongée , seront dans le même état, son naturel ne changera pas plus que l'instinct d'un loup et d'une fouine.

L'auteur anglais du *Dispensari*, petit poème très-supérieur aux *Capitoli* italiens, et peut-être même au *Lutrin* de *Boileau*, a très-bien dit, ce me semble :

Un mélange secret de feu, de terre et d'eau,
Fit le cœur de César et celui de Naffau.
D'un ressort inconnu le pouvoir invincible
Rendit Stone impudent et sa femme sensible.

Le caractère est formé de nos idées et de nos sentimens : or il est très-prouvé qu'on ne se donne ni sentimens ni idées ; donc notre caractère ne peut dépendre de nous.

S'il en dépendait, il n'y a personne qui ne fût parfait.

Nous ne pouvons nous donner des goûts, des talens ; pourquoi nous donnerions-nous des qualités ?

Quand on ne réfléchit pas, on se croit le maître de tout ; quand on y réfléchit, on voit qu'on n'est maître de rien.

Voulez-vous changer absolument le caractère d'un homme, purgez-le tous les jours avec des délayans jusqu'à ce que vous l'ayez tué. *Charles XII*, dans sa fièvre de suppuration sur le chemin de Bender, n'était plus le même homme. On disposait de lui comme d'un enfant.

Si

Si j'ai un nez de travers et deux yeux de chat, je peux les cacher avec un masque. Puis-je davantage sur le caractère que m'a donné la nature ?

Un homme né violent, emporté, se présente devant *François I*, roi de France, pour se plaindre d'un passe-droit; le visage du prince, le maintien respectueux des courtisans, le lieu même où il est, font une impression puissante sur cet homme; il baisse machinalement les yeux, sa voix rude s'adoucit, il présente humblement sa requête, on le croirait né aussi doux que le sont (dans ce moment au moins) les courtisans au milieu desquels il est même déconcerté; mais si *François I* se connaît en physionomies, il découvre aisément dans ses yeux baissés, mais allumés d'un feu sombre, dans les muscles tendus de son visage, dans ses lèvres ferrées l'une contre l'autre, que cet homme n'est pas si doux qu'il est forcé de le paraître. Cet homme le suit à Pavie, est pris avec lui, mené avec lui en prison à Madrid; la majesté de *François I* ne fait plus sur lui la même impression; il se familiarise avec l'objet de son respect. Un jour, en tirant les bottes du roi, et les tirant mal, le roi aigri par son malheur, se fâche, mon homme envoie promener le roi, et jette ses bottes par la fenêtre.

Sixte-Quint était né pétulant, opiniâtre,

Dictionn. philosoph. Tome III. * M

altier , impétueux , vindicatif , arrogant ; ce caractère semble adouci dans les épreuves de son noviciat. Commence-t-il à jouir de quelque crédit dans son ordre ; il s'emporte contre un gardien , et l'assomme à coups de poing : est-il inquisiteur à Venise ; il exerce sa charge avec insolence : le voilà cardinal , il est possédé *dalla rabbia papale* : cette rage l'emporte sur son naturel ; il ensevelit dans l'obscurité sa personne et son caractère ; il contrefait l'humble et le moribond ; on l'élit pape ; ce moment rend au ressort , que la politique avait plié , toute son élasticité long-temps retenue ; il est le plus fier et le plus despotique des souverains.

Naturam expellas furcâ , tamen usque recurret.

Chassez le naturel , il revient au galop.

La religion , la morale , mettent un frein à la force du naturel , elles ne peuvent le détruire. L'ivrogne dans un cloître , réduit à un demi-fetier de cidre à chaque repas , ne s'enivrera plus , mais il aimera toujours le vin.

L'âge affaiblit le caractère ; c'est un arbre qui ne produit plus que quelques fruits dégénérés , mais ils sont toujours de même nature ; il se couvre de nœuds et de mousse , il devient vermoulu ; mais il est toujours chêne ou poirier. Si on pouvait changer son caractère , on s'en donnerait un , on serait le maître de la

nature. Peut-on se donner quelque chose ? ne recevons-nous pas tout ? Essayez d'animer l'indolent d'une activité suivie , de glacer par l'apathie l'ame bouillante de l'impétueux , d'inspirer du goût pour la musique et pour la poésie à celui qui manque de goût et d'oreille ; vous n'y parviendrez pas plus que si vous entrepreniez de donner la vue à un aveugle-né. Nous perfectionnons , nous adoucissons , nous cachons ce que la nature a mis dans nous , mais nous n'y mettons rien.

On dit à un cultivateur : Vous avez trop de poissons dans ce vivier , ils ne prospéreront pas ; voilà trop de bestiaux dans vos prés , l'herbe manque , ils maigriront. Il arrive après cette exhortation que les brochets mangent la moitié des carpes de mon homme , et les loups la moitié de ses moutons , le reste engraisse. S'applaudira-t-il de son économie ? Ce campagnard c'est toi-même ; une de tes passions a dévoré les autres , et tu crois avoir triomphé de toi. Ne ressemblons-nous pas presque tous à ce vieux général de quatre-vingt-dix ans , qui ayant rencontré de jeunes officiers qui faisaient un peu de désordre avec des filles , leur dit tout en colère : Messieurs , est-ce-là l'exemple que je vous donne ?

C A R Ê M E.

S E C T I O N P R E M I È R E.

Nos questions sur le carême ne regarderont que la police. Il paraît utile qu'il y ait un temps dans l'année où l'on égorge moins de bœufs, de veaux, d'agneaux, de volaille. On n'a point encore de jeunes poulets ni de pigeons en février et en mars, temps auquel le carême arrive. Il est bon de faire cesser le carnage quelques semaines dans les pays où les pâturages ne sont pas aussi gras que ceux de l'Angleterre et de la Hollande.

Les magistrats de la police ont très-sagement ordonné que la viande fût un peu plus chère à Paris pendant ce temps, et que le profit en fût donné aux hôpitaux. C'est un tribut presque insensible que payent alors le luxe et la gourmandise à l'indigence : car ce sont les riches qui n'ont pas la force de faire carême ; les pauvres jeûnent toute l'année.

Il est très-peu de cultivateurs qui mangent de la viande une fois par mois. S'il fallait qu'ils en mangeassent tous les jours, il n'y en aurait pas assez pour le plus florissant royaume. Vingt millions de livres de viande par jour feraient

sept milliards trois cents millions de livres par année. Ce calcul est effrayant.

Le petit nombre de riches, financiers, prélats, principaux magistrats, grands seigneurs, grandes dames, qui daignent faire servir du maigre (a) à leurs tables, jeûnent pendant six semaines avec des soles, des faumons, des vives, des turbots, des esturgeons.

Un de nos plus fameux financiers avait des courriers qui lui apportaient chaque jour pour cent écus de marée à Paris. Cette dépense faisait vivre les courriers, les maquignons qui avaient vendu les chevaux, les pêcheurs qui fournissaient le poisson, les fabricateurs de filets (qu'on nomme en quelques endroits les *filetiers*) les constructeurs de bateaux, &c. les épiciers chez lesquels on prenait toutes les drogues raffinées qui donnent au poisson un goût supérieur à celui de la viande. *Lucullus* n'aurait pas fait carême plus voluptueusement.

Il faut encore remarquer que la marée, en entrant dans Paris, paye à l'Etat un impôt considérable.

Le secrétaire des commandemens du riche, les valets-de-chambre, les demoiselles de

(a) Pourquoi donner le nom de *maigre* à des poissons plus gras que les poulardes, et qui donnent de si terribles indigestions ?

madame , le chef d'office , &c. mangent la desserte du *Crépus* , et jeûnent aussi délicieusement que lui.

Il n'en est pas de même des pauvres. Non-seulement s'ils mangent pour quatre sous d'un mouton coriace , ils commettent un grand péché ; mais ils chercheront en vain ce misérable aliment. Que mangeront-ils donc ? ils n'ont que leurs châtaignes, leur pain de seigle, les fromages qu'ils ont pressurés du lait de leurs vaches , de leurs chèvres ou de leurs brebis, et quelque peu d'œufs de leurs poules.

Il y a des Eglises où l'on a pris l'habitude de leur défendre les œufs et le laitage. Que leur resterait-il à manger ? rien. Ils consentent à jeûner ; mais ils ne consentent pas à mourir. Il est absolument nécessaire qu'ils vivent, quand ce ne ferait que pour labourer les terres des gros bénéficiers et des moines.

On demande donc s'il n'appartient pas uniquement aux magistrats de la police du royaume , chargés de veiller à la santé des habitans , de leur donner la permission de manger les fromages que leurs mains ont pétris, et les œufs que leurs poules ont pondus ?

Il paraît que le lait , les œufs , le fromage , tout ce qui peut nourrir le cultivateur , font du ressort de la police , et non pas une cérémonie religieuse.

Nous ne voyons pas que JESUS-CHRIST ait défendu les omelettes à ses apôtres ; au contraire , il leur a dit (b) : *Mangez ce qu'on vous donnera.*

La sainte Eglise a ordonné le carême ; mais en qualité d'Eglise , elle ne commande qu'au cœur ; elle ne peut infliger que des peines spirituelles ; elle ne peut faire brûler aujourd'hui , comme autrefois , un pauvre homme qui , n'ayant que du lard rance , aura mis un peu de ce lard sur une tranche de pain noir le lendemain du mardi gras.

Quelquefois dans les provinces , des curés s'emportant au-delà de leurs devoirs , et oubliant les droits de la magistrature , s'ingèrent d'aller chez les aubergistes , chez les traiteurs , voir s'ils n'ont pas quelques onces de viande dans leurs marmites , quelques vieilles poules à leur croc , ou quelques œufs dans une armoire lorsque les œufs sont défendus en carême. Alors ils intimident le pauvre peuple ; ils vont jusqu'à la violence envers des malheureux qui ne savent pas que c'est à la seule magistrature qu'il appartient de faire la police. C'est une inquisition odieuse et punissable.

Il n'y a que les magistrats qui puissent être informés au juste des denrées plus ou moins

(b) Saint Luc , chap. X , v. 8.

abondantes qui peuvent nourrir le pauvre peuple des provinces. Le clergé a des occupations plus sublimes. Ne ferait-ce donc pas aux magistrats qu'il appartiendrait de régler ce que le peuple peut manger en carême? Qui aura l'inspection sur le comestible d'un pays, sinon la police du pays?

S E C T I O N I I.

LES premiers qui s'avisèrent de jeûner se mirent-ils à ce régime par ordonnance du médecin, pour avoir eu des indigestions?

Le défaut d'appétit qu'on se sent dans la tristesse, fut-il la première origine des jours de jeûne prescrits dans les religions tristes.

Les Juifs prirent-ils la coutume de jeûner des Egyptiens, dont ils imitèrent tous les rites, jusqu'à la flagellation et au bouc émissaire?

Pourquoi JESUS jeûna-t-il quarante jours dans le désert où il fut emporté par le diable, par le *Chathbull*? S' *Matthieu* remarque qu'après ce carême il eut faim; il n'avait donc pas faim dans ce carême.

Pourquoi, dans les jours d'abstinence, l'Eglise romaine regarde-t-elle comme un crime de manger des animaux terrestres, et comme une bonne œuvre de se faire servir des soles et des saumons? Le riche papiste qui

aura

aura eu sur sa table pour cinq cents francs de poisson fera fauvé ; et le pauvre, mourant de faim , qui aura mangé pour quatre sous de petit salé , fera damné !

Pourquoi faut-il demander permission à son évêque de manger des œufs ? Si un roi ordonnait à son peuple de ne jamais manger d'œufs , ne passerait-il pas pour le plus ridicule des tyrans ? Quelle étrange aversion les évêques ont-ils pour les omelettes ?

Croirait-on que chez les papistes il y ait eu des tribunaux assez imbécilles , assez lâches , assez barbares pour condamner à la mort de pauvres citoyens qui n'avaient d'autres crimes que d'avoir mangé du cheval en carême ? Le fait n'est que trop vrai : j'ai entre les mains un arrêt de cette espèce. Ce qu'il y a d'étrange , c'est que les juges qui ont rendu de pareilles sentences se sont crus supérieurs aux Iroquois.

Prêtres idiots et cruels ! à qui ordonnez-vous le carême ? Est - ce aux riches ? ils se gardent bien de l'observer. Est-ce aux pauvres ? ils font le carême toute l'année. Le malheureux cultivateur ne mange presque jamais de viande , et n'a pas de quoi acheter du poisson. Fous que vous êtes , quand corrigerez-vous vos lois absurdes ?

C A R T E S I A N I S M E.

ON a pu voir à l'article *Aristote* que ce philosophe et ses sectateurs se sont servis de mots qu'on n'entend point, pour signifier des choses qu'on ne conçoit pas. *Entéléchies, formes substantielles, espèces intentionnelles.*

Ces mots, après tout, ne signifiaient que l'existence des choses dont nous ignorons la nature et la fabrique. Ce qui fait qu'un rosier produit une rose et non pas un abricot, ce qui détermine un chien à courir après un lièvre, ce qui constitue les propriétés de chaque être, a été appelé *forme substantielle*; ce qui fait que nous pensons a été nommé *entéléchie*; ce qui nous donne la vue d'un objet a été nommé *espèce intentionnelle*; nous n'en savons pas plus aujourd'hui sur le fond des choses. Les mots de *force*, d'*ame*, de *gravitation* même, ne nous font nullement connaître le principe et la nature de la force, ni de l'*ame*, ni de la gravitation. Nous en connaissons les propriétés, et probablement nous nous en tiendrons là tant que nous ne serons que des hommes.

L'essentiel est de nous servir avec avantage des instrumens que la nature nous a donnés, sans pénétrer jamais dans la structure intime

du principe de ces instrumens. *Archimède* se servait admirablement du ressort, et ne savait pas ce que c'est que le ressort.

La véritable physique consiste donc à bien déterminer tous les effets. Nous connaissons les causes premières quand nous ferons des dieux. Il nous est donné de calculer, de peser, de mesurer, d'observer; voilà la philosophie naturelle; presque tout le reste est chimère.

Le malheur de *Descartes* fut de n'avoir pas, dans son voyage d'Italie, consulté *Galilée* qui calculait, pesait, mesurait, observait, qui avait inventé le compas de proportion, trouvé la pesanteur de l'atmosphère, découvert les satellites de Jupiter, et la rotation du soleil sur son axe.

Ce qui est surtout bien étrange, c'est qu'il n'ait jamais cité *Galilée*, et qu'au contraire il ait cité le jésuite *Scheiner* (a), plagiaire et ennemi de *Galilée*, qui déféra ce grand homme à l'inquisition, et qui par là couvrit l'Italie d'opprobre lorsque *Galilée* la couvrait de gloire.

Les erreurs de *Descartes* sont :

1°. D'avoir imaginé trois élémens qui n'étaient nullement évidens, après avoir dit qu'il ne fallait rien croire sans évidence.

(a) *Principes de Descartes*, troisième partie, page 159.

2°. D'avoir dit qu'il y a toujours également de mouvement dans la nature , ce qui est démontré faux.

3°. Que la lumière ne vient point du soleil, et qu'elle est transmise à nos yeux en un instant, démontré faux par les expériences de *Roëmer*, de *Molineux* et de *Bradley*, et même par la simple expérience du prisme.

4°. D'avoir admis le plein, dans lequel il est démontré que tout mouvement serait impossible, et qu'un pied cube d'air peserait autant qu'un pied cube d'or.

5°. D'avoir supposé un tournoiement imaginaire dans de prétendus globules de lumière pour expliquer l'arc-en-ciel.

6°. D'avoir imaginé un prétendu tourbillon de matière subtile qui emporte la terre et la lune parallèlement à l'équateur, et qui fait tomber les corps graves dans une ligne tendante au centre de la terre, tandis qu'il est démontré que dans l'hypothèse de ce tourbillon imaginaire tous les corps tomberaient suivant une ligne perpendiculaire à l'axe de la terre.

7°. D'avoir supposé que des comètes qui se meuvent d'orient en occident, et du nord au sud, sont poussées par des tourbillons qui se meuvent d'occident en orient.

8°. D'avoir supposé que dans le mouvement

de rotation les corps les plus denses allaient au centre, et les plus subtils à la circonférence ; ce qui est contre toutes les lois de la nature.

9°. D'avoir voulu étayer ce roman par des suppositions encore plus chimériques que le roman même ; d'avoir supposé, contre toutes les lois de la nature, que ces tourbillons ne se confondraient pas ensemble.

10°. D'avoir donné ces tourbillons pour la cause des marées et pour celle des propriétés de l'aimant.

11°. D'avoir supposé que la mer a un cours continu, qui la porte d'orient en occident.

12°. D'avoir imaginé que la matière de son premier élément, mêlée avec celle du second, forme le mercure qui, par le moyen de ces deux éléments, est coulant comme l'eau, et compacte comme la terre.

13°. Que la terre est un soleil encroûté.

14°. Qu'il y a de grandes cavités sous toutes les montagnes, qui reçoivent l'eau de la mer et qui forment les fontaines.

15°. Que les mines de sel viennent de la mer.

16°. Que les parties de son troisième élément composent des vapeurs qui forment des métaux et des diamans.

17°. Que le feu est produit par un combat du premier et du second élément.

18°. Que les pores de l'aimant sont remplis de la matière cannelée, enfilée par la matière subtile qui vient du pôle boréal.

19°. Que la chaux vive ne s'enflamme lorsqu'on y jette de l'eau, que parce que le premier élément chasse le second élément des pores de la chaux.

20°. Que les viandes digérées dans l'estomac passent par une infinité de trous dans une grande veine qui les porte au foie, ce qui est entièrement contraire à l'anatomie.

21°. Que le chyle, dès qu'il est formé, acquiert dans le foie la forme du sang, ce qui n'est pas moins faux.

22°. Que le sang se dilate dans le cœur par un feu sans lumière.

23°. Que le pouls dépend de onze petites peaux qui ferment et ouvrent les entrées des quatre vaisseaux dans les deux concavités du cœur.

24°. Que quand le foie est pressé par les nerfs, les plus subtiles parties du sang montent incontinent vers le cœur.

25°. Que l'ame réside dans la glande pinéale du cerveau. Mais comme il n'y a que deux petits filamens nerveux qui aboutissent à cette glande, et qu'on a disséqué des sujets dans

qui elle manquait absolument, on la plaça depuis dans les corps cannelés, dans les *nates*, les *testes*, l'*infundibulum*, dans tout le cervelet. Ensuite *Lancisi*, et après lui *la Peyronie*, lui donnèrent pour habitation le corps calleux. L'auteur ingénieux et savant qui a donné dans l'Encyclopédie l'excellent paragraphe *Ame*, marqué d'une étoile, dit avec raison, qu'on ne fait plus où la mettre.

26°. Que le cœur se forme des parties de la semence qui se dilate. C'est assurément plus que les hommes n'en peuvent favoir : il faudrait avoir vu la semence se dilater, et le cœur se former.

27°. Enfin, sans aller plus loin, il suffira de remarquer que son système sur les bêtes n'étant fondé ni sur aucune raison physique, ni sur aucune raison morale, ni sur rien de vraisemblable, a été justement rejeté de tous ceux qui raisonnent et de tous ceux qui n'ont que du sentiment.

Il faut avouer qu'il n'y eut pas une seule nouveauté dans la physique de *Descartes* qui ne fût une erreur. Ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup de génie ; au contraire, c'est parce qu'il ne consulta que ce génie, sans consulter l'expérience et les mathématiques ; il était un des plus grands géomètres de l'Europe, et il abandonna sa géométrie pour ne croire que

fon imagination. Il ne substitua donc qu'un chaos au chaos d'*Aristote*. Par là il retarda de plus de cinquante ans les progrès de l'esprit humain (1). Ses erreurs étaient d'autant plus condamnables qu'il avait, pour se conduire dans le labyrinthe de la physique, un fil qu'*Aristote* ne pouvait avoir, celui des expériences, les découvertes de *Galilée*, de *Toricelli*, de *Guéric*, &c. et surtout sa propre géométrie.

On a remarqué que plusieurs universités condamnèrent dans sa philosophie les seules choses qui fussent vraies, et qu'elles adoptèrent enfin toutes celles qui étaient fausses. Il ne reste aujourd'hui de tous ces faux systèmes et de toutes les ridicules disputes qui en ont été la suite, qu'un souvenir confus qui s'éteint de jour en jour. L'ignorance préconise encore quelquefois *Descartes*, et même cette espèce d'amour-propre qu'on appelle *national* s'est efforcé de soutenir sa philosophie. Des gens qui n'avaient jamais lu ni *Descartes* ni *Newton*, ont prétendu que *Newton* lui avait l'obligation de toutes ses découvertes. Mais il est très-certain qu'il n'y a pas dans tous les édifices

(1) On ne peut nier que malgré ses erreurs *Descartes* n'ait contribué aux progrès de l'esprit humain ; 1°. par ses découvertes mathématiques qui changèrent la face de ces sciences ; 2°. par ses discours sur la méthode où il donne le précepte et l'exemple ; 3°. parce qu'il apprit à tous les savans à secouer en philosophie le joug de l'autorité, en ne reconnaissant pour maîtres que la raison, le calcul et l'expérience.

imaginaires de *Descartes* une seule pierre sur laquelle *Newton* ait bâti. Il ne l'a jamais ni suivi, ni expliqué, ni même réfuté; à peine le connaissait-il. Il voulut un jour en lire un volume, il mit en marge à sept ou huit pages *Error*, et ne le relut plus. Ce volume a été long-temps entre les mains du neveu de *Newton*.

Le cartésianisme a été une mode en France; mais les expériences de *Newton* sur la lumière, et ses principes mathématiques ne peuvent pas plus être une mode que les démonstrations d'*Euclide*.

Il faut être vrai; il faut être juste; le philosophe n'est ni français, ni anglais, ni florentin; il est de tout pays. Il ne ressemble pas à la duchesse de *Marlborough* qui, dans une fièvre tierce, ne voulait pas prendre de quinquina, parce qu'on l'appelait en Angleterre la poudre des jésuites.

Le philosophe, en rendant hommage au génie de *Descartes*, foule aux pieds les ruines de ses systèmes.

Le philosophe surtout dévoué à l'exécration publique et au mépris éternel, les persécuteurs de *Descartes*, qui osèrent l'accuser d'athéisme, lui qui avait épuisé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'existence de DIEU. Lisez le morceau de *M. Thomas* dans l'éloge de *Descartes*, où il

peint d'une manière si énergique l'infame théologien , nommé *Voëtius* , qui calomnia *Descartes* , comme depuis le fanatique *Jurieu* calomnia *Bayle* , &c. &c. &c. ; comme *Patouillet* et *Nonotte* ont calomnié un philosophe ; comme le vinaigrier *Chaumeix* et *Fréron* ont calomnié l'Encyclopédie ; comme on calomnie tous les jours. Et plât à DIEU qu'on ne pût que calomnier !

DE CATON, DU SUICIDE,

Et du livre de l'abbé de Saint-Cyran qui légitime le suicide.

L'INGENIEUX *la Motte* s'est exprimé ainsi sur *Caton* dans une de ses odes plus philosophiques que poétiques :

Caton , d'une ame plus égale,
 Sous l'heureux vainqueur de *Pharfale* ,
 Eût souffert que Rome pliât ;
 Mais incapable de se rendre ,
 Il n'eut pas la force d'attendre
 Un pardon qui l'humiliât.

C'est , je crois , parce que l'ame de *Caton* fut toujours égale , et qu'elle conserva jusqu'au dernier moment le même amour pour les lois

et pour la patrie, qu'il aima mieux périr avec elle que de ramper sous un tyran; il finit comme il avait vécu.

Incapable de se rendre! Et à qui? à l'ennemi de Rome, à celui qui avait volé de force le trésor public pour faire la guerre à ses concitoyens, et les affervir avec leur argent même.

Un pardon! il semble que *la Motte-Houdart* parle d'un sujet révolté qui pouvait obtenir sa grâce de sa majesté, avec des lettres en chancellerie.

Malgré sa grandeur usurpée,
Le fameux vainqueur de Pompée
Ne put triompher de Caton.
C'est à ce juge inébranlable
Que César, cet heureux coupable,
Aurait dû demander pardon.

Il paraît qu'il y a quelque ridicule à dire que *Caton* se tua par *faiblesse*. Il faut une ame forte pour surmonter ainsi l'instinct le plus puissant de la nature. Cette force est quelquefois celle d'un frénétique; mais un frénétique n'est pas faible.

Le suicide est défendu chez nous par le droit canon. Mais les décrétales, qui font la jurisprudence d'une partie de l'Europe, furent inconnues à *Caton*, à *Brutus*, à *Cassius*, à la

sublime *Arria*, à l'empereur *Othon*, à *Marc-Antoine*, et à cent héros de la véritable Rome, qui préférèrent une mort volontaire à une vie qu'ils croyaient ignominieuse.

Nous nous tuons aussi nous autres ; mais c'est quand nous avons perdu notre argent, ou dans l'excès très-rare d'une folle passion pour un objet qui n'en vaut pas la peine. J'ai connu des femmes qui se sont tuées pour les plus fots hommes du monde. On se tue aussi quelquefois parce qu'on est malade, et c'est en cela qu'il y a de la faiblesse.

Le dégoût de son existence, l'ennui de soi-même, est encore une maladie qui cause des suicides. Le remède serait un peu d'exercice, de la musique, la chasse, la comédie, une femme aimable. Tel homme qui dans un accès de mélancolie se tue aujourd'hui, aimerait à vivre s'il attendait huit jours.

J'ai presque vu de mes yeux un suicide qui mérite l'attention de tous les physiciens. Un homme d'une profession sérieuse, d'un âge mûr, d'une conduite régulière, n'ayant point de passions, étant au-dessus de l'indigence, s'est tué le 17 octobre 1769, et a laissé au conseil de la ville où il était né l'apologie par écrit de sa mort volontaire, laquelle on n'a pas jugé à propos de publier, de peur d'encourager les hommes à quitter une vie dont on

dit tant de mal. Jusque-là il n'y a rien de bien extraordinaire ; on voit par-tout de tels exemples. Voici l'étonnant :

Son frère et son père s'étaient tués, chacun au même âge que lui. Quelle disposition secrète d'organes, quelle sympathie, quel concours de lois physiques fait périr le père et les deux enfans de leur propre main, et du même genre de mort, précisément quand ils ont atteint la même année ? Est-ce une maladie qui se développe à la longue dans une famille, comme on voit souvent les pères et les enfans mourir de la petite vérole, de la pulmonie, ou d'un autre mal ? Trois, quatre générations sont devenues sourdes, aveugles, ou goutteuses, ou scorbutiques, dans un temps préfix.

Le physique, ce père du moral, tranfmet le même caractère de père en fils pendant des siècles. Les *Appius* furent toujours fiers et inflexibles ; les *Catons* toujours sévères. Toute la lignée des *Guises* fut audacieuse, téméraire, factieuse, pétrie du plus insolent orgueil et de la politesse la plus séduisante. Depuis *François de Guise*, jusqu'à celui qui seul et sans être attendu alla se mettre à la tête du peuple de Naples, tous furent d'une figure, d'un courage, et d'un tour d'esprit au-dessus du commun des hommes. J'ai vu les portraits en

pied de *François de Guise*, du *Balafré* et de son fils : leur taille est de six pieds ; mêmes traits, même courage, même audace sur le front, dans les yeux et dans l'attitude.

Cette continuité, cette série d'êtres semblables est bien plus remarquable encore dans les animaux ; et si l'on avait la même attention à perpétuer les belles races d'hommes que plusieurs nations ont encore à ne pas mêler celles de leurs chevaux et de leurs chiens de chasse, les généalogies seraient écrites sur les visages, et se manifesteraient dans les mœurs.

Il y a eu des races de bossus, de fix-digitaires, comme nous en voyons de rousseaux, de lip-pus, de longs nez et de nez plats.

Mais que la nature dispose tellement les organes de toute une race, qu'à un certain âge tous ceux de cette famille auront la passion de se tuer, c'est un problème que toute la sagacité des anatomistes les plus attentifs ne peut résoudre. L'effet est certainement tout physique ; mais c'est de la physique occulte. Eh quel est le secret principe qui ne soit pas occulte ?

On ne nous dit point, et il n'est pas vraisemblable que du temps de *Jules-César* et des empereurs, les habitans de la Grande-Bretagne se tuassent aussi délibérément qu'ils le font aujourd'hui quand ils ont des vapeurs qu'ils

appellent le *spleen*, et que nous prononçons le *spline*.

Au contraire les Romains, qui n'avaient point le spleen, ne faisaient aucune difficulté de se donner la mort. C'est qu'ils raisonnaient; ils étaient philosophes, et les sauvages de l'île *Britain* ne l'étaient pas. Aujourd'hui les citoyens anglais sont philosophes, et les citoyens romains ne sont rien. Aussi les Anglais quittent la vie fièrement quand il leur en prend fantaisie. Mais il faut à un citoyen romain une *indulgentia in articulo mortis*; ils ne savent ni vivre ni mourir.

Le chevalier *Temple* dit qu'il faut partir quand il n'y a plus d'espérance de rester agréablement. C'est ainsi que mourut *Atticus*.

Les jeunes filles qui se noient et qui se pendent par amour ont donc tort; elles devraient écouter l'espérance du changement qui est aussi commun en amour qu'en affaires.

Un moyen presque sûr de ne pas céder à l'envie de vous tuer, c'est d'avoir toujours quelque chose à faire. *Creech*, le commentateur de *Lucrèce*, mit sur son manuscrit: N. B. *Qu'il faudra que je me pendre quand j'aurai fini mon commentaire*. Il se tint parole pour avoir le plaisir de finir comme son auteur. S'il avait entrepris un commentaire sur *Ovide*, il aurait vécu plus long-temps.

Pourquoi avons-nous moins de suicides dans les campagnes que dans les villes ? C'est que dans les champs il n'y a que le corps qui souffre ; à la ville c'est l'esprit. Le laboureur n'a pas le temps d'être mélancolique ; ce sont les oisifs qui se tuent ; ce sont ces gens si heureux aux yeux du peuple.

Je résumerai ici quelques suicides arrivés de mon temps , et dont quelques-uns ont déjà été publiés dans d'autres ouvrages. Les morts peuvent être utiles aux vivans.

Précis de quelques suicides singuliers.

Philippe Mordant, cousin germain de ce fameux comte de *Peterboroug*, si connu dans toutes les cours de l'Europe , et qui se vantait d'être l'homme de l'univers qui avait vu le plus de postillons et le plus de rois ; *Philippe Mordant*, dis - je , était un jeune homme de vingt-sept ans , beau , bien fait , riche , né d'un sang illustre , pouvant prétendre à tout , et , ce qui vaut encore mieux , passionnément aimé de sa maîtresse. Il prit à ce *Mordant* un dégoût de la vie ; il paya ses dettes , écrivit à ses amis pour leur dire adieu , et même fit des vers dont voici les derniers traduits en français :

L'opium peut aider le sage ;
Mais, selon mon opinion ,

Il lui faut au lieu d'opium
Un pistolet et du courage.

Il se conduisit selon ses principes , et se dépêcha d'un coup de pistolet , sans en avoir donné d'autre raison , sinon que son ame était lassée de son corps , et que quand on est mécontent de sa maison , il faut en sortir. Il semblait qu'il eût voulu mourir parce qu'il était dégoûté de son bonheur.

Richard Smith , en 1726 , donna un étrange spectacle au monde pour une cause fort différente. *Richard Smith* était dégoûté d'être réellement malheureux ; il avait été riche , et il était pauvre ; il avait eu de la santé , et il était infirme. Il avait une femme à laquelle il ne pouvait faire partager que sa misère : un enfant au berceau était le seul bien qui lui restât. *Richard Smith* et *Bridget Smith* , d'un commun consentement , après s'être tendrement embrassés , et avoir donné le dernier baiser à leur enfant , ont commencé par tuer cette pauvre créature , et ensuite se sont pendus aux colonnes de leur lit. Je ne connais nulle part aucune horreur de sang froid qui soit de cette force ; mais la lettre que ces infortunés ont écrite à *M. Brindley* leur cousin , avant leur mort , est aussi singulière que leur mort même.

» Nous croyons , disent-ils , que DIEU nous

*Dictionn. philosoph. Tome III. * O*

„ pardonnera , &c. Nous avons quitté la vie ,
 „ parce que nous étions malheureux fans res-
 „ source ; et nous avons rendu à notre fils
 „ unique le service de le tuer , de peur qu'il
 „ ne devienne aussi malheureux que nous ,
 „ &c. „ Il est à remarquer que ces gens , après
 avoir tué leur fils par tendresse paternelle , ont
 écrit à un ami pour leur recommander leur
 chat et leur chien. Ils ont cru apparemment
 qu'il était plus aisé de faire le bonheur d'un
 chat et d'un chien dans le monde , que celui
 d'un enfant , et ils ne voulaient pas être à
 charge à leur ami.

Milord *Scarborough* quitta la vie en 1727 ,
 avec le même sang froid qu'il avait quitté sa
 place de grand-écuyer. On lui reprochait dans
 la chambre des pairs , qu'il prenait le parti du
 roi , parce qu'il avait une belle charge à la
 cour. „ Messieurs , dit-il , pour vous prouver
 „ que mon opinion ne dépend pas de ma
 „ place , je m'en démetts dans l'instant. „ Il
 se trouva depuis embarrassé entre une maî-
 tresse qu'il aimait , mais à qui il n'avait rien
 promis , et une femme qu'il estimait , mais à
 qui il avait fait une promesse de mariage. Il se
 tua pour se tirer d'embarras.

Toutes ces histoires tragiques , dont les
 gazettes anglaises fourmillent , ont fait penser
 à l'Europe qu'on se tue plus volontiers en

Angleterre qu'ailleurs. Je ne fais pourtant si à Paris il n'y a pas autant de fous ou de héros qu'à Londres ; peut-être que si nos gazettes tenaient un registre exact de ceux qui ont eu la démençe de vouloir se tuer , et le triste courage de le faire , nous pourrions , sur ce point , avoir le malheur de tenir tête aux Anglais. Mais nos gazettes sont plus discrètes : les aventures des particuliers ne sont jamais exposées à la médisance publique dans ces journaux avoués par le gouvernement.

Tout ce que j'ose dire avec assurance , c'est qu'il ne sera jamais à craindre que cette folie de se tuer devienne une maladie épidémique : la nature y a trop bien pourvu ; l'espérance , la crainte , sont les ressorts puissans dont elle se sert pour arrêter très-souvent la main du malheureux prêt à se frapper.

On entendit un jour le cardinal *Dubois* se dire à lui-même : Tue-toi donc ! lâche , tu n'oserais.

On dit qu'il y a eu des pays où un conseil était établi pour permettre aux citoyens de se tuer quand ils en avaient des raisons valables. Je répons , ou que cela n'est pas , ou que ces magistrats n'avaient pas une grande occupation.

Ce qui pourrait nous étonner , et ce qui mérite , je crois , un sérieux examen , c'est que les anciens héros romains se tuaient presque

tous , quand ils avaient perdu une bataille dans les guerres civiles : et je ne vois point que ni du temps de la ligue , ni de celui de la fronde , ni dans les troubles d'Italie , ni dans ceux d'Angleterre , aucun chef ait pris le parti de mourir de sa propre main. Il est vrai que ces chefs étaient chrétiens , et qu'il y a bien de la différence entre les principes d'un guerrier chrétien et ceux d'un héros païen ; cependant pourquoi ces hommes , que le christianisme retenait quand ils voulaient se procurer la mort , n'ont-ils été retenus par rien quand ils ont voulu empoisonner , assassiner , ou faire mourir leurs ennemis vaincus sur des échafauds ? &c. La religion chrétienne ne défend-elle pas ces homicides-là , encore plus que l'homicide de soi-même , dont le nouveau Testament n'a jamais parlé ?

Les apôtres du suicide nous disent qu'il est très-permis de quitter sa maison quand on en est las. D'accord ; mais la plupart des hommes aiment mieux coucher dans une vilaine maison que de dormir à la belle étoile.

Je reçus un jour d'un anglais une lettre circulaire , par laquelle il proposait un prix à celui qui prouverait le mieux qu'il faut se tuer dans l'occasion. Je ne lui répondis point ; je n'avais rien à lui prouver ; il n'avait qu'à examiner s'il aimait mieux la mort que la vie.

Un autre anglais, nommé *Bacon Moris*, vint me trouver à Paris en 1724 ; il était malade, et me promit qu'il se tuerait s'il n'était pas guéri au 20 juillet. En conséquence il me donna son épitaphe conçue en ces mots : *Valete, curæ* ; adieu les soucis. Il me chargea aussi de vingt-cinq louis pour lui dresser un petit monument au bout du faubourg Saint-Martin. Je lui rendis son argent le 20 juillet, et je gardai son épitaphe.

De mon temps, le dernier prince de la maison de *Courtenai*, très-vieux, et le dernier prince de la branche de *Lorraine-Harcourt*, très-jeune, se font donné la mort sans qu'on en ait presque parlé. Ces aventures font un fracas terrible le premier jour, et quand les biens du mort sont partagés, on n'en parle plus.

Voici le plus fort de tous les suicides. Il vient de s'exécuter à Lyon, au mois de juin 1770.

Un jeune homme très-connu, beau, bien fait, aimable, plein de talens, est amoureux d'une jeune fille que les parens ne veulent point lui donner. Jusqu'ici ce n'est que la première scène d'une comédie, mais l'étonnante tragédie va suivre :

L'amant se rompt une veine par un effort. Les chirurgiens lui disent qu'il n'y a point de

remède ; sa maîtresse lui donne un rendez-vous avec deux pistolets et deux poignards , afin que si les pistolets manquent leur coup , les deux poignards servent à leur percer le cœur en même temps. Ils s'embrassent pour la dernière fois ; les détentes des pistolets étaient attachées à des rubans couleur de rose ; l'amant tient le ruban du pistolet de sa maîtresse , elle tient le ruban du pistolet de son amant. Tous deux tirent à un signal donné , tous deux tombent au même instant.

La ville entière de Lyon en est témoin. *Arrie* et *Petus* , vous en aviez donné l'exemple ; mais vous étiez condamnés par un tyran , et l'amour seul a immolé ces deux victimes. On leur a fait cette épitaphe :

A votre sang mêlons nos pleurs :
 Attendrißons-nous d'âge en âge
 Sur vos amours et vos malheurs ;
 Mais admirons votre courage.

Des lois contre le suicide.

Y a-t-il une loi civile ou religieuse qui ait prononcé défense de se tuer sous peine d'être pendu après sa mort , ou sous peine d'être damné ?

Il est vrai que *Virgile* a dit :

*Proxima deinde tenent mæsti loca, qui sibi lethum
Infantes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas. Quàm vellent æthere in alto
Nunc et pauperièm et duros perferre labores!
Fata obstant, tristisque palus innabilis undà
Alligat, et novies Styx interfusa coërcet.*

Virg, *Aeneid.* lib. VI, v. 434, et seq.

Là sont ces infensés, qui d'un bras téméraire,
Ont cherché dans la mort un secours volontaire,
Qui n'ont pu supporter, faibles et furieux,
Le fardeau de la vie imposé par les dieux.
Hélas ! ils voudraient tous se rendre à la lumière,
Recommencer cent fois leur pénible carrière :
Ils regrettent la vie, ils pleurent; et le sort,
Le sort, pour les punir, les retient dans la mort ;
L'abyrne du Cocyte, et l'Achéron terrible
Met entre eux et la vie un obstacle invincible.

Telle était la religion de quelques païens ;
et malgré l'ennui qu'on allait chercher dans
l'autre monde, c'était un honneur de quitter
celui-ci et de se tuer, tant les mœurs des
hommes sont contradictoires. Parmi nous le
duel n'est-il pas encore malheureusement
honorable, quoique défendu par la raison,
par la religion et par toutes les lois ? Si *Caton*

et *César*, *Antoine* et *Auguste* ne se font pas battus en duel, ce n'est pas qu'ils ne fussent aussi braves que nos Français. Si le duc de *Montmorency*, le maréchal de *Marillac*, de *Thou*, *Cinq-Mars*, et tant d'autres, ont mieux aimé être traînés au dernier supplice dans une charrette, comme des voleurs de grand chemin, que de se tuer comme *Caton* et *Brutus*, ce n'est pas qu'ils n'eussent autant de courage que ces romains, et qu'ils n'eussent autant de ce qu'on appelle *honneur*. La véritable raison, c'est que la mode n'était pas alors à Paris de se tuer en pareil cas, et cette mode était établie à Rome.

Les femmes de la côte de Malabar se jettent toutes vives sur le bûcher de leurs maris : ont-elles plus de courage que *Cornélie*? non ; mais la coutume est dans ce pays-là que les femmes se brûlent.

Coutume, opinion, reines de notre sort,
Vous réglez des mortels et la vie et la mort.

Au Japon, la coutume est que quand un homme d'honneur a été outragé par un homme d'honneur, il s'ouvre le ventre en présence de son ennemi, et lui dit : Fais-en autant si tu as du cœur. L'agresseur est déshonoré à jamais s'il ne se plonge pas incontinent un grand couteau dans le ventre.

La

La seule religion dans laquelle le suicide soit défendu par une loi claire et positive , est le mahométisme. Il est dit dans le sura IV : *Ne vous tuez pas vous-même , car DIEU est miséricordieux envers vous ; et quiconque se tue par malice et par méchanceté , sera certainement rôti au feu d'enfer.*

Nous traduisons mot à mot. Le texte semble n'avoir pas le sens commun ; ce qui n'est pas rare dans les textes. Que veut dire , *ne vous tuez point vous-même , car DIEU est miséricordieux ?* Peut-être faut-il entendre , ne succombez pas à vos malheurs , que DIEU peut adoucir ; ne soyez pas assez fou pour vous donner la mort aujourd'hui , pouvant être heureux demain.

Et quiconque se tue par malice et par méchanceté ; cela est plus difficile à expliquer. Il n'est peut-être jamais arrivé dans l'antiquité qu'à la Phèdre d'Euripide de se pendre exprès , pour faire accroire à Thésée qu'Hippolyte l'avait violée. De nos jours , un homme s'est tiré un coup de pistolet dans la tête , ayant tout arrangé pour faire jeter le soupçon sur un autre.

Dans la comédie de George Dandin , la coquine de femme qu'il a épousée le menace de se tuer pour le faire pendre. Ces cas sont

rare ; si *Mahomet* les a prévus , on peut dire qu'il voyait de loin.

Le fameux *Duverger de Haurane* , abbé de Saint-Cyran , regardé comme le fondateur de Port-royal , écrivit vers l'an 1608 un traité sur le suicide (a) , qui est devenu un des livres les plus rares de l'Europe.

„ Le Décalogue , dit-il , ordonne de ne
 „ point tuer. L'homicide de soi-même ne
 „ semble pas moins compris dans ce précepte
 „ que le meurtre du prochain. Or , s'il est des
 „ cas où il est permis de tuer son prochain , il
 „ est aussi des cas où il est permis de se tuer soi-
 „ même.

„ On ne doit attenter sur sa vie qu'après
 „ avoir consulté la raison. L'autorité publique,
 „ qui tient la place de DIEU , peut disposer
 „ de notre vie. La raison de l'homme peut
 „ aussi tenir lieu de la raison de DIEU , c'est
 „ un rayon de la lumière éternelle. „

Saint-Cyran étend beaucoup cet argument , qu'on peut prendre pour un pur sophisme. Mais quand il vient à l'explication et aux détails , il est plus difficile de lui répondre.
 „ On peut , dit-il , se tuer pour le bien de

(a) Il fut imprimé in-12 à Paris chez *Toussaints du Brai* , en 1609 , avec privilège du roi : il doit être dans la bibliothèque de Sa Majesté.

” son prince , pour celui de sa patrie , pour
” celui de ses parens. ”

Nous ne voyons pas en effet qu'on puisse condamner les *Codrus* et les *Curtius*. Il n'y a point de souverain qui osât punir la famille d'un homme qui se ferait dévoué pour lui; que dis-je ? il n'en est point qui osât ne la pas récompenser. S' *Thomas* , avant *Saint-Cyran* , avait dit la même chose. Mais on n'a besoin ni de *Thomas* , ni de *Bonaventure* , ni de *Duverger de Haurane* , pour favois qu'un homme qui meurt pour sa patrie est digne de nos éloges.

L'abbé de *Saint-Cyran* conclut qu'il est permis de faire pour soi-même ce qu'il est beau de faire pour un autre. On fait assez tout ce qui est allégué dans *Plutarque* , dans *Sénèque* , dans *Montagne* , et dans cent autres philosophes , en faveur du suicide. C'est un lieu commun épuisé. Je ne prétends point ici faire l'apologie d'une action que les lois condamnent ; mais ni l'ancien Testament ni le nouveau n'ont jamais défendu à l'homme de sortir de la vie quand il ne peut plus la supporter. Aucune loi romaine n'a condamné le meurtre de soi-même. Au contraire , voici la loi de l'empereur *Marc-Antonin* , qui ne fut jamais révoquée :

” (b) Si votre père ou votre frère , n'étant

(b) Premier Cod. *De bonis eorum qui sibi mortem. Leg. III, ff. eod.*

» prévenu d'aucun crime , se tue , ou pour se
 » soustraire aux douleurs , ou par ennui de la
 » vie , ou par désespoir , ou par démence , que
 » son testament soit valable , ou que ses héri-
 » tiers succèdent par intestat. »

Malgré cette loi humaine de nos maîtres , nous traînons encore sur la claie , nous traversons d'un pieu le cadavre d'un homme qui est mort volontairement , nous rendons sa mémoire infame autant qu'on le peut. Nous déshonorons sa famille autant qu'il est en nous. Nous punissons le fils d'avoir perdu son père , et la veuve d'être privée de son mari. On confisque même le bien du mort ; ce qui est en effet ravir le patrimoine des vivans auxquels il appartient. Cette coutume , comme plusieurs autres , est dérivée de notre droit canon , qui prive de la sépulture ceux qui meurent d'une mort volontaire. On conclut de là qu'on ne peut hériter d'un homme qui est censé n'avoir point d'héritage au ciel. Le droit canon , au titre *de Pœnitentiâ* , assure que *Judas* commit un plus grand péché en s'étranglant qu'en vendant notre Seigneur JESUS-CHRIST. (*)

(*) Voyez l'article SUICIDE.

CAUSES FINALES.

SECTION PREMIERE.

*V*IRGILE dit :

Mens agit at molem et magno se corpore miet.

L'esprit régit le monde ; il s'y mêle, il l'anime.

Virgile a bien dit : et *Benoît Spinoza* (a), qui n'a pas la clarté de *Virgile*, et qui ne le vaut pas, est forcé de reconnaître une intelligence qui préside à tout. S'il me l'avait niée, je lui aurais dit : *Benoît*, tu es fou ; tu as une intelligence, et tu la nies, et à qui la nies-tu ?

Il vient en 1770 un homme très-supérieur à *Spinoza* à quelques égards, aussi éloquent que le juif hollandais est sec ; moins méthodique, mais cent fois plus clair ; peut-être aussi géomètre sans affecter la marche ridicule de la géométrie dans un sujet métaphysique et moral : c'est l'auteur du *Système de la nature* : il a pris le nom de *Mirabaud*, secrétaire

(a) Ou plutôt *Baruch* ; car il s'appelait *Baruch*, comme on le dit ailleurs. Il signait *B. Spinoza*. Quelques chrétiens fort mal instruits, et qui ne savaient pas que *Spinoza* avait quitté le judaïsme sans embrasser le christianisme, prirent ce *B* pour la première lettre de *Benedictus*, *Benoît*.

de l'académie française. Hélas ! notre bon *Mirabaud* n'était pas capable d'écrire une page du livre de notre redoutable adverfaire. Vous tous qui voulez vous servir de votre raison et vous instruire , lisez cet éloquent et dange-reux passage du *Système de la nature* , II^e part. chapitre V, pages 153 et suivantes :

» On prétend que les animaux nous four-
 » nissent une preuve convaincante d'une
 » cause puissante de leur existence ; on nous
 » dit que l'accord admirable de leurs parties,
 » que l'on voit se prêter des secours mutuels,
 » afin de remplir leurs fonctions et de main-
 » tenir leur ensemble , nous annoncent un
 » ouvrier qui réunit la puissance à la sagesse.
 » Nous ne pouvons douter de la puissance de
 » la nature ; elle produit tous les animaux à
 » l'aide des combinaisons de la matière, qui est
 » dans une action continuelle ; l'accord des
 » parties de ces mêmes animaux est une suite
 » des lois nécessaires de leur nature et de
 » leur combinaison ; dès que cet accord cesse,
 » l'animal se détruit nécessairement. Que
 » deviennent alors la sagesse , l'intelligence (b)
 » ou la bonté de la cause prétendue à qui l'on
 » se fait honneur d'un accord si vanté ? Ces
 » animaux si merveilleux , que l'on dit être les

(b) Y a-t-il moins d'intelligence parce que les générations se succèdent ?

„ ouvrages d'un Dieu immuable, ne s'altè-
 „ rent-ils point fans cesse, et ne finissent-ils
 „ pas toujours par se détruire ? Où est la
 „ sagesse, la bonté, la prévoyance, l'immu-
 „ tabilité (c) d'un ouvrier qui ne paraît
 „ occupé qu'à déranger et briser les ressorts
 „ des machines qu'on nous annonce comme
 „ les chefs-d'œuvre de sa puissance et de son
 „ habileté ? Si ce Dieu ne peut faire autre-
 „ ment (d), il n'est ni libre ni tout-puissant.
 „ S'il change de volonté, il n'est point immua-
 „ ble. S'il permet que des machines qu'il a
 „ rendues sensibles éprouvent de la douleur,
 „ il manque de bonté (e). S'il n'a pu rendre
 „ ses ouvrages plus solides, c'est qu'il a man-
 „ qué d'habileté. En voyant que les animaux,
 „ ainsi que tous les autres ouvrages de la
 „ Divinité, se détruisent, nous ne pouvons
 „ nous empêcher d'en conclure, ou que tout
 „ ce que la nature fait est nécessaire, et n'est
 „ qu'une suite de ses lois, ou que l'ouvrier
 „ qui la fait agir est dépourvu de plan, de
 „ puissance, de constance, d'habileté, de
 „ bonté.

(c) Il y a immutabilité de dessein quand vous voyez immu-
 tabilité d'effets. Voyez DIEU.

(d) Etre libre, c'est faire sa volonté. S'il l'opère, il est
 libre.

(e) Voyez la réponse dans les articles ATHEISME et DIEU.

„ L'homme , qui se regarde lui-même
 „ comme le chef-d'œuvre de la Divinité , nous
 „ fournirait plus que toute autre production
 „ la preuve de l'incapacité ou de la malice (f)
 „ de son auteur prétendu. Dans cet être,
 „ sensible , intelligent , pensant , qui se croit
 „ l'objet constant de la prédilection divine,
 „ et qui fait son Dieu d'après son propre
 „ modèle , nous ne voyons qu'une machine
 „ plus mobile , plus frêle , plus sujette à se
 „ déranger par sa grande complication , que
 „ celle des êtres les plus grossiers. Les bêtes
 „ dépourvues de nos connaissances , les
 „ plantes qui végètent , les pierres privées
 „ de sentiment , sont à bien des égards des
 „ êtres plus favorisés que l'homme ; ils sont
 „ au moins exempts des peines d'esprit,
 „ des tourmens de la pensée , des chagrins
 „ dévorans , dont celui-ci est si souvent la
 „ proie. Qui est-ce qui ne voudrait point
 „ être un animal ou une pierre toutes les
 „ fois qu'il se rappelle la perte irréparable
 „ d'un objet aimé (g) ? Ne vaudrait-il pas

(f) S'il est malin , il n'est point capable ; et s'il est capable , ce qui comprend pouvoir et sagesse , il n'est pas malin.

(g) L'auteur tombe ici dans une inadvertance à laquelle nous sommes tous sujets. Nous disons souvent : J'aimerais mieux être oiseau , quadrupède , que d'être homme avec les chagrins que j'essuie. Mais quand on tient ce discours on ne songe pas qu'on souhaite d'être anéanti ; car si vous êtes autre que vous-même , vous n'avez plus rien de vous-même.

„ mieux être une masse inanimée qu'un super-
 „ stitieux inquiet , qui ne fait que trembler
 „ ici-bas sous le joug de son Dieu, et qui
 „ prévoit encore des tourmens infinis dans
 „ une vie future ? Les êtres privés de senti-
 „ ment , de vie , de mémoire et de pensée ,
 „ ne sont point affligés par l'idée du passé , du
 „ présent et de l'avenir ; ils ne se croient pas
 „ en danger de devenir éternellement malheu-
 „ reux pour avoir mal raisonné , comme tant
 „ d'êtres favorisés , qui prétendent que c'est
 „ pour eux que l'architecte du monde a conf-
 „ truit l'univers.

„ Que l'on ne nous dise point que nous
 „ ne pouvons avoir l'idée d'un ouvrage sans
 „ avoir celle d'un ouvrier distingué de son
 „ ouvrage. La nature n'est point un ouvrage ; *Hume*
 „ elle a toujours existé par elle-même (h) ,
 „ c'est dans son sein que tout se fait ; elle est
 „ un atelier immense pourvu de matériaux , et
 „ qui fait les instrumens dont elle se sert pour
 „ agir : tous ses ouvrages sont des effets de
 „ son énergie et des agens ou causes qu'elle
 „ fait , qu'elle renferme , qu'elle met en
 „ action. Des élémens éternels , incréés ,
 „ indestructibles , toujours en mouvement ,
 „ en se combinant diversement , font éclore

(h) Vous supposez ce qui est en question , et cela n'est que trop ordinaire à ceux qui font des systèmes.

„ tous les êtres, et les phénomènes que nous
 „ voyons, tous les effets bons ou mauvais
 „ que nous sentons, l'ordre ou le désordre,
 „ que nous ne distinguons jamais que par
 „ les différentes façons dont nous sommes
 „ affectés, en un mot toutes les merveilles
 „ sur lesquelles nous méditons et raisonnons.
 „ Ces élémens n'ont besoin pour cela que de
 „ leurs propriétés, soit particulières, soit
 „ réunies, et du mouvement qui leur est
 „ essentiel, sans qu'il soit nécessaire de recourir
 „ à un ouvrier inconnu pour les arranger, les
 „ façonner, les combiner, les conserver et
 „ les dissoudre.

„ Mais, en supposant pour un instant qu'il
 „ soit impossible de concevoir l'univers sans
 „ un ouvrier qui l'ait formé et qui veille à son
 „ ouvrage, où placerons-nous cet ouvrier (i) ?
 „ fera-t-il dedans ou hors de l'univers ? est-il
 „ matière ou mouvement ? ou bien n'est-il
 „ que l'espace, le néant ou le vide ? Dans
 „ tous ces cas, ou il ne ferait rien, ou il ferait
 „ contenu dans la nature et soumis à ses lois.
 „ S'il est dans la nature, je n'y pense voir
 „ que de la matière en mouvement, et je
 „ dois en conclure que l'agent qui la meut
 „ est corporel et matériel, et que par consé-
 „ quent il est sujet à se dissoudre. Si cet agent

(i) Est-ce à nous à lui trouver sa place ? C'est à lui de nous donner la nôtre. Voyez la réponse.

Demo-
 crates.
 Epicurus

» est hors de la nature , je n'ai plus aucune
 » idée (*k*) du lieu qu'il occupe , ni d'un être
 » immatériel , ni de la façon dont un esprit
 » sans étendue peut agir sur la matière dont
 » il est séparé. Ces espaces ignorés , que
 » l'imagination a placés au-delà du monde
 » visible , n'existent point pour un être qui
 » voit à peine à ses pieds (*l*) : la puissance
 » idéale qui les habite , ne peut se peindre à
 » mon esprit que lorsque mon imagination
 » combinera au hasard les couleurs fantastiques
 » qu'elle est toujours forcée de prendre dans
 » le monde où je suis ; dans ce cas je ne ferai
 » que reproduire en idée ce que mes sens
 » auront réellement aperçu ; et ce Dieu , que
 » je m'efforce de distinguer de la nature et de
 » placer hors de son enceinte , y rentrera
 » toujours nécessairement et malgré moi.

» L'on insistera , et l'on dira que si l'on
 » portait une statue ou une montre à un
 » sauvage qui n'en aurait jamais vu , il ne
 » pourrait s'empêcher de reconnaître que ces
 » choses sont des ouvrages de quelque agent
 » intelligent , plus habile et plus industrieux
 » que lui-même : l'on conclura de là que nous
 » sommes pareillement forcés de reconnaître

(*k*) Etes-vous fait pour avoir des idées de tout , et ne voyez-vous pas dans cette nature une intelligence admirable ?

(*l*) Ou le monde est infini , ou l'espace est infini ; choisissez.

» que la machine de l'univers , que l'homme,
 » que les phénomènes de la nature , sont des
 » ouvrages d'un agent dont l'intelligence
 » et le pouvoir surpassent de beaucoup les
 » nôtres.

» Je réponds , en premier lieu , que nous
 » ne pouvons douter que la nature ne soit
 » très-puissante et très-industrieuse (*m*) ; nous
 » admirons son industrie toutes les fois que
 » nous sommes surpris des effets étendus ,
 » variés et compliqués , que nous trouvons
 » dans ceux de ses ouvrages que nous prenons
 » la peine de méditer : cependant elle n'est
 » ni plus ni moins industrieuse dans l'un de
 » ses ouvrages que dans les autres. Nous ne
 » comprenons pas plus comment elle a pu
 » produire une pierre ou un métal qu'une tête
 » organisée comme celle de *Newton* : nous
 » appelons *industrieux* un homme qui peut
 » faire des choses que nous ne pouvons pas
 » faire nous-mêmes. La nature peut tout ; et
 » dès qu'une chose existe , c'est une preuve
 » qu'elle a pu la faire. Ainsi ce n'est jamais
 » que relativement à nous-mêmes que nous
 » jugeons la nature industrieuse ; nous la
 » comparons alors à nous-mêmes ; et comme

(*m*) *Puissante et industrieuse* ; je m'en tiens là. Celui qui est assez puissant pour former l'homme et le monde est Dieu. Vous admettez Dieu malgré vous.

„ nous jouissons d'une qualité que nous nom-
 „ mons *intelligence* , à l'aide de laquelle nous
 „ produisons des ouvrages où nous montrons
 „ notre industrie , nous en concluons que les
 „ ouvrages de la nature qui nous étonnent le
 „ plus ne lui appartiennent point , mais font
 „ dus à un ouvrier intelligent comme nous ,
 „ dont nous proportionnons l'intelligence à
 „ l'étonnement que ses œuvres produisent en
 „ nous , c'est -à -dire , à notre faiblesse et à
 „ notre propre ignorance. „ (n)

Voyez la réponse à ces argumens aux articles
 ATHEISME et DIEU , et à la section suivante ;
 écrite long-temps avant le *Système de la nature*.

SECTION II.

SI une horloge n'est pas faite pour montrer
 l'heure , j'avouerai alors que les causes finales
 sont des chimères ; et je trouverai fort bon
 qu'on m'appelle *cause-finalier* , c'est-à-dire , un
 imbécille.

Toutes les pièces de la machine de ce
 monde semblent pourtant faites l'une pour
 l'autre. Quelques philosophes affectent de se
 moquer des causes finales , rejetées par *Epicure*

(n) Si nous sommes si ignorans , comment oserons-nous
 affirmer que tout se fait sans Dieu.

et par *Lucrece*. C'est plutôt, ce me semble, d'*Epicure* et de *Lucrece* qu'il faudrait se moquer. Ils vous disent que l'œil n'est point fait pour voir, mais qu'on s'en est servi pour cet usage, quand on s'est aperçu que les yeux y pouvaient servir. Selon eux, la bouche n'est point faite pour parler, pour manger, l'estomac pour digérer, le cœur pour recevoir le sang des veines et l'envoyer dans les artères, les pieds pour marcher, les oreilles pour entendre. Ces gens là cependant avouaient que les tailleurs leur faisaient des habits pour les vêtir, et les maçons des maisons pour les loger; et ils osaient nier à la nature, au grand Etre, à l'intelligence universelle, ce qu'ils accordaient tous à leurs moindres ouvriers.

Il ne faut pas sans doute abuser des causes finales; nous avons remarqué qu'en vain *M. le Prieur*, dans le Spectacle de la nature, prétend que les marées sont données à l'Océan pour que les vaisseaux entrent plus aisément dans les ports, et pour empêcher que l'eau de la mer ne se corrompe. En vain dirait-il que les jambes sont faites pour être bottées, et les nez pour porter des lunettes.

Pour qu'on puisse s'affurer de la fin véritable pour laquelle une cause agit, il faut que cet effet soit de tous les temps et de tous les lieux. Il n'y a pas eu des vaisseaux

en tout temps et sur toutes les mers; ainsi l'on ne peut pas dire que l'Océan ait été fait pour les vaisseaux. On sent combien il serait ridicule de prétendre que la nature eût travaillé de tout temps pour s'ajuster aux inventions de nos arts arbitraires, qui tous ont paru si tard; mais il est bien évident que si les nez n'ont pas été faits pour les bœufes, ils l'ont été pour l'odorat, et qu'il y a des nez depuis qu'il y a des hommes. De même les mains n'ayant pas été données en faveur des gantiers, elles sont visiblement destinées à tous les usages que le métacarpe et les phalanges de nos doigts, et les mouvemens du muscle circulaire du poignet nous procurent.

Cicéron, qui doutait de tout, ne doutait pas pourtant des causes finales.

Il paraît bien difficile, surtout, que les organes de la génération ne soient pas destinés à perpétuer les espèces. Ce mécanisme est bien admirable, mais la sensation que la nature a jointe à ce mécanisme est plus admirable encore. *Epicure* devait avouer que le plaisir est divin, et que ce plaisir est une cause finale, par laquelle sont produits sans cesse ces êtres sensibles qui n'ont pu se donner la sensation.

Cet *Epicure* était un grand homme pour son temps; il vit ce que *Descartes* a nié, ce

que *Gassendi* a affirmé , ce que *Newton* a démontré , qu'il n'y a point de mouvement sans vide. Il conçut la nécessité des atomes pour servir de parties constituantes aux espèces invariables. Ce sont-là des idées très-philosophiques. Rien n'était surtout plus respectable que la morale des vrais épicuriens ; elle consistait dans l'éloignement des affaires publiques , incompatibles avec la sagesse , et dans l'amitié , sans laquelle la vie est un fardeau. Mais , pour le reste de la physique d'*Epicure* , elle ne paraît pas plus admissible que la matière cannelée de *Descartes*. C'est , ce me semble , se boucher les yeux et l'entendement que de prétendre qu'il n'y a aucun dessein dans la nature ; et , s'il y a du dessein , il y a une cause intelligente , il existe un DIEU.

On nous objecte les irrégularités du globe , les volcans , les plaines de sables mouvans , quelques petites montagnes abymées , et d'autres formées par des tremblemens de terre , &c. Mais de ce que les moyeux des roues de votre carrosse auront pris feu , s'enfuit-il que votre carrosse n'ait pas été fait expressément pour vous porter d'un lieu à un autre ?

Les chaînes des montagnes qui couronnent les deux hémisphères , et plus de six cents
fleuves

fleuves qui coulent jusqu'aux mers du pied de ces rochers, toutes les rivières qui descendent de ces mêmes réservoirs, et qui grossissent les fleuves, après avoir fertilisé les campagnes; des milliers de fontaines qui partent de la même source, et qui abreuvent le genre animal et le végétal; tout cela ne paraît pas plus l'effet d'un cas fortuit et d'une déclinaison d'atomes, que la rétine qui reçoit les rayons de la lumière, le cristallin qui les réfracte, l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille qui reçoit les sons, les routes du sang dans nos veines, la systole et la diastole du cœur, ce balancier de la machine qui fait la vie.

SECTION III.

IL paraît qu'il faut être forcé pour nier que les estomacs soient faits pour digérer, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre.

D'un autre côté, il faut avoir un étrange amour des causes finales pour assurer que la pierre a été formée pour bâtir des maisons, et que les vers à soie sont nés à la Chine afin que nous ayons du satin en Europe.

Mais, dit-on, si DIEU a fait visiblement une chose à dessein, il a donc fait toutes choses à dessein. Il est ridicule d'admettre la

Providence dans un cas , et de la nier dans les autres. Tout ce qui est fait a été prévu , a été arrangé. Nul arrangement sans objet , nul effet sans cause ; donc tout est également le résultat , le produit d'une cause finale ; donc il est aussi vrai de dire que les nez ont été faits pour porter des lunettes , et les doigts pour être ornés de bagues , qu'il est vrai de dire que les oreilles ont été formées pour entendre les sons , et les yeux pour recevoir la lumière.

Il ne résulte de cette objection , rien autre , ce me semble , sinon que tout est l'effet prochain ou éloigné d'une cause finale générale ; que tout est la suite des lois éternelles.

Quand les effets sont invariablement les mêmes en tout lieu et en tout temps , quand ces effets uniformes sont indépendans des êtres auxquels ils appartiennent , alors il y a visiblement une cause finale.

Tous les animaux ont des yeux , ils voient ; tous ont des oreilles , et ils entendent ; tous une bouche par laquelle ils mangent ; un estomac , ou quelque chose d'approchant , par lequel ils digèrent ; tous un orifice qui expulse les excréments ; tous un instrument de la génération : et ces dons de la nature opèrent en eux sans qu'aucun art s'en mêle. Voilà des causes finales clairement établies ,

et c'est pervertir notre faculté de penser que de nier une vérité si universelle.

Mais les pierres , en tout lieu et en tout temps , ne composent pas des bâtimens ; tous les nez ne portent pas des lunettes ; tous les doigts n'ont pas une bague ; toutes les jambes ne sont pas couvertes de bas de soie. Un ver à soie n'est donc pas fait pour couvrir mes jambes , précisément comme votre bouche est faite pour manger , et votre derrière pour aller à la garde-robe. Il y a donc des effets immédiats produits par les causes finales , et des effets en très-grand nombre qui sont des produits éloignés de ces causes.

Tout ce qui appartient à la nature est uniforme , immuable , est l'ouvrage immédiat du maître ; c'est lui qui a créé les lois par lesquelles la lune entre pour les trois quarts dans la cause du flux et du reflux de l'Océan , et le soleil pour son quart : c'est lui qui a donné un mouvement de rotation au soleil , par lequel cet astre envoie en sept minutes et demie des rayons de lumière dans les yeux des hommes , des crocodiles et des chats.

Mais , si après bien des siècles nous nous sommes avisés d'inventer des ciseaux et des broches , de tondre avec les uns la laine des moutons , et de les faire cuire avec les autres pour les manger , que peut-on en inférer autre

chose , sinon que DIEU nous a faits de façon qu'un jour nous deviendrions nécessairement industriels et carnassiers ?

Les moutons n'ont pas sans doute été faits absolument pour être cuits et mangés , puisque plusieurs nations s'abstiennent de cette horreur. Les hommes ne sont point créés essentiellement pour se massacrer , puisque les brames , et les respectables primitifs qu'on nomme *quakers* , ne tuent personne ; mais la pâte dont nous sommes pétris produit souvent des massacres , comme elle produit des calomnies , des vanités , des persécutions et des impertinences. Ce n'est pas que la formation de l'homme soit précisément la cause finale de nos fureurs et de nos sottises ; car une cause finale est universelle et invariable en tout temps et en tout lieu. Mais les horreurs et les absurdités de l'espèce humaine n'en sont pas moins dans l'ordre éternel des choses. Quand nous battons notre blé , le fléau est la cause finale de la séparation du grain. Mais si ce fléau , en battant mon grain , écrase mille insectes , ce n'est point par ma volonté déterminée , ce n'est pas non plus par hasard ; c'est que ces insectes se sont trouvés cette fois sous mon fléau , et qu'ils devaient s'y trouver.

C'est une suite de la nature des choses ,

qu'un homme soit ambitieux , que cet homme enrégimente quelquefois d'autres hommes , qu'il soit vainqueur , ou qu'il soit battu ; mais jamais on ne pourra dire : L'homme a été créé de DIEU pour être tué à la guerre.

Les instrumens que nous a donnés la nature ne peuvent être toujours des causes finales en mouvement. Les yeux donnés pour voir ne sont pas toujours ouverts ; chaque sens a ses temps de repos. Il y a même des sens dont on ne fait jamais d'usage. Par exemple, une malheureuse imbécille , enfermée dans un cloître à quatorze ans , ferme pour jamais chez elle la porte dont devait fortir une génération nouvelle ; mais la cause finale n'en subsiste pas moins ; elle agira dès qu'elle sera libre.

C E L T E S.

PARMI ceux qui ont eu assez de loisir , de secours et de courage pour rechercher l'origine des peuples , il y en a eu qui ont cru trouver celle de nos Celtes , ou qui du moins ont voulu faire accroire qu'ils l'avaient rencontrée : cette illusion était le seul prix de leurs travaux immenses ; il ne faut pas la leur envier.

Du moins quand vous voulez connaître quelque chose des Huns , (quoiqu'ils ne

méritent guère d'être connus , puisqu'ils n'ont rendu aucun service au genre-humain) vous trouvez quelques faibles notices de ces barbares chez les Chinois , ce peuple le plus ancien des nations connues après les Indiens. Vous apprenez d'eux que les Huns allèrent dans certains temps , comme des loups affamés , ravager des pays regardés encore aujourd'hui comme des lieux d'exil et d'horreur. C'est une bien triste et bien misérable science. Il vaut mieux sans doute cultiver un art utile à Paris , à Lyon et à Bordeaux , que d'étudier sérieusement l'histoire des Huns et des ours ; mais enfin on est aidé dans ces recherches par quelques archives de la Chine.

Pour les Celtes , point d'archives ; on ne connaît pas plus leurs antiquités que celles des Samoïèdes et des terres australes.

Nous n'avons rien appris de nos ancêtres que par le peu de mots que *Jules-César* leur conquérant a daigné en dire. Il commence ses commentaires par distinguer toutes les Gaules en Belges , Aquitainiens et Celtes.

De là quelques fiers savans ont conclu que les Celtes étaient les Scythes , et dans ces Scythes-Celtes ils ont compris toute l'Europe. Mais pourquoi pas toute la terre ? pourquoi s'arrêter en si beau chemin ?

On n'a pas manqué de nous dire que *Japhet*,

filz de *Noé*, vint au plus vite au fortir de l'arche peupler de celtés toutes ces vastes contrées, qu'il gouverna merveilleusement bien. Mais des auteurs plus modestes rapportent l'origine de nos Celtes à la tour de Babel, à la confusion des langues, à *Gomer*, dont jamais personne n'entendit parler jusqu'au temps très-récent où quelques occidentaux lurent le nom de *Gomer* dans une mauvaise traduction des Septante.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Bochart, dans sa *Chronologie sacrée*, (quelle chronologie!) prend un tour fort différent; il fait de ces hordes innombrables de Celtes une colonie égyptienne, conduite habilement et facilement des bords fertiles du Nil, par *Hercule*, dans les forêts et dans les marais de la Germanie, où sans doute ces colons portèrent tous les arts, la langue égyptienne, et les mystères d'*Isis*, sans qu'on ait pu jamais en retrouver la moindre trace.

Ceux-là m'ont paru avoir encore mieux rencontré, qui ont dit que les Celtes des montagnes du Dauphiné étaient appelés *Cottiens*, de leur roi *Cottius*; les *Bérichons*, de leur roi *Bétrich*; les *Velches* ou *Gaulois*, de leur roi *Vallus*; les *Belges*, de *Balgen*, qui veut dire *hargneux*.

Une origine encore plus belle, c'est celle des Celtes-Pannoniens, du mot latin *Pannus*, drap; attendu, nous dit-on, qu'ils se vêtifiaient de vieux morceaux de drap mal cousus, assez ressemblans à l'habit d'*Arlequin*. Mais la meilleure origine est sans contredit la tour de Babel.

O braves et généreux compilateurs, qui avez tant écrit sur des hordes de sauvages qui ne savaient ni lire ni écrire, j'admire votre laborieuse opiniâtreté! Et vous, pauvres Celtes-Velches, permettez-moi de vous dire, aussi-bien qu'aux Huns, que des gens qui n'ont pas eu la moindre teinture des arts utiles ou agréables, ne méritent pas plus nos recherches que les porcs et les ânes qui ont habité leur pays.

On dit que vous étiez anthropophages; mais qui ne l'a pas été?

On me parle de vos druides, qui étaient de très-savans prêtres. Allons donc à l'article *Druide*.

CEREMONIES,

CEREMONIES, TITRES,
PREEMINENCE, &c.

TOUTES ces choses qui seraient inutiles, et même fort impertinentes dans l'état de pure nature, sont fort utiles dans l'état de notre nature corrompue et ridicule.

Les Chinois sont de tous les peuples celui qui a poussé le plus loin l'usage des cérémonies : il est certain qu'elles servent à calmer l'esprit autant qu'à l'ennuyer. Les porte-faix, les charretiers chinois, sont obligés, au moindre embarras qu'ils causent dans les rues, de se mettre à genoux l'un devant l'autre, et de se demander mutuellement pardon selon la formule prescrite. Cela prévient les injures, les coups, les meurtres, ils ont le temps de s'apaiser, après quoi ils s'aident mutuellement.

Plus un peuple est libre, moins il a de cérémonies, moins de titres fastueux, moins de démonstrations d'anéantissement devant son supérieur. On disait à *Scipion*, *Scipion* ; et à *César*, *César* : et dans la suite des temps on dit aux empereurs, *votre majesté*, *votre divinité*.

Les titres de *S^t Pierre* et de *S^t Paul* étaient *Pierre* et *Paul*. Leurs successeurs se donnèrent réciproquement le titre de *votre sainteté*, que

l'on ne voit jamais dans les Actes des apôtres ni dans les écrits des disciples.

Nous lifons dans l'histoire d'Allemagne que le dauphin de France , qui fut depuis le roi *Charles V*, alla vers l'empereur *Charles IV* à Metz, et qu'il passa après le cardinal de *Périgord*.

Il fut ensuite un temps où les chanceliers eurent la préférence sur les cardinaux , après quoi les cardinaux l'emportèrent sur les chanceliers.

Les pairs précédèrent en France les princes du sang , et ils marchèrent tous en ordre de pairie jusqu'au sacre de *Henri III*.

La dignité de la pairie était avant ce temps si éminente , qu'à la cérémonie du sacre d'*Elisabeth* épouse de *Charles IX*, en 1571 , décrite par *Simon Bouquet* échevin de Paris , il est dit que les dames et damoiselles de la reine ayant baillé à la dame d'honneur le pain , le vin , et le cierge avec l'argent , pour l'offerte , pour être présentés à la reine par ladite dame d'honneur , cette dite dame d'honneur , pour ce qu'elle était duchesse , commanda aux dames d'aller porter elles-mêmes l'offerte aux princesses , &c. Cette dame d'honneur était la connétable de *Montmorency*.

Le fauteuil à bras , la chaise à dos , le tabouret , la main droite et la main gauche , ont été pendant plusieurs siècles d'importans objets de politique , et d'illustres sujets de querelles.

Je crois que l'ancienne étiquette concernant les fauteuils vient de ce que chez nos barbares de grands-pères, il n'y avait qu'un fauteuil tout au plus dans une maison, et ce fauteuil même ne servait que quand on était malade. Il y a encore des provinces d'Allemagne et d'Angleterre, où un fauteuil s'appelle *une chaise de doléance*.

Long-temps après *Attila* et *Dagobert*, quand le luxe s'introduisit dans les cours, et que les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle distinction de s'asseoir sur un de ces trônes; et tel seigneur châtelain prenait acte, comment ayant été à demi lieue de ses domaines faire sa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras.

On voit par les mémoires de *Mademoiselle*, que cette auguste princesse passa un quart de sa vie dans les angoisses mortelles des disputes pour des chaises à dos. Devait-on s'asseoir dans une certaine chambre sur une chaise ou sur un tabouret, ou même ne point s'asseoir? Voilà ce qui intriguait toute une cour. Aujourd'hui les mœurs sont plus unies; les canapés et les chaises longues sont employés par les dames, sans causer d'embarras dans la société.

Lorsque le cardinal de *Richelieu* traita du mariage de *Henriette de France* et de *Charles I.*

avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue, pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte; et le cardinal se mit au lit pour trancher toute difficulté. L'histoire a soigneusement conservé cette précieuse circonstance. Je crois que si on avait proposé à *Scipion* de se mettre nu entre deux draps pour recevoir la visite d'*Annibal*, il aurait trouvé cette cérémonie fort plaisante.

La marche des carrosses, et ce qu'on appelle le *haut du pavé*, ont été encore des témoignages de grandeur, des sources de prétentions, de disputes et de combats, pendant un siècle entier. On a regardé comme une signalée victoire de faire passer un carrosse devant un autre carrosse. Il semblait, à voir les ambassadeurs se promener dans les rues, qu'ils disputassent le prix dans des cirques; et quand un ministre d'Espagne avait pu faire reculer un cocher portugais, il envoyait un courrier à Madrid informer le roi son maître de ce grand avantage.

Nos histoires nous réjouissent par vingt combats à coups de poing pour la préséance; le parlement contre les clercs de l'évêque, à la pompe funèbre de *Henri IV*; la chambre des comptes contre le parlement, dans la cathédrale, quand *Louis XIII* donna la France

à la Vierge; le duc d'*Epernon* dans l'église de Saint-Germain contre le garde-des-sceaux *du Vair*. Les présidens des enquêtes gourmèrent dans Notre-Dame le doyen des conseillers de grand'chambre, *Savare*, pour le faire sortir de sa place d'honneur (tant l'honneur est l'ame des gouvernemens monarchiques); et on fut obligé de faire empoigner par quatre archers le président *Barillon* qui frappait comme un sourd sur ce pauvre doyen. Nous ne voyons point de telles contestations dans l'aréopage ni dans le sénat romain.

A mesure que les pays sont barbares, ou que les cours sont faibles, le cérémonial est plus en vogue. La vraie puissance et la vraie politesse dédaignent la vanité.

Il est à croire qu'à la fin on se défera de cette coutume qu'ont encore quelquefois les ambassadeurs, de se ruiner pour aller en procession par les rues avec quelques carrosses de louage rétablis et redorés, précédés de quelques laquais à pied. Cela s'appelle *faire son entrée*; et il est assez plaisant de faire son entrée dans une ville sept ou huit mois après qu'on y est arrivé.

Cette importante affaire du *punctilio*, qui constitue la grandeur des Romains modernes; cette science du nombre des pas qu'on doit faire pour reconduire un *Monsignor*, d'ouvrir un rideau à moitié ou tout-à-fait, de se promener

dans une chambre à droite ou à gauche (1); ce grand art que les *Fabius* et les *Catons* n'auraient jamais deviné, commence à baisser : et les caudataires des cardinaux se plaignent que tout annonce la décadence.

Un colonel français était dans Bruxelles un an après la prise de cette ville par le maréchal de *Saxe*, et ne sachant que faire, il voulut aller à l'assemblée de la ville. Elle se tient chez une princesse, lui dit-on. Soit, répondit l'autre, que m'importe? Mais il n'y a que des princes qui aillent là; êtes-vous prince? Va, va, dit le colonel; ce sont de bons princes; j'en avais l'année passée une douzaine dans mon antichambre, quand nous eûmes pris la ville, et ils étaient tous fort polis.

En relisant *Horace* j'ai remarqué ce vers dans une épître à *Mécène* : *Te dulcis amice, revisam*; j'irai vous voir, mon bon ami. Ce *Mécène* était la seconde personne de l'empire romain, c'est-à-dire, un homme plus considérable et plus puissant que ne l'est aujourd'hui le plus grand monarque de l'Europe.

En relisant *Corneille*, j'ai remarqué que dans une lettre au grand *Scudéri*, gouverneur de

(1) Ce fut une querelle de ce genre qui brouilla le cardinal de *Bouillon* avec la fameuse princesse des *Urins* son intime amie; et la haine de cette femme aussi vaine que lui, mais plus habile en intrigue, fut une des principales causes de sa perte.

Notre-Dame de la Garde, il s'exprime ainsi au sujet du cardinal de *Richelieu* : *Monsieur le cardinal, votre maître et le mien*. C'est peut-être la première fois qu'on a parlé ainsi d'un ministre, depuis qu'il y a dans le monde des ministres, des rois et des flatteurs. Le même *Pierre Corneille*, auteur de *Cinna*, dédie humblement ce *Cinna* au sieur de *Montauron*, trésorier de l'épargne, qu'il compare sans façon à *Auguste*. Je suis fâché qu'il n'ait pas appelé *Montauron* monseigneur.

On conte qu'un vieil officier qui savait peu le protocole de la vanité, ayant écrit au marquis de *Louvois*, *Monsieur*, et n'ayant point eu de réponse, lui écrivit *Monseigneur*, et n'en obtint pas davantage, parce que le ministre avait encore le *Monsieur* sur le cœur. Enfin il lui écrivit, à *mon Dieu, mon Dieu Louvois*; et au commencement de la lettre il mit, MON DIEU, MON CRÉATEUR (2). Tout cela ne prouve-t-il pas que les Romains du bon temps étaient grands et modestes, et que nous sommes petits et vains?

Comment vous portez-vous, mon cher ami? disait un duc et pair à un gentilhomme.

(2) Le *Monseigneur* des ministres est presque tombé en désuétude, depuis que les places de secrétaires d'Etat ont été occupées par des grands qui se feraient crus humiliés de n'être *monseigneurs* que depuis qu'ils étaient devenus ministres.

A votre service, mon cher ami, répondit l'autre; et dès ce moment il eut son *cher ami* pour ennemi implacable. Un grand de Portugal parlait à un grand d'Espagne, et lui disait à tout moment, *Votre excellence*. Le Castillan lui répondait: Votre courtoisie, *Vuestra merced*; c'est le titre que l'on donne aux gens qui n'en ont pas. Le portugais piqué appela l'espagnol à son tour, *Votre courtoisie*; l'autre lui donna alors de l'*excellence*. A la fin le portugais lassé lui dit: Pourquoi me donnez-vous toujours de la courtoisie quand je vous donne de l'*excellence*? et pourquoi m'appellez-vous votre excellence, quand je vous dis votre courtoisie? C'est que tous les titres me sont égaux, répondit humblement le castillan, pourvu qu'il n'y ait rien d'égal entre vous et moi.

La vanité des titres ne s'introduisit dans nos climats septentrionaux de l'Europe, que quand les Romains eurent fait connaissance avec la sublimité asiatique. La plupart des rois de l'Asie étaient, et sont encore cousins germains du soleil et de la lune: leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette alliance; et tel gouverneur de province qui s'intitule *Muscade de consolation* et *Rose de plaisir*, serait empalé s'il se disait parent le moins du monde de la lune et du soleil.

Constantin fut, je pense, le premier empereur

romain qui chargea l'humilité chrétienne d'une page de noms fastueux. Il est vrai qu'avant lui on donnait du *dieu* aux empereurs ; mais ce mot *dieu* ne signifiait rien d'approchant de ce que nous entendons. *Divus Augustus*, *Divus Trajanus*, voulaient dire, S^t *Auguste*, S^t *Trajan*. On croyait qu'il était de la dignité de l'empire romain, que l'ame de son chef allât au ciel après sa mort ; et souvent même on accordait le titre de *saint*, de *divus*, à l'empereur, en avancement d'hoirie. C'est à peu près par cette raison que les premiers patriarches de l'Eglise chrétienne s'appelaient tous *voire sainteté*. On les nommait ainsi pour les faire souvenir de ce qu'ils devaient être.

On se donne quelquefois à soi-même des titres fort humbles, pourvu qu'on en reçoive de fort honorables. Tel abbé qui s'intitule *frère*, se fait appeler *monseigneur* par les moines. Le pape se nomme *serviteur des serviteurs de DIEU*. Un bon prêtre du Holstein écrivit un jour au pape *Pie IV* : à *Pie IV*, *serviteur des serviteurs de DIEU*. Il alla ensuite à Rome solliciter son affaire ; et l'inquisition le fit mettre en prison pour lui apprendre à écrire.

Il n'y avait autrefois que l'empereur qui eût le titre de *majesté*. Les autres rois s'appelaient *voire altesse*, *voire sérénité*, *voire grâce*. *Louis XI* fut le premier en France qu'on appela

communément *majesté*, titre non moins convenable en effet à la dignité d'un grand royaume héréditaire qu'à une principauté élective. Mais on se servait du terme d'*altesse* avec les rois de France long-temps après lui ; et on voit encore des lettres à *Henri III*, dans lesquelles on lui donne ce titre. Les états d'Orléans ne voulurent point que la reine *Catherine de Médicis* fût appelée *majesté* ; mais peu à peu cette dernière dénomination prévalut. Le nom est indifférent ; il n'y a que le pouvoir qui ne le soit pas.

La chancellerie allemande, toujours invariable dans ses nobles usages, a prétendu jusqu'à nos jours ne devoir traiter tous les rois que de *sérénité*. Dans le fameux traité de Westphalie, où la France et la Suède donnèrent des lois au saint empire romain, jamais les plénipotentiaires de l'empereur ne présentèrent de mémoires latins où la *sacrée majesté impériale* ne traitât avec les *sérénissimes rois de France et de Suède* ; mais de leur côté les Français et les Suédois ne manquaient pas d'assurer que leurs *sacrées majestés de France et de Suède* avaient beaucoup de griefs contre le *sérénissime empereur*. Enfin dans le traité tout fut égal de part et d'autre. Les grands souverains ont, depuis ce temps, passé dans l'opinion des peuples pour être tous égaux ; et celui qui a battu ses voisins a eu la prééminence dans l'opinion publique.

Philippe II fut la première *majesté* en Espagne ; car la *sérénité* de *Charles V* ne devint *majesté* qu'à cause de l'empire. Les enfans de *Philippe II* furent les premières *alteffes*, et ensuite ils furent *alteffes royales*. Le duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, ne prit qu'en 1631 le titre d'*alteffe royale* : alors le prince de *Condé* prit celui d'*alteffe sérénissime*, que n'osèrent s'arroger les ducs de *Vendôme*. Le duc de *Savoie* fut alors *alteffe royale*, et devint ensuite *majesté*. Le grand-duc de *Florence* en fit autant, à la *majesté* près ; et enfin le czar, qui n'était connu en Europe que sous le nom de grand-duc, s'est déclaré *empereur*, et a été reconnu pour tel.

Il n'y avait anciennement que deux marquis d'Allemagne, deux en France, deux en Italie. Le marquis de *Brandebourg* est devenu *roi*, et grand *roi* ; mais aujourd'hui nos marquis italiens et français sont d'une espèce un peu différente.

Qu'un bourgeois italien ait l'honneur de donner à dîner au légat de sa province, et que le légat en buvant lui dise : *Monsieur le marquis, à votre santé*, le voilà marquis lui et ses enfans à tout jamais. Qu'un provincial en France, qui possédera pour tout bien dans son village la quatrième partie d'une petite châtellenie ruinée, arrive à Paris ; qu'il y fasse un peu de fortune, ou qu'il ait l'air de l'avoir

faite , il s'intitule dans ses actes , *Haut et puissant seigneur , marquis et comte* ; et son fils fera chez son notaire , *Très-haut et très-puissant seigneur* ; et comme cette petite ambition ne nuit en rien au gouvernement ni à la société civile , on n'y prend pas garde. Quelques seigneurs français se vantent d'avoir des *barons* allemands dans leurs écuries : quelques seigneurs allemands disent qu'ils ont des *marquis* français dans leurs cuisines. Il n'y a pas long-temps qu'un étranger étant à Naples , fit son cocher *duc* ; la coutume en cela est plus forte que l'autorité royale. Soyez peu connu à Paris , vous y ferez *comte* ou *marquis* tant qu'il vous plaira ; soyez homme de robe ou de finance , et que le roi vous donne un marquisat bien réel , vous ne ferez jamais pour cela *monseigneur le marquis*. Le célèbre *Samuel Bernard* était plus *comte* que cinq cents *comtes* que nous voyons qui ne possèdent pas quatre arpens de terre ; le roi avait érigé pour lui sa terre de Coubert en bon comté. S'il se fût fait annoncer dans une visite , *le comte Bernard* , on aurait éclaté de rire. Il en va tout autrement en Angleterre. Si le roi donne à un négociant un titre de *comte* ou de *baron* , il reçoit sans difficulté de toute la nation le nom qui lui est propre. Les gens de la plus haute naissance , le roi lui-même , l'appellent *milord* , *monseigneur*. Il en

est de même en Italie : il y a le protocole des *monsignori*. Le pape lui-même leur donne ce titre. Son médecin est *monsignor*, et personne n'y trouve à redire.

En France le *monseigneur* est une terrible affaire. Un évêque n'était, avant le cardinal de Richelieu, que mon révérendissime père en DIEU.

Avant l'année 1635, non-seulement les évêques ne se monseigneurisaient pas, mais ils ne donnaient point du *monseigneur* aux cardinaux. Ces deux habitudes s'introduisirent par un évêque de Chartres qui alla en camail et en rochet appeler *monseigneur* le cardinal de Richelieu ; sur quoi Louis XIII dit, si l'on en croit les mémoires de l'archevêque de Toulouse, Montchal : *Ce chartrain irait baiser le derrière du cardinal, et pousserait son nez dedans jusqu'à ce que l'autre lui dît, c'est assez.*

Ce n'est que depuis ce temps que les évêques se donnèrent réciproquement du *monseigneur*.

Cette entreprise n'essuya aucune contradiction dans le public. Mais comme c'était un titre nouveau que les rois n'avaient pas donné aux évêques, on continua dans les édits, déclarations, ordonnances, et dans tout ce qui émane de la cour, à ne les appeler que

sieurs : et messieurs du conseil n'écrivent jamais à un évêque que *monseigneur*.

Les ducs et pairs ont eu plus de peine à se mettre en possession du *monseigneur*. La grande noblesse, et ce qu'on appelle la *grande robe*, leur refusent tout net cette distinction. Le comble des succès de l'orgueil humain, est de recevoir des titres d'honneur de ceux qui croient être vos égaux ; mais il est bien difficile d'arriver à ce point : on trouve par-tout l'orgueil qui combat l'orgueil. (3)

(3) *Louis XIV* a décidé que la noblesse non titrée donnerait le *monseigneur* aux maréchaux de France, et elle s'y est soumise sans beaucoup de peine. Chacun espère devenir *monseigneur* à son tour.

Le même prince a donné des prérogatives particulières à quelques familles. Celles de la maison de Lorraine ont excité peu de réclamations ; et maintenant il est assez difficile à l'orgueil d'un gentilhomme de se croire absolument l'égal d'hommes sortis d'une maison incontestablement souveraine depuis sept siècles, qui a donné deux reines à la France, qui enfin est montée sur le trône impérial.

Les honneurs des maisons de *Bouillon* et de *Rohan* ont souffert plus de difficultés. On ne peut nier qu'elles n'aient existé pendant long-temps sans être distinguées du reste de la noblesse. D'autres familles sont parvenues à posséder de petites souverainetés comme celle de *Bouillon*. Un grand nombre pourrait également citer de grandes alliances ; et si on donnait un rang distingué à tous ceux que les généalogistes font descendre des anciens souverains de nos provinces, il y aurait presque autant d'altesse que de marquis ou de comtes.

Louis XIV avait ordonné aux secrétaires d'Etat de donner le *monseigneur* et l'*altesse* aux gentilshommes de ces deux maisons ; mais ceux des secrétaires d'Etat qui ont été tirés du corps de la noblesse, se sont crus dispensés de cette loi en qualité de gentilshommes. *Louvois* s'y soumit, et il écrivit un jour au chevalier de *Bouillon* :

Quand les ducs exigèrent que les pauvres gentilshommes leur écrivissent *monseigneur*, les présidens à mortier en demandèrent autant aux avocats et aux procureurs. On a connu un président qui ne voulut pas se faire saigner, parce que son chirurgien lui avait dit : „ Monseigneur, de quel bras voulez-vous que je vous saigne ? „ Il y eut un vieux conseiller de la grand'chambre qui en usa plus franchement. Un plaideur lui dit : *Monseigneur, monsieur votre secrétaire . . .* Le conseiller l'arrêta tout court : Vous avez dit trois sottises en trois paroles : je ne suis point *monseigneur*, mon secrétaire n'est point *monsieur*, c'est mon *clerc*.

Pour terminer ce grand procès de la vanité, il faudra un jour que tout le monde soit *monseigneur* dans la nation ; comme toutes les femmes, qui étaient autrefois *mademoiselle*, sont actuellement *madame*. Lorsqu'en Espagne un mendiant rencontre un autre gueux, il lui dit : „ Seigneur, *vostra courtoisie* a-t-elle pris

Monseigneur, si votre altesse ne change pas de conduite, je la ferai mettre dans un cachot. Je suis avec respect, &c.

Maintenant ces princes ne répondent point aux lettres où on ne leur donne pas le *monseigneur* et l'*altesse*, à moins qu'ils n'aient besoin de vous ; et la noblesse leur refuse l'un et l'autre, à moins qu'elle n'ait besoin d'eux. Quand un gentilhomme qui a un peu de vanité passe un acte avec eux, il leur laisse prendre tous les titres qu'ils veulent, mais il ne manque pas de protester contre ces titres chez son notaire. La vanité a deux tonneaux, comme *Jupiter* ; mais le bon est souvent bien vide.

„ son chocolat ? „ Cette manière polie de s'exprimer élève l'ame , et conserve la dignité de l'espèce.

César et Pompée s'appelaient dans le sénat, *César et Pompée*. Mais ces gens-là ne savaient pas vivre. Ils finissaient leurs lettres par *vale*, adieu. Nous étions nous autres, il y a soixante ans, *affectionnés serviteurs* ; nous sommes devenus depuis *très-humbles et très-obéissants* ; et actuellement *nous avons l'honneur de l'être*. Je plains notre postérité ; elle ne pourra que difficilement ajouter à ces belles formules. Le duc d'*Epernon*, le premier des gascos pour la fierté, mais qui n'était pas le premier des hommes d'Etat, écrivit avant de mourir au cardinal de *Richelieu*, et finit sa lettre par *voire très-humble et très-obéissant* ; mais se souvenant que le cardinal ne lui avait donné que du *très-affectionné*, il fit partir un exprès pour rattraper sa lettre qui était déjà partie ; la recommença, signa *très-affectionné*, et mourut ainsi au lit d'honneur.

Nous avons dit ailleurs une grande partie de ces choses. Il est bon de les inculquer pour corriger au moins quelques coqs-d'inde qui passent leur vie à faire la roue.

CERTAIN,

CERTAIN, CERTITUDE.

JE suis certain ; j'ai des amis , ma fortune est sûre ; mes parens ne m'abandonneront jamais ; on me rendra justice ; mon ouvrage est bon , il sera bien reçu ; on me doit , on me payera ; mon amant fera fidelle ; il l'a juré ; le ministre m'avancera , il l'a promis en passant : toutes paroles qu'un homme qui a un peu vécu raye de son dictionnaire.

Quand les juges condamnèrent *Langlade* , *le Brun* , *Calas* , *Sirven* , *Martin* , *Montbailli* , et tant d'autres , reconnus depuis pour innocens , ils étaient certains , ou ils devaient l'être , que tous ces infortunés étaient coupables ; cependant ils se trompèrent.

Il y a deux manières de se tromper , de mal juger , de s'aveugler : celle d'errer en homme d'esprit , et celle de décider comme un sot.

Les juges se trompèrent en gens d'esprit dans l'affaire de *Langlade* ; ils s'aveuglèrent sur des apparences qui pouvaient éblouir ; ils n'examinèrent point assez les apparences contraires ; ils se fervirent de leur esprit pour se croire certains que *Langlade* avait commis un vol qu'il n'avait certainement pas commis : et sur cette pauvre certitude incertaine de l'esprit humain , un gentilhomme fut appliqué à la

question ordinaire et extraordinaire ; de là replongé sans secours dans un cachot , et condamné aux galères où il mourut ; sa femme renfermée dans un autre cachot avec sa fille âgée de sept ans , laquelle depuis épousa un conseiller au même parlement qui avait condamné le père aux galères , et la mère au bannissement.

Il est clair que les juges n'auraient pas prononcé cet arrêt , s'ils n'avaient été *certain*. Cependant , dès le temps même de cet arrêt , plusieurs personnes savaient que le vol avait été commis par un prêtre nommé *Gagnat* , associé avec un voleur de grand chemin : et l'innocence de *Langlade* ne fut reconnue qu'après sa mort.

Ils étaient de même *certain* , lorsque par une sentence en première instance , ils condamnèrent à la roue l'innocent *le Brun* , qui par arrêt rendu sur son appel fut brisé dans les tortures , et en mourut.

L'exemple des *Calas* et des *Sirven* est assez connu ; celui de *Martin* l'est moins. C'était un bon agriculteur d'auprès de Bar en Lorraine. Un scélérat lui dérobe son habit , et va , sous cet habit , assassiner sur le grand chemin un voyageur qu'il savait chargé d'or , et dont il avait épié la marche. *Martin* est accusé ; son habit dépose contre lui ; les juges regardent cet

indice comme une certitude. Ni la conduite passée du prisonnier , ni une nombreuse famille qu'il élevait dans la vertu , ni le peu de monnaie trouvé chez lui , probabilité extrême qu'il n'avait point volé le mort ; rien ne peut le sauver. Le juge subalterne se fait un mérite de sa rigueur. Il condamne l'innocent à être roué ; et par une fatalité malheureuse , la sentence est confirmée à la tournelle. Le vieillard *Martin* est rompu vif en attestant DIEU de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa famille se disperse ; son petit bien est confisqué. A peine ses membres rompus sont-ils exposés sur le grand chemin , que l'assassin qui avait commis le meurtre et le vol est mis en prison pour un autre crime ; il avoue sur la roue à laquelle il est condamné à son tour , que c'est lui seul qui est coupable du crime pour lequel *Martin* a souffert la torture et la mort.

Montbailli , qui dormait avec sa femme , est accusé d'avoir de concert avec elle tué sa mère , morte évidemment d'apoplexie : le conseil d'Arras condamne *Montbailli* à expirer sur la roue , et sa femme à être brûlée. Leur innocence est reconnue , mais après que *Montbailli* a été roué.

Ecartons ici la foule de ces aventures funestes qui font gémir sur la condition

humaine ; mais gémissons du moins sur la *certitude* prétendue que les juges croient avoir quand ils rendent de pareilles sentences.

Il n'y a nulle certitude , dès qu'il est physiquement ou moralement possible que la chose soit autrement. Quoi ! il faut une démonstration pour oser assurer que la surface d'une sphère est égale à quatre fois l'aire de son grand cercle , et il n'en faudra pas pour arracher la vie à un citoyen par un supplice affreux !

Si tel est le malheur de l'humanité , qu'on soit obligé de se contenter d'extrêmes probabilités ; il faut du moins consulter l'âge , le rang , la conduite de l'accusé , l'intérêt qu'il peut avoir eu à commettre le crime , l'intérêt de ses ennemis à le perdre ; il faut que chaque juge se dise : La postérité , l'Europe entière ne condamnera-t-elle pas ma sentence ? dormirai-je tranquille , les mains teintes du sang innocent ?

Passons de cet horrible tableau à d'autres exemples d'une certitude qui conduit droit à l'erreur.

Pourquoi te charges-tu de chaînes , fanatique et malheureux Santon ? Pourquoi as-tu mis à ta vilaine verge un gros anneau de fer ? C'est que je suis certain d'être placé un jour dans le premier des paradis à côté du grand prophète. Hélas ! mon ami , viens avec moi dans ton voisinage au mont Athos ; et tu verras trois

mille gueux qui font certains que tu iras dans le gouffre qui est sous le pont aigu , et qu'ils iront tous dans le premier paradis.

Arrête , misérable veuve malabare ; ne crois point ce fou qui te persuade que tu feras réunie à ton mari dans les délices d'un autre monde si tu te brûles sur son bûcher. Non , je me brûlerai ; je suis certaine de vivre dans les délices avec mon époux ; mon brame me l'a dit.

Prenons des certitudes moins affreuses , et qui aient un peu plus de vraisemblance.

Quel âge a votre ami *Christophe* ? Vingt-huit ans ; j'ai vu son contrat de mariage , son extrait baptismal , je le connais dès son enfance ; il a vingt-huit ans , j'en ai la certitude , j'en suis certain.

A peine ai-je entendu la réponse de cet homme si sûr de ce qu'il dit , et de vingt autres qui confirment la même chose , que j'apprends qu'on a antidaté par des raisons secrètes , et par un manège singulier , l'extrait baptismal de *Christophe*. Ceux à qui j'avais parlé n'en savent encore rien ; cependant ils ont toujours la certitude de ce qui n'est pas.

Si vous aviez demandé à la terre entière avant le temps de *Copernic* : Le soleil est-il levé ? s'est-il couché aujourd'hui ? tous les hommes vous auraient répondu : nous en avons une certitude entière. Ils étaient certains , et ils étaient dans l'erreur.

Les fortilèges , les divinations , les obfessions , ont été long-temps la chose du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples. Quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choses , qui ont été certains ! aujourd'hui cette certitude est un peu tombée.

Un jeune homme qui commence à étudier la géométrie vient me trouver ; il n'en est encore qu'à la définition des triangles : N'êtes-vous pas certain , lui dis-je , que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits ? Il me répond que non - seulement il n'en est point certain , mais qu'il n'a pas même d'idée nette de cette proposition ; je la lui démontre , il en devient alors très-certain , et il le fera pour toute sa vie.

Voilà une certitude bien différente des autres : elles n'étaient que des probabilités ; et ces probabilités examinées sont devenues des erreurs ; mais la certitude mathématique est immuable et éternelle.

J'existe , je pense , je sens de la douleur ; tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique ? Oui ; tout douteur que je suis , je l'avoue. Pourquoi ? C'est que ces vérités sont prouvées par le même principe qu'une chose ne peut être , et n'être pas en même temps. Je ne peux en même temps exister et n'exister

pas , sentir et ne sentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingts degrés , qui font la somme de deux angles droits , et ne les avoir pas.

La certitude physique de mon existence , de mon sentiment , et la certitude mathématique , font donc de même valeur , quoiqu'elles soient d'un genre différent.

Il n'en est pas de même de la certitude fondée sur les apparences , ou sur les rapports unanimes que nous font les hommes.

Mais quoi , me dites-vous ; n'êtes-vous pas certain que Pékin existe ? n'avez-vous pas chez vous des étoffes de Pékin ? des gens de différents pays , de différentes opinions , et qui ont écrit violemment les uns contre les autres , en prêchant tous la vérité à Pékin , ne vous ont-ils pas assuré de l'existence de cette ville ? Je réponds qu'il m'est extrêmement probable qu'il y avait alors une ville de Pékin ; mais je ne voudrais point parier ma vie que cette ville existe ; et je parierai quand on voudra ma vie , que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.

On a imprimé dans le Dictionnaire encyclopédique une chose fort plaisante ; on y soutient qu'un homme devrait être aussi sûr , aussi certain que le maréchal de *Saxe* est ressuscité , si tout Paris le lui disait , qu'il est sûr que le

maréchal de *Saxe* a gagné la bataille de Fontenoi , quand tout Paris le lui dit. Voyez , je vous prie , combien ce raisonnement est admirable ; je crois tout Paris quand il me dit une chose moralement possible ; donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement et physiquement impossible.

Apparemment que l'auteur de cet article voulait rire , et que l'autre auteur qui s'extasie à la fin de cet article , et écrit contre lui-même , voulait rire aussi. (*)

Pour nous , qui n'avons entrepris ce petit Dictionnaire que pour faire des questions , nous sommes bien loin d'avoir de la *certitude*.

C E S A R.

ON n'envifage point ici dans *César* le mari de tant de femmes et la femme de tant d'hommes ; le vainqueur de *Pompe* et des *Scipions* ; l'écrivain satirique qui tourne *Caton* en ridicule ; le voleur du trésor public qui se sert de l'argent des Romains pour asservir les Romains ; le triomphateur clément qui pardonnait aux vaincus ; le favant qui réforma le calendrier ; le tyran et le père de sa patrie , assassiné par ses amis et par son bâtard. Ce n'est qu'en qualité de descendant des pauvres barbares ,

(*) Voyez l'article *Certitude* , Dictionnaire encyclopédique.

subjugués

subjugués par lui , que je confidère cet homme unique.

Vous ne passez point par une seule ville de France , ou d'Espagne , ou des bords du Rhin , ou du rivage d'Angleterre vers Calais , que vous ne trouviez de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu *César* chez eux. Des bourgeois de Douvres sont persuadés que *César* a bâti leur château ; et des bourgeois de Paris croient que le grand châtelet est un de ses beaux ouvrages. Plus d'un seigneur de paroisse en France montre une vieille tour qui lui sert de colombier , et dit que c'est *César* qui a pourvu au logement de ses pigeons. Chaque province dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui *César* donna les étrivières : c'est par ce chemin , non par cet autre , qu'il passa pour venir nous égorger , et pour caresser nos femmes et nos filles , pour nous imposer des lois par interprètes , et pour nous prendre le très-peu d'argent que nous avons.

Les Indiens sont plus sages : nous avons vu qu'ils savent confusément qu'un grand brigand , nommé *Alexandre* , passa chez eux après d'autres brigands ; et ils n'en parlent presque jamais.

Un antiquaire italien , en passant il y a quelques années par Vannes en Bretagne , fut tout émerveillé d'entendre les savans de Vannes s'enorgueillir du séjour de *César* dans

leur ville. Vous avez sans doute, leur dit-il, quelques monumens de ce grand homme? Oui, répondit le plus notable; nous vous montrerons l'endroit où ce héros fit pendre tout le sénat de notre province au nombre de six cents.

Des ignorans, qui trouvèrent dans le chenal de Kerantrait une centaine de poutres, en 1755, avancèrent dans les journaux que c'étaient des restes d'un pont de *César*; mais je leur ai prouvé, dans ma dissertation de 1756, que c'étaient les potences où ce héros avait fait attacher notre parlement. Où sont les villes en Gaule qui puissent en dire autant? Nous avons le témoignage du grand *César* lui-même; il dit dans ses *Commentaires*, que *nous sommes inconstans, et que nous préférons la liberté à la servitude*. Il nous accuse (a) d'avoir été assez insolens pour prendre des otages des Romains à qui nous en avons donné, et de n'avoir pas voulu les rendre à moins qu'on ne nous remît les nôtres. Il nous apprit à vivre.

Il fit fort bien, répliqua le virtuose, son droit était incontestable. On le lui disputait pourtant; car lorsqu'il eut vaincu les Suisses émigrans, au nombre de trois cents soixante et huit mille, et qu'il n'en resta plus que cent dix mille, vous savez qu'il eut une conférence

(a) *De bello gallico*, lib. III.

en Alsace avec *Arioviste*, roi germain ou allemand, et que cet *Arioviste* lui dit : Je viens piller les Gaules, et je ne souffrirai pas qu'un autre que moi les pille. Après quoi ces bons Germains, qui étaient venus pour dévaster le pays, mirent entre les mains de leurs forcières deux chevaliers romains ambassadeurs de *César*; et ces forcières allaient les brûler et les sacrifier à leurs dieux, lorsque *César* vint les délivrer par une victoire. Avouons que le droit était égal des deux côtés; et *Tacite* a bien raison de donner tant d'éloges aux mœurs des anciens Allemands.

Cette conversation fit naître une dispute assez vive entre les savans de Vannes et l'antiquaire. Plusieurs bretons ne concevaient pas quelle était la vertu des Romains d'avoir trompé toutes les nations des Gaules l'une après l'autre, de s'être servi d'elles tour à tour pour leur propre ruine, d'en avoir massacré un quart, et d'avoir réduit les trois autres quarts en servitude.

Ah! rien n'est plus beau, répliqua l'antiquaire; j'ai dans ma poche une médaille à fleur de coin, qui représente le triomphe de *César* au capitole; c'est une des mieux conservées. Il montra sa médaille. Un breton un peu brusque la prit et la jeta dans la rivière. Que ne puis-je, dit-il, y noyer tous

220 CHAINE DES ETRES CRÉÉS.

ceux qui se servent de leur puissance et de leur adresse pour opprimer les autres hommes ! Rome autrefois nous trompa , nous défunit , nous massacra , nous enchaîna ; et Rome aujourd'hui dispose encore de plusieurs de nos bénéfices. Est-il possible que nous ayons été si long - temps et en tant de façons pays d'obédience ?

Je n'ajouterai qu'un mot à la conversation de l'antiquaire italien et du breton ; c'est que *Perrot d'Ablancourt* , le traducteur des Commentaires de *César* , dans son épître dédicatoire au grand *Condé* , lui dit ces propres mots : *Ne vous semble-t-il pas , Monseigneur , que vous lisez la vie d'un philosophe chrétien ? Quel philosophe chrétien que César ! je m'étonne qu'on n'en ait pas fait un saint. Les feseurs d'épîtres dédicatoires disent de belles choses , et fort à propos.*

CHAINE DES ETRES CRÉÉS.

CETTE gradation d'êtres qui s'élèvent depuis le plus léger atome jusqu'à l'Être suprême ; cette échelle de l'infini frappe d'admiration. Mais quand on la regarde attentivement , ce grand fantôme s'évanouit , comme autrefois toutes les apparitions s'enfuyaient le matin au chant du coq.

L'imagination se complaît d'abord à voir le passage imperceptible de la matière brute à la matière organisée , des plantes aux zoophytes , de ces zoophytes aux animaux , de ceux-ci à l'homme , de l'homme aux génies , de ces génies revêtus d'un petit corps aérien à des substances immatérielles ; et enfin mille ordres différens de ces substances , qui de beautés en perfections s'élèvent jusqu'à DIEU même. Cette hiérarchie plaît beaucoup aux jeunes gens , qui croient voir le pape et ses cardinaux suivis des archevêques , des évêques ; après quoi viennent les curés , les vicaires , les simples prêtres , les diacres , les sous-diacres ; puis paraissent les moines , et la marche est fermée par les capucins.

Mais il y a peut-être un peu plus de distance entre DIEU et ses plus parfaites créatures , qu'entre le saint père et le doyen du sacré collège : ce doyen peut devenir pape ; mais le plus parfait des génies créés par l'Être suprême peut-il devenir DIEU ? n'y a-t-il pas l'infini entre DIEU et lui ?

Cette chaîne , cette gradation prétendue n'existe pas plus dans les végétaux et dans les animaux ; la preuve en est qu'il y a des espèces de plantes et d'animaux qui sont détruites. Nous n'avons plus de murex. Il était défendu aux Juifs de manger du griffon

et de l'ixion ; ces deux espèces ont probablement disparu de ce monde , quoi qu'en dise *Bochart* : où donc est la chaîne ?

Quand même nous n'aurions pas perdu quelques espèces , il est visible qu'on en peut détruire. Les lions , les rhinocéros commencent à devenir fort rares. Si le reste du monde avait imité les Anglais , il n'y aurait plus de loups sur la terre.

Il est probable qu'il y a eu des races d'hommes qu'on ne retrouve plus. Mais je veux qu'elles aient toutes subsisté , ainsi que les blancs , les nègres , les Cafres , à qui la nature a donné un tablier de leur peau , pendant du ventre à la moitié des cuisses ; et les Samoïèdes dont les femmes ont un mamelon d'un bel ébène , &c.

N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe et l'homme ? n'est-il pas aisé d'imaginer un animal à deux pieds , sans plumes , qui serait intelligent sans avoir ni l'usage de la parole , ni notre figure , que nous pourrions apprivoiser , qui répondrait à nos signes , et qui nous servirait ? et entre cette nouvelle espèce et celle de l'homme , n'en pourrait-on pas imaginer d'autres ?

Par-delà l'homme , vous logez dans le ciel , divin *Platon* , une file de substances célestes ; nous croyons nous autres à quelques-

unes de ces substances , parce que la foi nous l'enseigne. Mais vous , quelle raison avez-vous d'y croire ? vous n'avez point parlé apparemment au génie de *Socrate* ; et le bon homme *Hérès*, qui ressuscita exprès pour vous apprendre les secrets de l'autre monde , ne vous a rien appris de ces substances.

La prétendue chaîne n'est pas moins interrompue dans l'univers sensible.

Quelle gradation , je vous prie , entre vos planètes ? la lune est quarante fois plus petite que notre globe. Quand vous avez voyagé de la Lune dans le vide , vous trouvez *Vénus* ; elle est environ aussi grosse que la Terre. De là vous allez chez *Mercure* ; il tourne dans une ellipse qui est fort différente du cercle que parcourt *Vénus* ; il est vingt-sept fois plus petit que nous , le Soleil un million de fois plus gros , *Mars* cinq fois plus petit ; celui-là fait son tour en deux ans , *Jupiter* son voisin en douze , *Saturne* en trente ; et encore *Saturne* , le plus éloigné de tous , n'est pas si gros que *Jupiter*. Où est la gradation prétendue ?

Et puis , comment voulez - vous que dans de grands espaces vides il y ait une chaîne qui lie tout ? s'il y en a une , c'est certainement celle que *Newton* a découverte , c'est elle qui fait graviter tous les globes du monde

planétaire les uns vers les autres dans ce vide immense.

O *Platon* tant admiré ! j'ai peur que vous ne nous ayez conté que des fables , et que vous n'ayez jamais parlé qu'en sophiste. O *Platon* ! vous avez fait bien plus de mal que vous ne croyez. Comment cela ? me demandera-t-on : je ne le dirai pas.

CHAINE OU GENERATION DES EVENEMENS.

LE présent accouche , dit - on , de l'avenir. Les événemens sont enchaînés les uns aux autres par une fatalité invincible ; c'est le Destin qui , dans *Homère* , est supérieur à *Jupiter* même. Ce maître des dieux et des hommes déclare net qu'il ne peut empêcher *Sarpédon* son fils de mourir dans le temps marqué. *Sarpédon* était né dans le moment qu'il fallait qu'il naquît , et ne pouvait pas naître dans un autre ; il ne pouvait mourir ailleurs que devant Troye ; il ne pouvait être enterré ailleurs qu'en Lycie ; son corps devait dans le temps marqué produire des légumes qui devaient se changer dans la substance de quelques lyciens ; ses héritiers devaient établir un nouvel ordre dans ses Etats ; ce nouvel

ordre devait influer sur les royaumes voisins ; il en résultait un nouvel arrangement de guerre et de paix avec les voisins des voisins de la Lycie : ainsi de proche en proche la destinée de toute la terre a dépendu de la mort de *Sarpédon*, laquelle dépendait de l'enlèvement d'*Hélène* ; et cet enlèvement était nécessairement lié au mariage d'*Hécube*, qui en remontant à d'autres événemens était lié à l'origine des choses.

Si un seul de ces faits avait été arrangé différemment, il en aurait résulté un autre univers ; or il n'était pas possible que l'univers actuel n'existât pas ; donc il n'était pas possible à *Jupiter* de sauver la vie à son fils, tout *Jupiter* qu'il était.

Ce système de la nécessité et de la fatalité a été inventé de nos jours par *Leibnitz*, à ce qu'on dit, sous le nom de *raison suffisante* ; il est pourtant fort ancien : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il n'y a point d'effet sans cause, et que souvent la plus petite cause produit les plus grands effets.

Milord *Bolingbroke* avoue que les petites querelles de madame *Marlborough* et de madame *Masham*, lui firent naître l'occasion de faire le traité particulier de la reine *Anne* avec *Louis XIV* ; ce traité amena la paix d'Utrecht ; cette paix

d'Utrecht affermit *Philippe V* sur le trône d'Espagne. *Philippe V* prit Naples et la Sicile sur la maison d'Autriche ; le prince espagnol qui est aujourd'hui roi de Naples , doit évidemment son royaume à miladi *Masham* ; et il ne l'aurait pas eu , il ne serait peut-être même pas né , si la duchesse de *Marlborough* avait été plus complaisante envers la reine d'Angleterre. Son existence à Naples dépendait d'une sottise de plus ou de moins à la cour de Londres.

Examinez les situations de tous les peuples de l'univers ; elles sont ainsi établies sur une suite de faits qui paraissent ne tenir à rien , et qui tiennent à tout. Tout est rouage , poulie , corde , ressort , dans cette immense machine.

Il en est de même dans l'ordre physique. Un vent qui souffle du fond de l'Afrique et des mers australes , amène une partie de l'atmosphère africaine , qui retombe en pluie dans les vallées des Alpes ; ces pluies fécondent nos terres ; notre vent du nord à son tour envoie nos vapeurs chez les Nègres ; nous faisons du bien à la Guinée , et la Guinée nous en fait. La chaîne s'étend d'un bout de l'univers à l'autre.

Mais il me semble qu'on abuse étrangement de la vérité de ce principe. On en conclut qu'il n'y a si petit atome dont le mouvement

n'ait influé dans l'arrangement actuel du monde entier ; qu'il n'y a si petit accident , soit parmi les hommes , soit parmi les animaux , qui ne soit un chaînon essentiel de la grande chaîne du destin.

Entendons - nous : tout effet a évidemment sa cause , à remonter de cause en cause dans l'abyme de l'éternité ; mais toute cause n'a pas son effet , à descendre jusqu'à la fin des siècles. Tous les événemens sont produits les uns par les autres , je l'avoue ; si le passé est accouché du présent , le présent accouche du futur ; tout a des pères , mais tout n'a pas toujours des enfans. Il en est ici précisément comme d'un arbre généalogique ; chaque maison remonte , comme on fait , à *Adam* ; mais dans la famille il y a bien des gens qui sont morts sans laisser de postérité.

Il y a un arbre généalogique des événemens de ce monde. Il est incontestable que les habitans des Gaules et de l'Espagne descendent de *Gomer* , et les Russes de *Magog* son frère cadet : on trouve cette généalogie dans tant de gros livres ! Sur ce pied-là , on ne peut nier que le grand-turc , qui descend aussi de *Magog* , ne lui ait l'obligation d'avoir été bien battu , en 1769 , par l'impératrice de Russie *Catherine II*. Cette aventure tient évidemment à d'autres grandes aventures ; mais que *Magog*

ait craché à droite ou à gauche auprès du mont Caucafe , et qu'il ait fait deux ronds dans un puits ou trois ; qu'il ait dormi sur le côté gauche ou sur le côté droit ; je ne vois pas que cela ait influé beaucoup sur les affaires présentes.

Il faut songer que tout n'est pas plein dans la nature , comme *Newton* l'a démontré , et que tout mouvement ne se communique pas de proche en proche , jusqu'à faire le tour du monde , comme il l'a démontré encore. Jetez dans l'eau un corps de pareille densité , vous calculez aisément qu'au bout de quelque temps le mouvement de ce corps , et celui qu'il a communiqué à l'eau , sont anéantis ; le mouvement se perd et se répare ; donc le mouvement que put produire *Magog* en crachant dans un puits , ne peut avoir influé sur ce qui se passe aujourd'hui en Moldavie et en Valachie ; donc les événemens présents ne sont pas les enfans de tous les événemens passés : ils ont leurs lignes directes ; mais mille petites lignes collatérales ne leur servent à rien. Encore une fois , tout être a son père , mais tout être n'a pas des enfans. (*)

(*) Voyez DESTIN.

CHANGEMENS ARRIVÉS DANS
LE GLOBE.

QUAND on a vu de ses yeux une montagne s'avancer dans une plaine , c'est-à-dire , un immense rocher de cette montagne se détacher et couvrir des champs , un château tout entier enfoncé dans la terre , un fleuve englouti qui sort ensuite de son abyme , des marques indubitables qu'un vaste amas d'eaux inondait autrefois un pays habité aujourd'hui , et cent vestiges d'autres révolutions , on est alors plus disposé à croire les grands changemens qui ont altéré la face du monde , que ne l'est une dame de Paris qui fait seulement que la place où est bâtie sa maison était autrefois un champ labourable. Mais une dame de Naples , qui a vu sous terre les ruines d'Herculanum , est encore moins asservie au préjugé qui nous fait croire que tout a toujours été comme il est aujourd'hui.

Y a-t-il eu un grand embrasement du temps d'un *Phaéton* ? Rien n'est plus vraisemblable ; mais ce ne fut ni l'ambition de *Phaéton* , ni la colère de *Jupiter* foudroyant , qui causèrent cette catastrophe ; de même qu'en 1755 ce ne furent point les feux allumés si souvent dans Lisbonne par l'inquisition qui ont attiré la

vengeance divine , qui ont allumé les feux fouterrains , et qui ont détruit la moitié de la ville ; car Mequinès , Tétuan et des hordes confidérables d'arabes furent encore plus maltraitées que Lisbonne ; et il n'y avait point d'inquifition dans ces contrées.

L'île de Saint-Domingue , toute bouleverfée depuis peu , n'avait pas déplu au grand Etre plus que l'île de Corfe. Tout eft fousmis aux lois physiques éternelles.

Le foufre , le bitume , le nitre , le fer , renfermés dans la terre , ont par leurs mélanges et par leurs explofions renverfé mille cités , ouvert et fermé mille gouffres ; et nous fommes menacés tous les jours de ces accidens attachés à la manière dont ce monde eft fabriqué ; comme nous fommes menacés dans plusieurs contrées des loups et des tigres affamés pendant l'hiver.

Si le feu , qu'*Héraclite* croyait le principe de tout , a bouleverfé une partie de la terre , le premier principe de *Thalès* , l'eau , a caufé d'auffi grands changemens.

La moitié de l'Amérique eft encore inondée par les anciens débordemens du Maragnon , de Rio de la Plata , du fleuve Saint-Laurent , du Miffiffipi , et de toutes les rivières perpétuellement augmentées par les neiges éternelles des montagnes les plus hautes de la

terre , qui traversent ce continent d'un bout à l'autre. Ces déluges accumulés ont produit presque par-tout de vastes marais. Les terres voisines sont devenues inhabitables ; et la terre , que les mains des hommes auraient dû fertiliser , a produit des poisons.

La même chose était arrivée à la Chine et à l'Égypte ; il fallut une multitude de siècles pour creuser des canaux et pour dessécher les terres. Joignez à ces longs désastres les irruptions de la mer , les terrains qu'elle a envahis , et qu'elle a désertés , les îles qu'elle a détachées du continent , vous trouverez qu'elle a dévasté plus de quatre-vingts mille lieues carrées d'Orient en Occident , depuis le Japon jusqu'au mont Atlas.

L'engloutissement de l'île Atlantique par l'Océan peut être regardé avec autant de raison comme un point d'histoire que comme une fable. Le peu de profondeur de la mer Atlantique jusqu'aux Canaries pourrait être une preuve de ce grand événement ; et les îles Canaries pourraient bien être des restes de l'Atlantide.

Platon prétend , dans son *Timée* , que les prêtres d'Égypte , chez lesquels il a voyagé , conservaient d'anciens registres qui se faisaient foi de la destruction de cette île abymée dans la mer. Cette catastrophe , dit Platon , arriva

neuf mille ans avant lui. Personne ne croira cette chronologie sur la foi seule de *Platon*; mais aussi personne ne peut apporter contre elle aucune preuve physique, ni même aucun témoignage historique tiré des écrivains profanes.

Pline, dans son livre III, dit que de tout temps les peuples des côtes espagnoles méridionales ont cru que la mer s'était fait un passage entre Calpé et Abila: *Indigenæ columnas Herculis vocant, creduntque perfossas exclusa antea admisisse maria et rerum naturæ mutasse faciem.*

Un voyageur attentif peut se convaincre par ses yeux que les Cyclades, les Sporades, faisaient autrefois une partie du continent de la Grèce, et surtout que la Sicile était jointe à l'Appulie. Les deux volcans de l'Etna et du Vésuve, qui ont les mêmes fondemens sous la mer, le petit gouffre de Carybde, seul endroit profond de cette mer, la parfaite ressemblance des deux terrains, sont des témoignages non récusables: les déluges de *Deucalion* et d'*Ogygès* sont assez connus; et les fables inventées d'après cette vérité sont encore l'entretien de tout l'Occident.

Les anciens ont fait mention de plusieurs autres déluges en Asie. Celui dont parle *Bérose* arriva, selon lui, en Chaldée environ quatre mille trois ou quatre cents ans avant notre ère

ère vulgaire ; et l'Asie fut inondée de fables au sujet de ce déluge , autant qu'elle le fut des débordemens du Tigre et de l'Euphrate , et de tous les fleuves qui tombent dans le Pont-Euxin. (*)

Il est vrai que ces débordemens ne peuvent couvrir les campagnes que de quelques pieds d'eau ; mais la stérilité qu'ils apportent, la destruction des maisons et des ponts , la mort des bestiaux , font des pertes qui demandent près d'un siècle pour être réparées. On fait ce qu'il en a coûté à la Hollande ; elle a perdu plus de la moitié d'elle-même depuis l'an 1050. Il faut encore qu'elle combatte tous les jours contre la mer qui la menace ; et elle n'a jamais employé tant de soldats pour résister à ses ennemis , qu'elle emploie de travailleurs à se défendre continuellement des assauts d'une mer toujours prête à l'engloutir.

Le chemin par terre d'Egypte en Phénicie , en côtoyant le lac Sirbon , était autrefois très-praticable ; il ne l'est plus depuis très-long-temps. Ce n'est plus qu'un sable mouvant abreuvé d'une eau croupissante. En un mot , une grande partie de la terre ne ferait qu'un vaste marais empoisonné et habité par des monstres , sans le travail assidu de la race humaine.

(*) Voyez DELUGE.

On ne parlera point ici du déluge universel de *Noé*. Il suffit de lire la sainte Ecriture avec soumission. Le déluge de *Noé* est un miracle incompréhensible, opéré surnaturellement par la justice et la bonté d'une Providence ineffable, qui voulait détruire tout le genre-humain coupable, et former un nouveau genre-humain innocent. Si la race humaine nouvelle fut plus méchante que la première, et si elle devint plus criminelle de siècle en siècle, et de réforme en réforme; c'est encore un effet de cette Providence, dont il est impossible de sonder les profondeurs, et dont nous adorons comme nous le devons les inconcevables mystères, transmis aux peuples d'Occident depuis quelques siècles par la traduction latine des Septante. Nous n'entrons jamais dans ces sanctuaires redoutables; nous n'examinons dans nos questions que la simple nature. (*)

CHANT, MUSIQUE, MELOPÉE, GESTICULATION, SALTATION.

Questions sur ces objets.

UN turc pourra-t-il concevoir que nous ayons une espèce de chant pour le premier de nos mystères, quand nous le célébrons en

(*) Voyez la dissertation sur le même sujet, dans le second volume de *Physique*.

musique ; une autre espèce que nous appelons *des motets* , dans le même temple ; une troisième espèce à l'opéra ; une quatrième à l'opéra comique ?

De même pouvons-nous imaginer comment les anciens soufflaient dans leurs flûtes , récitaient sur leurs théâtres , la tête couverte d'un énorme masque ; et comment leur déclamation était notée ?

On promulguait les lois dans Athènes à peu-près comme on chante dans Paris un air du pont-neuf. Le crieur public chantait un édit en se faisant accompagner d'une lyre.

C'est ainsi qu'on crie dans Paris , *la rose et le bouton* sur un ton , *vieux passemens d'argent à vendre* sur un autre ; mais dans les rues de Paris on se passe de lyre.

Après la victoire de Chéronée , *Philippe* , père d'*Alexandre* , se mit à chanter le décret par lequel *Démosthènes* lui avait fait déclarer la guerre , et battit du pied la mesure. Nous sommes fort loin de chanter dans nos carrefours nos édits sur les finances et sur les deux sous pour livre.

Il est très-vraisemblable que la *mélodie* , regardée par *Aristote* dans sa Poétique comme une partie essentielle de la tragédie , était un chant uni et simple comme celui de ce qu'on nomme la *préface à la messe* , qui est , à mon

avis, le chant grégorien, et non l'ambrosien, mais qui est une vraie mélodie.

Quand les Italiens firent revivre la tragédie, au seizième siècle, le récit était une mélodie, mais qu'on ne pouvait noter; car qui peut noter des inflexions de voix qui sont des huitièmes, des seizièmes de ton? on les apprenait par cœur. Cet usage fut reçu en France quand les Français commencèrent à former un théâtre, plus d'un siècle après les Italiens. La *Sophonisbe* de *Mairet* se chantait comme celle du *Triffin*, mais plus grossièrement; car on avait alors le gosier un peu rude à Paris, ainsi que l'esprit. Tous les rôles des acteurs, mais surtout des actrices, étaient notés de mémoire par tradition. Mademoiselle *Bauval*, actrice du temps de *Corneille*, de *Racine* et de *Molière*, me récita, il y a quelque soixante ans et plus, le commencement du rôle d'*Emilie* dans *Cinna*, tel qu'il avait été débité dans les premières représentations par la *Beaupré*.

Cette mélodie ressemblait à la déclamation d'aujourd'hui, beaucoup moins que notre récit moderne ne ressemble à la manière dont on lit la gazette.

Je ne puis mieux comparer cette espèce de chant, cette mélodie, qu'à l'admirable récitatif de *Lulli*, critiqué par les adorateurs des doubles

croches, qui n'ont aucune connaissance du génie de notre langue, et qui veulent ignorer combien cette mélodie fournit de secours à un acteur ingénieux et sensible.

La mélodie théâtrale périt avec la comédienne *Duclos*, qui, n'ayant pour tout mérite qu'une belle voix, sans esprit et sans ame, rendit enfin ridicule ce qui avait été admiré dans la *des Oeuillets* et dans la *Champfélé*.

Aujourd'hui on joue la tragédie féchement; si on ne la réchauffait point par le pathétique du spectacle et de l'action, elle ferait très-infipide. Notre siècle, recommandable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse.

Est-il vrai que chez les Romains un acteur récitait, et un autre faisait les gestes?

Ce n'est point par méprise que l'abbé *Dubos* imagina cette plaisante façon de déclamer. *Tite-Live*, qui ne néglige jamais de nous instruire des mœurs et des usages des Romains, et qui en cela est plus utile que l'ingénieux et satirique *Tacite* (a); *Tite-Live*, dis-je, nous apprend qu'*Andronicus* s'étant enrôlé en chantant dans les intermèdes, obtint qu'un autre chantât pour lui tandis qu'il exécuterait la danse, et que de là vint la coutume de partager les intermèdes entre les danseurs et les chanteurs. *Dicitur cantum egisse magis vigente motu*

(a) Livre VII.

quum nihil vocis usus impediēbat. Il exprima le chant par la danse ; *cantum egisse magis vigente motu* , avec des mouvemens plus vigoureux.

Mais on ne partagea point le récit de la pièce entre un acteur qui n'eût fait que gesticuler , et un autre qui n'eût que déclamé. La chose aurait été aussi ridicule qu'impraticable.

L'art des pantomimes qui jouent sans parler, est tout différent , et nous en avons vu des exemples très-frappans ; mais cet art ne peut plaire que lorsqu'on représente une action marquée , un événement théâtral qui se dessine aisément dans l'imagination du spectateur. On peut représenter *Orosmane* tuant *Zaire* , et se tuant lui-même ; *Sémiramis* se traînant blessée sur les marches du tombeau de *Ninus* , et tendant les bras à son fils. On n'a pas besoin de vers pour exprimer ces situations par des gestes , aux sons d'une symphonie lugubre et terrible. Mais comment deux pantomimes peindront-ils la dissertation de *Maxime* et de *Cinna* sur les gouvernemens monarchiques et populaires ?

A propos de l'exécution théâtrale chez les Romains , l'abbé *Dubos* dit que les danseurs dans les intermèdes étaient toujours en robe. La danse exige un habit plus lesté. On conserve précieusement dans le pays de Vaud une grande salle de bains bâtie par les Romains,

dont le pavé est en mosaïque. Cette mosaïque, qui n'est point dégradée, représente des danseurs vêtus précisément comme les danseurs de l'opéra. On ne fait pas ces observations pour relever des erreurs dans *Dubos* ; il n'y a nul mérite dans le hasard d'avoir vu ce monument antique qu'il n'avait point vu ; et on peut d'ailleurs être un esprit très-solide et très-juste, en se trompant sur un passage de *Tite-Live*.

CHARITÉ,

Maisons de charité, de bienfaisance, hôpitaux, hôtels-dieu, &c.

CICÉRON parle en plusieurs endroits de la charité universelle : *caritas humani generis* ; mais on ne voit point que la police et la bienfaisance des Romains aient établi de ces maisons de charité où les pauvres et les malades fussent foulagés aux dépens du public. Il y avait une maison pour les étrangers au port d'Ostia, qu'on appelait *Xenodokium*. S^t Jérôme rend aux Romains cette justice. Les hôpitaux pour les pauvres semblent avoir été inconnus dans l'ancienne Rome. Elle avait un usage plus noble, celui de fournir des blés au peuple. Trois cents vingt-sept greniers immenses

étaient établis à Rome. Avec cette libéralité continuelle , on n'avait pas besoin d'hôpital ; il n'y avait point de nécessiteux.

On ne pouvait fonder des maisons de charité pour les enfans trouvés ; personne n'exposait ses enfans ; les maîtres prenaient soin de ceux de leurs esclaves. Ce n'était point une honte à une fille du peuple d'accoucher. Les plus pauvres familles nourries par la république , et ensuite par les empereurs , voyaient la subsistance de leurs enfans assurée.

Le mot de *maison de charité* suppose , chez nos nations modernes , une indigence que la forme de nos gouvernemens n'a pu prévenir.

Le mot d'*hôpital*, qui rappelle celui d'*hospitalité*, fait souvenir d'une vertu célèbre chez les Grecs , qui n'existe plus ; mais aussi il exprime une vertu bien supérieure. La différence est grande entre loger , nourrir , guérir tous les malheureux qui se présentent , et recevoir chez vous deux ou trois voyageurs chez qui vous aviez aussi le droit d'être reçu. L'hospitalité , après tout , n'était qu'un échange. Les hôpitaux sont des monumens de bienfaisance.

Il est vrai que les Grecs connaissaient les hôpitaux sous le nom de *Xenodokia* pour les étrangers , *Nozomeia* pour les malades , et de *Ptokia* pour les pauvres. On lit dans *Diogène*

de

de Laërce concernant *Bion* ce passage : *Il souffrit beaucoup par l'indigence de ceux qui étaient chargés du soin des malades.*

L'hospitalité entre particuliers s'appelait *Idioxenia*, et entre les étrangers *Proxenia*. De là on appelait *Proxenos* celui qui recevait et entretenait chez lui les étrangers au nom de toute la ville ; mais cette institution paraît avoir été fort rare.

Il n'est guère aujourd'hui de ville en Europe sans hôpitaux. Les Turcs en ont, et même pour les bêtes, ce qui semble outrer la charité. Il vaudrait mieux oublier les bêtes et songer davantage aux hommes.

Cette prodigieuse multitude de maisons de charité prouve évidemment une vérité à laquelle on ne fait pas assez d'attention ; c'est que l'homme n'est pas si méchant qu'on le dit ; et que, malgré toutes ses fausses opinions, malgré les horreurs de la guerre, qui le changent en bête féroce, on peut croire que cet animal est bon, et qu'il n'est méchant que quand il est effarouché, ainsi que les autres animaux : le mal est qu'on l'agace trop souvent.

Rome moderne a presque autant de maisons de charité que Rome antique avait d'arcs de triomphe et d'autres monumens de conquête. La plus considérable de ces maisons est une

banque qui prête sur gages à deux pour cent, et qui vend les effets si l'emprunteur ne les retire pas dans le temps marqué. On appelle cette maison l'*archiospedale*, l'archihôpital. Il est dit qu'il y a presque toujours deux mille malades, ce qui ferait la cinquantième partie des habitans de Rome pour cette seule maison, sans compter les enfans qu'on y élève, et les pèlerins qu'on y héberge. De quels calculs ne faut-il pas rabattre !

N'a-t-on pas imprimé dans Rome que l'hôpital de la Trinité avait couché et nourri pendant trois jours quatre cents quarante mille cinq cents pèlerins, et vingt-cinq mille cinq cents pèlerines au jubilé de l'an 1600 ? *Misson* lui-même n'a-t-il pas dit que l'hôpital de l'Annonciade à Naples possède deux de nos millions de rente ?

Peut-être enfin qu'une maison de charité, fondée pour recevoir des pèlerins, qui sont d'ordinaire des vagabonds, est plutôt un encouragement à la fainéantise qu'un acte d'humanité. Mais ce qui est véritablement humain, c'est qu'il y a dans Rome cinquante maisons de charité de toutes les espèces. Ces maisons de charité, de bienfaisance, sont aussi utiles et aussi respectables que les richesses de quelques monastères et de quelques chapelles sont inutiles et ridicules.

Il est beau de donner du pain , des vêtements , des remèdes , des secours en tout genre à ses frères ; mais quel besoin un saint a-t-il d'or et de diamans ? quel bien revient-il aux hommes que Notre-Dame de Lorette ait un plus beau trésor que le sultan des Turcs ? Lorette est une maison de vanité et non de charité.

Londres , en comptant les écoles de charité , a autant de maisons de bienfaisance que Rome.

Le plus beau monument de bienfaisance qu'on ait jamais élevé , est l'hôtel des Invalides fondé par *Louis XIV.*

De tous les hôpitaux , celui où l'on reçoit journellement le plus de pauvres malades , est l'hôtel-dieu de Paris. Il y en a souvent entre quatre à cinq mille à la fois. Dans ce cas , la multitude nuit à la charité même. C'est en même temps le réceptacle de toutes les horribles misères humaines , et le temple de la vraie vertu qui consiste à les secourir.

Il faudrait avoir souvent dans l'esprit le contraste d'une fête de Versailles , d'un opéra de Paris , où tous les plaisirs et toutes les magnificences sont réunis avec tant d'art ; et d'un hôtel-dieu , où toutes les douleurs , tous les dégoûts , et la mort , sont entassés avec tant

d'horreur. C'est ainsi que sont composées les grandes villes.

Par une police admirable , les voluptés même et le luxe servent la misère et la douleur. Les spectacles de Paris ont payé , année commune , un tribut de plus de cent mille écus à l'hôpital.

Dans ces établissemens de charité , les inconvéniens ont souvent surpassé les avantages. Une preuve des abus attachés à ces maisons , c'est que les malheureux qu'on y transporte craignent d'y être.

L'hôtel-dieu , par exemple , était très-bien placé autrefois dans le milieu de la ville auprès de l'évêché. Il l'est très-mal quand la ville est trop grande , quand quatre ou cinq malades sont entassés dans chaque lit , quand un malheureux donne le scorbut à son voisin dont il reçoit la vérole ; et qu'une atmosphère empestée répand les maladies incurables et la mort , non-seulement dans cet hospice destiné pour rendre les hommes à la vie , mais dans une grande partie de la ville à la ronde.

L'inutilité , le danger même de la médecine en ce cas , sont démontrés. S'il est si difficile qu'un médecin connaisse et guérisse une maladie d'un citoyen bien soigné dans sa maison , que fera-ce de cette multitude de maux

compliqués , accumulés les uns sur les autres dans un lieu pestiféré ?

En tout genre , souvent plus le nombre est grand , plus mal on est.

M. de *Chamouffet* , l'un des meilleurs citoyens et des plus attentifs au bien public , a calculé par des relevés fidelles qu'il meurt un quart des malades à l'hôtel-dieu , un huitième à l'hôpital de la charité , un neuvième dans les hôpitaux de Londres , un trentième dans ceux de Versailles.

Dans le grand et célèbre hôpital de Lyon , qui a été long-temps un des mieux administrés de l'Europe , il ne mourait qu'un quinzième des malades , année commune.

On a proposé souvent de partager l'hôtel-dieu de Paris en plusieurs hospices mieux situés , plus aérés , plus salutaires ; l'argent a manqué pour cette entreprise.

Curtæ nescio quid semper abest rei.

On en trouve toujours quand il s'agit d'aller faire tuer des hommes sur la frontière ; il n'y en a plus quand il faut les sauver. Cependant l'hôtel-dieu de Paris possède plus d'un million de revenu qui augmente chaque année , et les Parisiens l'ont doté à l'envi.

On ne peut s'empêcher de remarquer ici que *Germain Brice* , dans sa *Description de Paris* ,

en parlant de quelques legs faits par le premier président de *Bellièvre* à la salle de l'hôtel-dieu nommée *Saint-Charles*, dit „ qu'il faut lire cette „ belle inscription gravée en lettres d'or „ dans une grande table de marbre, de la „ composition d'*Olivier Patru* de l'académie „ française, un des plus beaux esprits de son „ temps, dont on a des plaidoyers fort „ estimés. „

Qui que tu sois qui entres dans ce saint lieu, tu n'y verras presque par-tout que des fruits de la charité du grand Pomponne. Les brocards d'or et d'argent, et les beaux meubles qui paraient autrefois sa chambre, par une heureuse métamorphose, servent maintenant aux nécessités des malades. Cet homme divin, qui fut l'ornement et les délices de son siècle, dans le combat même de la mort, a pensé au soulagement des affligés. Le sang de Bellièvre s'est montré dans toutes les actions de sa vie. La gloire de ses ambassades n'est que trop connue, &c.

L'utile *Chamouffet* fit mieux que *Germain Brice* et *Olivier Patru*, l'un des plus beaux esprits du temps; voici le plan dont il proposa de se charger à ses frais, avec une compagnie solvable.

Les administrateurs de l'hôtel-dieu portaient en compte la valeur de cinquante livres pour chaque malade, ou mort, ou guéri. M. de

Chamouffet et sa compagnie offraient de gérer pour cinquante livres seulement par guérison. Les morts allaient par-dessus le marché, et étaient à sa charge.

La proposition était si belle, qu'elle ne fut point acceptée; on craignit qu'il ne pût la remplir. Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs.

Une chose non moins singulière, est que l'hôtel-dieu a seul le privilège de vendre la chair en carême à son profit; et il y perd. M. de *Chamouffet* offrit de faire un marché où l'hôtel-dieu gagnerait; on le refusa, et on chassa le boucher qu'on soupçonna de lui avoir donné l'avis. (1)

Ainsi chez les humains, par un abus fatal,
Le bien le plus parfait est la source du mal.

(1) En 1775, sous l'administration de M. *Turgot*, ce privilège ridicule de l'hôtel-dieu fut détruit et remplacé par un impôt sur l'entrée de la viande. Le peuple de Paris était réduit auparavant à n'avoir pendant tout le carême qu'une nourriture mal-saine et très-chère. Cependant quelques hommes ont osé regretter cet ancien usage, non qu'ils le crussent utile, mais parce qu'il était un monument du pouvoir que le clergé avait eu trop long-temps sur l'ordre public, et que sa destruction avançait la décadence de ce pouvoir. En 1629 on tuait six bœufs à l'hôtel-dieu pendant le carême, deux cents en 1665, cinq cents en 1708, quinze cents en 1750; on en consomme aujourd'hui près de neuf mille.

C H A R L A T A N .

L'ARTICLE *Charlatan* du Dictionnaire encyclopédique, est rempli de vérités utiles, agréablement énoncées. M. le chevalier de *Jaucour* y a développé le charlatanisme de la médecine.

On prendra ici la liberté d'y ajouter quelques réflexions. Le séjour des médecins est dans les grandes villes ; il n'y en a presque point dans les campagnes. C'est dans les grandes villes que sont les riches malades ; la débauche, les excès de table, les passions, causent leurs maladies. *Dumoulin*, non pas le jurifconsulte, mais le médecin, qui était aussi bon praticien que l'autre, a dit en mourant qu'il laissait deux grands médecins après lui, la diète et l'eau de la rivière.

En 1728, du temps de *Lafs* le plus fameux des charlatans de la première espèce, un autre, nommé *Villars*, confia à quelques amis que son oncle, qui avait vécu près de cent ans, et qui n'était mort que par accident, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié ; si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne ferait pas où il est. Ses amis auxquels il en

donna généreusement , et qui observèrent un peu le régime prescrit , s'en trouvèrent bien et le prônèrent. Alors il vendit la bouteille fix francs ; le débit en fut prodigieux. C'était de l'eau de Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent et qui s'astreignirent à un peu de régime , surtout qui étaient nés avec un bon tempérament , recouvrèrent en peu de jours une santé parfaite. Il disait aux autres : C'est votre faute si vous n'êtes pas entièrement guéris. Vous avez été intempérans et incontinens : corrigez-vous de ces deux vices , et vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. Quelques-uns se corrigèrent ; la fortune de ce bon charlatan s'augmenta comme sa réputation. L'abbé de *Pons* , l'enthousiaste , le mettait fort au-dessus du maréchal de *Villars* : il fait tuer des hommes , lui dit-il , et vous les faites vivre.

On fut enfin que l'eau de *Villars* n'était que de l'eau de rivière ; on n'en voulut plus , et on alla à d'autres charlatans.

Il est certain qu'il avait fait du bien , et qu'on ne pouvait lui reprocher que d'avoir vendu l'eau de la Seine un peu trop cher. Il portait les hommes à la tempérance , et par là il était supérieur à l'apothicaire *Arnoud* , qui a farci l'Europe de ses sachets contre l'apoplexie , sans recommander aucune vertu.

J'ai connu un médecin de Londres nommé *Brown*, qui pratiquait aux Barbades. Il avait une sucrerie et des nègres ; on lui vola une somme considérable ; il assemble ses nègres : Mes amis , leur dit-il , le grand serpent m'a apparu pendant la nuit , il m'a dit que le voleur aurait dans ce moment une plume de perroquet sur le bout du nez. Le coupable sur le champ porte la main à son nez. C'est toi qui m'as volé , dit le maître ; le grand serpent vient de m'en instruire ; et il reprit son argent. On ne peut guère condamner une telle charlatanerie ; mais il fallait avoir affaire à des nègres.

Scipion le premier africain , ce grand *Scipion*, fort différent d'ailleurs du médecin *Brown*, faisait croire volontiers à ses soldats qu'il était inspiré par les dieux. Cette grande charlatanerie était en usage dès long-temps. Peut-on blâmer *Scipion* de s'en être servi ? il fut peut-être l'homme qui fit le plus d'honneur à la république romaine ; mais pourquoi les dieux lui inspirèrent-ils de ne point rendre ses comptes ?

Numa fit mieux ; il fallait policer des brigands et un sénat qui était la portion de ces brigands la plus difficile à gouverner. S'il avait proposé ses lois aux tribus assemblées , les assassins de son prédécesseur lui auraient fait

mille difficultés. Il s'adresse à la déesse *Egérie*, qui lui donne des pandectes de la part de *Jupiter*; il est obéi sans contradiction, et il règne heureux. Ses instructions sont bonnes, son charlatanisme fait du bien; mais si quelque ennemi secret avait découvert la fourberie; si on avait dit: Exterminons un fourbe qui profite le nom des dieux pour tromper les hommes, il courait risque d'être envoyé au ciel avec *Romulus*.

Il est probable que *Numa* prit très-bien ses mesures, et qu'il trompa les Romains pour leur profit, avec une habileté convenable au temps, aux lieux, à l'esprit des premiers Romains.

Mahomet fut vingt fois sur le point d'échouer; mais enfin il réussit avec les arabes de Médine, et on le crut intime ami de l'ange *Gabriel*. Si quelqu'un venait aujourd'hui annoncer dans Constantinople qu'il est le favori de l'ange *Raphaël*, très-supérieur à *Gabriel* en dignité, et que c'est à lui seul qu'il faut croire, il serait empalé en place publique. C'est aux charlatans à bien prendre leur temps.

N'y avait-il pas un peu de charlatanisme dans *Socrate* avec son démon familier, et la déclaration précise d'*Apollon* qui le proclama le plus sage de tous les hommes? Comment *Rollin*, dans son histoire, peut-il raisonner

d'après cet oracle ? comment ne fait-il pas connaître à la jeunesse que c'était une pure charlatanerie ? *Socrate* prit mal son temps. Peut-être cent ans plutôt aurait-il gouverné Athènes.

Tout chef de secte en philosophie a été un peu charlatan ; mais les plus grands de tous ont été ceux qui ont aspiré à la domination. *Cromwell* fut le plus terrible de tous nos charlatans. Il parut précisément dans le seul temps où il pouvait réussir : sous *Elisabeth* il aurait été pendu ; sous *Charles II* il n'eût été que ridicule. Il vint heureusement dans le temps où l'on était dégoûté des rois ; et son fils , dans le temps où l'on était las d'un protecteur.

De la charlatanerie des sciences et de la littérature.

LES sciences ne pouvaient guère être sans charlatanerie. On veut faire recevoir ses opinions ; le docteur subtil veut éclipser le docteur angélique ; le docteur profond veut régner seul. Chacun bâtit son système de physique , de métaphysique , de théologie scolastique ; c'est à qui fera valoir sa marchandise. Vous avez des courtiers qui la vantent , des fots qui vous croient , des protecteurs qui vous appuient.

Y a-t-il une charlatanerie plus grande que de mettre les mots à la place des choses , et de vouloir que les autres croient ce que vous ne croyez pas vous-mêmes ?

L'un établit des tourbillons de matière subtile , rameuse , globuleuse , striée , cannelée ; l'autre , des élémens de matière qui ne font point matière , et une harmonie préétablie qui fait que l'horloge du corps sonne l'heure , quand l'horloge de l'ame la montre par son aiguille. Ces chimères trouvent des partisans pendant quelques années. Quand ces drogues sont passées de mode , de nouveaux énérgumènes montent sur le théâtre ambulante ; ils bannissent les germes du monde , ils disent que la mer a produit les montagnes , et que les hommes ont autrefois été poissons.

Combien a-t-on mis de charlatanisme dans l'histoire , soit en étonnant le lecteur par des prodiges , soit en chatouillant la malignité humaine par des satires , soit en flattant des familles de tyrans par d'infames éloges !

La malheureuse espèce qui écrit pour vivre , est charlatane d'une autre manière. Un pauvre homme qui n'a point de métier , qui a eu le malheur d'aller au collège , et qui croit savoir écrire , va faire sa cour à un marchand libraire , et lui demande à travailler. Le marchand

libraire fait que la plupart des gens domiciliés veulent avoir de petites bibliothèques , qu'il leur faut des abrégés et des titres nouveaux ; il ordonne à l'écrivain un abrégé de l'*Histoire de Rapin Thoyras* , un abrégé de l'*Histoire de l'Eglise* , un *Recueil de bons mots* tiré du *Ménagiana* , un *Dictionnaire des grands hommes* , où l'on place un pédant inconnu à côté de *Cicéron* , et un *sonnettiero* d'Italie auprès de *Virgile*.

Un autre marchand libraire commande des romans , ou des traductions de romans. Si vous n'avez pas d'imagination , dit-il à son ouvrier , vous prendrez quelques aventures dans *Cyrus* , dans *Gusman d'Alfarache* , dans les *Mémoires secrets* d'un homme de qualité , ou d'une femme de qualité ; et du total vous ferez un volume de quatre cents pages à vingt sous la feuille.

Un autre marchand libraire donne les gazettes et les almanachs de dix années à un homme de génie. Vous me ferez un extrait de tout cela , et vous me le rapporterez dans trois mois sous le nom d'*Histoire fidelle du temps* , par monsieur le chevalier de trois étoiles , lieutenant de vaisseau , employé dans les affaires étrangères.

De ces fortes de livres il y en a environ cinquante mille en Europe ; et tout cela passe comme le secret de blanchir la peau , de noircir les cheveux , et la panacée universelle.

C H A R L E S I X.

*C*HARLES IX, roi de France, était, dit-on, un bon poète. Il est sûr que ses vers étaient admirables de son vivant. *Brantôme* ne dit pas, à la vérité, que ce roi fût le meilleur poète de l'Europe; mais il assure qu'il *fesait surtout fort gentiment des quatrains impromptu sans songer (comme il en a vu plusieurs), et quand il fesait mauvais temps ou pluie, ou d'un extrême chaud, il envoyait querir messieurs les poètes en son cabinet, et là passait son temps avec eux.*

S'il avait toujours passé son temps ainsi, et surtout s'il avait fait de bons vers, nous n'aurions pas eu la Saint-Barthelemi; il n'aurait pas tiré de sa fenêtre avec une carabine sur ses propres sujets comme sur des perdreaux. Ne croyez-vous pas qu'il est impossible qu'un bon poète soit un barbare? pour moi, j'en suis persuadé.

On lui attribue ces vers, faits en son nom pour *Ronsard*:

Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps;
Le maître elle t'en rend, et te fait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Ces vers sont bons, mais sont-ils de lui?

ne font-ils pas de son précepteur ? en voici de son imagination royale qui font un peu différens :

Il faut suivre ton roi qui t'aime par fus tous,
 Pour les vers qui de toi coulent braves et doux ;
 Et crois, si tu ne viens me trouver à Pontoise,
 Qu'entre nous adviendra une très-grande noise.

L'auteur de la Saint-Barthelemi pourrait bien avoir fait ceux-là. Les vers de *César* sur *Térence* sont écrits avec un peu plus d'esprit et de goût. Ils respirent l'urbanité romaine. Ceux de *François I* et de *Charles IX* se ressentent de la grossièreté velche. Plût à Dieu que *Charles IX* eût fait plus de vers même mauvais ! Une application constante aux arts aimables adoucit les mœurs.

Emollit mores nec finit esse feros.

Au reste , la langue française ne commença à se débrouiller un peu que long-temps après *Charles IX*. Voyez les lettres qu'on nous a conservées de *François I*. *Tout est perdu fors l'honneur* , est digne d'un chevalier ; mais en voici une qui n'est ni de *Cicéron* , ni de *César* :
Tout a steure ynfi que je me volois mettre o lit est arrivé Laval qui m'a aporté la ferteneté du lèvement du siège.

Nous

Nous avons quelques lettres de la main de *Louis XIII*, qui ne sont pas mieux écrites. On n'exige pas qu'un roi écrive des lettres comme *Pline*, ni qu'il fasse des vers comme *Virgile*; mais personne n'est dispensé de bien parler sa langue. Tout prince qui écrit comme une femme de chambre, a été fort mal élevé.

C H E M I N S.

IL n'y a pas long-temps que les nouvelles nations de l'Europe ont commencé à rendre les chemins praticables, et à leur donner quelque beauté. C'est un des grands soins des empereurs mogols et de ceux de la Chine; mais ces princes n'ont pas approché des Romains. La voie Appienne, l'Aurélienne, la Flaminienne, l'Emilienne, la Trajane, subsistent encore. Les seuls Romains pouvaient faire de tels chemins, et seuls pouvaient les réparer.

Bergier, qui d'ailleurs a fait un livre utile, insiste beaucoup sur ce que *Salomon* employa trente mille juifs pour couper du bois sur le Liban, quatre-vingts mille pour maçonner son temple, soixante et dix mille pour les charrois, et trois mille six cents pour présider aux travaux. Soit: mais il ne s'agissait pas là de grands chemins.

Pline dit qu'on employa trois cents mille hommes pendant vingt ans pour bâtir une pyramide en Egypte : je le veux croire ; mais voilà trois cents mille hommes bien mal employés. Ceux qui travaillèrent aux canaux de l'Egypte , à la grande muraille , aux canaux et aux chemins de la Chine ; ceux qui construisirent les voies de l'empire romain , furent plus avantageusement occupés que les trois cents mille misérables qui bâtirent des tombeaux en pointe , pour faire reposer le cadavre d'un superstitieux égyptien.

On connaît assez les prodigieux ouvrages des Romains , les lacs creusés ou détournés , les collines aplanies , la montagne percée par *Vespasien* dans la voie Flaminienne l'espace de mille pieds de longueur , et dont l'inscription subsiste encore. Le Pausilipe n'en approche pas.

Il s'en faut beaucoup que les fondations de la plupart de nos maisons soient aussi solides que l'étaient les grands chemins dans le voisinage de Rome ; et ces voies publiques s'étendirent dans tout l'empire , mais non pas avec la même solidité. Ni l'argent , ni les hommes n'auraient pu y suffire.

Presque toutes les chaussées d'Italie étaient relevées sur quatre pieds de fondation. Lorsqu'on trouvait un marais sur le chemin ,

on le comblait. Si on rencontrait un endroit montagneux , on le joignait au chemin par une pente douce. On soutenait en plusieurs lieux ces chemins par des murailles.

Sur les quatre pieds de maçonnerie étaient posées de larges pierres de taille , des marbres épais de près d'un pied , et souvent larges de dix ; ils étaient piqués au ciseau , afin que les chevaux ne glissent pas. On ne savait ce qu'on devait admirer davantage ou l'utilité ou la magnificence.

Presque toutes ces étonnantes constructions se firent aux dépens du trésor public. *César* répara et prolongea la voie Appienne de son propre argent ; mais son argent n'était que celui de la république.

Quels hommes employait-on à ces travaux ? les esclaves , les peuples domptés , les provinciaux qui n'étaient point citoyens romains. On travaillait par corvées , comme on fait en France et ailleurs ; mais on leur donnait une petite rétribution.

Auguste fut le premier qui joignit les légions au peuple pour travailler aux grands chemins dans les Gaules , en Espagne , en Asie. Il perça les Alpes à la vallée qui porta son nom , et que les Piémontais et les Français appellent par corruption la *vallée d'Aoste*. Il fallut d'abord soumettre tous les sauvages qui habitaient ces

cantons. On voit encore , entre le grand et le petit Saint-Bernard , l'arc de triomphe que le sénat lui érigea après cette expédition. Il perça encore les Alpes par un autre côté qui conduit à Lyon , et de là dans toute la Gaule. Les vaincus n'ont jamais fait pour eux-mêmes ce que firent les vainqueurs.

La chute de l'empire romain fut celle de tous les ouvrages publics , comme de toute police , de tout art , de toute industrie. Les grands chemins disparurent dans les Gaules , excepté quelques chaussées que la malheureuse reine *Brunehaut* fit réparer pour un peu de temps. A peine pouvait-on aller à cheval sur les anciennes voies , qui n'étaient plus que des abymes de bourbe entre-mêlée de pierres. Il fallait passer par les champs labourables ; les charrettes se faisaient à peine en un mois le chemin qu'elles font aujourd'hui dans une semaine. Le peu de commerce qui subsista fut borné à quelques draps , quelques toiles , un peu de mauvaise quincaillerie qu'on portait à dos de mulet dans des prisons à crénaux et à mâchicoulis , qu'on appelait *châteaux* , situées dans des marais ou sur la cime des montagnes couvertes de neige.

Pour peu qu'on voyageât pendant les mauvaises saisons , si longues et si rebutantes dans les climats septentrionaux , il fallait ou

enfoncer dans la fange ou gravir sur des rocs. Telles furent l'Allemagne et la France entière jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Tout le monde était en bottes : on allait dans les rues sur des échasses dans plusieurs villes d'Allemagne.

Enfin , sous *Louis XIV* , on commença les grands chemins que les autres nations ont imités. On en a fixé la largeur à soixante pieds en 1720. Ils sont bordés d'arbres en plusieurs endroits jusqu'à trente lieues de la capitale ; cet aspect forme un coup d'œil admirable. Les voies militaires romaines n'étaient larges que de seize pieds , mais elles étaient infiniment plus solides. On n'était pas obligé de les réparer tous les ans comme les nôtres. Elles étaient embellies de monumens , de colonnes militaires , et même de tombeaux superbes ; car ni en Grèce ni en Italie il n'était permis de faire servir les villes de sépulture , encore moins les temples : c'eût été un sacrilège. Il n'en était pas comme dans nos églises , où une vanité de barbares fait ensevelir à prix d'argent des bourgeois riches qui infectent le lieu même où l'on vient adorer DIEU , et où l'encens ne semble brûler que pour déguiser les odeurs des cadavres , tandis que les pauvres pourrissent dans le cimetière attenant , et que les uns et les autres répandent les maladies contagieuses parmi les vivans.

Les empereurs furent presque les seuls dont les cendres reposèrent dans des monumens érigés à Rome.

Les grands chemins de soixante pieds de large occupent trop de terrain. C'est environ quarante pieds de trop. La France a près de deux cents lieues ou environ de l'embouchure du Rhône au fond de la Bretagne , autant de Perpignan à Dunkerque. En comptant la lieue à deux mille cinq cents toises , cela fait cent vingt millions de pieds quarrés , pour deux seuls grands chemins , perdus pour l'agriculture. Cette perte est très-considérable dans un pays où les récoltes ne sont pas toujours abondantes.

On essaya de paver le grand chemin d'Orléans , qui n'était pas de cette largeur ; mais on s'aperçut depuis que rien n'était plus mal imaginé pour une route couverte continuellement de gros charrois. De ces pavés posés tout simplement sur la terre , les uns se baissent , les autres s'élèvent , le chemin devient raboteux , et bientôt impraticable ; il a fallu y renoncer.

Les chemins recouverts de gravier et de sable exigent un nouveau travail toutes les années. Ce travail nuit à la culture des terres , et ruine l'agriculteur.

M. *Turgot* , fils du prévôt des marchands ,

dont le nom est en bénédiction à Paris, et l'un des plus éclairés magistrats du royaume, et des plus zélés pour le bien public, et le bienfaisant M. de *Fontète*, ont remédié autant qu'ils ont pu à ce fatal inconvénient dans les provinces du Limoufin et de la Normandie. (1)

On a prétendu qu'on devait, à l'exemple d'*Auguste* et de *Trajan*, employer les troupes à la confection des chemins; mais alors il faudrait augmenter la paye du soldat; et un royaume qui n'était qu'une province de l'empire romain, et qui est souvent obéré, peut rarement entreprendre ce que l'empire romain faisait sans peine.

C'est une coutume assez sage dans les Pays-Bas d'exiger de toutes les voitures un péage modique pour l'entretien des voies publiques.

(1) M. *Turgot*, étant contrôleur-général, obtint de la justice et de la bonté du roi un édit qui abolissait la corvée, et la remplaçait par un impôt général sur les terres. Mais on l'obligea d'exempter les biens du clergé de cet impôt, et d'en établir une partie sur les tailles. Malgré cela c'était encore un des plus grands biens qu'on pût faire à la nation. Cet édit enregistré au lit de justice n'a subsisté que trois mois. Mais huit ou neuf généralités ont suivi l'exemple de celle de Limoges. On doit aussi à M. *Turgot* d'avoir restreint la largeur des routes dans les limites convenables. Les chemins qu'il a fait exécuter en Limoufin sont des chefs-d'œuvre de construction, et sont formés sur les mêmes principes que les voies romaines dont on retrouve encore quelques restes dans les Gaules; tandis que les chemins faits par corvées, et nécessairement alors très-mal construits, exigent d'éternelles réparations, qui sont une nouvelle charge pour le peuple.

Ce fardeau n'est point pesant. Le payfan est à l'abri des vexations. Les chemins y font une promenade continue très-agréable.

Les canaux sont beaucoup plus utiles. Les Chinois surpassent tous les peuples par ces monumens qui exigent un entretien continu. *Louis XIV*, *Colbert* et *Riquet* se sont immortalisés par le canal qui joint les deux mers ; on ne les a pas encore imités. Il n'est pas difficile de traverser une grande partie de la France par des canaux. Rien n'est plus aisé en Allemagne que de joindre le Rhin au Danube ; mais on a mieux aimé s'égorger et se ruiner pour la possession de quelques villages que de contribuer au bonheur du monde.

C H I E N.

IL semble que la nature ait donné le chien à l'homme pour sa défense et pour son plaisir. C'est de tous les animaux le plus fidelle : c'est le meilleur ami que puisse avoir l'homme.

Il paraît qu'il y en a plusieurs espèces absolument différentes. Comment imaginer qu'un lévrier vienne originairement d'un barbet ? il n'en a ni le poil, ni les jambes, ni le corsage, ni la tête, ni les oreilles, ni la voix, ni l'odorat, ni l'instinct. Un homme qui n'aurait vu,

en

en fait de chien , que des barbets ou des épagneuls , et qui verrait un lévrier pour la première fois , le prendrait plutôt pour un petit cheval nain que pour un animal de la race épagneule. Il est bien vraisemblable que chaque race fut toujours ce qu'elle est , sauf le mélange de quelques - unes en petit nombre.

Il est étonnant que le chien ait été déclaré immonde dans la loi juive , comme l'ixion , le griffon , le lièvre , le porc , l'anguille ; il faut qu'il y ait quelque raison physique ou morale que nous n'ayons pu encore découvrir.

Ce qu'on raconte de la sagacité , de l'obéissance , de l'amitié , du courage des chiens est prodigieux , et est vrai. Le philosophe militaire *Ulloa* nous assure (a) que dans le Pérou les chiens espagnols reconnaissent les hommes de race indienne , les poursuivent et les déchirent ; que les chiens péruviens en font autant des Espagnols. Ce fait semble prouver que l'une et l'autre espèce de chiens retient encore la haine qui lui fut inspirée du temps de la découverte , et que chaque race combat toujours pour ses maîtres avec le même attachement et la même valeur.

Pourquoi donc le mot de *chien* est-il devenu une injure ? on dit par tendresse , *mon moineau* , *ma colombe* , *ma poule* ; on dit même *mon chat* ;

(a) *Voyage d'Ulloa au Pérou* , liv. VI.

quoique cet animal soit traître. Et quand on est fâché, on appelle les gens *chiens* ! Les Turcs même, sans être en colère, disent par une horreur mêlée au mépris, les *chiens de chrétiens*. La populace anglaise, en voyant passer un homme qui, par son maintien, son habit et sa perruque, a l'air d'être né vers les bords de la Seine ou de la Loire, l'appelle communément *french dog*, chien de français. Cette figure de rhétorique n'est pas polie, et paraît injuste.

Le délicat *Homère* introduit d'abord le divin *Achille* disant au divin *Agamemnon*, qu'il est *impudent comme un chien*. Cela pourrait justifier la populace anglaise.

Les plus zélés partisans du chien doivent confesser que cet animal a de l'audace dans les yeux ; que plusieurs sont hargneux, qu'ils mordent quelquefois des inconnus en les prenant pour des ennemis de leurs maîtres ; comme des sentinelles tirent sur les passans qui approchent trop de la contrescarpe. Ce sont-là probablement les raisons qui ont rendu l'épithète de *chien* une injure, mais nous n'osons décider.

Pourquoi le chien a-t-il été adoré ou révééré (comme on voudra) chez les Egyptiens ? C'est, dit-on, que le chien avertit l'homme.

Plutarque nous apprend (b) qu'après que *Cambyse* eut tué leur bœuf *Apis*, et l'eut fait mettre à la broche, aucun animal n'osa manger les restes des convives, tant était profond le respect pour *Apis*; mais le chien ne fut pas si scrupuleux, il avala du dieu. Les Egyptiens furent scandalisés, comme on le peut croire, et *Anubis* perdit beaucoup de son crédit.

Le chien conserva pourtant l'honneur d'être toujours dans le ciel sous le nom du *grand* et du *petit chien*. Nous eûmes constamment les jours caniculaires.

Mais de tous les chiens, *Cerbère* fut celui qui eut le plus de réputation; il avait trois gueules. Nous avons remarqué que tout allait par trois. *Isis*, *Osiris* et *Orus*, les trois premières divinités égyptiennes; les trois frères, dieux du monde grec, *Jupiter*, *Neptune* et *Pluton*; les trois parques; les trois furies; les trois juges d'enfer; les trois gueules du chien de là bas.

Nous nous apercevons ici avec douleur que nous avons omis l'article des *chats*; mais nous nous consolons en renvoyant à leur histoire (*). Nous remarquerons seulement qu'il n'y a point de chats dans les cieux, comme il y a des chèvres, des écrevilles, des

(b) *Plutarque*, chap. d'*Isis* et d'*Osiris*.

(*) Par *Moncrif* de l'académie française.

taureaux , des beliers , des aigles , des lions , des poissons , des lièvres et des chiens. Mais , en récompense , le chat fut consacré , ou révééré , ou adoré du culte de dulia dans quelques villes , et peut - être de latrie par quelques femmes.

DE LA CHINE.

SECTION PREMIERE.

Nous avons assez remarqué ailleurs combien il est téméraire et mal-adroît de disputer à une nation telle que la chinoise ses titres authentiques. Nous n'avons aucune maison en Europe dont l'antiquité soit aussi bien prouvée que celle de l'empire de la Chine. Figurons-nous un savant maronite du mont Athos , qui contesterait la noblesse des *Morozini* , des *Tiepolo* , et des autres anciennes maisons de Venise , des princes d'Allemagne , des *Montmorency* , des *Châtillons* , des *Talleyrand* de France , sous prétexte qu'il n'en est parlé ni dans *S^t Thomas* , ni dans *S^t Bonaventure*. Ce maronite passerait-il pour un homme de bon sens ou de bonne foi ?

Je ne fais quels lettrés de nos climats se

font effrayés de l'antiquité de la nation chinoise. Mais ce n'est point ici une affaire de scolastique. Laissez tous les lettrés chinois, tous les mandarins, tous les empereurs, reconnaître *Fo-hi* pour un des premiers qui donnèrent des lois à la Chine environ deux mille cinq ou six cents ans avant notre ère vulgaire. Convenez qu'il faut qu'il y ait des peuples avant qu'il y ait des rois. Convenez qu'il faut un temps prodigieux avant qu'un peuple nombreux, ayant inventé les arts nécessaires, se soit réuni pour se choisir un maître. Si vous n'en convenez pas, il ne nous importe. Nous croirons toujours sans vous que deux et deux font quatre.

Dans une province d'Occident, nommée autrefois *la Celtique*, on a poussé le goût de la singularité et du paradoxe jusqu'à dire que les Chinois n'étaient qu'une colonie d'Egypte, ou bien, si l'on veut, de Phénicie. On a cru prouver, comme on prouve tant d'autres choses, qu'un roi d'Egypte appelé *Ménès* par les Grecs, était le roi de la Chine *Yu*, et qu'*Atoès* était *Ki*, en changeant seulement quelques lettres; et voici de plus comme on a raisonné.

Les Egyptiens allumaient des flambeaux quelquefois pendant la nuit, les Chinois allument des lanternes; donc les Chinois font

évidemment une colonie d'Égypte. Le jésuite *Parennin*, qui avait déjà vécu vingt-cinq ans à la Chine, et qui possédait également la langue et les sciences des Chinois, a réfuté toutes ces imaginations avec autant de politesse que de mépris. Tous les missionnaires, tous les chinois à qui l'on conta qu'au bout de l'Occident on faisait la réforme de l'empire de la Chine, ne firent qu'en rire. Le père *Parennin* répondit un peu plus sérieusement. Vos Égyptiens, disait-il, passèrent apparemment par l'Inde pour aller peupler la Chine. L'Inde alors était-elle peuplée ou non ? si elle l'était, aurait-elle laissé passer une armée étrangère ? si elle ne l'était pas, les Égyptiens ne seraient-ils pas restés dans l'Inde ? auraient-ils pénétré par des déserts et des montagnes impraticables jusqu'à la Chine, pour y aller fonder des colonies, tandis qu'ils pouvaient si aisément en établir sur les rivages fertiles de l'Inde et du Gange ?

Les compilateurs d'une histoire universelle imprimée en Angleterre ont voulu aussi dépouiller les Chinois de leur antiquité, parce que les jésuites étaient les premiers qui avaient bien fait connaître la Chine. C'est-là sans doute une bonne raison pour dire à toute une nation : *Vous en avez menti.*

Il y a, ce me semble, une réflexion bien importante à faire sur les témoignages que

Confutzé , nommé parmi nous *Confucius* , rénd à l'antiquité de sa nation ; c'est que *Confutzé* n'avait nul intérêt de mentir ; il ne se fait point le prophète , il ne se disait point inspiré , il n'enseignait point une religion nouvelle , il ne recourait point aux prestiges ; il ne flatte point l'empereur sous lequel il vivait , il n'en parle seulement pas. C'est enfin le seul des instituteurs du monde qui ne se soit point fait suivre par des femmes.

J'ai connu un philosophe qui n'avait que le portrait de *Confucius* dans son arrière-cabinet ; il mit au bas ces quatre vers :

De la seule raison salutaire interprète ,
 Sans éblouir le monde , éclairant les esprits ,
 Il ne parla qu'en sage , et jamais en prophète ;
 Cependant on le crut , et même en son pays.

J'ai lu ses livres avec attention , j'en ai fait des extraits ; je n'y ai trouvé que la morale la plus pure , sans aucune teinture de charlatanisme. Il vivait six cents ans avant notre ère vulgaire. Ses ouvrages furent commentés par les plus savans hommes de la nation. S'il avait menti , s'il avait fait une fausse chronologie , s'il avait parlé d'empereurs qui n'eussent point existé , ne se serait-il trouvé personne dans une nation savante qui eût réformé la chronologie

de *Confutzié*? Un seul chinois a voulu le contredire, et il a été universellement bafoué.

Ce n'est pas ici la peine d'opposer le monument de la grande muraille de la Chine aux monumens des autres nations, qui n'en ont jamais approché; ni de redire que les pyramides d'Egypte ne sont que des masses inutiles et puérides en comparaison de ce grand ouvrage; ni de parler de trente-deux éclipses calculées dans l'ancienne chronique de la Chine, dont vingt-huit ont été vérifiées par les mathématiciens d'Europe; ni de faire voir combien le respect des Chinois pour leurs ancêtres assure l'existence de ces mêmes ancêtres; ni de répéter au long combien ce même respect a nui chez eux au progrès de la physique, de la géométrie et de l'astronomie.

On fait assez qu'ils sont encore aujourd'hui ce que nous étions tous il y a environ trois cents ans, des raisonneurs très-ignorans. Le plus savant chinois ressemble à un de nos savans du quinzième siècle qui possédait son *Aristote*. Mais on peut être un fort mauvais physicien et un excellent moraliste. Aussi c'est dans la morale et dans l'économie politique, dans l'agriculture, dans les arts nécessaires, que les Chinois se sont perfectionnés. Nous leur avons enseigné tout le reste; mais dans cette partie nous devons être leurs disciples.

De l'expulsion des missionnaires de la Chine.

HUMAINEMENT parlant, et indépendamment des services que les jésuites pouvaient rendre à la religion chrétienne, n'étaient-ils pas bien malheureux d'être venus de si loin porter la discorde et le trouble dans le plus vaste royaume et le mieux policé de la terre? Et n'était-ce pas abuser horriblement de l'indulgence et de la bonté des peuples orientaux, surtout après les torrens de sang versés à leur occasion au Japon? scène affreuse dont cet empire n'a cru pouvoir prévenir les suites qu'en fermant ses ports à tous les étrangers.

Les jésuites avaient obtenu de l'empereur de la Chine *Cam-hi* la permission d'enseigner le catholicisme; ils s'en servirent pour faire croire à la petite portion du peuple dirigé par eux qu'on ne pouvait servir d'autre maître que celui qui tenait la place de DIEU sur la terre, et qui résidait en Italie sur le bord d'une petite rivière nommée le *Tibre*; que toute autre opinion religieuse, tout autre culte, était abominable aux yeux de DIEU, et qu'il punirait éternellement quiconque ne croirait pas aux jésuites; que l'empereur *Cam-hi* leur bienfaiteur, qui ne pouvait pas prononcer *christ*

parce que les Chinois n'ont point la lettre R, ferait damné à tout jamais ; que l'empereur *Yontchin* son fils le ferait sans miséricorde ; que tous les ancêtres des Chinois et des Tartares l'étaient ; que leurs descendans le feraient ainsi que tout le reste de la terre ; et que les révérends pères jésuites avaient une compassion vraiment paternelle de la damnation de tant d'ames.

Ils vinrent à bout de persuader trois princes du sang tartare. Cependant l'empereur *Cam-hi* mourut à la fin de 1722. Il laissa l'empire à son quatrième fils *Yontchin*, qui a été si célèbre dans le monde entier par la justice et par la sagesse de son gouvernement, par l'amour de ses sujets et par l'expulsion des jésuites.

Ils commencèrent par baptiser les trois princes et plusieurs personnes de leur maison : ces néophytes eurent le malheur de défobéir à l'empereur en quelques points qui ne regardaient que le service militaire. Pendant ce temps-là même l'indignation de tout l'empire éclata contre les missionnaires ; tous les gouverneurs des provinces, tous les colaos, présentèrent contre eux des mémoires. Les accusations furent portées si loin, qu'on mit aux fers les trois princes disciples des jésuites.

Il est évident que ce n'était pas pour avoir été baptisés qu'on les traita si durement,

puisque les jésuites eux-mêmes avouent dans leurs lettres que pour eux ils n'essuyèrent aucune violence , et que même ils furent admis à une audience de l'empereur , qui les honora de quelques présens. Il est donc prouvé que l'empereur *Yontchin* n'était nullement persécuteur ; et si les princes furent renfermés dans une prison vers la Tartarie , tandis qu'on traitait si bien leurs convertisseurs , c'est une preuve indubitable qu'ils étaient prisonniers d'Etat , et non pas martyrs.

L'empereur céda bientôt après aux cris de la Chine entière ; on demandait le renvoi des jésuites , comme depuis en France et dans d'autres pays on a demandé leur abolition. Tous les tribunaux de la Chine voulaient qu'on les fît partir sur le champ pour Macao , qui est regardé comme une place séparée de l'empire , et dont on a laissé toujours la possession aux Portugais avec garnison chinoise.

Yontchin eut la bonté de consulter les tribunaux et les gouverneurs , pour savoir s'il y aurait quelque danger à faire conduire tous les jésuites dans la province de Kanton. En attendant la réponse il fit venir trois jésuites en sa présence , et leur dit ces propres paroles , que le père *Parennin* rapporte avec beaucoup de bonne foi : „ Vos Européans , dans la province de Fo-Kien , voulaient anéantir nos

„ lois (a) et troublaient nos peuples ; les
 „ tribunaux me les ont déferés ; j'ai dû pour-
 „ voir à ces défords ; il y va de l'intérêt de
 „ l'empire.... Que diriez-vous si j'envoyais
 „ dans votre pays une troupe de bonzes et
 „ de lamas prêcher leur loi ? comment les
 „ recevriez-vous ? Si vous avez eu
 „ tromper mon père , n'espérez pas me trom-
 „ per de même..... Vous voulez que les
 „ Chinois se fassent chrétiens , votre loi le
 „ demande , je le fais bien ; mais alors que
 „ deviendrions-nous ? les fujets de vos rois.
 „ Les chrétiens ne croient que vous ; dans
 „ un temps de trouble ils n'écouteront
 „ d'autre voix que la vôtre. Je fais bien
 „ qu'actuellement il n'y a rien à craindre ;
 „ mais quand les vaisseaux viendront par
 „ mille et dix mille , alors il pourrait y avoir
 „ du défordre.

„ La Chine au nord touche le royaume des
 „ Russes , qui n'est pas méprisable ; elle a au
 „ sud les Européens et leurs royaumes , qui
 „ sont encore plus considérables (*) ; et à
 „ l'ouest les princes de Tartarie , qui nous
 „ font la guerre depuis huit ans..... *Laurent*

(a) Le pape y avait déjà nommé un évêque.

(*) *Yontchin* entend par là les établissemens des Européens dans l'Inde.

„ *Lange*, compagnon du prince *Ismaélos* ambaf-
 „ fateur du czar , demandait qu'on accordât
 „ aux Russes la permission d'avoir dans toutes
 „ les provinces une factorerie ; on ne le leur
 „ permit qu'à Pékin et sur les limites de
 „ Kalkas. Je vous permets de demeurer de
 „ même ici et à Kanton , tant que vous ne
 „ donnerez aucun sujet de plainte ; et si vous
 „ en donnez , je ne vous laisserai ni ici ni à
 „ Kanton. „

On abattit leurs maisons et leurs églises
 dans toutes les autres provinces. Enfin les
 plaintes contre eux redoublèrent. Ce qu'on
 leur reprochait le plus , c'était d'affaiblir dans
 les enfans le respect pour leurs pères , en ne
 rendant point les honneurs dus aux ancêtres ;
 d'assembler indécemment les jeunes gens et
 les filles dans les lieux écartés qu'ils appelaient
églises ; de faire agenouiller les filles entre leurs
 jambes , et de leur parler bas en cette posture.
 Rien ne paraissait plus monstrueux à la déli-
 cateffe chinoise. L'empereur *Yontchin* daigna
 même en avertir les jésuites ; après quoi il
 renvoya la plupart des missionnaires à Macao,
 mais avec des politesses et des attentions dont
 les seuls Chinois peut-être sont capables.

Il retint à Pékin quelques jésuites mathéma-
 ticiens , entre autres ce même *Parennin* dont
 nous avons déjà parlé , et qui , possédant

parfaitement le chinois et le tartare , avait souvent servi d'interprète. Plusieurs jésuites se cachèrent dans des provinces éloignées , d'autres dans Kanton même ; et on ferma les yeux.

Enfin , l'empereur *Yontchin* étant mort , son fils et son successeur *Kien-Long* acheva de contenter la nation , en faisant partir pour Macao tous les missionnaires déguisés qu'on put trouver dans l'empire. Un édit solennel leur en interdit à jamais l'entrée. S'il en vient quelques-uns , on les prie civilement d'aller exercer leurs talens ailleurs. Point de traitement dur , point de persécution. On m'a assuré qu'en 1760 un jésuite de Rome étant allé à Kanton , et ayant été déferé par un facteur des Hollandais, le colao gouverneur de Kanton le renvoya avec un présent d'une pièce de soie , des provisions et de l'argent.

Du prétendu athéisme de la Chine.

ON a examiné plusieurs fois cette accusation d'athéisme , intentée par nos théologaux d'Occident contre le gouvernement chinois (b) à l'autre bout du monde ; c'est assurément le

(b) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV*, dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et ailleurs.

dernier excès de nos folies et de nos contradictions pédantesques. Tantôt on prétendait dans une de nos facultés que les tribunaux ou parlemens de la Chine étaient idolâtres, tantôt qu'ils ne reconnaissaient point de divinité; et ces raisonneurs poussaient quelquefois leur fureur de raisonner jusqu'à soutenir que les Chinois étaient à la fois athées et idolâtres.

Au mois d'octobre 1700 la sorbonne déclara hérétiques toutes les propositions qui soutenaient que l'empereur et les colaos croyaient en DIEU. On fit de gros livres dans lesquels on démontrait, selon la façon théologique de démontrer, que les Chinois n'adoraient que le ciel matériel.

Nil præter nubes et cæli numen adorant.

Mais s'ils adoraient ce ciel matériel, c'était donc là leur dieu. Ils ressembloient aux Perses qu'on dit avoir adoré le soleil; ils ressembloient aux anciens Arabes qui adoraient les étoiles; ils n'étaient donc ni fabricateurs d'idoles, ni athées. Mais un docteur n'y regarde pas de si près, quand il s'agit dans son tripot de déclarer une proposition hérétique et mal-sonnante.

Ces pauvres gens, qui faisaient tant de fracas en 1700 sur le ciel matériel des Chinois, ne savaient pas qu'en 1689 les Chinois ayant fait la paix avec les Russes à Niptchou, qui est la

limite des deux empires , ils érigèrent , la même année , le 8 septembre , un monument de marbre sur lequel on grava en langue chinoise et en latin ces paroles mémorables :

Si quelqu'un a jamais la pensée de rallumer le feu de la guerre , nous prions le Seigneur souverain de toutes choses , qui connaît les cœurs , de punir ces perfides , &c. (c)

Il suffisoit de savoir un peu de l'histoire moderne pour mettre fin à ces disputes ridicules ; mais les gens qui croient que le devoir de l'homme consiste à commenter S^t Thomas et Scot , ne s'abaissoient pas à s'informer de ce qui se passe entre les plus grands empires de la terre.

S E C T I O N I I.

Nous allons chercher à la Chine de la terre , comme si nous n'en avions point ; des étoffes , comme si nous manquions d'étoffes ; une petite herbe pour infuser dans de l'eau , comme si nous n'avions point de simples dans nos climats. En récompense , nous voulons convertir les Chinois ; c'est un zèle très-louable ; mais il ne faut pas leur contester leur antiquité ,

(c) Voyez l'*Histoire de la Russie sous Pierre I* , écrite sur les mémoires envoyés par l'impératrice *Elisabeth*.

et leur dire qu'ils font des idolâtres. Trouverait-on bon , en vérité , qu'un capucin , ayant été bien reçu dans un château des *Montmorency* , voulût leur persuader qu'ils font nouveaux nobles , comme les secrétaires du roi , et les accuser d'être idolâtres , parce qu'il aurait trouvé dans ce château deux ou trois statues de connétables , pour lesquelles on aurait un profond respect ?

Le célèbre *Wolf* , professeur de mathématiques dans l'université de Hall , prononça un jour un très-bon discours à la louange de la philosophie chinoise ; il loua cette ancienne espèce d'hommes , qui diffère de nous par la barbe , par les yeux , par le nez , par les oreilles , et par le raisonnement ; il loua , dis - je , les Chinois d'adorer un Dieu suprême , et d'aimer la vertu ; il rendait cette justice aux empereurs de la Chine , aux colaos , aux tribunaux , aux lettrés. La justice qu'on rend aux bonzes est d'une espèce différente.

Il faut savoir que ce *Wolf* attirait à Hall un millier d'écoliers de toutes les nations. Il y avait dans la même université un professeur de théologie nommé *Lange* , qui n'attirait personne ; cet homme , au désespoir de geler de froid seul dans son auditoire , voulut , comme de raison , perdre le professeur de mathématiques ; il ne manqua pas , selon la coutume

de ses semblables, de l'accuser de ne pas croire en DIEU.

Quelques écrivains d'Europe, qui n'avaient jamais été à la Chine, avaient prétendu que le gouvernement de Pékin était athée. *Wolf* avait loué les philosophes de Pékin, donc *Wolf* était athée; l'envie et la haine ne font jamais de meilleurs syllogismes. Cet argument de *Lange*, soutenu d'une cabale et d'un protecteur, fut trouvé concluant par le roi du pays, qui envoya un dilemme en forme au mathématicien: ce dilemme lui donnait le choix de sortir de Hall dans vingt-quatre heures, ou d'être pendu. Et comme *Wolf* raisonnait fort juste, il ne manqua pas de partir; sa retraite ôta au roi deux ou trois cents mille écus par an, que ce philosophe faisait entrer dans le royaume par l'affluence de ses disciples.

Cet exemple doit faire sentir aux souverains qu'il ne faut pas toujours écouter la calomnie, et sacrifier un grand homme à la fureur d'un sot. Revenons à la Chine.

De quoi nous avifons-nous, nous autres au bout de l'Occident, de disputer avec acharnement et avec des torrens d'injures, pour savoir s'il y avait eu quatorze princes, ou non, avant *Fo-hi*, empereur de la Chine, et si ce *Fo-hi* vivait trois mille ou deux mille neuf cents

ans avant notre ère vulgaire ? Je voudrais bien que deux irlandais s'avifassent de se quereller à Dublin pour savoir quel fut au douzième siècle le possesseur des terres que j'occupe aujourd'hui ; n'est-il pas évident qu'ils devraient s'en rapporter à moi qui ai les archives entre mes mains ? Il en est de même à mon gré des premiers empereurs de la Chine ; il faut s'en rapporter aux tribunaux du pays.

Disputez tant qu'il vous plaira sur les quatorze princes qui régnèrent avant *Fo-hi*, votre belle dispute n'aboutira qu'à prouver que la Chine était très-peuplée alors, et que les lois y régnaient. Maintenant je vous demande si une nation assemblée, qui a des lois et des princes, ne suppose pas une prodigieuse antiquité ? Songez combien de temps il faut pour qu'un concours singulier de circonstances fasse trouver le fer dans les mines, pour qu'on l'emploie à l'agriculture, pour qu'on invente la navette, et tous les autres arts.

Ceux qui font les enfans à coup de plume, ont imaginé un fort plaifant calcul. Le jésuite *Petau*, par une belle supputation, donne à la terre, deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge, cent fois plus d'habitans qu'on n'ose lui en supposer à présent. Les *Cumberland* et les *Whiston* ont fait des calculs aussi comiques ; ces bonnes gens n'avaient qu'à consulter les

registres de nos colonies en Amérique, ils auraient été bien étonnés, ils auraient appris combien peu le genre-humain se multiplie, et qu'il diminue très-souvent au lieu d'augmenter.

Laiſſons donc, nous qui ſommes d'hier, nous deſcendans des Celtes, qui venons de défricher les forêts de nos contrées ſauvages; laiſſons les Chinois et les Indiens jouir en paix de leur beau climat et de leur antiquité. Ceſſons ſurtout d'appeler idolâtres l'empereur de la Chine et le ſouba de Dékan. Il ne faut pas être fanatique du mérite chinois; la conſtitution de leur empire eſt à la vérité la meilleure qui ſoit au monde; la ſeule qui ſoit toute fondée ſur le pouvoir paternel; la ſeule dans laquelle un gouverneur de province ſoit puni, quand en ſortant de charge il n'a pas eu les acclamations du peuple; la ſeule qui ait inſtitué des prix pour la vertu, tandis que par-tout ailleurs les lois ſe bornent à punir le crime; la ſeule qui ait fait adopter ſes lois à ſes vainqueurs, tandis que nous ſommes encore ſujets aux coutumes des Burgundiens, des Francs et des Goths, qui nous ont domptés. Mais on doit avouer que le petit peuple, gouverné par des bonzes, eſt auſſi fripon que le nôtre; qu'on y vend tout fort cher aux étrangers, ainſi que chez nous; que dans les ſciences, les Chinois

font encore au terme où nous étions il y a deux cents ans ; qu'ils ont comme nous mille préjugés ridicules ; qu'ils croient aux talismans , à l'astrologie judiciaire , comme nous y avons cru long-temps.

Avouons encore qu'ils ont été étonnés de notre thermomètre , de notre manière de mettre des liqueurs à la glace avec du salpêtre , et de toutes les expériences de *Torricelli* et d'*Otto de Guericke* , tout comme nous le fûmes lorsque nous vîmes ces amusemens de physique pour la première fois ; ajoutons que leurs médecins ne guérissent pas plus les maladies mortelles que les nôtres , et que la nature toute seule guérit à la Chine les petites maladies comme ici ; mais tout cela n'empêche pas que les Chinois , il y a quatre mille ans , lorsque nous ne savions pas lire , ne fussent toutes les choses essentiellement utiles dont nous nous vantons aujourd'hui.

La religion des lettrés , encore une fois , est admirable. Point de superstitions , point de légendes absurdes , point de ces dogmes qui insultent à la raison et à la nature , et auxquels des bonzes donnent mille sens différens , parce qu'ils n'en ont aucun. Le culte le plus simple leur a paru le meilleur depuis plus de quarante siècles. Ils font ce que nous pensons qu'étaient *Seth* , *Enoch* et *Noé* ; ils se contentent d'adorer

un Dieu avec tous les sages de la terre, tandis qu'en Europe on se partage entre *Thomas* et *Bonaventure*, entre *Calvin* et *Luther*, entre *Jansénius* et *Molina*.

CHRISTIANISME. (1)

SECTION PREMIERE.

Etablissement du christianisme, dans son état civil et politique.

DIEU nous garde d'oser mêler ici le divin au profane; nous ne fondons point les voies de la Providence. Hommes, nous ne parlerons qu'à des hommes.

Lorsque *Antoine* et ensuite *Auguste* eurent donné la Judée à l'arabe *Hérode*, leur créature et leur tributaire, ce prince, étranger chez les Juifs, devint le plus puissant de tous leurs rois. Il eut des ports sur la Méditerranée, *Ptolémaïde*, *Ascalon*. Il bâtit des villes, il éleva un temple au dieu *Apollon* dans *Rhodes*, un temple à *Auguste* dans *Césarée*. Il bâtit de fond en comble celui de *Jérusalem*, et il en fit une très-forte citadelle. La Palestine, sous son

(1) Ces deux articles *christianisme*, tirés de deux ouvrages différens, sont imprimés ici suivant l'ordre chronologique. On y voit comment M. de *Voltaire* s'enhardissait peu à peu à lever le voile dont il avait d'abord couvert ses opinions.

règne, jouit d'une profonde paix. Enfin, il fut regardé comme un messie, tout barbare qu'il était dans sa famille, et tout tyran de son peuple dont il dévorait la substance pour subvenir à ses grandes entreprises. Il n'adorait que *César*, et il fut presque adoré des hérédiens.

La secte des Juifs était répandue depuis long-temps dans l'Europe et dans l'Asie; mais ses dogmes étaient entièrement ignorés. Personne ne connaissait les livres juifs, quoique plusieurs fussent, dit-on, déjà traduits en grec dans Alexandrie. On ne savait des Juifs que ce que les Turcs et les Persans savent aujourd'hui des Arméniens, qu'ils sont des courtiers de commerce, des agens de change. Du reste, un turc ne s'informe jamais si un arménien est eutichéen, ou jacobite, ou chrétien de *S^t Jean*, ou arien.

Le théisme de la Chine et les respectables livres de *Confutzé*, qui vécut environ six cents ans avant *Hérode*, étaient encore plus ignorés des nations occidentales que les rites juifs.

Les Arabes, qui fournissaient les denrées précieuses de l'Inde aux Romains, n'avaient pas plus d'idée de la théologie des brachmanes que nos matelots qui vont à Pondichéri ou à Madras. Les femmes indiennes étaient en possession de se brûler sur le corps de leurs maris de temps immémorial; et ces sacrifices

étonnans , qui font encore en usage , étaient aussi ignorés des Juifs que les coutumes de l'Amérique. Leurs livres , qui parlent de *Gog* et de *Magog* , ne parlent jamais de l'Inde.

L'ancienne religion de *Zoroastre* était célèbre et n'en était pas plus connue dans l'empire romain. On savait seulement en général que les mages admettaient une résurrection , un paradis , un enfer ; et il fallait bien que cette doctrine eût percé chez les juifs voisins de la Chaldée , puisque la Palestine était partagée du temps d'*Hérode* entre les pharisiens qui commençaient à croire le dogme de la résurrection , et les saducéens qui ne regardaient cette doctrine qu'avec mépris.

Alexandrie , la ville la plus commerçante du monde entier , était peuplée d'égyptiens qui adoraient *Sérapis* , et qui consacraient des chats ; de grecs qui philosophaient , de romains qui dominaient , de juifs qui s'enrichissaient. Tous ces peuples s'acharnaient à gagner de l'argent , à se plonger dans les plaisirs ou dans le fanatisme ; à faire ou à défaire des sectes de religion , surtout dans l'oïveté qu'ils goûtèrent dès qu'*Auguste* eut fermé le temple de *Janus*.

Les Juifs étaient divisés en trois factions principales : celle des Samaritains se disait la plus ancienne , parce que Samarie (alors

Sebaste)

Sebaste) avait subsisté pendant que Jérusalem fut détruite avec son temple sous les rois de Babylone; mais ces samaritains étaient un mélange de Persans et de Palestins.

La seconde faction, et la plus puissante, était celle des Jérusolymites. Ces juifs proprement dits détestaient ces samaritains, et en étaient détestés. Leurs intérêts étaient tout opposés. Ils voulaient qu'on ne sacrifiât que dans le temple de Jérusalem. Une telle contrainte eût attiré beaucoup d'argent dans cette ville. C'était par cette raison-là même que les Samaritains ne voulaient sacrifier que chez eux. Un petit peuple, dans une petite ville, peut n'avoir qu'un temple; mais dès que ce peuple s'est étendu dans soixante et dix lieues de pays en long, et dans vingt-trois en large, comme fit le peuple juif; dès que son territoire est presque aussi grand et aussi peuplé que le Languedoc ou la Normandie; il est absurde de n'avoir qu'une église. Où en feraient les habitans de Montpellier s'ils ne pouvaient entendre la messe qu'à Toulouse?

La troisième faction était des Juifs hellénistes, composée principalement de ceux qui commerçaient, et qui exerçaient des métiers en Egypte et en Grèce. Ceux-là avaient le même intérêt que les Samaritains. *Onias* fils d'un grand-prêtre juif, et qui voulait être

grand-prêtre aussi, obtint du roi d'Égypte *Ptolomé Philometor*, et surtout de *Cléopâtre* sa femme, la permission de bâtir un temple juif auprès de Bubaste. Il assura la reine *Cléopâtre* qu'*Isaïe* avait prédit qu'un jour le Seigneur aurait un temple dans cet endroit-là. *Cléopâtre*, à qui il fit un beau présent, lui manda que puisqu'*Isaïe* l'avait dit, il fallait l'en croire. Ce temple fut nommé l'*Onion*; et si *Onias* ne fut pas grand sacrificateur, il fut capitaine d'une troupe de milice. Ce temple fut construit cent soixante ans avant notre ère vulgaire. Les juifs de Jérusalem eurent toujours cet *Onion* en horreur, aussi-bien que la traduction dite des Septante. Ils instituèrent même une fête d'expiation pour ces deux prétendus sacrilèges.

Les rabbins de l'*Onion* mêlés avec les Grecs devinrent plus savans (à leur mode) que les rabbins de Jérusalem et de Samarie; et ces trois factions commencèrent à disputer entre elles sur des questions de controverse qui rendent nécessairement l'esprit subtil, faux et infociable.

Les Juifs égyptiens, pour égaler l'austérité des esséniens et des judaïtes de la Palestine, établirent, quelque temps avant le christianisme, la secte des thérapeutes qui se vouèrent comme eux à une espèce de vie monastique, et à des mortifications.

Ces différentes sociétés étaient des imitations des anciens mystères égyptiens, persans, thraciens, grecs, qui avaient inondé la terre depuis l'Euphratè et le Nil jusqu'au Tibre.

Dans les commencemens les initiés admis à ces confréries étaient en petit nombre, et regardés comme des hommes privilégiés, séparés de la multitude; mais du temps d'*Auguste*, leur nombre fut très-considérable; de sorte qu'on ne parlait que de religion du fond de la Syrie au mont Atlas et à l'océan germanique.

Parmi tant de sectes et de cultes s'était établie l'école de *Platon*, non-seulement dans la Grèce, mais à Rome, et surtout dans l'Égypte. *Platon* avait passé pour avoir puisé sa doctrine chez les Égyptiens; et ceux-ci croyaient revendiquer leur propre bien en faisant valoir les idées archétypes platoniques, son verbe et l'espèce de trinité qu'on débrouille dans quelques ouvrages de *Platon*.

Il paraît que cet esprit philosophique répandu alors sur tout l'Occident connu, laissa du moins échapper quelques étincelles d'esprit raisonneur vers la Palestine.

Il est certain que du temps d'*Hérode* on disputait sur les attributs de la divinité, sur

l'immortalité de l'esprit humain , sur la résurrection des corps. Les Juifs racontent que la reine *Cléopâtre* leur demanda si on ressusciterait nu ou habillé.

Les Juifs raisonnaient donc à leur manière. L'exagérateur *Joséphe* était très-savant pour un militaire. Il y avait d'autres savans dans l'état civil , puisqu'un homme de guerre l'était. *Philon* , son contemporain , aurait eu de la réputation parmi les Grecs. *Gamaliel* , le maître de *S^t Paul* , était un grand controversiste. Les auteurs de la *Mishna* furent des Polymathes.

La populace s'entretenait de religion chez les Juifs , comme nous voyons aujourd'hui en Suisse , à Genève , en Allemagne , en Angleterre , et surtout dans les Cévènes , les moindres habitans agiter la controverse. Il y a plus ; des gens de la lie du peuple ont fondé des sectes ; *Fox* en Angleterre , *Muncer* en Allemagne , les premiers réformés en France. Enfin , en faisant abstraction du grand courage de *Mahomet* , il n'était qu'un marchand de chameaux.

Ajoutons à tous ces préliminaires , que du temps d'*Hérode* on s'imagina que le monde était près de sa fin , comme nous l'avons déjà remarqué. (*)

Ce fut dans ces temps préparés par la divine

(*) Voyez FIN DU MONDE.

Providence , qu'il plut au Père éternel d'envoyer son fils sur la terre ; mystère adorable et incompréhensible auquel nous ne touchons pas.

Nous disons seulement que , dans ces circonstances , si JESUS prêcha une morale pure , s'il annonça un prochain royaume des cieux pour la récompense des justes , s'il eut des disciples attachés à sa personne et à ses vertus , si ces vertus mêmes lui attirèrent les persécutions des prêtres , si la calomnie le fit mourir d'une mort infame ; sa doctrine constamment annoncée par ses disciples dut faire un très-grand effet dans le monde. Je ne parle , encore une fois , qu'humainement : je laisse à part la foule des miracles et des prophéties. Je soutiens que le christianisme dut plus réussir par sa mort que s'il n'avait pas été persécuté. On s'étonne que ses disciples aient fait de nouveaux disciples ; je m'étonnerais bien davantage s'ils n'avaient pas attiré beaucoup de monde dans leur parti. Soixante et dix personnes convaincues de l'innocence de leur chef , de la pureté de ses mœurs , et de la barbarie de ses juges , doivent soulever bien des cœurs sensibles.

Le seul *Saul Paul* , devenu l'ennemi de *Gamaliel* son maître (quelle qu'en ait été la raison) , devait , humainement parlant , attirer

mille hommages à JESUS , quand même JESUS n'aurait été qu'un homme de bien opprimé. S' *Paul* était savant , éloquent , véhément , infatigable , instruit dans la langue grecque , secondé de zélateurs bien plus intéressés que lui à défendre la réputation de leur maître. S' *Luc* était un grec d'Alexandrie (a) , homme de lettres puisqu'il était médecin.

Le premier chapitre de S' *Jean* , est d'une sublimité platonicienne qui dut plaire aux platoniciens d'Alexandrie. Et en effet , il se forma bientôt dans cette ville une école fondée par *Luc* ou par *Marc* (soit l'évangéliste , soit un autre) , perpétuée par *Athénagore* , *Panthène* , *Origène* , *Clément* , tous savans , éloquens. Cette école une fois établie , il était impossible que le christianisme ne fît pas des progrès rapides.

La Grèce , la Syrie , l'Égypte , étaient les théâtres de ces célèbres anciens mystères qui enchantaient les peuples. Les chrétiens eurent leurs mystères comme eux. On dut s'empres- ser à s'y faire initier , ne fût-ce d'abord que par curiosité ; et bientôt cette curiosité devint persuasion. L'idée de la fin du monde pro- chaine devait surtout engager les nouveaux

(a) Le titre de l'Évangile syriaque de saint *Luc* porte , *Évangile de Luc l'évangéliste , qui évangélisa en grec dans Alexandrie la grande*. On trouve encore ces mots dans les Constitutions apostoliques : *Le second évêque d'Alexandrie fut Avilius institui par Luc*.

disciples à mépriser les biens passagers de la terre, qui allaient périr avec eux. L'exemple des thérapeutes invitait à une vie solitaire et mortifiée : tout concourait donc puissamment à l'établissement de la religion chrétienne.

Les divers troupeaux de cette grande société naissante ne pouvaient, à la vérité, s'accorder entre eux. Cinquante-quatre sociétés eurent cinquante-quatre évangiles différens, tous secrets comme leurs mystères, tous inconnus aux Gentils, qui ne virent nos quatre évangiles canoniques qu'au bout de deux cents cinquante années. Ces différens troupeaux, quoique divisés, reconnaissaient le même pasteur. Ebionites opposés à *S^t Paul*; nazaréens, disciples d'*Hymeneos*, d'*Alexandros*, d'*Hermogènes*; carpocratians, basilidiens, valentiniens, marcionites, sabelliens, gnostiques, montanistes; cent sectes élevées les unes contre les autres : toutes en se faisant des reproches mutuels, étaient cependant toutes unies en JESUS, invoquaient JESUS, voyaient en J E S U S l'objet de leurs pensées et le prix de leurs travaux.

L'empire romain, dans lequel se formèrent toutes ces sociétés, n'y fit pas d'abord attention. On ne les connut à Rome que sous le nom général de juifs, auxquels le gouvernement ne prenait pas garde. Les Juifs avaient

acquis par leur argent le droit de commercer. On en chassa de Rome quatre mille sous *Tibère*. Le peuple les accusa de l'incendie de Rome sous *Néron*, eux et les nouveaux juifs demi-chrétiens.

On les avait chassés encore sous *Claude*; mais leur argent les fit toujours revenir. Ils furent méprisés et tranquilles. Les chrétiens de Rome furent moins nombreux que ceux de Grèce, d'Alexandrie et de Syrie. Les Romains n'eurent ni pères de l'Eglise, ni hérétiques dans les premiers siècles. Plus ils étaient éloignés du berceau du christianisme, moins on vit chez eux de docteurs et d'écrivains. L'Eglise était grecque, et tellement grecque, qu'il n'y eut pas un seul mystère, un seul rite, un seul dogme, qui ne fût exprimé en cette langue.

Tous les chrétiens, soit grecs, soit syriens, soit romains, soit égyptiens, étaient par-tout regardés comme des demi-juifs. C'était encore une raison de plus pour ne pas communiquer leurs livres aux Gentils, pour rester unis entre eux et impénétrables. Leur secret était plus inviolablement gardé que celui des mystères d'*Isis* et de *Cérès*. Ils faisaient une république à part, un Etat dans l'Etat. Point de temples, point d'autels, nul sacrifice, aucune cérémonie publique. Ils élisaient leurs supérieurs

secrêts à la pluralité des voix. Ces supérieurs, sous le nom d'anciens, de prêtres, d'évêques, de diacres, ménageaient la bourse commune, avaient soin des malades, pacifiaient leurs querelles. C'était une honte, un crime parmi eux, de plaider devant les tribunaux, de s'enrôler dans la milice; et pendant cent ans il n'y eut pas un chrétien dans les armées de l'empire.

Ainsi retirés au milieu du monde, et inconnus même en se montrant, ils échappaient à la tyrannie des proconsuls et des préteurs, et vivaient libres dans le public esclavage.

On ignore l'auteur du fameux livre intitulé *Ton apostolon Didakai*, les Constitutions apostoliques; de même qu'on ignore les auteurs des cinquante évangiles non reçus, et des actes de S' Pierre, et du testament des douze patriarches, et de tant d'autres écrits des premiers chrétiens; mais il est vraisemblable que ces constitutions sont du second siècle. Quoiqu'elles soient faussement attribuées aux apôtres, elles sont très-précieuses. On y voit quels étaient les devoirs d'un évêque élu par les chrétiens; quel respect ils devaient avoir pour lui, quels tributs ils devaient lui payer.

L'évêque ne pouvait avoir qu'une épouse qui eût bien soin de sa maison (b) : *Mias*

(b) Livre IV, chap. I.

andra gegenimenon gunaikos monogamou kalos tou idiou oikou proestota.

On exhortait les chrétiens riches à adopter les enfans des pauvres. On feisait des collectes pour les veuves et les orphelins ; mais on ne recevait point l'argent des pécheurs ; et notamment il n'était pas permis à un cabaretier de donner son offrande. Il est dit (c) qu'on les regardait comme des fripons ; c'est pourquoi très-peu de cabaretiers étaient chrétiens. Cela même empêchait les chrétiens de fréquenter les tavernes , et les éloignait de toute société avec les Gentils.

Les femmes pouvant parvenir à la dignité de diaconesses , en étaient plus attachées à la confraternité chrétienne. On les consacrait ; l'évêque les oignait d'huile au front , comme on avait huilé autrefois les rois juifs. Que de raisons pour lier ensemble les chrétiens par des nœuds indissolubles !

Les persécutions , qui ne furent jamais que passagères , ne pouvaient servir qu'à redoubler le zèle et à enflammer la ferveur , de sorte que sous *Dioclétien* un tiers de l'empire se trouva chrétien.

Voilà une petite partie des causes humaines qui contribuèrent au progrès du christianisme. Joignez-y les causes divines qui sont à elles

(c) Chap. VI.

comme l'infini est à l'unité , et vous ne pourrez être surpris que d'une seule chose , c'est que cette religion si vraie ne se soit pas étendue tout d'un coup dans les deux hémisphères, sans en excepter l'île la plus sauvage.

DIEU lui-même étant descendu du ciel, étant mort pour racheter tous les hommes, pour extirper à jamais le péché sur la face de la terre, a cependant laissé la plus grande partie du genre-humain en proie à l'erreur, au crime et au diable. Cela paraît une fatale contradiction à nos faibles esprits; mais ce n'est pas à nous d'interroger la Providence; nous ne devons que nous anéantir devant elle.

SECTION II.

Recherches historiques sur le christianisme.

PLUSIEURS savans ont marqué leur surprise de ne trouver dans l'historien *Josèphe* aucune trace de JESUS-CHRIST, car tous les vrais savans conviennent aujourd'hui que le petit passage où il en est question dans son histoire, est interpolé (*d*). Le père de *Flavien*

(*d*) Les chrétiens, par une de ces fraudes qu'on appelle pieuses, falsifièrent grossièrement un passage de *Josèphe*. Ils supposent à ce juif si entêté de sa religion, quatre lignes ridiculement interpolées; et au bout de ce passage ils ajoutent: *Il*

Josèphe avait dû cependant être un des témoins de tous les miracles de JÉSUS. *Josèphe* était de race sacerdotale, parent de la reine *Mariamne* femme d'*Hérode*; il entre dans les plus grands détails sur toutes les actions de ce prince; cependant il ne dit pas un mot ni de la vie ni de la mort de JÉSUS; et cet historien, qui ne dissimule aucune des cruautés d'*Hérode*, ne parle point du massacre de tous les enfans, ordonné par lui en conséquence de la nouvelle à lui parvenue qu'il était né un roi des Juifs. Le calendrier grec compte quatorze mille enfans égorgés dans cette occasion.

C'est de toutes les actions de tous les tyrans la plus horrible. Il n'y en a point d'exemple dans l'histoire du monde entier.

Cependant le meilleur écrivain qu'aient jamais eu les Juifs, le seul estimé des Romains et des Grecs, ne fait nulle mention de cet événement aussi singulier qu'épouvantable. Il ne parle point de la nouvelle étoile qui avait paru en Orient après la naissance du Sauveur;

était le Christ. Quoi! si *Josèphe* avait entendu parler de tant d'événemens qui étonnent la nature, *Josèphe* n'en aurait dit que la valeur de quatre lignes dans l'histoire de son pays! Quoi! ce juif obstiné aurait dit, *Jésus était le Christ.* Eh! si tu l'avais cru *Christ*, tu aurais donc été chrétien. Quelle absurdité de faire parler *Josèphe* en chrétien, comment se trouve-t-il encore des théologiens assez imbécilles ou assez insolens pour essayer de justifier cette imposture des premiers chrétiens, reconnus pour fabricateurs d'impostures cent fois plus fortes?

phénomène éclatant , qui ne devait pas échapper à la connaissance d'un historien aussi éclairé que l'était *Josèphe*. Il garde encore le silence sur les ténèbres qui couvrirent toute la terre, en plein midi , pendant trois heures , à la mort du Sauveur ; sur la grande quantité de tombeaux qui s'ouvrirent dans ce moment , et sur la foule des justes qui ressuscitèrent.

Les savans ne cessent de témoigner leur surprise , de voir qu'aucun historien romain n'a parlé de ces prodiges , arrivés sous l'empire de *Tibère* , sous les yeux d'un gouverneur romain , et d'une garnison romaine , qui devait avoir envoyé à l'empereur et au sénat un détail circonstancié du plus miraculeux événement dont les hommes aient jamais entendu parler. Rome elle-même devait avoir été plongée pendant trois heures dans d'épaisses ténèbres ; ce prodige devait avoir été marqué dans les fastes de Rome , et dans ceux de toutes les nations. DIEU n'a pas voulu que ces choses divines aient été écrites par leurs mains profanes.

Les mêmes savans trouvent encore quelques difficultés dans l'histoire des évangiles. Ils remarquent que dans *S^t Matthieu* , JESUS-CHRIST dit aux scribes et aux pharisiens , que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre , doit retomber sur eux , depuis le

sang d'*Abel* le juste , jusqu'à *Zacharie* , fils de *Barac* , qu'ils ont tué entre le temple et l'autel.

Il n'y a point , disent-ils , dans l'histoire des Hébreux , de *Zacharie* tué dans le temple avant la venue du Messie , ni de son temps : mais on trouve dans l'histoire du siège de Jérusalem par *Josèphe* , un *Zacharie* , fils de *Barac* , tué au milieu du temple par la faction des zélotes : c'est au chapitre XIX du livre IV. De là ils soupçonnent que l'Évangile selon *S^t Matthieu* a été écrit après la prise de Jérusalem par *Titus*. Mais tous les doutes et toutes les objections de cette espèce s'évanouissent , dès qu'on considère la différence infinie qui doit être entre les livres divinement inspirés , et les livres des hommes. DIEU voulut envelopper d'un nuage aussi respectable qu'obscur , sa naissance , sa vie et sa mort. Ses voies sont en tout différentes des nôtres.

Les favans se sont aussi fort tourmentés sur la différence des deux généalogies de JESUS-CHRIST. *S^t Matthieu* donne pour père à *Josèphe* , *Jacob* ; à *Jacob* , *Mathan* ; à *Mathan* , *Eléazar*. *S^t Luc* au contraire dit que *Josèphe* était fils d'*Héli* , *Héli* de *Mathat* , *Mathat* de *Lévi* , *Lévi* de *Melchi* , &c. Ils ne veulent pas concilier les cinquante-six ancêtres que *Luc* donne à JESUS depuis *Abraham* , avec les quarante-

deux ancêtres différens que *Matthieu* lui donne depuis le même *Abraham*. Et ils sont effarouchés que *Matthieu*, en parlant des quarante-deux générations, n'en rapporte pourtant que quarante et une.

Ils forment encore des difficultés sur ce que JESUS n'est point fils de *Joseph*, mais de *Marie*. Ils élèvent aussi quelques doutes sur les miracles de notre Sauveur, en citant *S^t Augustin*, *S^t Hilaire*, et d'autres, qui ont donné aux récits de ces miracles un sens mystique, un sens allégorique : comme au figuier maudit et séché pour n'avoir pas porté de figues quand ce n'était pas le temps des figes ; aux démons envoyés dans les corps des cochons, dans un pays où l'on ne nourrissait point de cochons ; à l'eau changée en vin sur la fin d'un repas où les convives étaient déjà échauffés. Mais toutes ces critiques des savans sont confondues par la foi, qui n'en devient que plus pure. Le but de cet article est uniquement de suivre le fil historique, et de donner une idée précise des faits sur lesquels personne ne dispute.

Premièrement, JESUS naquit sous la loi mosaïque, il fut circoncis suivant cette loi, il en accomplit tous les préceptes, il en célébra toutes les fêtes, et il ne prêcha que la morale ; il ne révéla point le mystère de son

incarnation ; il ne dit jamais aux Juifs qu'il était né d'une vierge ; il reçut la bénédiction de *Jean* dans l'eau du Jourdain , cérémonie à laquelle plusieurs juifs se soumettaient , mais il ne baptisa jamais personne ; il ne parla point des sept sacremens ; il n'institua point de hiérarchie ecclésiastique de son vivant. Il cacha à ses contemporains qu'il était fils de DIEU , éternellement engendré , consubstantiel à DIEU , et que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils. Il ne dit point que sa personne était composée de deux natures et de deux volontés ; il voulut que ces grands mystères fussent annoncés aux hommes dans la suite des temps , par ceux qui seraient éclairés des lumières du Saint-Esprit. Tant qu'il vécut il ne s'écarta en rien de la loi de ses pères ; il ne montra aux hommes qu'un juste agréable à DIEU , persécuté par ses envieux , et condamné à la mort par des magistrats prévenus. Il voulut que sa sainte Eglise établie par lui , fît tout le reste..... (*)

Il faut voir dans quel état était alors la religion de l'empire romain. Les mystères et les expiations étaient accrédités dans presque toute la terre. Les empereurs , il est vrai , les grands et les philosophes , n'avaient nulle foi

(*) Voyez le précis de l'histoire de l'Eglise chrétienne , au mot EGLISE.

à ces mystères ; mais le peuple , qui en fait de religion donne la loi aux grands , leur imposait la nécessité de se conformer en apparence à son culte. Il faut , pour l'enchaîner , paraître porter les mêmes chaînes que lui. *Cicéron* lui-même fut initié aux mystères d'*Eleusine*. La connaissance d'un seul DIEU était le principal dogme qu'on annonçait dans ces fêtes mystérieuses et magnifiques. Il faut avouer que les prières et les hymnes qui nous sont restés de ces mystères , sont ce que le paganisme a de plus pieux et de plus admirable.

Les chrétiens , qui n'adoraient aussi qu'un seul DIEU , eurent par là plus de facilité de convertir plusieurs gentils. Quelques philosophes de la secte de *Platon* devinrent chrétiens. C'est pourquoi les pères de l'Eglise des trois premiers siècles furent tous platoniciens.

Le zèle inconsidéré de quelques-uns ne nuit point aux vérités fondamentales. On a reproché à *S^t Justin* , l'un des premiers pères , d'avoir dit dans son commentaire sur *Isaïe* , que les saints jouiraient , dans un règne de mille ans sur la terre , de tous les biens sensuels. On lui a fait un crime d'avoir dit dans son apologie du christianisme , que DIEU ayant fait la terre , en laissa le soin aux anges,

lesquels étant devenus amoureux des femmes, leur firent des enfans, qui sont les démons.

On a condamné *Lactance* et d'autres pères, pour avoir supposé des oracles de sibylles. Il prétendait que la sibylle *Erytrée* avait fait ces quatre vers grecs, dont voici l'explication littérale :

Avec cinq pains et deux poissons
Il nourrira cinq mille hommes au désert ;
Et en ramassant les morceaux qui resteront,
Il en remplira douze paniers.

On reprocha aussi aux premiers chrétiens la supposition de quelques vers acrostiches d'une ancienne sibylle, lesquels commençaient tous par les lettres initiales du nom de JESUS-CHRIST, chacune dans leur ordre. On leur reprocha d'avoir forgé des lettres de JESUS-CHRIST au roi d'Edesse, dans le temps qu'il n'y avait point de roi à Edesse ; d'avoir forgé des lettres de *Marie*, des lettres de *Sénèque* à *Paul*, des lettres et des actes de *Pilate*, de faux évangiles, de faux miracles, et mille autres impostures.

Nous avons encore l'histoire ou l'évangile de la nativité et du mariage de la vierge *Marie*, où il est dit qu'on la mena au temple âgée de trois ans, et qu'elle monta les degrés toute

seule. Il est rapporté qu'une colombe descendit du ciel pour avertir que c'était *Joseph* qui devait épouser *Marie*. Nous avons le proto-évangile de *Jacques* frère de *JESUS*, du premier mariage de *Joseph*. Il est dit que quand *Marie* fut enceinte en l'absence de son mari, et que son mari s'en plaignit, les prêtres firent boire de l'eau de jalousie à l'un et à l'autre, et que tous deux furent déclarés innocens.

Nous avons l'évangile de l'enfance attribué à *S^t Thomas*. Selon cet évangile, *JESUS* à l'âge de cinq ans se divertissait avec des enfans de son âge à pétrir de la terre glaise, dont il formait de petits oiseaux; on l'en reprit, et alors il donna la vie aux oiseaux, qui s'envolèrent. Une autre fois un petit garçon l'ayant battu, il le fit mourir sur le champ. Nous avons encore en arabe un autre évangile de l'enfance qui est plus sérieux.

Nous avons un évangile de *Nicodème*. Celui-là semble mériter une plus grande attention, parce qu'on y trouve les noms de ceux qui accusèrent *JESUS* devant *Pilate*; c'étaient les principaux de la synagogue, *Anne*, *Caïphe*, *Sommas*, *Datam*, *Gamaliel*, *Juda*, *Nephtalim*. Il y a dans cette histoire des choses qui se concilient assez avec les évangiles reçus, et d'autres qui ne se voient point ailleurs. On y lit que la femme guérie d'un flux de sang

s'appelait *Véronique*. On y voit tout ce que JESUS fit dans les enfers quand il y descendit.

Nous avons ensuite les deux lettres qu'on suppose que *Pilate* écrivit à *Tibère* touchant le supplice de JESUS ; mais le mauvais latin dans lequel elles sont écrites découvre assez leur fausseté.

On poussa le faux zèle jusqu'à faire courir plusieurs lettres de JESUS-CHRIST. On a conservé la lettre qu'on dit qu'il écrivit à *Abgare* roi d'Edesse, mais alors il n'y avait plus de roi d'Edesse.

On fabriqua cinquante évangiles qui furent ensuite déclarés apocryphes. S' *Luc* nous apprend lui-même que beaucoup de personnes en avaient composé. On a cru qu'il y en avait un nommé l'*Evangile éternel*, sur ce qu'il est dit dans l'Apocalypse, chap. XIV : *J'ai vu un ange volant au milieu des cieux, et portant l'Evangile éternel*. Les cordeliers, abusant de ces paroles, au treizième siècle, composèrent un *Evangile éternel*, par lequel le règne du Saint-Esprit devait être substitué à celui de JESUS-CHRIST ; mais il ne parut jamais dans les premiers siècles de l'Eglise aucun livre sous ce titre.

On supposa encore des lettres de la Vierge, écrites à S' *Ignace* le martyr, aux habitans de Messine, et à d'autres.

Abdias, qui succéda immédiatement aux apôtres, fit leur histoire, dans laquelle il méla des fables si absurdes, que ces histoires ont été, avec le temps, entièrement décréditées; mais elles eurent d'abord un grand cours. C'est *Abdias* qui rapporte le combat de *S^t Pierre* avec *Simon* le magicien. Il y avait en effet à Rome un mécanicien fort habile, nommé *Simon*, qui non-seulement faisait exécuter des vols sur les théâtres, comme on le fait aujourd'hui, mais qui lui-même renouvela le prodige attribué à *Dédale*. Il se fit des ailes, il vola, et tomba comme *Icare*; c'est ce que rapportent *Pline* et *Suétone*.

Abdias, qui était dans l'Asie, et qui écrivait en hébreu, prétend que *S^t Pierre* et *Simon* se rencontrèrent à Rome du temps de Néron. Un jeune homme proche parent de l'empereur mourut; toute la cour pria *Simon* de le ressusciter. *S^t Pierre* de son côté se présenta pour faire cette opération. *Simon* employa toutes les règles de son art; il parut réussir, le mort remua la tête. Ce n'est pas assez, cria *S^t Pierre*, il faut que le mort parle; que *Simon* s'éloigne du lit, et on verra si le jeune homme est en vie: *Simon* s'éloigna, le mort ne remua plus, et *Pierre* lui rendit la vie d'un seul mot.

Simon alla se plaindre à l'empereur qu'un misérable galiléen s'avisait de faire de plus

grands prodiges que lui. *Pierre* comparut avec *Simon* ; et ce fut à qui l'emporterait dans son art. Dis - moi ce que je pense , cria *Simon* à *Pierre*. Que l'empereur , répondit *Pierre* , me donne un pain d'orge , et tu verras si je fais ce que tu as dans l'ame. On lui donne un pain. Aussitôt *Simon* fait paraître deux grands dogues qui veulent le dévorer. *Pierre* leur jette le pain ; et tandis qu'ils le mangent : Eh bien , dit-il , ne savais-je pas ce que tu pensais ? tu voulais me faire dévorer par tes chiens.

Après cette première séance , on proposa à *Simon* et à *Pierre* le combat du vol , et ce fut à qui s'élèverait le plus haut dans l'air. *Simon* commença , St *Pierre* fit le signe de la croix , et *Simon* se cassa les jambes. Ce conte était imité de celui qu'on trouve dans le *Sepher toldos Jeschut* , où il est dit que JESUS lui-même vola , et que *Juda* qui en voulut faire autant fut précipité.

Néron , irrité que *Pierre* eût cassé les jambes à son favori *Simon* , fit crucifier *Pierre* la tête en bas ; et c'est de là que s'établit l'opinion du séjour de *Pierre* à Rome , de son supplice et de son sépulcre.

C'est ce même *Abdias* qui établit encore la créance que St *Thomas* alla prêcher le christianisme aux grandes Indes chez le roi *Gondasfer* , et qu'il y alla en qualité d'architecte.

La quantité de livres de cette espèce écrits dans les premiers siècles du christianisme est prodigieuse. S^t Jérôme, et S^t Augustin même, prétendent que les lettres de Sⁿèque et de S^t Paul sont très-authentiques. Dans la première lettre, Sⁿèque souhaite que son frère Paul se porte bien; *bene te valere, frater, cupio*. Paul ne parle pas tout-à-fait si bien latin que Sⁿèque: J'ai reçu vos lettres hier, dit-il, avec joie: *litteras tuas hilaris accepi*; et j'y aurais répondu aussitôt si j'avais eu la présence du jeune homme que je vous aurais envoyé, *si presentiam juvenis habuissem*. Au reste, ces lettres qu'on croirait devoir être instructives, ne sont que des compliments.

Tant de mensonges forgés par des chrétiens mal instruits et faussement zélés, ne portèrent point préjudice à la vérité du christianisme; ils ne nuisirent point à son établissement; au contraire, ils font voir que la société chrétienne augmentait tous les jours, et que chaque membre voulait servir à son accroissement.

Les Actes des apôtres ne disent point que les apôtres fussent convenus d'un symbole. Si effectivement ils avaient rédigé le symbole, le Credo, tel que nous l'avons, S^t Luc n'aurait pas omis dans son histoire ce fondement essentiel de la religion chrétienne; la substance du Credo est éparse dans les évangiles, mais les

articles ne furent réunis que long-temps après.

Notre symbole, en un mot, est incontestablement la créance des apôtres, mais n'est pas une pièce écrite par eux. *Rufin*, prêtre d'Aquilée, est le premier qui en parle; et une homélie attribuée à *S^t Augustin*, est le premier monument qui suppose la manière dont ce *Credo* fut fait. *Pierre* dit dans l'assemblée: *Je crois en DIEU père tout-puissant*; *André* dit, *et en JESUS-CHRIST*; *Jacques* ajoute, *qui a été conçu du Saint-Esprit*; et ainsi du reste.

Cette formule s'appelait *symbolos* en grec, en latin *collatio*. Il est seulement à remarquer que le grec porte: *Je crois en DIEU père tout-puissant, feseur du ciel et de la terre*: *Pisteo eis theon patera pantokratora poieten ouranou kai ges*; le latin traduit, *feseur, formateur, par creatorem*. Mais depuis, en traduisant le symbole du premier concile de Nicée, on mit *factorem*. (*)

Constantin convoqua, assembla dans Nicée, vis-à-vis de Constantinople, le premier concile œcuménique, auquel présida *Osius*. On y décida la grande question qui agitait l'Eglise touchant la divinité de *JESUS-CHRIST*; les uns se prévalaient de l'opinion d'*Origène*, qui dit au chap. VI contre *Celse*: *Nous présentons*

(*) Voyez le mot *EGLISE*.

nos prières à DIEU par JESUS, qui tient le milieu entre les natures créées et la nature incréée, qui nous apporte la grâce de son père, et présente nos prières au grand DIEU en qualité de notre pontife. Ils s'appuyaient aussi sur plusieurs passages de S^t Paul, dont on a rapporté quelques-uns. Ils se fondaient surtout sur ces paroles de JESUS-CHRIST : *Mon père est plus grand que moi*; et ils regardaient JESUS comme le premier-né de la création, comme la pure émanation de l'Être suprême, mais non pas précisément comme DIEU.

Les autres, qui étaient orthodoxes, alléguaient des passages plus conformes à la divinité éternelle de JESUS, comme celui-ci : *Mon père et moi nous sommes la même chose*; paroles que les adversaires interprétaient comme signifiant : *Mon père et moi nous avons le même dessein, la même volonté; je n'ai point d'autres desirs que ceux de mon père.* Alexandre, évêque d'Alexandrie, et après lui Athanase, étaient à la tête des orthodoxes, et Eusèbe, évêque de Nicomédie, avec dix-sept autres évêques, le prêtre Arius, et plusieurs prêtres, étaient dans le parti opposé. La querelle fut d'abord envenimée, parce que S^t Alexandre traita ses adversaires d'antechrists.

Enfin, après bien des disputes, le Saint-Esprit décida ainsi dans le concile, par la

bouche de deux cents quatre-vingt dix-neuf évêques, contre dix-huit : *JESUS est fils unique de DIEU, engendré du Père, c'est-à-dire, de la substance du Père, DIEU de DIEU, lumière de lumière, vrai DIEU de vrai DIEU, consubstantiel au Père; nous croyons aussi au Saint-Esprit, &c.* Ce fut la formule du concile. On voit par cet exemple combien les évêques l'emportaient sur les simples prêtres. Deux mille personnes du second ordre étaient de l'avis d'*Arius*, au rapport de deux patriarches d'Alexandrie, qui ont écrit la chronique d'Alexandrie en arabe. *Arius* fut exilé par *Constantin*; mais *Athanase* le fut aussi bientôt après, et *Arius* fut rappelé à Constantinople. Alors *S^t Macaire* pria DIEU si ardemment de faire mourir *Arius*, avant que ce prêtre pût entrer dans la cathédrale, que DIEU exauça sa prière. *Arius* mourut en allant à l'église en 330. L'empereur *Constantin* finit sa vie en 337. Il mit son testament entre les mains d'un prêtre arien, et mourut entre les bras du chef des ariens *Eusèbe*, évêque de Nicomédie, ne s'étant fait baptiser qu'au lit de mort, et laissant l'Eglise triomphante, mais divisée.

Les partisans d'*Athanase* et ceux d'*Eusèbe* se firent une guerre cruelle; et ce qu'on appelle l'*arianisme* fut long-temps établi dans toutes les provinces de l'empire.

Julien le philosophe, surnommé l'apostat, voulut étouffer ces divisions, et ne put y parvenir.

Le second concile général fut tenu à Constantinople, en 318. On y expliqua ce que le concile de Nicée n'avait pas jugé à propos de dire sur le Saint-Esprit; et on ajouta à la formule de Nicée, *que le Saint-Esprit est Seigneur vivifiant, qui procède du Père, et qu'il est adoré et glorifié avec le Père et le Fils.*

Ce ne fut que vers le neuvième siècle que l'Eglise latine statua par degrés que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

En 431, le troisième concile général tenu à Ephèse décida que *Marie* était véritablement mère de DIEU, et que JESUS avait deux natures et une personne. *Nestorius*, évêque de Constantinople, qui voulait que la sainte Vierge fût appelée mère de CHRIST, fut déclaré *Judas* par le concile, et les deux natures furent encore confirmées par le concile de Chalcedoine.

Je passerai légèrement sur les siècles suivans qui sont assez connus. Malheureusement il n'y eut aucune de ces disputes qui ne causât des guerres, et l'Eglise fut toujours obligée de combattre. DIEU permit encore, pour exercer la patience des fidèles, que les Grecs et les Latins rompissent sans retour au neuvième siècle: il permit encore qu'en Occident il y

eût vingt-neuf schismes sanglans pour la chaire de Rome.....

S'il y a environ seize cents millions d'hommes sur la terre, comme quelques doctes le prétendent, la sainte Eglise romaine catholique universelle en possède à peu-près soixante millions ; ce qui fait plus de la vingt-fixième partie des habitans du monde connu. (*)

C H R O N O L O G I E.

ON dispute depuis long-temps sur l'ancienne chronologie, mais y en a-t-il une?

Il faudrait que chaque peuplade considérable eût possédé et conservé des registres authentiques bien attestés. Mais combien peu de peuplades savaient écrire ! et dans le petit nombre d'hommes qui cultivèrent cet art si rare, s'en est-il trouvé qui prissent la peine de marquer deux dates avec exactitude ?

Nous avons à la vérité, dans des temps très-récens, les observations célestes des Chinois et des Chaldéens. Elles ne remontent qu'environ deux mille ans plus ou moins avant notre ère vulgaire. Mais quand les premières annales se bornent à nous instruire qu'il y eut une éclipse sous un tel prince, c'est nous

(*) Tout ce qui a été supprimé dans cette section se retrouve au mot E G L I S E.

apprendre que ce prince existait , et non pas ce qu'il a fait.

De plus , les Chinois comptent l'année de la mort d'un empereur toute entière , fût-il mort le premier jour de l'an; et son successeur date l'année suivante du nom de son prédécesseur. On ne peut montrer plus de respect pour ses ancêtres ; mais on ne peut supputer les temps d'une manière plus fautive en comparaison de nos nations modernes.

Ajoutez que les Chinois ne commencent leur cycle sexagénaire , dans lequel ils ont mis de l'ordre , qu'à l'empereur *Iao* , deux mille trois cents cinquante-sept ans avant notre ère vulgaire. Tout le temps qui précède cette époque est d'une obscurité profonde.

Les hommes se sont toujours contentés de l'à-peu-près en tout genre. Par exemple , avant les horloges on ne savait qu'à peu-près les heures du jour et de la nuit. Si on bâtissait , les pierres n'étaient qu'à peu-près taillées , les bois à peu-près équarris , les membres des statues à peu-près dégrossis : on ne connaissait qu'à peu-près ses plus proches voisins ; et , malgré la perfection où nous avons tout porté , c'est ainsi qu'on en use encore dans la plus grande partie de la terre.

Ne nous étonnons donc pas s'il n'y a nulle part de vraie chronologie ancienne. Ce que

nous avons des Chinois est beaucoup , si vous le comparez aux autres nations.

Nous n'avons rien des Indiens ni des Perles , presque rien des anciens Egyptiens. Tous nos systèmes inventés sur l'histoire de ces peuples se contredisent autant que nos systèmes métaphysiques.

Les olympiades des Grecs ne commencent que sept cents vingt-huit ans avant notre manière de compter. On voit seulement vers ce temps-là quelques flambeaux dans la nuit , comme l'ère de *Nabonassar* , la guerre de Lacédémone et de Mefsène ; encore dispute-t-on sur ces époques.

Tite-Live n'a garde de dire en quelle année *Romulus* commença son prétendu règne. Les Romains , qui savaient combien cette époque est incertaine , se seraient moqués de lui s'il eût voulu la fixer.

Il est prouvé que les deux cents quarante ans qu'on attribue aux sept premiers rois de Rome , sont le calcul le plus faux.

Les quatre premiers siècles de Rome sont absolument dénués de chronologie.

Si quatre siècles de l'empire le plus mémorable de la terre ne forment qu'un amas indigeste d'événemens mêlés de fables , sans presque aucune date , que fera-ce de petites nations resserrées dans un coin de terre , qui n'ont

jamais fait aucune figure dans le monde, malgré tous leurs efforts pour remplacer en charlataneries et en prodiges ce qui leur manquait en puissance et en culture des arts ?

De la vanité des systèmes, surtout en chronologie.

M. l'abbé de *Condillac* rendit un très-grand service à l'esprit humain, quand il fit voir le faux de tous les systèmes. Si on peut espérer de rencontrer un jour un chemin vers la vérité, ce n'est qu'après avoir bien reconnu tous ceux qui mènent à l'erreur. C'est du moins une consolation d'être tranquille, de ne plus chercher, quand on voit que tant de savans ont cherché en vain.

La chronologie est un amas de vessies remplies de vent. Tous ceux qui ont cru y marcher sur un terrain solide, sont tombés. Nous avons aujourd'hui quatre-vingts systèmes, dont il n'y en a pas un de vrai.

Les *Babyloniens* disaient : Nous comptons quatre cents soixante et treize mille années d'observations célestes. Vient un parisien qui leur dit : Votre compte est juste ; vos années étaient d'un jour solaire ; elles reviennent à douze cents quatre-vingt-dix-sept des nôtres, depuis *Atlas*, roi d'Afrique, grand astronome, jusqu'à l'arrivée d'*Alexandre* à *Babylone*.

Mais jamais, quoi qu'en dise notre parisien,

aucun peuple n'a pris un jour pour un an ; et le peuple de Babylone encore moins que personne. Il fallait seulement que ce nouveau venu de Paris dît aux Chaldéens : Vous êtes des exagérateurs , et nos ancêtres des ignorans ; les nations sont sujettes à trop de révolutions pour conserver des quatre mille sept cents trente-six siècles de calculs astronomiques. Et quant au roi des Maures *Atlas* , personne ne fait en quel temps il a vécu. *Pythagore* avait autant de raison de prétendre avoir été coq , que vous de vous vanter de tant d'observations. (1)

Le grand ridicule de toutes ces chronologies fantastiques , est d'arranger toutes les époques de la vie d'un homme , sans savoir si cet homme a existé.

Lenglet répète après quelques autres , dans sa *Compilation chronologique de l'histoire universelle* , que précisément dans le temps d'*Abraham* , six ans après la mort de *Sara* , très-peu connue des Grecs , *Jupiter* âgé de soixante et deux ans

(1) Plusieurs savans ont imaginé que ces prétendues époques chronologiques n'étaient que des périodes astronomiques imaginées pour comparer entre elles les révolutions des planètes et celles des fixes. Ces périodes , dont les prêtres astronomes et philosophes avaient seuls le secret , étant venues à la connaissance du peuple et des étrangers , on les prit pour des époques réelles , et on y arrangea des événemens miraculeux , des dynasties de rois qui régnaient chacun des milliers d'années , &c. &c. ; cette opinion assez probable est la seule idée raisonnable qu'on ait eue sur cette question.

commença à régner en Thessalie ; que son règne fut de soixante ans ; qu'il épousa sa sœur *Junon* ; qu'il fut obligé de céder les côtes maritimes à son frère *Neptune* ; que les Titans lui firent la guerre. Mais y a-t-il eu un *Jupiter* ? C'était par là qu'il fallait commencer.

C I C E R O N.

C'EST dans le temps de la décadence des beaux arts en France , c'est dans le siècle des paradoxes , et dans l'avilissement de la littérature et de la philosophie persécutées , qu'on veut flétrir *Cicéron* ; et quel est l'homme qui essaie de déshonorer sa mémoire ? c'est un de ses disciples ; c'est un homme qui prête , comme lui , son ministère à la défense des accusés ; c'est un avocat qui a étudié l'éloquence chez ce grand maître ; c'est un citoyen qui paraît animé comme *Cicéron* même de l'amour du bien public. (1)

(1) M. Linguet. Cette satire de *Cicéron* est l'effet de ce secret penchant qui porte un grand nombre d'écrivains à combattre , non les préjugés populaires , mais les opinions des hommes éclairés. Ils semblent dire comme *César* : J'aimerais mieux être le premier dans une bicoque que le second dans Rome. Pour acquérir quelque gloire en suivant les traces des hommes éclairés , il faut ajouter des vérités nouvelles à celles qu'ils ont établies ; il faut saisir ce qui leur est échappé , voir mieux et plus loin qu'eux ; il faut être né avec du génie , le cultiver par des études assidues , se livrer à des travaux opiniâtres , et savoir enfin attendre la réputation. Au contraire ,

Dans un livre intitulé *Canaux navigables*, livre rempli de vues patriotiques et grandes plus que praticables, on est bien étonné de lire cette philippique contre *Cicéron*, qui n'a jamais fait creuser de canaux :

» Le trait le plus glorieux de l'histoire de
 » *Cicéron*, c'est la ruine de la conjuration de
 » *Catilina*; mais, à le bien prendre, elle ne fit
 » du bruit à Rome qu'autant qu'il affecta d'y
 » mettre de l'importance. Le danger existait
 » dans ses discours bien plus que dans la
 » chose. C'était une entreprise d'hommes
 » ivres qu'il était facile de déconcerter. Ni
 » le chef, ni les complices n'avaient pris la
 » moindre mesure pour assurer le succès de
 » leur crime. Il n'y eut d'étonnant dans cette
 » étrange affaire que l'appareil dont le consul
 » chargea toutes ses démarches, et la facilité
 » avec laquelle on lui laissa sacrifier à son
 » amour propre tant de rejetons des plus
 » illustres familles.

» D'ailleurs, la vie de *Cicéron* est pleine de
 » traits honteux; son éloquence était vénale
 » autant que son ame était pusillanime. Si ce
 » n'était pas l'intérêt qui dirigeait sa langue,

en combattant leurs opinions, on est sûr d'acquérir à meilleur marché une gloire plus prompte et plus brillante; et si on aime mieux compter les suffrages que de les peser, il n'y a point à balancer entre ces deux partis.

„ c'était la frayeur ou l'espérance. Le désir de
 „ se faire des appuis le portait à la tribune
 „ pour y défendre sans pudeur des hommes
 „ plus déshonorés , plus dangereux cent fois
 „ que *Catilina*. Parmi ses cliens , on ne voit
 „ presque que des scélérats ; et , par un trait
 „ singulier de la justice divine , il reçut enfin
 „ la mort des mains d'un de ces misérables
 „ que son art avait dérobés aux rigueurs de
 „ la justice humaine. „

A le bien prendre , la conjuration de *Catilina*
 fit à Rome plus que *du bruit* ; elle la plongea
 dans le plus grand trouble , et dans le plus
 grand danger. Elle ne fut terminée que par
 une bataille si sanglante , qu'il n'est aucun
 exemple d'un pareil carnage , et peu d'un
 courage aussi intrépide. Tous les soldats de
Catilina , après avoir tué la moitié de l'armée
 de *Petereius* , furent tués jusqu'au dernier ;
Catilina périt percé de coups sur un monceau
 de morts , et tous furent trouvés le visage
 tourné contre l'ennemi. Ce n'était pas là une
 entreprise si facile à déconcerter ; *César* la
 favorisait ; elle apprit à *César* à conspirer un
 jour plus heureusement contre sa patrie.

*Cicéron défendait sans pudeur des hommes plus
 déshonorés , plus dangereux cent fois que Catilina.*

Est-ce quand il défendait dans la tribune la
 Sicile contre *Verrès* , et la république romaine

contre *Antoine* ? est-ce quand il réveillait la clémence de *César* en faveur de *Ligarius* et du roi *Déjotare* ? ou lorsqu'il obtenait le droit de cité pour le poète *Archias* ? ou lorsque dans sa belle oraison pour la loi *Manilia* il emportait tous les suffrages des Romains en faveur du grand *Pompée* ?

Il plaida pour *Milon*, meurtrier de *Clodius* ; mais *Clodius* avait mérité sa fin tragique par ses fureurs. *Clodius* avait trempé dans la conjuration de *Catilina* ; *Clodius* était son plus mortel ennemi ; il avait soulevé Rome contre lui, et l'avait puni d'avoir sauvé Rome ; *Milon* était son ami.

Quoi ! c'est de nos jours qu'on ose dire que DIEU punit *Cicéron* d'avoir plaidé pour un tribun militaire nommé *Popilius Léna*, et que la vengeance céleste le fit assassiner par ce *Popilius Léna* même ! Personne ne sait si *Popilius Léna* était coupable ou non du crime dont *Cicéron* le justifia quand il le défendit ; mais tous les hommes savent que ce monstre fut coupable de la plus horrible ingratitude, de la plus infame avarice et de la plus détestable barbarie, en assassinant son bienfaiteur, pour gagner l'argent de trois monstres comme lui. Il était réservé à notre siècle de vouloir faire regarder l'assassinat de *Cicéron* comme un acte de la justice divine ; les triumvirs ne l'auraient

pas osé. Tous les siècles jusqu'ici ont détesté et pleuré sa mort.

On reproche à *Cicéron* de s'être vanté trop souvent d'avoir sauvé Rome , et d'avoir trop aimé la gloire. Mais ses ennemis voulaient flétrir cette gloire. Une faction tyrannique le condamnait à l'exil , et abattait sa maison , parce qu'il avait préservé toutes les maisons de Rome de l'incendie que *Catilina* leur préparait. Il vous est permis , c'est même un devoir de vanter vos services quand on les méconnaît , et surtout quand on vous en fait un crime.

On admire encore *Scipion* de n'avoir répondu à ses accusateurs que par ces mots : *C'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal , allons rendre grâce aux dieux.* Il fut suivi par tout le peuple au capitolé , et nos cœurs l'y suivent encore en lisant ce trait d'histoire ; quoiqu'après tout il eût mieux valu rendre ses comptes que se tirer d'affaire par un bon mot.

Cicéron fut admiré de même par le peuple romain le jour qu'à l'expiration de son consulat , étant obligé de faire les sermens ordinaires , et se préparant à haranguer le peuple selon la coutume , il en fut empêché par le tribun *Metellus* , qui voulait l'outrager. *Cicéron* avait commencé par ces mots : *Je jure ;* le tribun l'interrompit , et déclara qu'il ne lui

permettrait pas de haranguer. Il s'éleva un grand murmure. *Cicéron* s'arrêta un moment ; et renforçant sa voix noble et sonore , il dit pour toute harangue : *Je jure que j'ai sauvé la patrie.* L'assemblée enchantée s'écria : *Nous jurons qu'il a dit la vérité.* Ce moment fut le plus beau de sa vie. Voilà comme il faut aimer la gloire.

Je ne fais où j'ai lu autrefois ces vers ignorés :
 Romains , j'aime la gloire et ne veux point m'en taire ;
 Des travaux des humains c'est le digne salaire :
 Ce n'est qu'en vous servant qu'il la faut acheter :
 Qui n'ose la vouloir n'ose la mériter.

Peut-on mépriser *Cicéron* si on considère sa conduite dans son gouvernement de la Cilicie, qui était alors une des plus importantes provinces de l'empire romain , en ce qu'elle confinait à la Syrie et à l'empire des Parthes ? Laodicée , l'une des plus belles villes d'Orient, en était la capitale : cette province était aussi florissante qu'elle est dégradée aujourd'hui sous le gouvernement des Turcs , qui n'ont jamais eu de *Cicéron*.

Il commence par protéger le roi de Cappadoce *Ariobarzane* , et il refuse les présents que ce roi veut lui faire. Les Parthes viennent attaquer en pleine paix Antioche ; *Cicéron* y vole , il atteint les Parthes après des marches

forcées par le mont Taurus , il les fait fuir , il les poursuit dans leur retraite ; *Orzace* leur général est tué avec une partie de son armée.

De là il court à Pendenissum , capitale d'un pays allié des Parthes , il la prend ; cette province est soumise. Il tourne aussitôt contre les peuples appelés *Tiburaniens* , il les défait ; et ses troupes lui défèrent le titre d'*empereur* qu'il garda toute sa vie. Il aurait obtenu à Rome les honneurs du triomphe sans *Caton* qui s'y opposa , et qui obligea le sénat à ne décerner que des réjouissances publiques , et des remerciemens aux dieux , lorsque c'était à *Cicéron* qu'on devait en faire.

Si on se représente l'équité , le désintéressement de *Cicéron* dans son gouvernement , son activité , son affabilité , deux vertus si rarement compatibles , les bienfaits dont il combla les peuples dont il était le souverain absolu , il faudra être bien difficile pour ne pas accorder son estime à un tel homme.

Si vous faites réflexion que c'est-là ce même romain qui le premier introduisit la philosophie dans Rome , que ses *Tusculanes* et son livre de la Nature des dieux sont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrit la sagesse qui n'est qu'humaine , et que son traité des *Offices* est le plus utile que nous ayons en morale , il fera encore plus mal-aisé de

mépriser *Cicéron*. Plaignons ceux qui ne le lisent pas , plaignons encore plus ceux qui ne lui rendent pas justice.

Opposons au détracteur français les vers de l'espagnol *Martial* , dans son épigramme contre *Antoine* :

Quid profunt sacræ pretiosa silentia linguae ?

Incipient omnes pro Cicerone loqui.

Ta prodigue fureur acheta son silence,

Mais l'univers entier parle à jamais pour lui.

Voyez surtout ce que dit *Juvénal* :

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

C I E L M A T E R I E L.

LES lois de l'optique, fondées sur la nature des choses , ont ordonné que de notre petit globe nous verrons toujours le ciel matériel comme si nous en étions le centre, quoique nous soyons bien loin d'être centre :

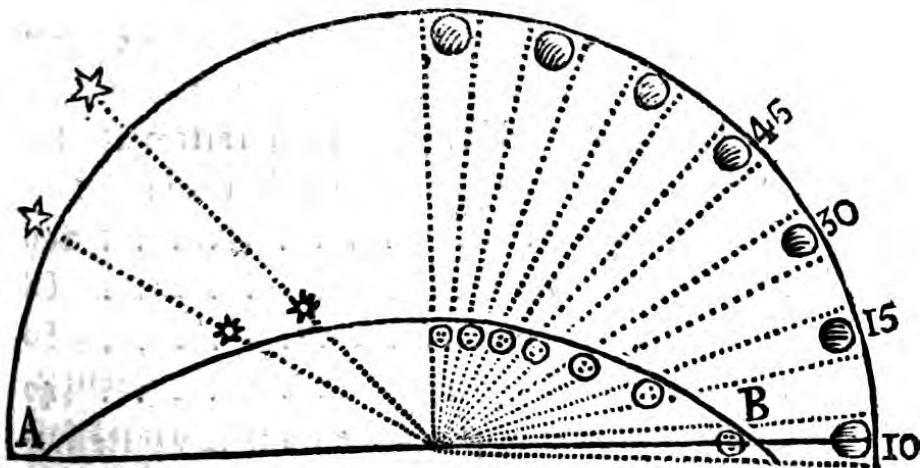
Que nous le verrons toujours comme une voûte surbaissée , quoiqu'il n'y ait d'autre voûte que celle de notre atmosphère, laquelle n'est point surbaissée :

Que nous verrons toujours les astres roulant sur cette voûte , et comme dans un
même

même cercle , quoiqu'il n'y ait que cinq planètes principales , et dix lunes , et un anneau , qui marchent ainsi que nous dans l'espace :

Que notre soleil et notre lune nous paraîtront toujours d'un tiers plus grands à l'horizon qu'au zénith , quoiqu'ils soient plus près de l'observateur au zénith qu'à l'horizon.

Voici l'effet que font nécessairement les astres sur nos yeux :



Cette figure représente à peu-près en quelle proportion le soleil et la lune doivent être aperçus dans la courbe A B , et comment les astres doivent paraître plus rapprochés les uns des autres dans la même courbe.

1°. Telles sont les lois de l'optique , telle est la nature de vos yeux , que premièrement le ciel matériel , les nuages , la lune , le soleil

qui est si loin de vous , les planètes qui dans leur apogée en font encore plus loin , tous les astres placés à des distances encore plus immenses , comètes , météores , tout doit vous paraître dans cette voûte surbaillée , composée de votre atmosphère.

2°. Pour moins compliquer cette vérité , observons seulement ici le soleil , qui semble parcourir le cercle A B.

Il doit vous paraître au zénith plus petit qu'à quinze degrés au-dessous , à trente degrés encore plus gros , et enfin à l'horizon encore davantage ; tellement que ses dimensions dans le ciel inférieur décroissent en raison de ses hauteurs dans la progression suivante :

A l'horizon	100
A quinze degrés	68
A trente degrés	50
A quarante-cinq degrés	40

Ses grandeurs apparentes dans la voûte surbaillée sont comme ses hauteurs apparentes ; et il en est de même de la lune et d'une comète. (a)

3°. Ce n'est point l'habitude , ce n'est point l'interposition des terres , ce n'est point la réfraction de l'atmosphère qui causent cet effet. *Mallebranche* et *Régis* ont disputé l'un

(a) Voyez l'Optique de *Robert Smith*.

contre l'autre ; mais *Robert Smith* a calculé. (1)

4°. Observez les deux étoiles qui , étant à une prodigieuse distance l'une de l'autre et à des profondeurs très-différentes dans l'immensité de l'espace , sont considérées ici comme placées dans le cercle que le soleil semble parcourir. Vous les voyez distantes l'une de l'autre dans le grand cercle , se rapprochant dans le petit par les mêmes lois.

C'est ainsi que vous voyez le ciel matériel : C'est par ces règles invariables de l'optique que vous voyez les planètes tantôt rétrogrades , tantôt stationnaires ; elles ne font rien de tout cela. Si vous étiez dans le soleil , vous verriez toutes les planètes et les comètes rouler régulièrement autour de lui dans les ellipses que DIEU leur assigne. Mais vous êtes sur la planète de la terre , dans un coin où vous ne pouvez jouir de tout le spectacle.

N'accusons donc point les erreurs de nos sens avec *Mallebranche* ; des lois constantes de

(1) L'opinion de *Smith* est au fond la même que celle de *Mallebranche*. Puisque les astres au zénith et à l'horizon sont vus sous un angle à peu-pres égal , la différence apparente de grandeur ne peut venir que de la même cause qui nous fait juger un corps de cent pouces , vu à cent pieds , plus grand qu'un corps d'un pouce vu à un pied ; et cette cause ne peut être qu'un jugement de l'ame devenu habituel , et dont par cette raison nous avons cessé d'avoir une conscience distincte.

la nature , émanées de la volonté immuable du Tout-puissant, et proportionnées à la constitution de nos organes , ne peuvent être des erreurs.

Nous ne pouvons voir que les apparences des choses , et non les choses même. Nous ne sommes pas plus trompés quand le soleil , ouvrage de DIEU , cet astre un million de fois aussi gros que notre terre , nous paraît plat , et large de deux pieds , que lorsque dans un miroir convexe , ouvrage de nos mains ; nous voyons un homme sous la dimension de quelques pouces.

Si les mages chaldéens furent les premiers qui se servirent de l'intelligence que DIEU leur donna pour mesurer et mettre à leur place les globes célestes , d'autres peuples plus grossiers ne les imitèrent pas.

Ces peuples enfans et sauvages imaginèrent la terre plate, soutenue dans l'air , je ne sais comment , par son propre poids ; le soleil , la lune et les étoiles marchant continuellement sur un cintre solide , qu'on appela *plaque* , *firmament* ; ce cintre portant des eaux , et ayant des portes d'espace en espace ; les eaux sortant par ces portes pour humecter la terre.

Mais comment le soleil , la lune et tous les astres reparaisaient-ils après s'être couchés ? on n'en savait rien. Le ciel touchait à

la terre plate ; il n'y avait pas moyen que le soleil , la lune et les étoiles tournassent sous la terre , et allassent se lever à l'Orient après s'être couchés à l'Occident. Il est vrai que ces ignorans avaient raison par hasard , en ne concevant pas que le soleil et les étoiles fixes tournassent autour de la terre. Mais ils étaient bien loin de soupçonner le soleil immobile , et la terre avec son satellite tournant autour de lui dans l'espace avec les autres planètes. Il y avait plus loin de leurs fables au vrai système du monde , que des ténèbres à la lumière.

Ils croyaient que le soleil et les étoiles revenaient par des chemins inconnus , après s'être délassés de leur course dans la mer Méditerranée , on ne fait pas précisément dans quel endroit. Il n'y avait pas d'autre astronomie , du temps même d'*Homère* , qui est si nouveau ; car les Chaldéens tenaient leur science secrète pour se faire plus respecter des peuples. *Homère* dit plus d'une fois que le soleil se plonge dans l'Océan (et encore cet océan c'est le Nil) : c'est là qu'il répare par la fraîcheur des eaux , pendant la nuit , l'épuisement du jour ; après quoi il va se rendre au lieu de son lever par des routes inconnues aux mortels. Cette idée ressemble beaucoup à celle du baron de *Feneste* , qui dit que si on ne voit

pas le soleil quand il revient , *c'est qu'il revient de nuit.*

Comme alors la plupart des peuples de Syrie et les Grecs connaissaient un peu l'Asie et une petite partie de l'Europe , et qu'ils n'avaient aucune notion de tout ce qui est au nord du Pont-Euxin , et au midi du Nil , ils établirent d'abord que la terre était plus longue que large d'un grand tiers ; par conséquent le ciel qui touchait à la terre , et qui l'embrassait , était aussi plus long que large. De là nous vinrent les degrés de longitude et de latitude , dont nous avons toujours conservé les noms , quoique nous ayons réformé la chose.

Le livre de *Job* , composé par un ancien arabe , qui avait quelque connaissance de l'astronomie , puisqu'il parle des constellations , s'exprime pourtant ainsi : » Où étiez-vous quand je jetais les fondemens de la terre ? » qui en a pris les dimensions ? sur quoi ses bases portent-elles ? qui a posé sa pierre angulaire ? »

Le moindre écolier lui répondrait aujourd'hui : La terre n'a ni pierre angulaire , ni base , ni fondement ; et à l'égard de ses dimensions , nous les connaissons très-bien , puisque depuis *Magellan* jusqu'à M. de *Bougainville* , plus d'un navigateur en a fait le tour.

Le même écolier fermerait la bouche au

déclamateur *Lactance*, et à tous ceux qui ont dit avant et après lui que la terre est fondée sur l'eau, et que le ciel ne peut être au-dessous de la terre; et que par conséquent il est ridicule et impie de soupçonner qu'il y ait des antipodes.

C'est une chose curieuse de voir avec quel dédain, avec quelle pitié *Lactance* regarde tous les philosophes qui depuis quatre cents ans commençaient à connaître le cours apparent du soleil et des planètes, la rondeur de la terre, la liquidité, la non-résistance des cieus, au travers desquels les planètes couraient dans leurs orbites, &c. Il recherche (b) *par quels degrés les philosophes sont parvenus à cet excès de folie de faire de la terre une boule, et d'entourer cette boule du ciel.*

Ces raisonnemens sont dignes de tous ceux qu'il fait sur les sibylles.

Notre écolier dirait à tous ces docteurs : Apprenez qu'il n'y a point de cieus solides placés les uns sur les autres, comme on vous l'a dit; qu'il n'y a point de cercles réels dans lesquels les astres courent sur une prétendue plaque :

(b) *Lactance*, liv. III, chap. XXIV. Et le clergé de France assemblé solennellement en 1770, dans le dix-huitième siècle, citait sérieusement comme un père de l'Eglise ce *Lactance*, dont les élèves de l'école d'Alexandrie se seraient moqués de son temps, s'ils avaient daigné jeter les yeux sur ses rapsodies.

Que le soleil est le centre de notre monde planétaire :

Que la terre et les planètes roulent autour de lui , dans l'espace , non pas en traçant des cercles , mais des ellipses.

Apprenez qu'il n'y a ni dessus ni dessous , mais que les planètes , les comètes tendent toutes vers le soleil , leur centre , et que le soleil tend vers elles , par une gravitation éternelle.

Lactance et les autres babillards feraient bien étonnés en voyant le système du monde tel qu'il est.

CIEL DES ANCIENS.

SI un ver à soie donnait le nom de *ciel* au petit duvet qui entoure sa coque , il raisonnerait aussi bien que firent tous les anciens , en donnant le nom de *ciel* à l'atmosphère , qui est , comme dit très-bien M. de *Fontenelle* dans ses *Mondes* , le duvet de notre coque.

Les vapeurs qui sortent de nos mers et de notre terre , et qui forment les nuages , les météores et les tonnerres , furent pris d'abord pour la demeure des dieux. Les dieux descendent toujours dans des nuages d'or chez *Homère* ; c'est de là que les peintres les peignent encore

encore aujourd'hui assis sur une nuée. Comment est-on assis sur l'eau ? Il était bien juste que le maître des dieux fût plus à son aise que les autres : on lui donna un aigle pour le porter , parce que l'aigle vole plus haut que les autres oiseaux.

Les anciens Grecs voyant que les maîtres des villes demeuraient dans des citadelles , au haut de quelque montagne , jugèrent que les dieux pouvaient avoir une citadelle aussi , et la placèrent en Thessalie sur le mont Olympe , dont le sommet est quelquefois caché dans les nues ; de sorte que leur palais était de plain-pied à leur ciel.

Les étoiles et les planètes , qui semblent attachées à la voûte bleue de notre atmosphère , devinrent ensuite les demeures des dieux ; sept d'entre eux eurent chacun leur planète , les autres logèrent où ils purent ; le conseil général des dieux se tenait dans une grande salle , à laquelle on allait par la voie lactée ; car il fallait bien que les dieux eussent une salle en l'air , puisque les hommes avaient des hôtels de ville sur la terre.

Quand les Titans , espèce d'animaux entre les dieux et les hommes , déclarèrent une guerre assez juste à ces dieux-là , pour réclamer une partie de leur héritage du côté paternel , étant fils du Ciel et de la Terre , ils ne

mirent que deux ou trois montagnes les unes sur les autres, comptant que c'en était bien assez pour se rendre maîtres du ciel et du château de l'Olympe.

*Neve foret terris securior arduus æther,
Affectasse ferunt regnum cæleste gigantes,
Attaque congestos struxisse ad sidera montes.*

On attaqua le ciel aussi-bien que la terre ;
Les géans chez les dieux osant porter la guerre,
Entassèrent des monts jusqu'aux astres des nuits.

Il y a pourtant des six cents millions de lieues de ces astres-là, et beaucoup plus loin encore de plusieurs étoiles, au mont Olympe.

Virgile ne fait point de difficulté de dire :

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Daphnis voit sous ses pieds les astres et les nues.

Mais où donc était *Daphnis* ?

A l'opéra, et dans des ouvrages plus sérieux, on fait descendre des dieux au milieu des vents, des nuages et du tonnerre, c'est-à-dire qu'on promène Dieu dans les vapeurs de notre petit globe. Ces idées sont si proportionnées à notre faiblesse, qu'elles nous paraissent grandes.

Cette physique d'enfans et de vieilles était prodigieusement ancienne ; cependant on croit que les Chaldéens avaient des idées presque aussi faibles que nous de ce qu'on

appelle *le ciel*; ils plaçaient le soleil au centre de notre monde planétaire, à peu-près à la distance de notre globe que nous avons reconnue; ils se faisaient tourner la terre et quelques planètes autour de cet astre; c'est ce que nous apprend *Aristarque* de Samos: c'est à peu-près le système du monde que *Copernic* a perfectionné depuis; mais les philosophes gardaient le secret pour eux, afin d'être plus respectés des rois et du peuple, ou plutôt pour n'être pas persécutés.

Le langage de l'erreur est si familier aux hommes, que nous appelons encore nos vapeurs, et l'espace de la terre à la lune, du nom de *ciel*; nous disons, monter au ciel, comme nous disons que le soleil tourne, quoiqu'on sache bien qu'il ne tourne pas. Nous sommes probablement le ciel pour les habitans de la lune, et chaque planète place son ciel dans la planète voisine.

Si on avait demandé à *Homère* dans quel ciel était allée l'âme de *Sarpédon*, et où était celle d'*Hercule*, *Homère* eût été bien embarrassé; il eût répondu par des vers harmonieux.

Quelle sûreté avait-on que l'âme aérienne d'*Hercule* se fût trouvée plus à son aise dans *Vénus*, dans *Saturne*, que sur notre globe? Aurait-elle été dans le soleil? la place ne paraît pas tenable dans cette fournaise. Enfin, qu'entendaient les anciens par le ciel? ils n'en

favaient rien , ils criaient toujours *le ciel et la terre* ; c'est comme si on criait l'infini et un atome. Il n'y a point , à proprement parler , de ciel ; il y a une quantité prodigieuse de globes qui roulent dans l'espace vide ; et notre globe roule comme les autres.

Les anciens croyaient qu'aller dans les cieux c'était monter ; mais on ne monte point d'un globe à un autre ; les globes célestes sont tantôt au-dessus de notre horizon , tantôt au-dessous. Ainsi , supposons que *Vénus* étant venue à Paphos , retournât dans sa planète quand cette planète était couchée , la déesse *Vénus* ne montait point alors par rapport à notre horizon ; elle descendait , et on devait dire en ce cas *descendre au ciel*. Mais les anciens n'y entendaient pas tant de finesse ; ils avaient des notions vagues , incertaines , contradictoires , sur tout ce qui tenait à la physique. On a fait des volumes immenses pour savoir ce qu'ils pensaient sur bien des questions de cette sorte. Quatre mots auraient suffi : *Ils ne pensaient pas*. Il faut toujours en excepter un petit nombre de sages , mais ils sont venus tard ; peu ont expliqué leurs pensées , et quand ils l'ont fait , les charlatans de la terre les ont envoyés au ciel par le plus court chemin.

Un écrivain qu'on nomme , je crois , *Pluche* , a prétendu faire de *Moïse* un grand physicien ;

un autre avait auparavant concilié *Moïse* avec *Descartes*, et avait imprimé le *Cartesius Mozaisans*; selon lui, *Moïse* avait inventé le premier les tourbillons et la matière subtile : mais on fait assez que DIEU qui fit de *Moïse* un grand législateur, un grand prophète, ne voulut point du tout en faire un professeur de physique; il instruisit les Juifs de leur devoir, et ne leur enseigna pas un mot de philosophie. *Calmet*, qui a beaucoup compilé, et qui n'a raisonné jamais, parle du système des Hébreux; mais ce peuple grossier était bien loin d'avoir un système; il n'avait pas même d'école de géométrie; le nom leur en était inconnu; leur seule science était le métier de courtier et l'usure.

On trouve dans leurs livres quelques idées louches, incohérentes, et dignes en tout d'un peuple barbare, sur la structure du ciel. Leur premier ciel était l'air, le second, le firmament, où étaient attachées les étoiles; ce firmament était solide et de glace, et portait les eaux supérieures, qui s'échappèrent de ce réservoir par des portes, des écluses, des cataractes, au temps du déluge.

Au-dessus de ce firmament, ou de ces eaux supérieures, était le troisième ciel ou l'empyrée, où *S' Paul* fut ravi. Le firmament était une espèce de demi-voûte, qui embrassait la terre. Le soleil ne faisait point le tour d'un

globe qu'ils ne connaissaient pas. Quand il était parvenu à l'occident, il revenait à l'orient par un chemin inconnu; et si on ne le voyait pas, c'était, comme le dit le baron de *Feneste*, parce qu'il revenait de nuit.

Encore les Hébreux avaient-ils pris ces rêveries des autres peuples. La plupart des nations, excepté l'école des Chaldéens, regardaient le ciel comme folide; la terre fixe et immobile était plus longue d'orient en occident, que du midi au nord, d'un grand tiers; de là viennent ces expressions de longitude et de latitude que nous avons adoptées. On voit que dans cette opinion il était impossible qu'il y eût des antipodes. Aussi *S^t Augustin* traite l'idée des antipodes d'*absurdité*; et *Lactance*, que nous avons déjà cité, dit expressément: *Y a-t-il des gens assez fous pour croire qu'il y ait des hommes dont la tête soit plus basse que les pieds? &c.*

S^t Chrysostôme s'écrie dans sa quatorzième homélie: *Où sont ceux qui prétendent que les cieux sont mobiles, et que leur forme est circulaire?*

Lactance dit encore au livre III de ses Institutions: *Je pourrais vous prouver par beaucoup d'argumens qu'il est impossible que le ciel entoure la terre.*

L'auteur du Spectacle de la nature pourra dire à M. le chevalier, tant qu'il voudra; que

Lactance et *S^t Chrysofôme* étaient de grands philosophes ; on lui répondra qu'ils étaient de grands saints , et qu'il n'est point du tout nécessaire , pour être un saint , d'être un bon astronome. On croira qu'ils font au ciel , mais on avouera qu'on ne fait pas dans quelle partie du ciel précisément.

C I R C O N C I S I O N .

LORSQUE *Hérodote* raconte ce que lui ont dit les barbares chez lesquels il a voyagé , il raconte des sottises , et c'est ce que font la plupart de nos voyageurs ; aussi n'exige-t-il pas qu'on le croie , quand il parle de l'aventure de *Gigès* et de *Candaule* , d'*Arion* porté sur un dauphin , et de l'oracle consulté pour savoir ce que faisait *Crésus* , qui répondit qu'il faisait cuire alors une tortue dans un pot couvert ; et du cheval de *Darius* qui , ayant henni le premier de tous , déclara son maître roi ; et de cent autres fables propres à amuser des enfans , et à être compilées par des rhéteurs : mais quand il parle de ce qu'il a vu , des coutumes des peuples qu'il a examinées , de leurs antiquités qu'il a consultées , il parle alors à des hommes.

Il semble , dit-il au livre d'*Euterpe* , que les habitans de la *Colchide* sont originaires d'*Egypte* ;

j'en juge par moi-même plutôt que par ouï-dire ; car j'ai trouvé qu'en Colchide on se souvenait bien plus des anciens Egyptiens qu'on ne se ressouvenait des anciennes coutumes de Colchos en Egypte.

Ces habitans des bords du Pont-Euxin prétendaient être une colonie établie par Sésostris ; pour moi , je le conjecturerais non-seulement parce qu'ils sont basanés , et qu'ils ont les cheveux frisés , mais parce que les peuples de Colchide , d'Egypte et d'Ethiopie , sont les seuls sur la terre qui se sont fait circoncire de tout temps ; car les Phéniciens , et ceux de la Palestine avouent qu'ils ont pris la circoncision des Egyptiens. Les Syriens qui habitent aujourd'hui sur les rivages du Thermodon et de Pathenie , et les Macrons leurs voisins avouent qu'il n'y a pas long-temps qu'ils se sont conformés à cette coutume d'Egypte ; c'est par là principalement qu'ils sont reconnus pour égyptiens d'origine.

A l'égard de l'Ethiopie et de l'Egypte , comme cette cérémonie est très-ancienne chez ces deux nations , je ne saurais dire qui des deux tient la circoncision de l'autre ; il est toutefois vraisemblable que les Ethiopiens la prirent des Egyptiens , comme , au contraire , les Phéniciens ont aboli l'usage de circoncire les enfans nouveaux-nés , depuis qu'ils ont eu plus de commerce avec les Grecs.

Il est évident , par ce passage d'Hérodote , que plusieurs peuples avaient pris la circoncision de l'Egypte ; mais aucune nation n'a jamais

prétendu avoir reçu la circoncision des Juifs. A qui peut-on donc attribuer l'origine de cette coutume , ou à la nation de qui cinq ou six autres confessent la tenir , ou à une autre nation bien moins puissante , moins commerçante , moins guerrière , cachée dans un coin de l'Arabie pétrée , qui n'a jamais communiqué le moindre de ses usages à aucun peuple.

Les Juifs disent qu'ils ont été reçus autrefois par charité dans l'Egypte ; n'est-il pas bien vraisemblable que le petit peuple a imité un usage du grand peuple , et que les Juifs ont pris quelques coutumes de leurs maîtres ?

Clément d'Alexandrie rapporte que *Pythagore* voyageant chez les Egyptiens , fut obligé de se faire circoncire pour être admis à leurs mystères ; il fallait donc absolument être circoncis pour être au nombre des prêtres d'Egypte. Ces prêtres existaient lorsque *Joséph* arriva en Egypte ; le gouvernement était très-ancien , et les cérémonies antiques de l'Egypte observées avec la plus scrupuleuse exactitude.

Les Juifs avouent qu'ils demeurèrent pendant deux cents cinq ans en Egypte ; ils disent qu'ils ne se firent point circoncire dans cet espace de temps ; il est donc clair que , pendant deux cents cinq ans , les Egyptiens n'ont pas reçu la circoncision des Juifs ; l'auraient-ils prise d'eux , après que les Juifs leur eurent

volé tous les vases qu'on leur avait prêtés, et se furent enfuis dans le désert avec leur proie, selon leur propre témoignage ? Un maître adoptera-t-il la principale marque de la religion de son esclave voleur et fugitif ? cela n'est pas dans la nature humaine.

Il est dit dans le livre de *Josué*, que les Juifs furent circoncis dans le désert. *Je vous ai délivrés de ce qui faisait votre opprobre chez les Egyptiens.* Or, quel pouvait être cet opprobre pour des gens qui se trouvaient entre les peuples de Phénicie, les Arabes et les Egyptiens, si ce n'est ce qui les rendait méprisables à ces trois nations ? comment leur ôte-t-on cet opprobre ? en leur ôtant un peu de prépuce : n'est-ce pas là le sens naturel de ce passage ?

La Genèse dit qu'*Abraham* avait été circoncis auparavant ; mais *Abraham* voyagea en Egypte, qui était depuis long-temps un royaume florissant, gouverné par un puissant roi ; rien n'empêche que dans ce royaume si ancien la circoncision ne fût établie. De plus la circoncision d'*Abraham* n'eut point de suite ; sa postérité ne fut circoncise que du temps de *Josué*.

Or, avant *Josué*, les Israélites, de leur aveu même, prirent beaucoup de coutumes des Egyptiens ; ils les imitèrent dans plusieurs sacrifices, dans plusieurs cérémonies, comme

dans les jeûnes qu'on observait les veilles des fêtes d'*Isis*, dans les ablutions, dans la coutume de raser la tête des prêtres; l'encens, le candélabre, le sacrifice de la vache rousse, la purification avec de l'hysope, l'abstinence du cochon, l'horreur des ustensiles de cuisine des étrangers, tout atteste que le petit peuple hébreu, malgré son aversion pour la grande nation égyptienne, avait retenu une infinité d'usages de ses anciens maîtres. Ce bouc *Hazazel* qu'on envoyait dans le désert, chargé des péchés du peuple, était une imitation visible d'une pratique égyptienne; les rabbins conviennent même que le mot d'*Hazazel* n'est point hébreu. Rien n'empêche donc que les Hébreux n'aient imité les Egyptiens dans la circoncision, comme se faisaient les Arabes leurs voisins.

Il n'est point extraordinaire que DIEU, qui a sanctifié le baptême si ancien chez les Asiatiques, ait sanctifié aussi la circoncision non moins ancienne chez les Africains. On a déjà remarqué qu'il est le maître d'attacher ses grâces aux signes qu'il daigne choisir.

Au reste, depuis que, sous *Josué*, le peuple juif eut été circoncis, il a conservé cet usage jusqu'à nos jours; les Arabes y ont aussi toujours été fidèles; mais les Egyptiens, qui dans les premiers temps circoncisaient les

garçons et les filles , cessèrent avec le temps de faire aux filles cette opération , et enfin la restreignirent aux prêtres , aux astrologues , et aux prophètes. C'est ce que *Clément d'Alexandrie* et *Origène* nous apprennent. En effet , on ne voit point que les *Ptolomées* aient jamais reçu la circoncision.

Les auteurs latins qui traitent les Juifs avec un si profond mépris qu'ils les appellent *curtus Apella* , par dérision , *credat judæus Apella , curti Judæi* , ne donnent point de ces épithètes aux Egyptiens. Tout le peuple d'Egypte est aujourd'hui circoncis ; mais par une autre raison , parce que le mahométisme adopta l'ancienne circoncision de l'Arabie.

C'est cette circoncision arabe qui a passé chez les Ethiopiens , où l'on circoncit encore les garçons et les filles.

Il faut avouer que cette cérémonie de la circoncision paraît d'abord bien étrange ; mais on doit remarquer que de tout temps les prêtres de l'Orient se consacraient à leurs divinités par des marques particulières. On gravait avec un poinçon une feuille de lierre sur les prêtres de *Bacchus*. *Lucien* nous dit que les dévots à la déesse *Isis* s'imprimaient des caractères sur le poignet et sur le cou. Les prêtres de *Cybèle* se rendaient eunuques.

Il y a grande apparence que les Egyptiens ,

qui révéraient l'instrument de la génération , et qui en portaient l'image en pompe dans leurs processions , imaginèrent d'offrir à *Iſis* et *Oſiris* , par qui tout s'engendrait sur la terre , une partie légère du membre par qui ces dieux avaient voulu que le genre-humain se perpétuât. Les anciennes mœurs orientales sont si prodigieusement différentes des nôtres , que rien ne doit paraître extraordinaire à quiconque a un peu de lecture. Un parisien est tout surpris quand on lui dit que les Hottentots font couper à leurs enfans mâles un testicule. Les Hottentots font peut-être surpris que les Parisiens en gardent deux.

C I R U S.

PLUSIEURS doctes , et *Rollin* après eux , dans un siècle où l'on cultive sa raison , nous ont assuré que *Javan* , qu'on suppose être le père des Grecs , était petit-fils de *Noé*. Je le crois , comme je crois que *Perſée* était le fondateur du royaume de Perse , et *Niger* de la Nigritie. C'est seulement un de mes chagrins que les Grecs n'aient jamais connu ce *Noé* le véritable auteur de leur race. J'ai marqué ailleurs mon étonnement et ma douleur qu'*Adam* , notre père à tous , ait été absolument ignoré de tous , depuis le Japon jusqu'au

détroit de Lemaire , excepté d'un petit peuple , qui n'a lui-même été connu que très-tard. La science des généalogies est sans doute très-certaine , mais bien difficile.

Ce n'est ni sur *Javan* , ni sur *Noé* , ni sur *Adam* , que tombent aujourd'hui mes doutes ; c'est sur *Cirus* ; et je ne cherche pas laquelle des fables débitées sur *Cirus* est préférable , celle d'*Hérodote* ou de *Ctésias* , ou celle de *Xénophon* , ou de *Diodore* , ou de *Justin* , qui toutes se contredisent. Je ne demande point pourquoi on s'est obstiné à donner ce nom de *Cirus* à un barbare qui s'appelait *Kofrou* , et ceux de *Ciropolis* , de *Perfépolis* , à des villes qui ne se nommèrent jamais ainsi.

Je laisse là tout ce qu'on a dit du grand *Cirus* , et jusqu'au roman de ce nom , et jusqu'aux voyages que l'écoffais *Ramsay* lui a fait entreprendre. Je demande seulement quelques instructions aux Juifs sur ce *Cirus* dont ils ont parlé.

Je remarque d'abord qu'aucun historien n'a dit un mot des Juifs dans l'histoire de *Cirus* , et que les Juifs sont les seuls qui osent faire mention d'eux-mêmes en parlant de ce prince.

Ils ressemblent en quelque sorte à certaines gens qui disaient d'un ordre de citoyens supérieur à eux : *Nous connaissons messieurs , mais messieurs ne nous connaissent pas.* Il en est de

même d'*Alexandre* par rapport aux Juifs. Aucun historien d'*Alexandre* n'a mêlé le nom d'*Alexandre* avec celui des Juifs ; mais *Josèphe* ne manque pas de dire qu'*Alexandre* vint rendre ses respects à Jérusalem ; qu'il adora je ne sais quel pontife juif nommé *Jaddus* , lequel lui avait autrefois prédit en songe la conquête de la Perse. Tous les petits se rengorgent ; les grands songent moins à leur grandeur.

Quand *Tarif* vient conquérir l'Espagne, les vaincus lui disent qu'ils l'ont prédit. On en dit autant à *Gengis* , à *Tamerlan* , à *Mahomet II*.

A Dieu ne plaise que je veuille comparer les prophéties juives à tous les diseurs de bonne aventure qui font leur cour aux victorieux , et qui leur prédisent ce qui leur est arrivé. Je remarque seulement que les Juifs produisent des témoignages de leur nation sur *Cirus* , environ cent soixante ans avant qu'il fût au monde.

On trouve dans *Isaïe* (chap. XLV) : *Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus qui est mon Christ , que j'ai pris par la main pour lui assujettir les nations , pour mettre en fuite les rois , pour ouvrir devant lui les portes : Je marcherai devant vous ; j'humilierai les grands ; je romprai les coffres ; je vous donnerai l'argent caché , afin que vous sachiez que je suis le Seigneur , &c.*

Quelques favans ont peine à digérer que le Seigneur gratifie du nom de son CHRIST un profane de la religion de *Zoroastre*. Ils osent dire que les Juifs firent comme tous les faibles qui flattent les puissans, qu'ils supposèrent des prédictions en faveur de *Cirus*.

Ces savans ne respectent pas plus *Daniel* qu'*Isaïe*. Ils traitent toutes les prophéties attribuées à *Daniel* avec le même mépris que *S^t Jérôme* montre pour l'aventure de *Suzanne*, pour celle du dragon de *Bélus*, et pour les trois enfans de la fournaise.

Ces savans ne paraissent pas assez pénétrés d'estime pour les prophètes. Plusieurs même d'entre eux prétendent qu'il est métaphysiquement impossible de voir clairement l'avenir; qu'il y a une contradiction formelle à voir ce qui n'est point; que le futur n'existe pas, et par conséquent ne peut être vu; que les fraudes en ce genre sont innombrables chez toutes les nations; qu'il faut enfin se défier de tout dans l'histoire ancienne.

Ils ajoutent que s'il y a jamais eu une prédiction formelle, c'est celle de la découverte de l'Amérique dans *Sénèque* le tragique:

. *Ventient annis*
Secula seris quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, et ingens
Pateat tellus, &c.

Les

Les quatre étoiles du pôle antarctique sont annoncées encore plus clairement dans le *Dante*. Cependant personne ne s'est avisé de prendre *Sénèque* et *Alighieri Dante* pour des devins.

Nous sommes bien loin d'être du sentiment de ces savans , nous nous bornons à être extrêmement circonspects sur les prophètes de nos jours.

Quant à l'histoire de *Cirus* , il est vraiment fort difficile de savoir s'il mourut de sa belle mort , ou si *Thomyris* lui fit couper la tête. Mais je souhaite , je l'avoue , que les savans qui font couper le cou à *Cirus* , aient raison. Il n'est pas mal que ces illustres voleurs de grand chemin , qui vont pillant et ensanglantant la terre , soient un peu châtiés quelquefois.

Cirus a toujours été destiné à devenir le sujet d'un roman. *Xénophon* a commencé , et malheureusement *Ramsay* a fini. Enfin , pour faire voir quel triste sort attend les héros , *Danchet* a fait une tragédie de *Cirus*.

Cette tragédie est entièrement ignorée. La *Cyropédie* de *Xénophon* est plus connue , parce qu'elle est d'un grec. Les *Voyages de Cyrus* le sont beaucoup moins , quoiqu'ils aient été imprimés en anglais et en français , et qu'on y ait prodigué l'érudition.

Le plaifant du roman intitulé *Voyages de Cyrus*, confifte à trouver un *Meffie* par-tout, à Memphis, à Babylone, à Ecbatane, à Tyr, comme à Jérufalem, et chez *Platon*, comme dans l'Evangile. L'auteur ayant été quaker, anabaptifte, anglican, presbytérien, était venu fe faire *fénélonifte* à Cambrai fous l'illufre auteur du *Télémaque*. Etant devenu depuis précepteur de l'enfant d'un grand feigneur, il fe crut fait pour inftruire l'univers, et pour le gouverner; il donne en conféquence des leçons à *Cirus* pour devenir le meilleur roi de l'univers, et le théologien le plus orthodoxe.

Ces deux rares qualités paraiffent aflez incompatibles.

Il le mène à l'école de *Zoroafte*, et enfuite à celle du jeune juif *Daniel*, le plus grand philofophe qui ait jamais été. Car non-feulement il expliquait tous les fonges (ce qui eft le fin de la fcience humaine); mais il devinait tous ceux qu'on avait faits; et c'eft à quoi nul autre que lui n'eft encore parvenu. On s'attendait que *Daniel* présenterait la belle *Suzanne* au prince, c'était la marche naturelle du roman; mais il n'en fit rien.

Cirus en récompense a de longues converfations avec le grand roi *Nabuchodonofor*, dans le temps qu'il était bœuf; et *Ramsay* fait ruminer *Nabuchodonofor* en théologien très-profond.

Et puis étonnez-vous que le prince (*) pour qui cet ouvrage fut composé, aimât mieux aller à la chasse ou à l'opéra que de le lire.

C L E R C.

IL y aurait peut-être encore quelque chose à dire sur ce mot, même après le dictionnaire de *du Cange*, et celui de l'Encyclopédie. Nous pouvons, par exemple, observer qu'on était si savant vers les dixième et onzième siècles, qu'il s'introduisit une coutume ayant force de loi en France, en Allemagne, en Angleterre, de faire grâce de la corde à tout criminel condamné qui savait lire; tant un homme de cette érudition était nécessaire à l'Etat.

Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre, y porta cette coutume. Cela s'appelait bénéfice de clergie, *beneficium clericorum aut clericorum*.

Nous avons remarqué en plus d'un endroit que de vieux usages perdus ailleurs se retrouvent en Angleterre, comme on trouva dans l'île de Samothrace les anciens mystères d'*Orphée*. Aujourd'hui même encore ce bénéfice de clergie subsiste chez les Anglais dans toute

(*) Le prince de *Turenne*.

fa force pour un meurtre commis fans dessein, et pour un premier vol qui ne passe pas cinq cents livres sterling. Le criminel qui fait lire demande un bénéfice de clergie ; on ne peut le lui refuser. Le juge qui était réputé par l'ancienne loi ne savoir pas lire lui-même, s'en rapporte encore au chapelain de la prison, qui présente un livre au condamné. Ensuite il demande au chapelain, *Legit? lit-il?* Le chapelain répond, *Legit ut clericus, il lit comme un clerc.* Et alors on se contente de faire marquer d'un fer chaud le criminel à la paume de la main. On a eu soin de l'enduire de graisse ; le fer fume et produit un sifflement fans faire aucun mal au patient réputé clerc.

Du célibat des clercs.

ON demande si dans les premiers siècles de l'Eglise le mariage fut permis aux clercs, et dans quel temps il fut défendu ?

Il est avéré que les clercs, loin d'être engagés au célibat dans la religion juive, étaient tous au contraire excités au mariage, non-seulement par l'exemple de leurs patriarches, mais par la honte attachée à vivre sans postérité.

Toutefois, dans les temps qui précédèrent les derniers malheurs des Juifs, il s'éleva des

sectes de rigoristes, esséniens, judaïtes, thérapeutes, hérodiens; et dans quelques-unes, comme celles des esséniens et des thérapeutes, les plus dévots ne se mariaient pas. Cette continence était une imitation de la chasteté des vestales établies par *Numa Pompilius*, de la fille de *Pythagore* qui institua un couvent, des prêtresses de *Diane*, de la pythie de Delphes, et plus anciennement de *Cassandre* et de *Chrysis*, prêtresses d'*Apollon*, et même des prêtresses de *Bacchus*.

Les prêtres de *Cybèle* non-seulement faisaient vœu de chasteté, mais de peur de violer leurs vœux, ils se rendaient eunuques.

Plutarque, dans sa huitième question des propos de table, dit qu'il y a des collèges de prêtres en Egypte qui renoncent au mariage.

Les premiers chrétiens, quoique faisant profession d'une vie aussi pure que celle des esséniens et des thérapeutes, ne firent point une vertu du célibat. Nous avons vu que presque tous les apôtres et les disciples étaient mariés. *St Paul* écrit à *Tite* (a) : *Choisissez pour prêtre celui qui n'aura qu'une femme ayant des enfans fidelles et non accusés de luxure.*

Il dit la même chose à *Timothée* (b) : *Que le surveillant soit mari d'une seule femme.*

(a) Epître à *Tite*, chap. I.

(b) I. à *Timoth.* chap. III, v. 2.

Il semble faire si grand cas du mariage, que dans la même lettre à *Timothée*, il dit (c) : *La femme ayant prévariqué se sauvera en faisant des enfans.*

Ce qui arriva dans le fameux concile de Nicée au sujet des prêtres mariés, mérite une grande attention. Quelques évêques, au rapport de *Sozomène* et de *Socrate* (d), proposèrent une loi qui défendît aux évêques et aux prêtres de toucher dorénavant à leurs femmes; mais S' *Paphnuce* le martyr, évêque de Thèbes en Egypte, s'y opposa fortement, disant que *coucher avec sa femme c'est chasteté*; et son avis fut suivi par le concile.

Suidas, *Gelase*, *Césicène*, *Cassiodore* et *Nicéphore Caliste* rapportent précisément la même chose.

Le concile seulement défendit aux ecclésiastiques d'avoir chez eux des agapètes, des affociées, autres que leurs propres femmes, excepté leurs mères, leurs sœurs, leurs tantes, et des vieilles hors de tout soupçon.

Depuis ce temps, le célibat fut recommandé sans être ordonné. S' *Jérôme*, voué à la solitude, fut celui de tous les pères qui fit les plus grands éloges du célibat des prêtres; cependant il prend hautement le parti de *Cartérius*, évêque d'Espagne, qui s'était remarié

(c) Chap. II, v. 15.

(d) *Sozom.* liv. I. *Socrate*, liv. I.

deux fois. *Si je voulais nommer*, dit-il, *tous les évêques qui ont passé à de secondes noces, j'en trouverais plus qu'il n'y eut d'évêques au concile de Rimini (e). Tantus numerus congregabitur ut Riminensis synodus superetur.*

Les exemples des clercs mariés et vivant avec leurs femmes, sont innombrables. *Sydonius*, évêque de Clermont en Auvergne, au cinquième siècle, épousa *Papianilla*, fille de l'empereur *Avitus*; et la maison de *Polignac* a prétendu en descendre. *Simplicius*, évêque de Bourges, eut deux enfans de sa femme *Palladia*,

S' *Grégoire* de Nazianze était fils d'un autre *Grégoire* évêque de Nazianze, et de *Nonna*, dont cet évêque eut trois enfans, savoir *Cesarus*, *Gorgonia*, et le saint.

On trouve dans le décret romain, au canon *Ofius*, une liste très-longue d'évêques enfans de prêtres. Le pape *Ofius* lui-même était fils du sous-diacre *Etienne*, et le pape *Boniface I*, fils du prêtre *Joconde*. Le pape *Félix III* fut fils du prêtre *Félix*, et devint lui-même un des aïeux de *Grégoire le grand*. *Jean II* eut pour père le prêtre *Projectus*, *Agapet* le prêtre *Gordien*. Le pape *Sylvestre* était fils du pape *Hormisdas*. *Théodore I* naquit du mariage de *Théodore*, patriarche de Jérusalem, ce qui devait réconcilier les deux Eglises.

(e) Lettre LXVII à *Oceanus*.

Enfin , après plus d'un concile tenu inutilement sur le célibat , qui devait toujours accompagner le sacerdoce , le pape *Grégoire VII* excommunia tous les prêtres mariés , soit pour rendre l'Eglise plus respectable par une discipline plus rigoureuse , soit pour attacher plus étroitement à la cour de Rome les évêques et les prêtres des autres pays qui n'auraient d'autre famille que l'Eglise.

Cette loi ne s'établit pas sans de grandes contradictions.

C'est une chose très-remarquable que le concile de Basse ayant déposé , du moins en paroles , le pape *Eugène IV* , et élu *Amédée de Savoie* , plusieurs évêques ayant objecté que ce prince avait été marié , *Eneas Sylvius* , depuis pape sous le nom de *Pie II* , soutint l'élection d'*Amédée* , par ces propres paroles : *Non solum qui uxorem habuit , sed uxorem habens potest assumi. Non-seulement celui qui a été marié , mais celui qui l'est peut être pape.*

Ce *Pie II* était conséquent. Lisez ses lettres à sa maîtresse dans le recueil de ses œuvres. Il était persuadé qu'il y a de la démente à vouloir frauder la nature , qu'il faut la guider , et non chercher à l'anéantir. (*)

Quoi qu'il en soit , depuis le concile de Trente il n'y a plus de dispute sur le célibat

(*) Voyez ONANISME.

des clercs dans l'Eglise catholique romaine; il n'y a plus que des défrs.

Toutes les communions protestantes se sont séparées de Rome sur cet article.

Dans l'Eglise grecque qui s'étend aujourd'hui des frontières de la Chine au cap Matapan, les prêtres se marient une fois. Par-tout les usages varient, la discipline change selon les temps et selon les lieux. Nous ne faisons ici que raconter, et nous ne controverfons jamais.

Des clercs du secret, devenus depuis secrétaires d'Etat et ministres.

LES clercs du secret, clercs du roi, qui sont devenus depuis secrétaires d'Etat en France et en Angleterre, étaient originairement notaires du roi; ensuite on les nomma *secrétaires des commandemens*. C'est le savant et laborieux *Pasquier* qui nous l'apprend. Il était bien instruit, puisqu'il avait sous ses yeux les registres de la chambre des comptes qui de nos jours ont été consumés par un incendie.

A la malheureuse paix du Catau-Cambresis, en 1558, un clerc de *Philippe II* ayant pris le titre de *secrétaire d'Etat*, l'*Aubépine* qui était clerc secrétaire des commandemens du roi de France et son notaire, prit aussi le titre de *secrétaire d'Etat*, afin que les dignités fussent

égales , si les avantages de la paix ne l'étaient pas.

En Angleterre , avant *Henri VIII* , il n'y avait qu'un secrétaire du roi , qui présentait debout les mémoires et requêtes au conseil. *Henri VIII* en créa deux , et leur donna les mêmes titres et les mêmes prérogatives qu'en Espagne. Les grands seigneurs alors n'acceptaient pas ces places , mais avec le temps elles sont devenues si considérables , que les pairs du royaume et les généraux des armées en ont été revêtus. Ainsi tout change. Il ne reste rien en France du gouvernement de *Hugues* surnommé *Capet* , ni en Angleterre de l'administration de *Guillaume* surnommé *le bâtard*.

C L I M A T.

*Hic segetes , illic veniunt felicius uva :
 Arborei fetus alibi atque injussa virescunt
 Gramina. Nonne vides , croceos ut Tmolus odores ,
 India mittit ebur , molles sua thura Sabæi ?
 Ut Chalybes nudi ferrum , virosetque Pontus
 Castorea , Eliadum palmas Epirus equarum ?*

Il faut ici se servir de la traduction de M. l'abbé *Delille* , dont l'élégance en tant d'endroits est égale au mérite de la difficulté surmontée.

Ici font des vergers qu'enrichit la culture ;
Là règne un vert gazon qu'entretient la nature ;
Le Tmole est parfumé d'un safran précieux ;
Dans les champs de Sabal'encens croît pour les dieux ;
L'Euxin voit le castor se jouer dans ses ondes ;
Le Pont s'énorgueillit de ses mines fécondes ;
L'Inde produit l'ivoire ; et dans ses champs guerriers
L'Épire pour l'Élide exerce ses courriers.

Il est certain que le sol et l'atmosphère signalent leur empire sur toutes les productions de la nature , à commencer par l'homme , et à finir par les champignons.

Dans le grand siècle de *Louis XIV* , l'ingénieur *Fontenelle* a dit :

„ On pourrait croire que la zone torride et
„ les deux glaciales ne sont pas fort propres
„ pour les sciences. Jusqu'à présent elles n'ont
„ point passé l'Égypte et la Mauritanie d'un
„ côté , et de l'autre la Suède. Peut-être n'a-ce
„ pas été par hasard qu'elles se sont tenues
„ entre le mont Atlas et la mer Baltique. On
„ ne fait si ce ne sont point là les bornes que
„ la nature leur a posées ; et si l'on peut
„ espérer de voir jamais de grands auteurs
„ lapons ou nègres. „

Chardin , l'un de ces voyageurs qui raisonnent et qui approfondissent , va encore plus

loin que *Fontenelle*, en parlant de la Perse (a).
 „ La température des climats chauds , dit-il,
 „ énerve l'esprit comme le corps , et dissipe
 „ ce feu nécessaire à l'imagination pour l'in-
 „ vention. On n'est pas capable dans ces
 „ climats-là de longues veilles et de cette
 „ forte application qui enfantent les ouvrages
 „ des arts libéraux et des arts mécaniques, &c. „

Chardin ne songeait pas que *Sadi* et *Lokman* étaient persans. Il ne faisait pas attention qu'*Archimède* était de Sicile , où la chaleur est plus grande que dans les trois quarts de la Perse. Il oubliait que *Pythagore* apprit autrefois la géométrie chez les brachmanes.

L'abbé *Dubos* soutint et développa autant qu'il le put ce sentiment de *Chardin*.

Cent cinquante ans avant eux *Bodin* en avait fait la base de son système , dans sa *république* et dans sa *méthode de l'histoire* ; il dit que l'influence du climat est le principe du gouvernement des peuples et de leur religion.

Diodore de Sicile fut de ce sentiment longtemps avant *Bodin*.

L'auteur de l'*Esprit des lois* , sans citer personne , poussa cette idée encore plus loin que *Dubos* , *Chardin* et *Bodin*. Une certaine partie de la nation l'en crut l'inventeur , et lui en fit un crime. C'est ainsi que cette partie de la

(a) *Chardin* , chap. VII.

nation est faite. Il y a par-tout des gens qui ont plus d'enthousiasme que d'esprit.

On pourrait demander à ceux qui soutiennent que l'atmosphère fait tout, pourquoi l'empereur *Julien* dit dans son *Misopogon* que ce qui lui plaisait dans les Parisiens c'était la gravité de leurs caractères et la sévérité de leurs mœurs ; et pourquoi ces Parisiens, sans que le climat ait changé, sont aujourd'hui des enfans badins à qui le gouvernement donne le fouet en riant, et qui rient eux-mêmes le moment d'après, et chansonnent leurs précepteurs ?

Pourquoi les Egyptiens, qu'on nous peint encore plus graves que les Parisiens, sont aujourd'hui le peuple le plus mou, le plus frivole et le plus lâche, après avoir, dit-on, conquis autrefois toute la terre pour leur plaisir, sous un roi nommé *Sésostris* ?

Pourquoi dans Athènes, n'y a-t-il plus d'*Anacréon*, ni d'*Aristote*, ni de *Zeuxis* ?

D'où vient que Rome a pour ses *Cicéron*, ses *Caton* et ses *Tite-Live*, des citoyens qui n'osent parler, et une populace de gueux abrutis, dont le suprême bonheur est d'avoir quelquefois de l'huile à bon marché, et de voir défiler des processions ?

Cicéron plaisante beaucoup sur les Anglais dans ses lettres. Il prie *Quintus* son frère,

lieutenant de *César*, de lui demander s'il avait trouvé de grands philosophes parmi eux dans l'expédition d'Angleterre. Il ne se doutait pas qu'un jour ce pays pût produire des mathématiciens qu'il n'aurait jamais pu entendre. Cependant le climat n'a point changé ; et le ciel de Londres est tout aussi nébuleux qu'il l'était alors.

Tout change dans les corps et dans les esprits avec le temps. Peut-être un jour les Américains viendront enseigner les arts aux peuples de l'Europe.

Le climat a quelque puissance, le gouvernement cent fois plus ; la religion jointe au gouvernement encore davantage.

Influence du climat.

LE climat influe sur la religion en fait de cérémonies et d'usages. Un législateur n'aura pas eu de peine à faire baigner des Indiens dans le Gange à certains temps de la lune ; c'est un grand plaisir pour eux. On l'aurait lapidé s'il eût proposé le même bain aux peuples qui habitent les bords de la Duina, vers Archangel. Défendez le porc à un arabe qui aurait la lèpre s'il mangeait de cette chair très-mauvaise et très-dégoûtante dans son pays, il vous obéira avec joie. Faites la même

défense à un vestphalien, il fera tenté de vous battre.

L'abstinence du vin est un bon précepte de religion dans l'Arabie, où les eaux d'orange, de citron, de limon, sont nécessaires à la santé. *Mahomet* n'aurait pas peut-être défendu le vin en Suisse, surtout avant d'aller au combat.

Il y a des usages de pure fantaisie. Pourquoi les prêtres d'Égypte imaginèrent-ils la circoncision ? ce n'est pas pour la santé. *Cambyse* qui les traita comme ils le méritaient, eux et leur bœuf *Apis*, les courtisans de *Cambyse*, les soldats de *Cambyse*, n'avaient point fait rogner leurs prépuces, et se portaient fort bien. La raison du climat ne fait rien aux parties génitales d'un prêtre. On offrait son prépuce à *Isis*, probablement comme on présentait partout les prémices des fruits de la terre. C'était offrir les prémices du fruit de la vie.

Les religions ont toujours roulé sur deux pivots ; observance et croyance : l'observance tient en grande partie au climat ; la croyance n'en dépend point. On fera tout aussi bien recevoir un dogme sous l'équateur et sous le cercle polaire. Il sera ensuite également rejeté à Batavia et aux Orcades, tandis qu'il sera soutenu *unguibus et rostro* à Salamanque. Cela ne dépend point du sol et de l'atmosphère,

mais uniquement de l'opinion , cette reine inconstante du monde.

Certaines libations de vin feront de précepte dans un pays de vignoble , et il ne tombera point dans l'esprit d'un législateur d'instituer en Norvège des mystères sacrés qui ne pourraient s'opérer sans vin.

Il sera expressément ordonné de brûler de l'encens dans le parvis d'un temple où l'on égorge des bêtes à l'honneur de la Divinité , et pour le souper des prêtres. Cette boucherie appelée *temple* ferait un lieu d'infection abominable , si on ne le purifiait pas continuellement : et sans le secours des aromates , la religion des anciens aurait apporté la peste. On ornait même l'intérieur des temples de festons de fleurs pour rendre l'air plus doux.

On ne sacrifiera point de vache dans le pays brûlant de la presqu'île des Indes ; parce que cet animal qui nous fournit un lait nécessaire , est très-rare dans une campagne aride , que sa chair y est sèche , coriace , très-peu nourrissante , et que les brachmanes feraient très-mauvaise chère. Au contraire , la vache deviendra sacrée , attendu sa rareté et son utilité.

On n'entrera que pieds nus dans le temple de *Jupiter-Ammon* , où la chaleur est excessive :

il faudra être bien chauffé pour faire ses dévotions à Copenhague.

Il n'en est pas ainsi du dogme. On a cru au polythéisme dans tous les climats ; et il est aussi aisé à un tartare de Crimée qu'à un habitant de la Mecque de reconnaître un Dieu unique , incommunicable , non engendré et non engendreur. C'est par le dogme encore plus que par les rites qu'une religion s'étend d'un climat à un autre. Le dogme de l'unité de DIEU passa bientôt de Médine au mont Caucase ; alors le climat cède à l'opinion.

Les Arabes dirent aux Turcs : „ Nous nous
„ faisons circoncire en Arabie sans favoir
„ trop pourquoi ; c'était une ancienne mode
„ des prêtres d'Egypte d'offrir à *Oshiret* ou
„ *Ofris* une petite partie de ce qu'ils avaient
„ de plus précieux. Nous avons adopté cette
„ coutume trois mille ans avant d'être maho-
„ métans. Vous ferez circoncis comme nous ;
„ vous ferez obligés comme nous de coucher
„ avec une de vos femmes tous les vendredis ;
„ et de donner par an deux et demi pour cent
„ de votre revenu aux pauvres. Nous ne
„ buvons que de l'eau et du sorbet ; toute
„ liqueur enivrante nous est défendue ; elles
„ sont pernicieuses en Arabie. Vous embras-
„ ferez ce régime , quoique vous aimiez le
„ vin passionnément , et que même il vous

» soit souvent nécessaire sur les bords du
 » Phafe et de l'Araxe. Enfin , si vous voulez
 » aller au ciel , et y être bien placés , vous
 » prendrez le chemin de la Mecque. »

Les habitans du nord du Caucafe se soumettent à ces lois , et embrassent dans toute son étendue une religion qui n'était pas faite pour eux.

En Egypte le culte emblématique des animaux succéda aux dogmes de *Thaut*. Les dieux des Romains partagèrent ensuite l'Egypte avec les chiens , les chats et les crocodiles. A la religion romaine succéda le christianisme : il fut entièrement chassé par le mahométisme , qui cédera peut-être la place à une religion nouvelle.

Dans toutes ces vicissitudes le climat n'est entré pour rien : le gouvernement a tout fait. Nous ne considérons ici que les causes secondes , sans lever des yeux profanes vers la Providence qui les dirige. La religion chrétienne , née dans la Syrie , ayant reçu ses principaux accroissemens dans Alexandrie , habite aujourd'hui les pays où *Teutate*, *Irminful*, *Frida* , *Odin* , étaient adorés.

Il y a des peuples dont ni le climat , ni le gouvernement n'ont fait la religion. Quelle cause a détaché le nord de l'Allemagne , le Danemarck , les trois quarts de la Suisse , la

Hollande , l'Angleterre , l'Ecoffe , l'Irlande , de la communion romaine? ... la pauvreté. On vendait trop cher les indulgences et la délivrance du purgatoire à des ames dont les corps avaient alors très-peu d'argent. Les prélats , les moines engloutissaient tout le revenu d'une province. On prit une religion à meilleur marché. Enfin , après vingt guerres civiles , on a cru que la religion du pape était fort bonne pour les grands seigneurs , et la réformée pour les citoyens. Le temps fera voir qui doit l'emporter vers la mer Egée et le Pont-Euxin , de la religion grecque , ou de la religion turque.

C L O U.

Nous ne nous arrêterons pas à remarquer la barbarie agreste qui fit clou de *clavus* , et cloud de *Clodoaldus* , et clou de girofle , quoique le girofle ressemble fort mal à un clou ; et *clou* , maladie de l'œil ; et *clou* , tumeur de la peau , &c. Ces expressions viennent de la négligence et de la stérilité de l'imagination ; c'est la honte d'un langage.

Nous demandons seulement ici aux reviseurs de livres la permission de transcrire ce que le missionnaire *Labat* , dominicain , providiteur du saint office , a écrit sur les clous de

la croix , à laquelle il est plus que probable que jamais aucun clou ne fut attaché.

» (a) Le religieux italien qui nous condui-
 » fait, eut assez de crédit pour nous faire voir
 » entre autres un des clous dont notre Seigneur
 » fut attaché à la croix. Il me parut bien diffé-
 » rent de celui que les bénédictins font voir
 » à Saint-Denis. Peut-être que celui de Saint-
 » Denis avait servi pour les pieds , et qu'il
 » devait être plus grand que celui des mains.
 » Il fallait pourtant que ceux des mains fussent
 » assez grands et assez forts pour soutenir tout
 » le poids du corps. Mais il faut que les Juifs
 » aient employé plus de quatre clous , ou que
 » quelques-uns de ceux qu'on expose à la
 » vénération des fidèles ne soient pas bien
 » authentiques. Car l'histoire rapporte que
 » sainte *Hélène* en jeta un dans la mer pour
 » apaiser une tempête furieuse qui agitait son
 » vaisseau. *Constantin* se servit d'un autre pour
 » faire le mors de la bride de son cheval. On
 » en montre un tout entier à Saint-Denis en
 » France , un autre aussi tout entier à Sainte-
 » Croix de Jérusalem à Rome. Un auteur
 » romain de notre siècle , très-célèbre, assure
 » que la couronne de fer dont on couronne
 » les empereurs en Italie , est faite d'un de ces
 » clous. On voit à Rome et à Carpentras deux

(a) Voyages du jacobin *Labat*, tome VIII, pages 34 et 35.

„ mors de bride aussi faits de ces clous , et
 „ on en fait voir encore en d'autres endroits.
 „ Il est vrai qu'on a la discrétion de dire de
 „ quelques-uns , tantôt que c'est la pointe, et
 „ tantôt que c'est la tête. „

Le missionnaire parle sur le même ton de toutes les reliques. Il dit au même endroit que lorsqu'on apporta de Jérusalem à Rome le corps du premier diacre *S^t Etienne* , et qu'on le mit dans le tombeau du diacre *S^t Laurent* , en 557 , *S^t Laurent se retira de lui-même pour donner la droite à son hôte ; action qui lui acquit le surnom de civil espagnol.* (b)

(b) Ce même missionnaire *Labat* , frère prêcheur , providiteur du saint-office , qui ne manque pas une occasion de tomber rudement sur les reliques et sur les miracles des autres moines , ne parle qu'avec une noble assurance de tous les prodiges et de toutes les prééminences de l'ordre de saint *Dominique*. Nul écrivain monastique n'a jamais poussé si loin la vigueur de l'amour propre conventuel. Il faut voir comme il traite les *bénédictins* et le père *Martène* (*) *ingrats* *bénédictins* ! *ah père Martène ! . . . noire ingratitude , que toute l'eau du déluge ne peut effacer ! . . . vous enchérissez sur les lettres provinciales , et vous retenez le bien des jacobins ! tremblez , révérends* *bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes . . . Si père Martène n'est pas content , il n'a qu'à parler.*

C'est bien pis quand il punit le très-judicieux et très-plaisant voyageur *Misson* , de n'avoir pas excepté les jacobins de tous les moines auxquels il accorde beaucoup de ridicule. *Labat* traite *Misson* , de *bouffon ignorant qui ne peut être lu que de la canaille anglaise*. Et ce qu'il y a de mieux , c'est que ce moine fait tous ses efforts pour être plus hardi et plus drôle

(*) Voyages de *Labat* , tome V , depuis la page 33 jusqu'à la page 113.

Ne fefons fur ces paffages qu'une réflexion , c'est que fi quelque philofophe s'était expliqué dans l'Encyclopédie comme le miffionnaire dominicain *Labat* , une foule de *Patouilletts* et de *Nonottes* , de *Chiniacs* , de *Chaumeix* et d'autres poliffons , auraient crié au déifte , à l'athée , au géomètre.

Selon ce que l'on peut être
Les chofes changent de nom.

AMPHITRYON.

COHERENCE, COHESION, ADHESION.

FORCE par laquelle les parties des corps tiennent enfemble. C'est le phénomène le plus commun et le plus inconnu. *Newton* fe moque des atomes crochus par lesquels on a voulu expliquer la *cohérence* ; car il resterait à favoir pourquoi ils font crochus , et pourquoi ils cohèrent.

Il ne traite pas mieux ceux qui ont expliqué la *cohésion* par le repos : *C'est* , dit-il , *une qualité occulte*.

que *Miffon*. Au furplus , c'était un des plus effrontés convertiffeurs que nous euffions ; mais en qualité de voyageur il refsemble à tous les autres qui croient que tout l'univers a les yeux ouverts fur tous les cabarets où ils ont couché , et fur leurs querelles avec les commis de la douane.

Il a recours à une attraction ; mais cette attraction qui peut exister , et qui n'est point du tout démontrée , n'est-elle pas une qualité occulte ? La grande attraction des globes célestes est démontrée et calculée. Celle des corps adhérens est incalculable. Or , comment admettre une force immesurable qui ferait de la même nature que celle qu'on mesure ?

Néanmoins , il est démontré que la force d'attraction agit sur toutes les planètes et sur tous les corps graves , proportionnellement à leur solidité ; donc elle agit sur toutes les particules de la matière ; donc il est très - vraisemblable qu'en résidant dans chaque partie par rapport au tout , elle réside aussi dans chaque partie par rapport à la continuité ; donc la cohérence peut être l'effet de l'attraction.

Cette opinion paraît admissible jusqu'à ce qu'on trouve mieux ; et le mieux n'est pas facile à rencontrer.

C O M M E R C E.

DEPUIS le malheur de Carthage aucun peuple ne fut puissant à la fois par le commerce et par les armes , jusqu'au temps où Venise donna cet exemple. Les Portugais , pour avoir passé le cap de Bonne-Espérance , ont quelque temps été de grands seigneurs sur les côtes de l'Inde , et jamais redoutables en Europe. Les Provinces-unies n'ont été guerrières que malgré elles ; et ce n'est pas comme unies entre elles , mais comme unies avec l'Angleterre , qu'elles ont prêté la main pour tenir la balance de l'Europe , au commencement du dix-huitième siècle.

Carthage , Venise et Amsterdam ont été puissantes ; mais elles ont fait comme ceux qui parmi nous ayant amassé de l'argent par le négoce achètent des terres seigneuriales. Ni Carthage , ni Venise , ni la Hollande , ni aucun peuple , n'a commencé par être guerrier , et même conquérant , pour finir par être marchand. Les Anglais font les seuls ; ils se sont battus long-temps avant de savoir compter. Ils ne savaient pas quand ils gagnaient les batailles d'Azincour , de Crécy et de Poitiers , qu'ils pouvaient vendre beaucoup de blé ,

et

et fabriquer de beaux draps qui leur vaudraient bien davantage. Ces seules connaissances ont augmenté, enrichi, fortifié la nation. Londres était pauvre et agreste lorsque *Edouard III* conquérait la moitié de la France. C'est uniquement parce que les Anglais font devenus négocians, que Londres l'emporte sur Paris par l'étendue de la ville et le nombre des citoyens; qu'ils peuvent mettre en mer deux cents vaisseaux de guerre et foudoyer des rois alliés. Les peuples d'Ecosse font nés guerriers et spirituels; d'où vient que leur pays est devenu, sous le nom d'union, une province d'Angleterre? C'est que l'Ecosse n'a que du charbon, et que l'Angleterre a de l'étain fin, de belles laines, d'excellens blés, des manufactures et des compagnies de commerce.

Quand *Louis XIV* faisait trembler l'Italie, et que ses armées, déjà maîtresses de la Savoie et du Piémont, étaient prêtes de prendre Turin, il fallut que le prince *Eugene* marchât du fond de l'Allemagne au secours du duc de Savoie. Il n'avait point d'argent, sans quoi on ne prend ni ne défend les villes; il eut recours à des marchands anglais. En une demi-heure de temps on lui prêta cinq millions, avec cela il délivra Turin, battit les Français, et écrivit à ceux qui avaient prêté cette somme ce petit

billet : „ Messieurs , j'ai reçu votre argent , et „ je me flatte de l'avoir bien employé à votre „ satisfaction. „ Tout cela donne un juste orgueil à un marchand anglais , et fait qu'il ose se comparer , non sans quelque raison , à un citoyen romain. Aussi le cadet d'un pair du royaume ne dédaigne point le négoce. Milord *Thownshend* , ministre d'Etat , a un frère qui se contente d'être marchand dans la cité. Dans le temps que milord *Orford* gouvernait l'Angleterre , son cadet était facteur à Alep , d'où il ne voulut pas revenir , et où il est mort. Cette coutume , qui pourtant commence trop à se passer , paraît monstrueuse à des allemands entêtés de leurs quartiers : ils ne sauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne soit qu'un riche et puissant bourgeois , au lieu qu'en Allemagne tout est prince. On a vu jusqu'à trente altesses du même nom , n'ayant pour bien que des armoiries et une noble fierté.

En France est marquis qui veut ; et quiconque arrive à Paris du fond d'une province avec de l'argent à dépenser , et un nom en *ac* ou en *ille* , peut dire : un homme comme moi ! un homme de ma qualité ! et mépriser souverainement un négociant. Le négociant entend lui-même parler si souvent avec dédain de sa profession , qu'il est assez sot pour en rougir.

Je ne fais pourtant lequel est le plus utile à un Etat , ou un seigneur bien poudré , qui fait précisément à quelle heure le roi se lève , à quelle heure il se couche , et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre , ou un négociant , qui enrichit son pays , donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire , et contribue au bonheur du monde.

C O N C I L E S. (1)

S E C T I O N P R E M I E R E.

Assemblée d'ecclésiastiques convoquée pour résoudre des doutes ou des questions sur les points de foi ou de discipline.

L'USAGE des conciles n'était pas inconnu aux sectateurs de l'ancienne religion de *Zerdusht* que nous appelons *Zoroastre* (a). Vers l'an 200

(1) Comme le fond de ces trois sections de l'article **C O N C I L E S** est absolument le même , nous croyons devoir répéter ici que les différentes sections qui composent chaque article , tirées presque toujours d'ouvrages publiés séparément , doivent renfermer quelques répétitions ; mais comme le ton de chaque article , les réflexions , ou la manière de les présenter , diffèrent presque toujours , nous avons conservé ces articles dans leur entier.

(a) *Hyde* , *Relig. des Persans* , chap. XXI.

de notre ère vulgaire, le roi de Perse *Ardeshir-Babecan* assembla quarante mille prêtres pour les consulter sur des doutes qu'il avait touchant le paradis et l'enfer qu'ils nomment la géhenne, terme que les Juifs adoptèrent pendant leur captivité de Babylone, ainsi que les noms des anges et des mois. Le plus célèbre des mages *Erdaviraph* ayant bu trois verres d'un vin soporifique, eut une extase qui dura sept jours et sept nuits, pendant laquelle son ame fut transportée vers DIEU. Revenu de ce ravissement, il raffermi la foi du roi en racontant le grand nombre de merveilles qu'il avait vues dans l'autre monde, et en les faisant mettre par écrit.

On fait que JESUS fut appelé CHRIST, mot grec qui signifie *oint*, et sa doctrine *christianisme*, ou bien évangile, c'est-à-dire bonne nouvelle (b), parce qu'un jour du sabbat étant entré, selon sa coutume, dans la synagogue de Nazareth où il avait été élevé, il se fit à lui-même l'application de ce passage d'Isaïe (c) qu'il venait de lire : *L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a rempli de son onction, et m'a envoyé prêcher l'évangile aux pauvres*. Il est vrai que tous ceux de la synagogue le chassèrent hors de leur ville, et le conduisirent jusqu'à la pointe de la montagne

(b) *Luc*, chap. IV, v. 16. (c) *Idem*, chap. LXI, v. 1.

sur laquelle elle était bâtie , pour le précipiter (*d*) , et ses proches vinrent pour se saisir de lui : car ils disaient , et on leur disait qu'il avait perdu l'esprit. Or il n'est pas moins certain que JESUS déclara constamment (*e*) qu'il n'était pas venu détruire la loi ou les prophètes , mais les accomplir.

Cependant , comme il ne laissa rien par écrit (*f*) , ses premiers disciples furent partagés sur la fameuse question s'il fallait circoncrire les gentils , et leur ordonner de garder la loi mosaïque (*g*). Les apôtres et les prêtres s'assemblèrent donc à Jérusalem pour examiner cette affaire ; et après en avoir beaucoup conféré , ils écrivirent aux frères d'entre les gentils qui étaient à Antioche , en Syrie et en Cilicie , une lettre dont voici le précis : „ Il „ a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de „ ne vous point imposer d'autre charge que „ celles-ci qui sont nécessaires : savoir , de „ vous abstenir des viandes immolées aux „ idoles , et du sang , et de la chair étouffée , „ et de la fornication. „

La décision de ce concile n'empêcha pas que (*h*) Pierre étant à Antioche ne discontinuât

(*d*) *Marc* , chap. III , v. 21.

(*e*) *Matth.* chap. V , v. 17.

(*f*) *Saint Jérôme* sur le chap. XLIV , v. 29 d'*Ezéchiel* !

(*g*) *Act.* chap. XV.

(*h*) *Galat.* chap. II , v. 11.

de manger avec les gentils que lorsque plusieurs circoncis qui venaient d'auprès de *Jacques* furent arrivés. Mais *Paul* voyant qu'il ne marchait pas droit selon la vérité de l'Évangile, lui résista en face, et lui dit devant tout le monde : Si vous, qui êtes juif, vivez comme les gentils, et non pas comme les Juifs; pourquoi contraignez-vous les gentils à judaïser ? *Pierre* en effet vivait comme les gentils depuis que dans un (i) ravissement d'esprit il avait vu le ciel ouvert, et comme une grande nappe qui descendait par les quatre coins du ciel en terre, dans laquelle il y avait de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de reptiles et d'oiseaux du ciel, et qu'il avait ouï une voix qui lui avait dit : Levez-vous, *Pierre*, tuez et mangez.

Paul qui reprenait si hautement *Pierre* d'user de cette dissimulation pour faire croire qu'il observait encore la loi, se servit lui-même à Jérusalem d'une feinte semblable (k). Se voyant accusé d'enseigner aux Juifs qui étaient parmi les gentils à renoncer à *Moïse*, il s'alla purifier dans le temple pendant sept jours, afin que tous fussent que ce qu'ils avaient ouï dire de lui était faux, mais qu'il continuait à garder la loi; et cela par le conseil de tous les prêtres assemblés chez *Jacques*, et ces prêtres étaient

(i) Act. chap. X. v. 10.

(k) Act. chap. XXI, v. 23.

les mêmes qui avaient décidé avec le Saint-Esprit que ces observances légales n'étaient pas nécessaires.

On distingua depuis les conciles en particuliers et en généraux. Les particuliers sont de trois sortes. Les nationaux convoqués par le prince, par le patriarche ou par le primat; les provinciaux assemblés par le métropolitain ou l'archevêque; et les diocésains ou synodes célébrés par chaque évêque. Le décret suivant est tiré d'un de ces conciles tenus à Mâcon : *Tout laïque qui rencontrera en chemin un prêtre ou un diacre, lui présentera le cou pour s'appuyer; si le laïque et le prêtre sont tous deux à cheval, le laïque s'arrêtera et saluera révéremment le prêtre; enfin si le prêtre est à pied, et le laïque à cheval, le laïque descendra, et ne remontera que lorsque l'ecclésiastique sera à une certaine distance. Le tout sous peine d'être interdit pendant aussi long-temps qu'il plaira au métropolitain.*

La liste des conciles tient plus de seize pages *in-folio* dans le Dictionnaire de Moréri; les auteurs ne convenant pas d'ailleurs du nombre des conciles généraux, bornons-nous ici au résultat des huit premiers qui furent assemblés par ordre des empereurs.

Deux prêtres d'Alexandrie ayant voulu savoir si JESUS était Dieu ou créature, ce ne fut pas seulement les évêques et les prêtres

qui disputèrent , les peuples entiers furent divisés ; le désordre vint à un tel point que les païens sur leurs théâtres tournaient en raillerie le christianisme. L'empereur *Constantin* commença par écrire en ces termes à l'évêque *Alexander* et au prêtre *Arius* , auteurs de la division : „ Ces questions qui ne font point „ nécessaires , et qui ne viennent que d'une „ oisiveté inutile , peuvent être faites pour „ exercer l'esprit ; mais elles ne doivent pas „ être portées aux oreilles du peuple. Etant „ divisés pour un si petit sujet , il n'est pas „ juste que vous gouverniez selon vos pensées „ une si grande multitude du peuple de DIEU. „ Cette conduite est basse et puérile , indigne „ de prêtres et d'hommes sensés. Je ne le „ dis pas pour vous contraindre à vous „ accorder entièrement sur cette question „ frivole , quelle qu'elle soit. Vous pouvez „ conserver l'unité avec un différent particu- „ lier , pourvu que ces diverses opinions et „ ces subtilités demeurent secrètes dans le „ fond de la pensée. „

L'empereur ayant appris le peu d'effet de sa lettre , résolut , par le conseil des évêques , de convoquer un concile œcuménique , c'est-à-dire de toute la terre habitable ; et choisit pour le lieu de l'assemblée , la ville de Nicée en Bythinie. Il s'y trouva deux mille quarante-

huit

huit évêques, qui tous, au rapport d'*Eutychius* (1), furent de sentimens et d'avis différens (m). Ce prince ayant eu la patience de les entendre disputer sur cette matière, fut très-surpris de trouver parmi eux si peu d'unanimité; et l'auteur de la préface arabe de ce concile dit que les actes de ces disputes formaient quarante volumes.

Ce nombre prodigieux d'évêques ne paraîtra pas incroyable, si l'on fait attention à ce que rapporte *Uffer*, cité par *Selden* (n), que saint *Patrice*, qui vivait dans le cinquième siècle, fonda 365 églises, et ordonna un pareil nombre d'évêques; ce qui prouve qu'alors chaque église avait son évêque, c'est-à-dire son surveillant. Il est vrai que, par le canon XIII du concile d'Ancire, on voit que les évêques des villes firent leur possible pour ôter les ordinations aux évêques de village, et les réduire à la condition de simples prêtres.

On lut dans le concile de Nicée une lettre d'*Eusèbe* de Nicomédie, qui contenait l'hérésie manifestement, et découvrait la cabale du parti d'*Arius*. Il y disait, entre autres choses, que si l'on reconnaissait J E S U S fils de D I E U

(1) *Annales d'Alexandrie*, page 440.

(m) *Selden*, des origin. d'*Alexandrie*, page 76.

(n) Page 86.

incr  , il faudrait aussi le reconnaître consubstantiel au P  re. Voil   pourquoi *Athanase*, diacre d'Alexandrie, persuada aux p  res de s'arr  ter au mot de consubstantiel, qui avait   t   rejet   comme impropre par le concile d'Antioche, tenu contre *Paul* de Samosate; mais c'est qu'il le prenait d'une mani  re grossi  re, et marquant de la division, comme on dit que plusieurs pi  ces de monnaie sont d'un m  me m  tal; au lieu que les orthodoxes expliqu  rent si bien le terme de consubstantiel, que l'empereur lui-m  me comprit qu'il n'enfermait aucune id  e corporelle, qu'il ne signifiait aucune division de la substance du P  re absolument immat  rielle et spirituelle, et qu'il fallait l'entendre d'une mani  re divine et ineffable. Ils montr  rent encore l'injustice des ariens de rejeter ce mot, sous pr  texte qu'il n'est pas dans l'  criture, eux qui employaient tant de mots qui n'y sont point, en disant que le fils de DIEU   tait tir   du n  ant, et n'avait pas toujours   t  .

Alors *Constantin*   crivit en m  me temps deux lettres pour publier les ordonnances du concile, et les faire conna  tre    ceux qui n'y avaient pas assist  . La premi  re adress  e aux Eglises en g  n  ral dit en beaucoup de paroles que la question de la foi a   t   examin  e, et si bien   claircie qu'il n'y est rest   aucune difficult  . Dans la

seconde, il dit entre autres à l'église d'Alexandrie en particulier : Ce que trois cents évêques ont ordonné n'est autre chose que la sentence du fils unique de DIEU ; le Saint-Esprit a déclaré la volonté de DIEU par ces grands hommes qu'il inspirait : donc que personne ne doute, que personne ne diffère ; mais revenez tous de bon cœur dans le chemin de la vérité

Les écrivains ecclésiastiques ne sont pas d'accord sur le nombre des évêques qui souscrivirent à ce concile. *Eusèbe* n'en compte que deux cents cinquante (2) ; *Eustache* d'Antioche, cité par *Théodoret*, deux cents soixante et dix ; *S^t Athanase*, dans son épître aux solitaires, trois cents, comme *Constantin* ; mais dans sa lettre aux Africains, il parle de trois cents dix-huit. Ces quatre auteurs sont cependant témoins oculaires, et très-dignes de foi.

Ce nombre de trois cents dix-huit, que le pape (o) *S^t Léon* appelle mystérieux, a été adopté par la plupart des pères de l'Eglise. *S^t Ambroise* assure (p) que le nombre de trois cents dix-huit évêques fut une preuve de la présence du Seigneur JESUS dans son concile

(2) Le reste des deux mille quarante-huit n'eut point apparemment le temps de rester jusqu'à la fin du concile, ou peut-être ce nombre se doit-il entendre de ceux qui furent convoqués, et non de ceux qui purent se rendre à Nicée.

(o) Lett. CXXXII. (p) Liv. I, chap. IX, de la foi.

de Nicée , parce que la croix désigne trois cents , et le nom de JESUS dix-huit. S' *Hilaire*, en défendant le mot de consubstantiel , approuvé dans le concile de Nicée , quoique condamné cinquante-cinq ans auparavant dans le concile d'Antioche , raisonne ainsi (q) : Quatre-vingts évêques ont rejeté le mot de consubstantiel , mais trois cents dix-huit l'ont reçu. Or ce dernier nombre est pour moi un nombre saint , parce que c'est celui des hommes qui accompagnèrent *Abraham* , lorsque , victorieux des rois impies , il fut béni par celui qui est la figure du sacerdoce éternel. Enfin *Selden* (r) rapporte que *Dorothee* , métropolitain de Monembase , disait qu'il y avait eu précisément trois cents dix-huit pères à ce concile , parce qu'il s'était écoulé trois cents dix-huit ans depuis l'incarnation. Tous les chronologistes placent ce concile à l'an 325 de l'ère vulgaire , mais *Dorothee* en retranche sept ans pour faire quadrer sa comparaison ; ce n'est-là qu'une bagatelle : d'ailleurs on ne commença à compter les années depuis l'incarnation de JESUS qu'au concile de Letines , l'an 743. *Denis le petit* avait imaginé cette époque dans son cycle solaire de l'an 526 , et *Bède* l'avait employée dans son Histoire ecclésiastique.

(q) Page 393 du Synode.

(r) Page 80.

Au reste , on ne fera point étonné que *Constantin* ait adopté le sentiment de ces trois cents ou trois cents dix-huit évêques , qui tenaient pour la divinité de J E S U S , si l'on fait attention qu'*Eusèbe* de Nicomédie , un des principaux chefs du parti arien , avait été complice de la cruauté de *Licinius* , dans les massacres des évêques et dans la persécution des chrétiens. C'est l'empereur lui-même qui l'en accuse dans la lettre particulière qu'il écrivit à l'église de Nicomédie. „ Il a , dit-il , „ envoyé contre moi des espions pendant les „ troubles , et il ne lui manquait que de „ prendre les armes pour le tyran. J'en ai des „ preuves par les prêtres et les diacres de sa „ fuite que j'ai pris. Pendant le concile de „ Nicée , avec quel empressement et quelle „ impudence a-t-il soutenu , contre le témoi- „ gnage de sa conscience, l'erreur convaincue „ de tous côtés , tantôt en implorant ma „ protection , de peur qu'étant convaincu „ d'un si grand crime , il ne fût privé de sa „ dignité. Il m'a circonvenu et surpris honteusement , et a fait passer toutes choses comme „ il a voulu. Encore depuis peu , voyez ce „ qu'il a fait avec *Théognis*. „

Constantin veut parler de la fraude dont *Eusèbe* de Nicomédie et *Théognis* de Nicée usèrent en souscrivant. Dans le mot *omooufios*

ils inférèrent un *iota* qui fe fait *omoiousios*, c'est-à-dire, semblable en substance, au lieu que le premier signifie de même substance. On voit par là que ces évêques cédèrent à la crainte d'être déposés et bannis ; car l'empereur avait menacé d'exil ceux qui ne voudraient pas souscrire. Aussi l'autre *Eusèbe*, évêque de Césarée, approuva le mot de consubstantiel, après l'avoir combattu le jour précédent.

Cependant, *Théonas* de Marmarique et *Second* de Ptolémaïde demeurèrent opiniâtement attachés à *Arius* ; et le concile les ayant condamnés avec lui, *Constantin* les exila et déclara, par un édit, qu'on punirait de mort quiconque ferait convaincu d'avoir caché quelque écrit d'*Arius*, au lieu de le brûler. Trois mois après, *Eusèbe* de Nicomédie et *Théognis* furent aussi envoyés en exil dans les Gaules. On dit qu'ayant gagné celui qui gardait les actes du concile par ordre de l'empereur, ils avaient effacé leurs souscriptions, et s'étaient mis à enseigner publiquement qu'il ne faut pas croire que le Fils soit consubstantiel au Père.

Heureusement, pour remplacer leurs signatures et conserver le nombre mystérieux de trois cents dix-huit, on imagina de mettre le livre où étaient ces actes divisés par sessions sur le tombeau de *Chrysante* et de *Misonius*, qui étaient

morts pendant la tenue du concile ; on y passa la nuit en oraison, et le lendemain il se trouva que ces deux évêques avaient signé. (s)

Ce fut par un expédient à peu-près semblable que les pères du même concile firent la distinction des livres authentiques de l'Écriture d'avec les apocryphes (t) : les ayant placés tous pêle-mêle sur l'autel, les apocryphes tombèrent d'eux-mêmes par terre.

Deux autres conciles, assemblés l'an 359 par l'empereur *Constance*, l'un de plus de quatre cents évêques à Rimini, et l'autre de plus de cent cinquante à Séleucie, rejetèrent après de longs débats le mot *consubstantiel* déjà condamné par un concile d'Antioche, comme nous l'avons dit ; mais ces conciles ne sont reconnus que par les fociniens.

Les pères de Nicée avaient été si occupés de la consubstantialité du Fils, que, sans faire aucune mention de l'Église dans leur symbole, ils s'étaient contentés de dire : Nous croyons aussi au Saint-Esprit. Cet oubli fut réparé au second concile général convoqué à Constantinople l'an 381 par *Théodose*. Le Saint-Esprit y fut déclaré Seigneur et vivifiant, qui procède du Père, qui est adoré et glorifié avec le Père

(s) *Nicéphore*, liv. VIII, chap. XXIII. *Baronius* et *Aurelius Peruginus* sur l'année 325.

(t) *Conciles de Labbe*, tome I, page 84.

et le Fils , qui a parlé par les prophètes. Dans la suite l'Eglise latine voulut que le Saint-Esprit procédât encore du Fils , et le *filioque* fut ajouté au symbole , d'abord en Espagne l'an 447 , puis en France au concile de Lyon , l'an 1274 , et enfin à Rome , malgré les plaintes des Grecs contre cette innovation.

La divinité de JESUS une fois établie , il était naturel de donner à sa mère le titre de mère de DIEU ; cependant le patriarche de Constantinople *Nestorius* soutint dans ses sermons que ce serait justifier la folie des païens , qui donnaient des mères à leurs dieux. *Théodose* le jeune , pour décider cette grande question , fit assembler le troisième concile général à Ephèse l'an 431 , où *Marie* fut reconnue mère de DIEU.

Une autre hérésie de *Nestorius* , également condamnée à Ephèse , était de reconnaître deux personnes en JESUS. Cela n'empêcha pas le patriarche *Flavien* de reconnaître dans la suite deux natures en JESUS. Un moine nommé *Eutichès* , qui avait déjà beaucoup crié contre *Nestorius* , assura , pour mieux les contredire l'un et l'autre , que JESUS n'avait aussi qu'une nature. Cette fois-ci le moine se trompa. Quoique son sentiment eût été soutenu l'an 449 à coups de bâton dans un nombreux concile à Ephèse , *Eutichès* n'en fut pas

moins anathématisé deux ans après par le quatrième concile général, que l'empereur *Marcien* fit tenir à Chalcédoine, où deux natures furent assignées à JESUS.

Restait à savoir combien, avec une personne et deux natures, JESUS devait avoir de volontés. Le cinquième concile général, qui l'an 553 assoupit par ordre de *Justinien* les contestations touchant la doctrine de trois évêques, n'eut pas le loisir d'entamer cet important objet. Ce ne fut que l'an 680 que le sixième concile général, convoqué aussi à Constantinople par *Constantin Pogonat*, nous apprit que JESUS a précisément deux volontés; et ce concile, en condamnant les monothélites qui n'en admettaient qu'une, n'excepta pas de l'anathème le pape *Honorius I* qui, dans une lettre rapportée par *Baronius* (u), avait dit au patriarche de Constantinople :

„ Nous confessons une seule volonté dans
 „ JESUS-CHRIST. Nous ne voyons point que
 „ les conciles ni l'Écriture nous autorisent à
 „ penser autrement; mais de savoir si, à cause
 „ des œuvres de divinité et d'humanité qui
 „ sont en lui, on doit entendre une ou deux
 „ opérations, c'est ce que je laisse aux gram-
 „ mairiens, et ce qui n'importe guère. „ Ainsi
 DIEU permit que l'Eglise grecque et l'Eglise

(u) Sur l'année 636.

latinen'eussent rien à se reprocher à cet égard. Comme le patriarche *Nestorius* avait été condamné pour avoir reconnu deux personnes en J E S U S , le pape *Honorius* le fut à son tour pour n'avoir confessé qu'une volonté dans J E S U S .

Le septième concile général , ou second de Nicée , fut assemblé l'an 787 par *Constantin* , fils de *Léon* et d'*Irène* , pour rétablir l'adoration des images. Il faut savoir que deux conciles de Constantinople , le premier l'an 730 sous l'empereur *Léon* , et l'autre vingt-quatre ans après sous *Constantin Copronyme* , s'étaient avisés de proscrire les images , conformément à la loi mosaïque et à l'usage des premiers siècles du christianisme. Aussi le décret de Nicée , où il est dit que quiconque ne rendra pas aux images des saints le service , l'adoration , comme à la Trinité , sera jugé anathème , éprouva d'abord des contradictions ; les évêques qui voulurent le faire recevoir l'an 789 , dans un concile de Constantinople , en furent chassés par des soldats. Le même décret fut encore rejeté avec mépris l'an 794 , par le concile de Francfort et par les livres carolins que *Charlemagne* fit publier. Mais enfin le second concile de Nicée fut confirmé à Constantinople sous l'empereur *Michel* et *Théodora* sa mère , l'an 842 , par un nombreux

concile qui anathématifa les ennemis des saintes images. Il est remarquable que ce furent deux femmes , les impératrices *Irène* et *Théodora* , qui protégèrent les images.

Passons au huitième concile général. Sous l'empereur *Basile* , *Photius* , ordonné à la place d'*Ignace* patriarche de Constantinople , fit condamner l'Eglise latine sur le *filioque* , et autres pratiques , par un concile de l'an 866 ; mais *Ignace* ayant été rappelé l'année suivante , un autre concile déposa *Photius* ; et l'an 869 les Latins à leur tour condamnèrent l'Eglise grecque dans un concile appelé par eux huitième général , tandis que les Orientaux donnent ce nom à un autre concile , qui dix ans après annulla ce qu'avait fait le précédent , et rétablit *Photius*.

Ces quatre conciles se tinrent à Constantinople ; les autres appelés généraux par les Latins , n'ayant été composés que des seuls évêques d'Occident , les papes , à la faveur des fausses décrétales , s'arrogèrent insensiblement le droit de les convoquer. Le dernier assemblé à Trente , depuis l'an 1545 jusqu'en 1563 , n'a servi ni à ramener les ennemis de la papauté , ni à les subjurer. Ses décrets sur la discipline n'ont été admis chez presque aucune nation catholique , et il n'a produit d'autre effet que de vérifier ces paroles de S' *Grégoire*

de Nazianze (x) : *Je n'ai jamais vu de concile qui ait eu une bonne fin , et qui n'ait augmenté les maux plutôt que de les guérir. L'amour de la dispute et l'ambition règnent au-delà de ce qu'on peut dire dans toute assemblée d'évêques. (*)*

Cependant le concile de Constance l'an 1415 ayant décidé qu'un concile général reçoit immédiatement de JESUS-CHRIST son autorité , à laquelle toute personne , de quelque état et dignité qu'elle soit , est obligée d'obéir dans ce qui concerne la foi ; le concile de Balle ayant ensuite confirmé ce décret qu'il tient pour article de foi , et qu'on ne peut négliger sans renoncer au salut , on sent combien chacun est intéressé à se soumettre aux conciles.

S E C T I O N I I.

Notice des conciles généraux.

ASSEMBLÉE, conseil d'Etat , parlement , états-généraux , c'était autrefois la même chose parmi nous. On n'écrivait ni en celte , ni en germain , ni en espagnol , dans nos premiers siècles. Le peu qu'on écrivait était conçu en

(x) Lettre LV.

(*) Et dans ses poësies , trad. lat. :

*Non ego cum gruibus simul anseribusque sededo
In synodis.*

langue latine par quelques clercs ; ils exprimaient toute assemblée de leudes , de herren , ou de ricos-ombres , ou de quelques prélats , par le mot de *concilium*. De là vient qu'on trouve dans les fixième , septième et huitième siècles , tant de conciles qui n'étaient précisément que des conseils d'Etat.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles appelés *généraux* soit par l'Eglise grecque , soit par l'Eglise latine : on les nomma *synodes* à Rome comme en Orient dans les premiers siècles ; car les Latins empruntèrent des Grecs les noms et les choses.

En 325 , grand concile dans la ville de Nicée , convoqué par *Constantin*. La formule de la décision est : *Nous croyons JESUS consubstantiel au père , DIEU [de DIEU , lumière de lumière , engendré et non fait. Nous croyons aussi au Saint-Esprit. (*)*

Il est dit dans le supplément appelé *appendix* , que les pères du concile voulant distinguer les livres canoniques des apocryphes , les mirent tous sur l'autel , et que les apocryphes tombèrent par terre d'eux-mêmes.

Nicéphore assure (y) que deux évêques , *Chrysante* et *Misonius* , morts pendant les premières sessions , ressuscitèrent pour signer la

(*) Voyez ARIANISME.

(y) Liv. VIII, ch. XXIII.

condamnation d'*Arius*, et remoururent incontinent après.

Baronius soutient le fait (z), mais *Fleury* n'en parle pas.

En 359, l'empereur *Constance* assemble le grand concile de Rimini et de Séleucie, au nombre de six cents évêques, et d'un nombre prodigieux de prêtres. Ces deux conciles correspondans ensemble, défont tout ce que le concile de Nicée a fait, et proscrivent la consubstantialité. Aussi fut-il regardé depuis comme faux concile.

En 381, par les ordres de l'empereur *Théodose*, grand concile à Constantinople, de cent cinquante évêques, qui anathématisent le concile de Rimini. S' *Grégoire* de Nazianze (a) y préside; l'évêque de Rome y envoie des députés. On ajoute au symbole de Nicée : *JESUS-CHRIST s'est incarné par le Saint-Esprit et de la Vierge Marie. — Il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate. — Il a été enseveli, et il est ressuscité le troisième jour, suivant les Ecritures. —*

(z) Tome IV, n° 82.

(a) Voyez la lettre de saint *Grégoire* de Nazianze à *Procopé*; il dit : „ Je crains les conciles; je n'en ai jamais vu qui n'aient „ fait plus de mal que de bien, et qui aient eu une bonne „ fin; l'esprit de dispute, la vanité, l'ambition y dominent; „ celui qui veut y réformer les méchans s'expose à être accusé „ sans les corriger. „

Ce saint savait que les pères des conciles sont hommes.

Il est assis à la droite du Père. — Nous croyons aussi au Saint-Esprit, Seigneur vivifiant qui procède du Père.

En 431, grand concile d'Ephèse convoqué par l'empereur *Théodose II*. *Nestorius*, évêque de Constantinople, ayant persécuté violemment tous ceux qui n'étaient pas de son opinion sur les points de théologie, essuya des persécutions à son tour, pour avoir soutenu que la sainte vierge *Marie*, mère de JESUS-CHRIST, n'était point mère de DIEU, parce que, disait-il, JESUS-CHRIST étant le verbe fils de DIEU consubstantiel à son père, *Marie* ne pouvait pas être à la fois la mère de DIEU le père et de DIEU le fils. S' *Cyrille* s'éleva hautement contre lui. *Nestorius* demanda un concile œcuménique; il l'obtint. *Nestorius* fut condamné, mais *Cyrille* fut déposé par un comité du concile. L'empereur cassa tout ce qui s'était fait dans ce concile, ensuite permit qu'on se rassemblât. Les députés de Rome arrivèrent fort tard. Les troubles augmentant, l'empereur fit arrêter *Nestorius* et *Cyrille*. Enfin, il ordonna à tous les évêques de s'en retourner chacun dans son église, et il n'y eut point de conclusion. Tel fut le fameux concile d'Ephèse.

En 449, grand concile encore à Ephèse, surnommé depuis *le brigandage*. Les évêques furent au nombre de cent trente. *Dioscore*,

évêque d'Alexandrie , y préfida. Il y eut deux députés de l'Eglife de Rome , et plufieurs abbés de moines. Il s'agiffait de favoir fi JESUS-CHRIST avait deux natures. Les évêques et tous les moines d'Egypte s'écrièrent qu'il *fallait déchirer en deux tous ceux qui diviferaient en deux JESUS-CHRIST*. Les deux natures furent anathématisées. On fe battit en plein concile, ainfi qu'on s'était battu au petit concile de Cirthe en 355 , et au petit concile de Carthage.

En 451 , grand concile de Chalcedoine convoqué par *Pulchérie* , qui époufa *Martien* à condition qu'il ne ferait que fon premier fujet. *S^t Léon* , évêque de Rome , qui avait un très-grand crédit , profitant des troubles que la querelle des deux natures excitait dans l'empire , préfida au concile par fes légats ; c'est le premier exemple que nous en ayons. Mais les pères du concile , craignant que l'Eglife d'Occident ne prétendît , par cet exemple , la fupériorité fur celle d'Orient , décidèrent par le vingt-huitième canon , que le fiége de Constantinople et celui de Rome auraient également les mêmes avantages et les mêmes privilèges. Ce fut l'origine de la longue inimitié qui régna et qui règne encore entre les deux Eglifes.

Ce concile de Chalcedoine établit les deux natures et une feule perfonne.

Nicéphore

Nicéphore rapporte (b) qu'à ce même concile les évêques , après une longue dispute au sujet des images , mirent chacun leur opinion par écrit dans le tombeau de S^{te} *Euphémie* , et passèrent la nuit en prières. Le lendemain , les billets orthodoxes furent trouvés en la main de la sainte , et les autres à ses pieds.

En 553 , grand concile à Constantinople , convoqué par *Justinien* , qui se mêlait de théologie. Il s'agissait de trois petits écrits différens qu'on ne connaît plus aujourd'hui. On les appela *les trois chapitres*. On disputait aussi sur quelques passages d'*Origène*.

L'évêque de Rome , *Vigile* , voulut y aller en personne ; mais *Justinien* le fit mettre en prison. Le patriarche de Constantinople présida. Il n'y eut personne de l'Eglise latine , parce qu'alors le grec n'était plus entendu dans l'Occident devenu tout-à-fait barbare.

En 680 , encore un concile général à Constantinople , convoqué par l'empereur *Constantin le barbu*. C'est le premier concile appelé par les Latins *in trullo* , parce qu'il fut tenu dans un salon du palais impérial. L'empereur y présida lui-même. A sa droite étaient les patriarches de Constantinople et d'Antioche ; à sa gauche , les députés de Rome et de Jérusalem. On y décida que JESUS - CHRIST

(b) Liv. XV , chap V.

avait deux volontés. On y condamna le pape *Honorius I* comme monothélite, c'est-à-dire, qui voulait que JESUS-CHRIST n'eût eu qu'une volonté.

En 787, second concile de Nicée, convoqué par *Irène* sous le nom de l'empereur *Constantin* son fils, auquel elle fit crever les yeux. Son mari *Léon* avait aboli le culte des images, comme contraire à la simplicité des premiers siècles, et favorisant l'idolâtrie : *Irène* le rétablit; elle parla elle-même dans le concile. C'est le seul qui ait été tenu par une femme. Deux légats du pape *Adrien IV* y assistèrent et ne parlèrent point, parce qu'ils n'entendaient point le grec; ce fut le patriarche *Tarèze* qui fit tout.

Sept ans après, les Francs ayant entendu dire qu'un concile à Constantinople avait ordonné l'adoration des images, rassemblèrent, par l'ordre de *Charles* fils de *Pepin*, nommé depuis *Charlemagne*, un concile assez nombreux à Francfort. On y traita le second concile de Nicée, de *synode impertinent et arrogant, tenu en Grèce pour adorer des peintures*.

En 842, grand concile à Constantinople, convoqué par l'impératrice *Théodora*. Culte des images solennellement établi. Les Grecs ont encore une fête en l'honneur de ce grand concile, qu'on appelle l'*orthodoxie*. *Théodora* n'y présida pas.

En 861 , grand concile à Constantinople , composé de trois cents dix-huit évêques , convoqué par l'empereur *Michel*. On y déposa *S^t Ignace* , patriarche de Constantinople , et on élut *Photius*.

En 866 , autre grand concile à Constantinople , où le pape *Nicolas I* est déposé par contumace et excommunié.

En 869 , autre grand concile à Constantinople , où *Photius* est excommunié et déposé à son tour , et *S^t Ignace* rétabli.

En 879 , autre grand concile à Constantinople , où *Photius* déjà rétabli est reconnu pour vrai patriarche par les légats du pape *Jean VIII*. On y traite de *conciliabule* le grand concile œcuménique où *Photius* avait été déposé.

Le pape *Jean VIII* déclare *Judas* tous ceux qui disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

En 1122 et 23 , grand concile à Rome , tenu dans l'église de Saint-Jean de Latran par le pape *Calixte II*. C'est le premier concile général que les papes convoquèrent. Les empereurs d'Occident n'avaient presque plus d'autorité ; et les empereurs d'Orient , pressés par les mahométans et par les croisés , ne tenaient plus que de chétifs petits conciles.

Au reste , on ne fait pas trop ce que c'est

que Latran. Quelques petits conciles avaient été déjà convoqués dans Latran. Les uns disent que c'était une maison bâtie par un nommé *Latranus* du temps de *Néron*, les autres que c'est l'église de Saint-Jean même, bâtie par l'évêque *Sylvestre*.

Les évêques dans ce concile se plaignirent fortement des moines : *Ils possèdent*, disent ils, *les églises, les terres, les châteaux, les dixmes, les offrandes des vivans et des morts; il ne leur reste plus qu'à nous ôter la crosse et l'anneau.* Les moines restèrent en possession.

En 1139, autre grand concile de Latran par le pape *Innocent II*; il y avait, dit-on, mille évêques. C'est beaucoup. On y déclara les dixmes ecclésiastiques de *droit divin*, et on excommunia les laïques qui en possédaient.

En 1179, autre grand concile de Latran par le pape *Alexandre III*; il y eut trois cents deux évêques latins et un abbé grec. Les décrets furent tous de discipline. La pluralité des bénéfices y fut défendue.

En 1215, dernier concile général de Latran par *Innocent III*; quatre cents douze évêques, huit cents abbés. Dès ce temps, qui était celui des croisades, les papes avaient établi un patriarche latin à Jérusalem et un à Constantinople. Ces patriarches vinrent au concile. Ce grand concile dit que DIEU, ayant donné

aux hommes la doctrine salutaire par Moïse , fit naître enfin son fils d'une vierge pour montrer le chemin plus clairement , que personne ne peut être sauvé hors de l'Eglise catholique.

Le mot de *transsubstantiation* ne fut connu qu'après ce concile. Il y fut défendu d'établir de nouveaux ordres religieux : mais depuis ce temps on en a formé quatre-vingts.

Ce fut dans ce concile qu'on dépouilla *Raimond* , comte de Toulouse , de toutes ses terres.

En 1245 , grand concile à Lyon , ville impériale. *Innocent IV* y mène l'empereur de Constantinople *Jean Paléologue* , qu'il fait asseoir à côté de lui. Il y dépose l'empereur *Frédéric II* comme *félon* ; il donne un chapeau rouge aux cardinaux , signe de guerre contre *Frédéric*. Ce fut la source de trente ans de guerres civiles.

En 1274 , autre concile général à Lyon ; cinq cents évêques , soixante et dix gros abbés et mille petits. L'empereur grec *Michel Paléologue* , pour avoir la protection du pape , envoie son patriarche grec *Théophane* et un évêque de Nicée pour se réunir en son nom à l'Eglise latine. Mais ces évêques sont dévoués par l'Eglise grecque.

En 1311 , le pape *Clément V* indique un concile général dans la petite ville de Vienne en Dauphiné. Il y abolit l'ordre des templiers.

On ordonne de brûler les bégares , béguins et béguines , espèce d'hérétiques auxquels on imputait tout ce qu'on avait imputé autrefois aux premiers chrétiens.

En 1414 , grand concile de Constance , convoqué enfin par un empereur qui rentre dans ses droits ; c'est *Sigismond*. On y dépose le pape *Jean XXIII* , convaincu de plusieurs crimes. On y brûle *Jean Hus* et *Jérôme de Prague* , convaincus d'opiniâtreté.

En 1431 , grand concile de Basse , où l'on dépose en vain le pape *Eugène IV* , qui fut plus habile que le concile.

En 1438 , grand concile à Ferrare , transféré à Florence , où le pape excommunié excommunie le concile , et le déclare criminel de lèse-majesté. On y fit une réunion feinte avec l'Eglise grecque , écrasée par les synodes turcs , qui se tenaient le sabre à la main.

Il ne tint pas au pape *Jules II* que son concile de Latran en 1512 ne passât pour un concile œcuménique. Ce pape y excommunia solennellement le roi de France *Louis XII* , mit la France en interdit , cita tout le parlement de Provence à comparaître devant lui ; il excommunia tous les philosophes , parce que la plupart avaient pris le parti de *Louis XII*.

Cependant ce concile n'a point le titre de *brigandage* comme celui d'Ephèse.

En 1537, concile de Trente, convoqué d'abord par le pape *Paul III* à Mantoue, et ensuite à Trente en 1543, terminé en décembre 1563 sous *Pie IV*. Les princes catholiques le reçurent quant au dogme, et deux ou trois quant à la discipline.

On croit qu'il n'y aura désormais pas plus de conciles généraux qu'il n'y aura d'états-généraux en France et en Espagne.

Il y a dans le Vatican un beau tableau qui contient la liste des conciles généraux. On n'y a inscrit que ceux qui sont approuvés par la cour de Rome : chacun met ce qu'il veut dans ses archives.

S E C T I O N I I I.

TOUS les conciles sont infallibles, sans doute ; car ils sont composés d'hommes.

Il est impossible que jamais les passions, les intrigues, l'esprit de dispute, la haine, la jalousie, le préjugé, l'ignorance, règnent dans ces assemblées.

Mais pourquoi, dira-t-on, tant de conciles ont-ils été opposés les uns aux autres ? C'est pour exercer notre foi ; ils ont tous eu raison chacun dans leur temps.

On ne croit aujourd'hui, chez les catholiques romains, qu'aux conciles approuvés dans le Vatican, et on ne croit, chez les catholiques grecs, qu'à ceux approuvés dans Constantinople. Les protestans se moquent des uns et des autres; ainsi tout le monde doit être content.

Nous ne parlerons ici que des grands conciles; les petits n'en valent pas la peine.

Le premier est celui de Nicée. Il fut assemblé en 325 de l'ère vulgaire, après que *Constantin* eut écrit et envoyé par *Ozius* cette belle lettre au clergé un peu brouillon d'Alexandrie: *Vous vous querellez pour un sujet bien mince. Ces subtilités sont indignes de gens raisonnables.* Il s'agissait de savoir si JESUS était créé, ou incréé. Cela ne touchait en rien la morale, qui est l'essentiel. Que JESUS ait été dans le temps, ou avant le temps, il n'en faut pas moins être homme de bien. Après beaucoup d'altercations, il fut enfin décidé que le Fils était aussi ancien que le Père, et *consubstantiel* au Père. Cette décision ne s'entend guère; mais elle n'en est que plus sublime. Dix-sept évêques protestèrent contre l'arrêt, et une ancienne chronique d'Alexandrie, conservée à Oxford, dit que deux mille prêtres protestèrent aussi; mais les prélats ne font pas grand cas des simples prêtres, qui font
d'ordinaire

d'ordinaire pauvres. Quoi qu'il en soit, il ne fut point du tout question de la Trinité dans ce premier concile. La formule porte : *Nous croyons JESUS consubstantiel au Père, DIEU de DIEU, lumière de lumière, engendré et non fait; nous croyons aussi au S^t Esprit.* Le S^t Esprit, il faut l'avouer, fut traité bien cavalièrement.

Il est rapporté dans le supplément du concile de Nicée, que les pères étant fort embarrassés pour savoir quels étaient les livres cryphes ou apocryphes de l'ancien et du nouveau Testament, les mirent tous pêle-mêle sur un autel, et les livres à rejeter tombèrent par terre. C'est dommage que cette belle recette soit perdue de nos jours.

Après le premier concile de Nicée, composé de trois cents dix-sept évêques infailibles, il s'en tint un autre à Rimini; et le nombre des infailibles fut cette fois de quatre cents, sans compter un gros détachement à Séleucie d'environ deux cents. Ces six cents évêques, après quatre mois de querelles, ôtèrent unanimement à JESUS sa *consubstantialité*. Elle lui a été rendue depuis, excepté chez les fociniens : ainsi tout va bien.

Un des grands conciles est celui d'Ephèse en 431; l'évêque de Constantinople *Nestorius*, grand persécuteur d'hérétiques, fut condamné lui-même comme hérétique, pour avoir

soutenu qu'à la vérité JESUS était bien DIEU , mais que sa mère n'était pas absolument mère de DIEU , mais mère de JESUS. Ce fut saint *Cyrille* qui fit condamner *Nestorius* ; mais aussi les partisans de *Nestorius* firent déposer saint *Cyrille* dans le même concile ; ce qui embarrassait fort le Saint - Esprit.

Remarquez ici , lecteur , bien soigneusement que l'Évangile n'a jamais dit un mot , ni de la consubstantialité du Verbe , ni de l'honneur qu'avait eu *Marie* d'être mère de DIEU , non plus que des autres disputes qui ont fait assembler des conciles infallibles.

Eutichès était un moine qui avait beaucoup crié contre *Nestorius* , dont l'hérésie n'allait pas moins qu'à supposer deux personnes en JESUS , ce qui est épouvantable. Le moine , pour mieux contredire son adversaire , assure que JESUS n'avait qu'une nature. Un *Flavien* , évêque de Constantinople , lui soutint qu'il fallait absolument qu'il y eût deux natures en JESUS. On assemble un concile nombreux à Ephèse en 449 ; celui-là se tint à coups de bâton , comme le petit concile de Cirthe en 355 , et certaine conférence à Carthage. La nature de *Flavien* fut moulue de coups , et deux natures furent assignées à JESUS. Au concile de Chalcedoine , en 451 , JESUS fut réduit à une nature.

Je passe des conciles tenus pour des minuties , et je viens au sixième concile général de Constantinople , assemblé pour favoir au juste si J E S U S , qui après n'avoir eu qu'une nature pendant quelque temps , en avait deux alors , avait aussi deux volontés. On sent combien cela est important pour plaire à D I E U.

Ce concile fut convoqué par *Constantin le barbu* , comme tous les autres l'avaient été par les empereurs précédens : les légats de l'évêque de Rome eurent la gauche ; les patriarches de Constantinople et d'Antioche eurent la droite. Je ne fais si les caudataires à Rome prétendent que la gauche est la place d'honneur. Quoi qu'il en soit , J E S U S , de cette affaire-là , obtint deux volontés.

La loi mosaïque avait défendu les images. Les peintres et les sculpteurs n'avaient pas fait fortune chez les Juifs. On ne voit pas que J E S U S ait jamais eu de tableaux , excepté peut-être celui de *Marie* peinte par *Luc*. Mais enfin J E S U S - C H R I S T ne recommande nulle part qu'on adore les images. Les chrétiens les adorèrent pourtant vers la fin du quatrième siècle , quand ils se furent familiarisés avec les beaux arts. L'abus fut porté si loin au huitième siècle , que *Constantin Copronyme* assembla à Constantinople un concile de trois cents vingt

évêques , qui anathématifa le culte des images , et qui le traita d'idolâtrie.

L'impératrice *Irène* , la même qui depuis fit arracher les yeux à son fils , convoqua le second concile de Nicée en 787 : l'adoration des images y fut rétablie. On veut aujourd'hui justifier ce concile , en difant que cette adoration était un culte de *dulie* , et non pas de *latrie*.

Mais foit de *latrie*, foit de *dulie*, *Charlemagne*, en 794 , fit tenir à Francfort un autre concile qui traita le second de Nicée d'idolâtrie. Le pape *Adrien IV* y envoya deux légats , et ne le convoqua pas.

Le premier grand concile convoqué par un pape fut le premier de Latran , en 1139; il y eut environ mille évêques , mais on n'y fit presque rien , finon qu'on anathématifa ceux qui difaient que l'Eglise était trop riche.

Autre concile de Latran , en 1179 , tenu par le pape *Alexandre III* , où les cardinaux , pour la première fois , prirent le pas fur les évêques ; il ne fut question que de discipline.

Autre grand concile de Latran en 1215. Le pape *Innocent III* y dépouilla le comte de *Toulouse* de tous ses biens , en vertu de l'excommunication. C'est le premier concile qui ait parlé de *transsubstantiation*.

En 1245 concile général de Lyon , ville alors impériale , dans laquelle le pape *Innocent IV*

excommunia l'empereur *Frédéric II*, et par conséquent le déposa et lui interdit le feu et l'eau : c'est dans ce concile qu'on donna aux cardinaux un chapeau rouge, pour les faire souvenir qu'il faut se baigner dans le sang des partisans de l'empereur. Ce concile fut la cause de la destruction de la maison de Suabe, et de trente ans d'anarchie dans l'Italie et dans l'Allemagne.

Concile général à Vienne en Dauphiné, en 1311, où l'on abolit l'ordre des templiers, dont les principaux membres avaient été condamnés aux plus horribles supplices, sur les accusations les moins prouvées.

En 1414 le grand concile de Constance, où l'on se contenta de démettre le pape *Jean XXIII* convaincu de mille crimes, et où l'on brûla *Jean Hus* et *Jérôme de Prague*, pour avoir été opiniâtres, attendu que l'opiniâtreté est un bien plus grand crime que le meurtre, le rapt, la simonie et la sodomie.

En 1430 le grand concile de Basse, non reconnu à Rome, parce qu'on y déposa le pape *Eugène IV*, qui ne se laissa point déposer.

Les Romains comptent pour concile général le cinquième concile de Latran, en 1512; convoqué contre *Louis XII*, roi de France, et le pape *Jules II*; mais ce pape guerrier étant mort, ce concile s'en alla en fumée.

Enfin nous avons le grand concile de Trente, qui n'est pas reçu en France pour la discipline; mais le dogme en est incontestable, puisque le Saint-Esprit arrivait de Rome à Trente toutes les semaines, dans la malle du courrier, à ce que dit *Fra-Paolo Sarpi*, mais *Fra-Paolo Sarpi* sentait un peu l'hérésie.

C O N F E S S I O N .

LE repentir de ses fautes peut seul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confession est donc presque aussi ancienne que la société civile.

On se confessait dans tous les mystères d'Egypte, de Grèce, de Samothrace. Il est dit dans la Vie de *Marc-Aurèle*, que lorsqu'il daigna s'associer aux mystères d'*Eleusine*, il se confessa à l'hiérophante, quoiqu'il fût l'homme du monde qui eût le moins besoin de confession.

Cette cérémonie pouvait être très-salutaire; elle pouvait aussi être très-dangereuse: c'est le sort de toutes les institutions humaines. On fait la réponse de ce spartiate à qui un hiérophante voulait persuader de se confesser: **A** qui dois-je avouer mes fautes? est-ce à DIEU ou à toi? **C'**est à DIEU, dit le prêtre.—

Retire-toi donc , homme. (*Plutarque* , Dits notables des Lacédémoniens.)

Il est difficile de dire en quel temps cette pratique s'établit chez les Juifs , qui prirent beaucoup de rites de leurs voisins. La *Mishna* , qui est le recueil des lois juives (*a*) , dit que souvent on se confessait en mettant la main sur un veau appartenant au prêtre ; ce qui s'appelait *la confession des veaux*.

Il est dit dans la même *Mishna* (*b*) , que tout accusé qui avait été condamné à la mort , s'allait confesser devant témoins dans un lieu écarté quelques momens avant son supplice. S'il se sentait coupable , il devait dire : *Que ma mort expie tous mes péchés* ; s'il se sentait innocent , il prononçait : *Que ma mort expie mes péchés , hors celui dont on m'accuse*.

Le jour de la fête que l'on appelait chez les Juifs l'*expiation solennelle* (*c*) , les Juifs dévots se confessaient les uns les autres , en spécifiant leurs péchés. Le confesseur récitait trois fois treize mots du psaume LXXVII , ce qui fait trente-neuf ; et pendant ce temps il donnait trente-neuf coups de fouet au confessé , lequel les lui rendait à son tour ; après quoi ils s'en

(*a*) *Mishna* , tome II , page 394.

(*b*) Tome IV , page 134.

(*c*) *Synagogue judaïque* , chap. XXXV.

retournaient quitte à quitte. On dit que cette cérémonie subsiste encore.

On venait en foule se confesser à S^t Jean pour la réputation de sa sainteté , comme on venait se faire baptiser par lui du baptême de justice , selon l'ancien usage ; mais il n'est point dit que S^t Jean donnât trente-neuf coups de fouet à ses pénitens.

La confession alors n'était point un sacrement ; il y en a plusieurs raisons. La première est que le mot de *sacrement* était alors inconnu ; cette raison dispense de déduire les autres. Les chrétiens prirent la confession dans les rites juifs , et non pas dans les mystères d'*Isis* et de *Cérès*. Les Juifs se confessaient à leurs camarades , et les chrétiens aussi. Il parut dans la suite plus convenable que ce droit appartint aux prêtres. Nul rite , nulle cérémonie ne s'établit qu'avec le temps. Il n'était guère possible qu'il ne restât quelque trace de l'ancien usage des laïques de se confesser les uns aux autres.

Voyez le paragraphe ci-dessous , *Si les laïques , &c.* page 425.

Du temps de *Constantin* , on confessa d'abord publiquement les fautes publiques.

Au cinquième siècle , après le schisme de *Novatus* et de *Novatien* , on établit les pénitenciers pour absoudre ceux qui étaient

tombés dans l'idolâtrie. Cette confession aux prêtres pénitenciers fut abolie sous l'empereur *Théodose* (d). Une femme s'étant accusée tout haut au pénitencier de Constantinople d'avoir couché avec le diacre, cette indiscretion causant de scandale et de trouble dans toute la ville (e), que *Nectarius* permit à tous les fidèles de s'approcher de la sainte table sans confession; et de n'écouter que leur conscience pour communier. C'est pourquoi *S^t Jean Chrysostôme*, qui succéda à *Nectarius*, dit au peuple dans sa cinquième homélie :

„ Confessez-vous continuellement à DIEU ;
 „ je ne vous produis pas sur un théâtre avec
 „ vos compagnons de service pour leur
 „ découvrir vos fautes. Montrez à DIEU
 „ vos blessures, et demandez-lui les remèdes ;
 „ avouez vos péchés à celui qui ne les repro-
 „ che point devant les hommes. Vous les
 „ célériez en vain à celui qui connaît toutes
 „ choses, &c. „

On prétend que la confession auriculaire ne commença en Occident que vers le septième siècle, et qu'elle fut instituée par les abbés, qui exigèrent que leurs moines vinssent deux fois par an leur avouer toutes leurs fautes. Ce

(d) *Socrate*, liv. V. *Sozomène*, liv. VII.

(e) En effet, comment cette indiscretion aurait-elle causé un scandale public si elle avait été secrète ?

furent ces abbés qui inventèrent cette formule : *Je t'absous autant que je le peux et que tu en as besoin.* Il semble qu'il eût été plus respectueux pour l'Être suprême , et plus juste de dire : *Puisse-t-il pardonner à tes fautes et aux miennes!*

Le bien que la confession a fait , est d'avoir obtenu quelquefois des restitutions de petits voleurs. Le mal est d'avoir quelquefois , dans les troubles des Etats , forcé les pénitens à être rebelles et sanguinaires en conscience. Les prêtres guelfes refusaient l'absolution aux gibelins , et les prêtres gibelins se gardaient bien d'abfoudre les guelfes.

Le conseiller d'Etat *Lénet* rapporte , dans ses mémoires , que tout ce qu'il put obtenir en Bourgogne pour faire soulever les peuples en faveur du prince de *Condé* , détenu à Vincennes par le *Mazarin* , fut de lâcher des prêtres dans les confessionnaux. C'est en parler comme de chiens enragés qui pouvaient souffler la rage de la guerre civile dans le secret du confessionnal.

Au siège de Barcelone , les moines refusèrent l'absolution à tous ceux qui restaient fidèles à *Philippe V.*

Dans la dernière révolution de Gènes , on avertissait toutes les consciences qu'il n'y avait point de salut pour quiconque ne prendrait pas les armes contre les Autrichiens.

Ce remède salutaire se tourna de tout temps en poison. Les assassins des *Sforzes*, des *Médicis*, des princes d'*Orange*, des rois de France, se préparèrent aux parricides par le sacrement de la confession.

Louis XI, la *Brinvilliers*, se confessaient dès qu'ils avaient commis un grand crime, et se confessaient souvent, comme les gourmands prennent médecine pour avoir plus d'appétit.

De la révélation de la confession.

Jaurigni et *Balthazar Gérard*, assassins du prince d'*Orange Guillaume I*; le dominicain *Jacques Clément*, *Jean Châtel*, le feuillant *Ravaillac*, et tous les autres parricides de ce temps-là, se confessèrent avant de commettre leurs crimes. Le fanatisme, dans ces siècles déplorables, était parvenu à un tel excès, que la confession n'était qu'un engagement de plus à consommer leur scélératesse : elle devenait sacrée, par cette raison que la confession est un sacrement.

Strada dit lui-même que *Jaurigni non antè facinus aggredi sustinuit quàm expiatam noxis animam apud dominicanum sacerdotem cælesti pane firmaverit*. *Jaurigni* n'osa entreprendre cette action sans avoir fortifié par le pain céleste son ame purgée par la confession aux pieds d'un dominicain.

On voit dans l'interrogatoire de *Ravaillac*, que ce malheureux sortant des feuillans , et voulant entrer chez les jésuites , s'était adressé au jésuite d'*Aubigni* ; qu'après lui avoir parlé de plusieurs apparitions qu'il avait eues , il montra à ce jésuite un couteau sur la lame duquel un cœur et une croix étaient gravés , et qu'il dit ces propres mots au jésuite : *Ce cœur indique que le cœur du roi doit être porté à faire la guerre aux huguenots.*

Peut-être si ce d'*Aubigni* avait eu assez de zèle et de prudence pour faire instruire le roi de ces paroles , peut-être s'il avait dépeint l'homme qui les avait prononcées , le meilleur des rois n'aurait pas été assassiné.

Le vingtième août ou août, l'année 1610, trois mois après la mort de *Henri IV*, dont les blessures saignaient dans le cœur de tous les Français , l'avocat général *Servin*, dont la mémoire est encore illustre , requit qu'on fit signer aux jésuites les quatre articles suivans :

- 1°. Que le concile est au-dessus du pape ;
- 2°. Que le pape ne peut priver le roi d'aucun de ses droits par l'excommunication ;
- 3°. Que les ecclésiastiques sont entièrement soumis au roi comme les autres ;
- 4°. Qu'un prêtre qui fait par la confession une conspiration contre le roi et l'État , doit la révéler aux magistrats.

Le 22 , le parlement rendit un arrêt par lequel il défendait aux jésuites d'enseigner la jeunesse avant d'avoir signé ces quatre articles ; mais la cour de Rome était alors si puissante , et celle de France si faible , que cet arrêt fut inutile.

Un fait qui mérite d'être observé , c'est que cette même cour de Rome , qui ne voulait pas qu'on révélât la confession quand il s'agirait de la vie des souverains , obligeait les confesseurs à dénoncer aux inquisiteurs ceux que leurs pénitentes accusaient en confession de les avoir séduites , et d'avoir abusé d'elles. *Paul IV* , *Pie IV* , *Clément VIII* , *Grégoire XV* , ordonnèrent ces révélations (f). C'était un piège bien embarrassant pour les confesseurs et pour les pénitentes. C'était faire d'un sacrement un greffe de délations et même de sacrilèges. Car , par les anciens canons , et surtout par le concile de Latran tenu sous *Innocent III* , tout prêtre qui révèle une confession , de quelque nature que ce puisse être , doit être interdit et condamné à une prison perpétuelle.

Mais il y a bien pis ; voilà quatre papes , aux seizième et dix-septième siècles , qui ordonnent la révélation d'un péché d'impureté , et qui ne

(f) La constitution de *Grégoire XV* est du 30 août 1622. Voyez les Mémoires ecclésiastiques du jésuite d'Avrigni , si mieux n'aimez consulter le Bullaire.

permettent pas celle d'un parricide. Une femme avoue ou suppose dans le sacrement devant un carme qu'un cordelier l'a séduite; le carme doit dénoncer le cordelier. Un assassin fanatique, croyant servir DIEU en tuant son prince, vient consulter un confesseur sur ce cas de conscience; le confesseur devient sacrilège s'il sauve la vie à son souverain.

Cette contradiction absurde et horrible est une suite malheureuse de l'opposition continue qui règne depuis tant de siècles entre les lois ecclésiastiques et les lois civiles. Le citoyen se trouve pressé dans cent occasions entre le sacrilège et le crime de haute trahison; et les règles du bien et du mal sont ensevelies dans un chaos dont on ne les a pas encore tirées.

La réponse du jésuite *Coton* à *Henri IV* durera plus que l'ordre des jésuites. Révéleriez-vous la confession d'un homme résolu de m'assassiner? *Non, mais je me mettrais entre vous et lui.*

On n'a pas toujours suivi la maxime du père *Coton*. Il y a dans quelques pays des mystères d'Etat inconnus au public, dans lesquels les révélations des confessions entrent pour beaucoup. On fait par le moyen des confesseurs attitrés les secrets des prisonniers. Quelques confesseurs, pour accorder leur intérêt avec le sacrilège, usent d'un singulier artifice. Ils

rendent compte, non pas précisément de ce que le prisonnier leur a dit, mais de ce qu'il ne leur a pas dit. S'ils sont chargés, par exemple, de savoir si un accusé a pour complice un français ou un italien, ils disent à l'homme qui les emploie : Le prisonnier m'a juré qu'aucun italien n'a été informé de ses desseins. De là on juge que c'est le français soupçonné qui est coupable.

Bodin s'exprime ainsi dans son livre *de la république* (*): „ Aussi ne faut-il pas dissimuler „ si le coupable est découvert avoir conjuré „ contre la vie du souverain, ou même l'avoir „ voulu. Comme il advint à un gentilhomme „ de Normandie de confesser à un religieux „ qu'il avait voulu tuer le roi *François I*, le „ religieux avertit le roi qui envoya le gentil- „ homme à la cour du parlement, où il fut „ condamné à la mort, comme je l'ai appris „ de M. *Canaye*, avocat en parlement. „

L'auteur de cet article a été presque témoin lui-même d'une révélation encore plus forte et plus singulière.

On connaît la trahison que fit *Daubenton* jésuite à *Philippe V*, roi d'Espagne, dont il était confesseur. Il crut, par une politique très-mal entendue, devoir rendre compte des secrets

(*) Livre IV, chap. VII.

de son pénitent au duc d'*Orléans* régent du royaume, et eut l'imprudence de lui écrire ce qu'il n'aurait dû confier à personne de vive voix. Le duc d'*Orléans* envoya sa lettre au roi d'Espagne; le jésuite fut chassé, et mourut quelque temps après. C'est un fait avéré. (g)

On ne laisse pas d'être fort en peine pour décider formellement dans quel cas il faut révéler la confession; car si on décide que c'est pour le crime de lèse-majesté humaine, il est aisé d'étendre bien loin ce crime de lèse-majesté, et de le porter jusqu'à la contrebande du sel et des mouffelines, attendu que ce délit offense précisément les majestés. A plus forte raison faudra-t-il révéler les crimes de lèse-majesté divine; et cela peut aller jusqu'aux moindres fautes, comme d'avoir manqué vêpres et le salut.

Il ferait donc très-important de bien convenir des confessions qu'on doit révéler, et de celles qu'on doit taire; mais une telle décision ferait encore très-dangereuse. Que de choses il ne faut pas approfondir!

Pontas, qui décide en trois volumes in-folio de tous les cas possibles de la conscience des Français, et qui est ignoré dans le reste de la terre, dit qu'en aucune occasion on ne doit

(g) Voyez le *Précis du siècle de Louis XV*, page 16.

révéler

révéler la confession. Les parlemens ont décidé le contraire. A qui croire de *Pontas* ou des gardiens des lois du royaume, qui veillent sur la vie des rois et sur le salut de l'Etat? (*h*)

Si les laïques et les femmes ont été confesseurs et confesseuses.

DE même que dans l'ancienne loi les laïques se confessaient les uns aux autres, les laïques dans la nouvelle loi eurent long-temps ce droit par l'usage. Il suffit, pour le prouver, de citer le célèbre *Joinville* qui dit expressément *que le connétable de Chypre se confessa à lui, et qu'il lui donna l'absolution suivant le droit qu'il en avait.*

S^t *Thomas* s'exprime ainsi dans sa *Somme* (*i*): *Confessio ex defectu sacerdotis laïco facta sacramentalis est quodam modo. La confession faite à un laïque au défaut d'un prêtre est sacramentale en quelque façon.* On voit dans la *Vie de saint Burgundofare* (*k*) et dans la règle d'un inconnu que les religieuses se confessaient à leur abbessé des péchés les plus graves. La règle de saint *Donat* (*l*) ordonne que les religieuses découvriront trois fois chaque jour leurs fautes à la

(*h*) Voyez *Pontas*, à l'article *Confesseur*.

(*i*) Troisième partie, page 255, édition de Lyon, 1738.

(*k*) *Mabil.* chapitres VIII et XIII.

(*l*) Chapitre XXIII.

supérieure. Les capitulaires de nos rois (m) disent qu'il faut interdire aux abbeſſes le droit qu'elles ſe ſont arrogé , contre la coutume de la ſainte Eglife , de donner des bénédictions et d'impoſer les mains ; ce qui paraît ſignifier donner l'abſolution , et ſuppoſe la confeſſion des péchés. *Marc* , patriarche d'Alexandrie , demande à *Balzamon* , célèbre canonifte grec de ſon temps , ſi on doit accorder aux abbeſſes la permiſſion d'entendre les confeſſions ? à quoi *Balzamon* répond négativement. Nous avons dans le droit canonique un décret du pape *Innocent III* qui enjoit aux évêques de Valence et de Burgos en Eſpagne d'empêcher certaines abbeſſes de bénir leurs religieuſes , de les confeſſer et de prêcher publiquement. „ Quoique , „ dit-il (n) , la bienheureuſe vierge *Marie* ait „ été ſupérieure à tous les apôtres en dignité „ et en mérite , ce n'eſt pas néanmoins à elle , „ mais aux apôtres , que le Seigneur a confié „ les clefs du royaume des cieux. „

Ce droit étoit ſi ancien qu'on le trouve établi dans les règles de *S^t Baſile* (o). Il permet aux abbeſſes de confeſſer leurs religieuſes conjointement avec un prêtre.

Le père *Martène* , dans ſes Rites de l'Eglife (p),

(m) Liv. I , chap. LXXVI.

(n) *C. Nova X. Extra de panit. et remiſſ.*

(o) Tome II , page 458.

(p) Tome II , page 39.

convient que les abbeſſes confeſſèrent long-temps leurs nonnes ; mais il ajoute qu'elles étaient ſi curieufes , qu'on fut obligé de leur ôter ce droit.

L'ex-jéſuite nommé *Nonotte* doit ſe confeſſer et faire pénitence , non pas d'avoir été un des plus grands ignorans qui aient jamais barbouillé du papier , car ce n'eſt pas un péché ; non pas d'avoir appelé du nom d'*erreurs* des vérités qu'il ne connaiffait pas ; mais d'avoir calomnié avec la plus ſtupide infolence l'auteur de cet article , et d'avoir appelé ſon frère *raca* , en niant tous ces faits et beaucoup d'autres dont il ne ſavait pas un mot. Il ſ'eſt rendu coupable de *la géhenne du feu* ; il faut eſpérer qu'il demandera pardon à DIEU de ſes énormes ſottifes : nous ne demandons point la mort du pécheur , mais ſa conversion.

On a long-temps agité pourquoi trois hommes allez fameux dans cette petite partie du monde où la confeſſion eſt en uſage , ſont morts ſans ce ſacrement. Ce ſont le pape *Léon X* , *Pétiſſon* et le cardinal *du Bois*.

Ce cardinal ſe fit ouvrir le périnée par le biſtouri de *la Peironie* ; mais il pouvait ſe confeſſer et communier avant l'opération.

Pétiſſon , proteſtant juſqu'à l'âge de quarante ans , s'était converti pour être maître des requêtes , et pour avoir des bénéfices.

A l'égard du pape *Léon X*, il était si occupé des affaires temporelles quand il fut surpris par la mort, qu'il n'eut pas le temps de songer aux spirituelles.

Des billets de confession.

DANS les pays protestans on se confesse à DIEU, et dans les pays catholiques aux hommes. Les protestans disent qu'on ne peut tromper DIEU, au lieu qu'on ne dit aux hommes que ce qu'on veut. Comme nous ne traitons jamais la controverse, nous n'entrons point dans cette ancienne dispute. Notre société littéraire est composée de catholiques et de protestans réunis par l'amour des lettres. Il ne faut pas que les querelles ecclésiastiques y sèment la zizanie.

Contentons-nous de la belle réponse de ce grec dont nous avons déjà parlé, et qu'un prêtre voulait confesser aux mystères de *Cérès*: Est-ce à DIEU ou à toi que je dois parler? — C'est à DIEU. — Retire-toi donc, ô homme!

En Italie, et dans les pays d'obédience, il faut que tout le monde, sans distinction, se confesse et communie. Si vous avez pardevers vous des péchés énormes, vous avez aussi les grands-pénitenciers pour vous absoudre. Si votre confession ne vaut rien, tant pis pour

vous. On vous donne à bon compte un reçu imprimé, moyennant quoi vous communiez, et on jette tous les reçus dans un ciboire; c'est la règle.

On ne connaissait point à Paris ces billets au porteur lorsque, vers l'an 1750, un archevêque de Paris imagina d'introduire une espèce de banque spirituelle pour extirper le jansénisme, et pour faire triompher la bulle *Unigenitus*. Il voulut qu'on refusât l'extrême-onction et le viatique à tout malade qui ne remettait pas un billet de confession signé d'un prêtre constitutionnaire.

C'était refuser les sacremens aux neuf dixièmes de Paris. On lui disait en vain : Songez à ce que vous faites ; ou ces sacremens sont nécessaires pour n'être point damné, ou l'on peut être sauvé sans eux avec la foi, l'espérance, la charité, les bonnes œuvres, et les mérites de notre Sauveur. Si l'on peut être sauvé sans ce viatique, vos billets sont inutiles. Si les sacremens sont absolument nécessaires, vous damnez tous ceux que vous en privez ; vous faites brûler pendant toute l'éternité fix à sept cents mille âmes, supposé que vous viviez assez long-temps pour les enterrer : cela est violent ; calmez-vous ; et laissez mourir chacun comme il peut.

Il ne répondit point à ce dilemme ; mais il

persista. C'est une chose horrible d'employer pour tourmenter les hommes , la religion qui les doit consoler. Le parlement qui a la grande police , et qui vit la société troublée , opposa, selon la coutume , des arrêts aux mandemens. La discipline ecclésiastique ne voulut point céder à l'autorité légale. Il fallut que la magistrature employât la force , et qu'on envoyât des archers pour faire confesser, communier et enterrer les Parisiens à leur gré.

Dans cet excès de ridicule , dont il n'y avait point encore d'exemple , les esprits s'aigrirent ; on cabala à la cour , comme s'il s'était agi d'une place de fermier général , ou de faire disgracier un ministre. Le royaume fut troublé d'un bout à l'autre. Il entre toujours dans une cause des incidens qui ne sont pas du fond : il s'en mêla tant que tous les membres du parlement furent exilés , et que l'archevêque le fut à son tour.

Ces billets de confession auraient fait naître une guerre civile dans les temps précédens ; mais dans le nôtre ils ne produisirent heureusement que des tracasseries civiles. L'esprit philosophique , qui n'est autre chose que la raison , est devenu chez tous les honnêtes gens le seul antidote dans ces maladies épidémiques.

CONFISCATION.

ON a très-bien remarqué dans le Dictionnaire encyclopédique , à l'article *Confiscation* , que le fisc , soit public , soit royal , soit seigneurial , soit impérial , soit déloyal , était un petit panier de joncs ou d'osier , dans lequel on mettait autrefois le peu d'argent qu'on avait pu recevoir ou extorquer. Nous nous servons aujourd'hui de sacs ; le fisc royal est le sac royal.

C'est une maxime reçue dans plusieurs pays de l'Europe , que qui confisque le corps confisque les biens. Cet usage est surtout établi dans les pays où la coutume tient lieu de loi ; et une famille entière est punie dans tous les cas pour la faute d'un seul homme.

Confisquer le corps n'est pas mettre le corps d'un homme dans le panier de son seigneur suzerain ; c'est , dans le langage barbare du barreau , se rendre maître du corps d'un citoyen , soit pour lui ôter la vie , soit pour le condamner à des peines aussi longues que sa vie : on s'empare de ses biens si on le fait périr , ou s'il évite la mort par la fuite.

Ainsi , ce n'est pas assez de faire mourir un homme pour ses fautes , il faut encore faire mourir de faim ses enfans.

La rigueur de la coutume confisque dans plus d'un pays les biens d'un homme qui s'est arraché volontairement aux misères de cette vie ; et ses enfans sont réduits à la mendicité parce que leur père est mort.

Dans quelques provinces catholiques romaines on condamne aux galères perpétuelles, par une sentence arbitraire , un père de famille (a), soit pour avoir donné retraite chez soi à un prédicant , soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes ou dans quelque désert : alors la femme et les enfans sont réduits à mendier leur pain.

Cette jurisprudence , qui consiste à ravir la nourriture aux orphelins , fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduisit dans ses proscriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à suivre. Aussi cette loi , qui semblait n'être dictée que par l'inhumanité et l'avarice , ne fut suivie ni par *César* , ni par le bon empereur *Trajan* , ni par les *Antonins* , dont toutes les nations prononcent encore le nom avec respect et avec amour. Enfin , sous *Justinien* la confiscation n'eut lieu que pour le crime de lèse-majesté. Comme ceux qui en étaient accusés étaient pour la plupart de

(a) Voyez l'édit de 1724 , 14 mai , publié à la sollicitation du cardinal de *Fleury* , et revu par lui.

grands seigneurs , il semble que *Justinien* n'ordonna la confiscation que par avarice. Il semble aussi que dans les temps de l'anarchie féodale les princes et les seigneurs des terres , étant très-peu riches , cherchassent à augmenter leur trésor par les condamnations de leurs sujets , et qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires , et la jurisprudence romaine ignorée , les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui que la puissance des souverains est fondée sur des richesses immenses et assurées , leur trésor n'a pas besoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuse. Ils sont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais est-ce à un citoyen à s'engraïsser des restes du sang d'un autre citoyen ?

La confiscation n'est point admise dans les pays où le droit romain est établi , excepté le ressort du parlement de Toulouse. Elle ne l'est point dans quelques pays coutumiers , comme le Bourbonnais , le Berri , le Maine , le Poitou , la Bretagne , où au moins elle respecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais , et les Anglais l'abolirent lorsqu'ils en furent les maîtres. Il est assez étrange que les habitans de la capitale vivent sous une loi plus rigoureuse que ceux de ces petites villes : tant il est

vrai que la jurisprudence a été souvent établie au hasard , fans régularité , fans uniformité , comme on bâtit des chaumières dans un village.

Voici comment l'avocat général *Omer Talon* parla en plein parlement dans le plus beau siècle de la France , en 1673 , au sujet des biens d'une demoiselle de *Canillac* qui avaient été confisqués. Lecteur , faites attention à ce discours ; il n'est pas dans le style des oraisons de *Cicéron* , mais il est curieux. (*b*)

*Extrait du plaidoyer de l'avocat général Talon
sur des biens confisqués.*

» Au chapitre XIII du Deutéronome DIEU
» dit : Si tu te rencontres dans une ville et
» dans un lieu où règne l'idolâtrie , mets tout
» au fil de l'épée , sans exception d'âge , de
» sexe , ni de condition. Rassemble dans les
» places publiques toutes les dépouilles de
» la ville , brûle-la toute entière avec ses
» dépouilles , et qu'il ne reste qu'un monceau
» de cendres de ce lieu d'abomination. En un
» mot , fais-en un sacrifice au Seigneur , et
» qu'il ne demeure rien en tes mains des biens
» de cet anathème.

(*b*) Journal du palais , tome I , page 444.

» Ainsi , dans le crime de lèse-majesté le roi
 » était maître des biens , et les enfans en
 » étaient privés. Le procès ayant été fait à
 » *Naboth* , *quia maledixerat regi* , le roi *Achab*
 » se mit en possession de son héritage. *David* ,
 » étant averti que *Miphibozeth* s'était engagé
 » dans la rebellion , donna tous ses biens à
 » *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *Tua sint*
 » *omnia quæ fuerunt Miphibozeth.* »

Il s'agit de savoir qui héritera des biens de mademoiselle de *Canillac* , biens autrefois confisqués sur son père , abandonnés par le roi à un garde du trésor royal , et donnés ensuite par le garde du trésor royal à la testatrice. Et c'est sur ce procès d'une fille d'Auvergne qu'un avocat général s'en rapporte à *Achab* , roitelet d'une partie de la Palestine , qui confisqua la vigne de *Naboth* , après avoir assassiné le propriétaire par le poignard de la justice juive ; action abominable qui est passée en proverbe , pour inspirer aux hommes l'horreur de l'usurpation. Assurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiselle de *Canillac*. Le meurtre et la confiscation des biens de *Miphibozeth* , petit-fils du roi *Saül* , et fils de *Jonathas* ami et protecteur de *David* , n'ont pas une plus grande affinité avec le testament de cette demoiselle.

C'est avec cette pédanterie , avec cette

démence de citations étrangères au sujet , avec cette ignorance des premiers principes de la nature humaine , avec ces préjugés mal conçus et mal appliqués , que la jurisprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur sphère.

C O N Q U E T E.

Réponse à un questionneur sur ce mot.

QUAND les Siléfiens et les Saxons disent : *Nous sommes la conquête du roi de Prusse* , cela ne veut pas dire , le roi de Prusse nous a plu ; mais seulement , il nous a subjugués.

Mais quand une femme dit : Je suis la *conquête* de M. l'abbé , de M. le chevalier ; cela veut dire aussi , il m'a subjuguée : or on ne peut subjuguier madame sans lui plaire ; mais aussi madame ne peut être subjuguée sans avoir plu à monsieur : ainsi , selon toutes les règles de la logique , et encore plus de la physique , quand madame est la *conquête* de quelqu'un , cette expression emporte évidemment que monsieur et madame se plaisent l'un à l'autre ; j'ai fait la *conquête* de monsieur , signifie ; il m'aime , et je suis sa *conquête* , veut dire , nous nous aimons. M. *Tascher* s'est

adressé dans cette importante question à un homme défintéressé , qui n'est la conquête ni d'un roi ni d'une dame , et qui présente ses respects à celui qui a bien voulu le consulter.

C O N S C I E N C E.

SECTION PREMIERE.

De la conscience du bien et du mal.

LOCKE a démontré (s'il est permis de se servir de ce terme en morale et en métaphysique) que nous n'avons ni idées innées , ni principes innés ; et il a été obligé de le démontrer trop au long , parce qu'alors cette erreur était universelle.

De là il suit évidemment que nous avons le plus grand besoin qu'on nous mette de bonnes idées et de bons principes dans la tête , dès que nous pouvons faire usage de la faculté de l'entendement.

Locke apporte l'exemple des sauvages qui tuent et qui mangent leur prochain sans aucun remords de conscience , et des soldats chrétiens bien élevés , qui , dans une ville prise d'affaut , pillent , égorgent , violent , non-seulement sans remords , mais avec un plaisir

charmant, avec honneur et gloire, avec les applaudissemens de tous leurs camarades.

Il est très-sûr que dans les massacres de la Saint-Barthelemi, et dans les *auto-da-fé*, dans les saints actes de foi de l'inquisition, nulle conscience de meurtrier ne se reprocha jamais d'avoir massacré hommes, femmes, enfans, d'avoir fait crier, évanouir, mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient d'autres crimes que de faire la pâque différemment des inquisiteurs.

Il résulte de tout cela que nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions.

L'homme n'est né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous. Son tempérament le rendra plus enclin à la cruauté ou à la douceur; son entendement lui fera comprendre un jour que le carré de douze est cent quarante-quatre, qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît; mais il ne comprendra pas de lui-même ces vérités dans son enfance; il n'entendra pas la première, et il ne sentira pas la seconde.

Un petit fauvage qui aura faim, et à qui son père aura donné un morceau d'un autre fauvage à manger, en demandera autant le lendemain, sans imaginer qu'il ne faut pas

traiter son prochain autrement qu'on ne voudrait être traité soi-même. Il fait machinalement, invinciblement, tout le contraire de ce que cette éternelle vérité enseigne.

La nature a pourvu à cette horreur ; elle a donné à l'homme la disposition à la pitié, et le pouvoir de comprendre la vérité. Ces deux présens de DIEU sont le fondement de la société civile. C'est ce qui fait qu'il y a toujours eu peu d'anthropophages ; c'est ce qui rend la vie un peu tolérable chez les nations civilisées. Les pères et les mères donnent à leurs enfans une éducation qui les rend bientôt sociables ; et cette éducation leur donne une conscience.

Une religion pure, une morale pure, inspirées de bonne heure, façonnent tellement la nature humaine, que depuis environ sept ans jusqu'à seize ou dix-sept, on ne fait pas une mauvaise action sans que la conscience en fasse un reproche. Ensuite, viennent les violentes passions qui combattent la conscience et qui l'étouffent quelquefois. Pendant le conflit, les hommes tourmentés par cet orage consultent en quelques occasions d'autres hommes, comme dans leurs maladies ils consultent ceux qui ont l'air de se bien porter.

C'est ce qui a produit des casuistes, c'est-à-dire, des gens qui décident des cas de conscience. Un des plus sages casuistes a été *Cicéron*

dans son livre des *Offices*, c'est-à-dire, des devoirs de l'homme. Il examine les points les plus délicats ; mais long - temps avant lui *Zoroastre* avait paru régler la conscience par le plus beau des préceptes : *Dans le doute si une action est bonne ou mauvaise , abstiens - toi.* Porte XXX. Nous en parlons ailleurs.

S E C T I O N I I.

Si un juge doit juger selon sa conscience ou selon les preuves.

THOMAS d'Aquin, vous êtes un grand saint, un grand théologien ; et il n'y a point de dominicain qui ait pour vous plus de vénération que moi. Mais vous avez décidé, dans votre *Somme*, qu'un juge doit donner sa voix selon les allégations et les prétendues preuves contre un accusé dont l'innocence lui est parfaitement connue. Vous prétendez que les dépositions des témoins qui ne peuvent être que fausses, les preuves résultantes du procès qui sont impertinentes, doivent l'emporter sur le témoignage de ses yeux même. Il a vu commettre le crime par un autre ; et, selon vous, il doit en conscience condamner l'accusé quand sa conscience lui dit que cet accusé est innocent.

Il faudrait donc, selon vous, que si le juge lui-même avait commis le crime dont il s'agit, sa conscience l'obligeât de condamner l'homme faussement accusé de ce même crime.

En conscience, grand saint, je crois que vous vous êtes trompé de la manière la plus absurde et la plus horrible : c'est dommage qu'en possédant si bien le droit canon, vous ayez si mal connu le droit naturel. Le premier devoir d'un magistrat est d'être juste avant d'être formaliste : si en vertu des preuves, qui ne sont jamais que des probabilités, je condamnerais un homme dont l'innocence me ferait démontrée, je me croirais un sot et un assassin.

Heureusement tous les tribunaux de l'univers pensent autrement que vous. Je ne fais pas si *Farinacius* et *Grillandus* sont de votre avis. Quoi qu'il en soit, si vous rencontrez jamais *Cicéron*, *Ulpian*, *Tribonien*, *Dumoulin*, le chancelier de l'*Hospital*, le chancelier d'*Aguesseau*, demandez-leur bien pardon de l'erreur où vous êtes tombé.

S E C T I O N I I I .

De la conscience trompeuse.

C'EST qu'on a peut-être jamais dit de mieux sur cette question importante , se trouve dans le livre comique de *Tristram Shandy* , écrit par un curé nommé *Stern* , le second *Rabelais* d'Angleterre ; il ressemble à ces petits satyres de l'antiquité qui renfermaient des essences précieuses.

Deux vieux capitaines à demi-payé , assistés du docteur *Slop* , font les questions les plus ridicules. Dans ces questions , les théologiens de France ne sont pas épargnés. On insiste particulièrement sur un mémoire présenté à la forbonne par un chirurgien , qui demande la permission de baptiser les enfans dans le ventre de leurs mères , au moyen d'une canule qu'il introduira proprement dans l'utérus , sans blesser la mère ni l'enfant.

Enfin , ils se font lire par un caporal un ancien sermon sur la conscience , composé par ce même curé *Stern*.

Parmi plusieurs peintures , supérieures à celles de *Rembrandt* et aux crayons de *Calot* , il peint un honnête homme du monde passant ses jours dans les plaisirs de la table , du jeu et

de la débauche , ne faisant rien que la bonne compagnie puisse lui reprocher , et par conséquent ne se reprochant rien. Sa conscience et son honneur l'accompagnent aux spectacles , au jeu , et surtout lorsqu'il paye libéralement la fille qu'il entretient. Il punit sévèrement , quand il est en charge , les petits larcins du commun peuple ; il vit gaiement et meurt sans le moindre remords.

Le docteur *Slop* interrompt le lecteur pour dire que cela est impossible dans l'Eglise anglicane , et ne peut arriver que chez des papistes.

Enfin , le curé *Stern* cite l'exemple de *David* , qui a , dit-il , tantôt une conscience délicate et éclairée , tantôt une conscience très-dure et très-ténébreuse.

Lorsqu'il peut tuer son roi dans une caverne , il se contente de lui couper un pan de sa robe : voilà une conscience délicate. Il passe une année entière sans avoir le moindre remords de son adultère avec *Bethsabée* et du meurtre d'*Urie* : voilà la même conscience endurcie et privée de lumière.

Tels sont , dit-il , la plupart des hommes. Nous avouons à ce curé que les grands du monde sont très-souvent dans ce cas : le torrent des plaisirs et des affaires les entraîne ; ils n'ont pas le temps d'avoir de la conscience , cela est bon pour le peuple ; encore n'en a-t-il

444 C O N S E I L L E R O U J U G E .

guère quand il s'agit de gagner de l'argent. Il est donc très-bon de réveiller souvent la conscience des couturières et des rois par une morale qui puisse faire impression sur eux ; mais pour faire cette impression , il faut mieux parler qu'on ne parle aujourd'hui. (*)

C O N S E I L L E R O U J U G E .

B A R T O L O M É .

Q U O I ! il n'y a que deux ans que vous étiez au collège , et vous voilà déjà conseiller de la cour de Naples ?

G E R O N I M O .

Oui , c'est un arrangement de famille , il m'en a peu coûté.

B A R T O L O M É .

Vous êtes donc devenu bien savant depuis que je ne vous ai vu ?

G E R O N I M O .

Je me suis quelquefois fait inscrire dans l'école de droit , où l'on m'apprenait que le droit naturel est commun aux hommes et aux bêtes , et que le droit des gens n'est que pour les gens. On me parlait de l'édit du préteur , et il n'y a plus de préteur ; des fonctions des

(*) Voyez l'art. LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

édiles, et il n'y a plus d'édiles; du pouvoir des maîtres sur les esclaves, et il n'y a plus d'esclaves. Je ne fais presque rien des lois de Naples, et me voilà juge.

BARTOLOMÉ.

Ne tremblez-vous pas d'être chargé de décider du sort des familles, et ne rougissez-vous pas d'être si ignorant?

GERONIMO.

Si j'étais savant, je rougirais peut-être davantage. J'entends dire aux savans que presque toutes les lois se contredisent; que ce qui est juste à Gaïette est injuste à Otrante; que dans la même juridiction on perd à la seconde chambre le même procès qu'on gagne à la troisième. J'ai toujours dans l'esprit ce beau discours d'un avocat vénitien: *Illustrissimi Signori, l'anno passato avete giudicato così; e questo anno nella medesima lite avete giudicato tutto il contrario; e sempre ben!*

Le peu que j'ai lu de nos lois m'a paru souvent très-embrouillé. Je crois que si je les étudiais pendant quarante ans, je serais embarrassé pendant quarante ans; cependant je les étudie; mais je pense qu'avec du bon sens et de l'équité on peut être un très-bon magistrat, sans être profondément savant. Je ne connais point de meilleur juge que *Sancho Pança*; cependant il ne savait pas un mot du

code de l'île Balataria. Je ne chercherai point à accorder ensemble *Cujas* et *Camille Descurtis*, ils ne sont point mes législateurs. Je ne connais de lois que celles qui ont la sanction du souverain. Quand elles seront claires, je les suivrai à la lettre; quand elles seront obscures, je suivrai les lumières de ma raison, qui sont celles de ma conscience.

BARTOLOMÉ.

Vous me donnez envie d'être ignorant, tant vous raisonnez bien. Mais comment vous tirerez-vous des affaires d'Etat, de finance, de commerce ?

GERONIMO.

Dieu merci, nous ne nous en mêlons guère à Naples. Une fois le marquis de *Carpi*, notre vice-roi, voulut nous consulter sur les monnaies; nous parlâmes de l'*as grave* des Romains, et les banquiers se moquèrent de nous. On nous assembla dans un temps de disette pour régler le prix du blé; nous fûmes assemblés six semaines, et on mourait de faim. On consulta enfin deux forts laboureurs et deux bons marchands de blé, et il y eut dès le lendemain plus de pain au marché qu'on n'en voulait.

Chacun doit se mêler de son métier; le mien est de juger les contestations, et non pas d'en faire naître: mon fardeau est assez grand.

CONSEQUENCE.

QUELLE est donc notre nature, et qu'est-ce que notre chétif esprit? Quoi! l'on peut tirer les conséquences les plus justes, les plus lumineuses, et n'avoir pas le sens commun? Cela n'est que trop vrai. Le fou d'Athènes qui croyait que tous les vaisseaux qui abordaient au Pirée lui appartenaient, pouvait calculer merveilleusement combien valait le chargement de ces vaisseaux, et en combien de jours ils pouvaient arriver de Smyrne au Pirée.

Nous avons vu des imbécilles qui ont fait des calculs et des raisonnemens bien plus étonnans. Ils n'étaient donc pas imbécilles? me dites-vous. Je vous demande pardon, ils l'étaient. Ils posaient tout leur édifice sur un principe absurde; ils enfilait régulièrement des chimères. Un homme peut marcher très-bien et s'égarer, et alors mieux il marche et plus il s'égare.

Le *Fo* des Indiens eut pour père un éléphant qui daigna faire un enfant à une princesse indienne, laquelle accotcha du dieu *Fo* par le côté gauche. Cette princesse était la propre sœur d'un empereur des Indes: donc *Fo* était le neveu de l'empereur; et les petits-fils de

l'éléphant et du monarque étaient cousins issus de germain ; donc , selon les lois de l'Etat , la race de l'empereur étant éteinte , ce sont les descendants de l'éléphant qui doivent succéder. Le principe reçu , on ne peut mieux conclure.

Il est dit que l'éléphant divin était haut de neuf pieds de roi. Tu présumes avec raison que la porte de son écurie devait avoir plus de neuf pieds , afin qu'il pût y entrer à son aise. Il mangeait cinquante livres de riz par jour , vingt-cinq livres de sucre , et buvait vingt-cinq livres d'eau. Tu trouves par ton arithmétique qu'il avalait trente-six mille cinq cents livres pesant par année ; on ne peut compter mieux. Mais ton éléphant a-t-il existé ? était-il beau-frère de l'empereur ? sa femme a-t-elle fait un enfant par le côté gauche ? c'est-là ce qu'il fallait examiner. Vingt auteurs qui vivaient à la Cochinchine l'ont écrit l'un après l'autre ; tu devais confronter ces vingt auteurs , peser leurs témoignages , consulter les anciennes archives , voir s'il est question de cet éléphant dans les registres , examiner si ce n'est point une fable que des imposteurs ont eu intérêt d'accréditer. Tu es parti d'un principe extravagant pour en tirer des conclusions justes.

C'est moins la logique qui manque aux
hommes

hommes que la source de la logique. Il ne s'agit pas de dire, six vaisseaux qui m'appartiennent font chacun de deux cents tonneaux, le tonneau est de deux mille livres pesant ; donc j'ai douze cents mille livres de marchandises au port de Pirée. Le grand point est de savoir si ces vaisseaux font à toi. Voilà le principe dont ta fortune dépend ; tu compteras après. (*)

Un ignorant fanatique et conséquent est souvent un homme à étouffer. Il aura lu que *Phinée* transporté d'un saint zèle, ayant trouvé un juif couché avec une madianite, les tua tous deux, et fut imité par les lévites qui massacrèrent tous les ménages moitié madianites et moitié juifs. Il fait que son voisin catholique couche avec sa voisine huguenote ; il les tuera tous deux sans difficulté : on ne peut agir plus conséquemment. Quel est le remède à cette maladie horrible de l'ame ? c'est d'accoutumer de bonne heure les enfans à ne rien admettre qui choque la raison ; de ne leur conter jamais d'histoires de revenans ; de fantômes, de forciers, de possédés, de prodiges ridicules. Une fille d'une imagination tendre et sensible entend parler de possessions ; elle tombe dans une maladie de nerfs, elle a des

(*) Voyez PRINCIPLE.

convulsions , elle se croit possédée. J'en ai vu mourir une de la révolution que ces abominables histoires avaient faite dans ses organes. (*)

C O N S T A N T I N . (**)

S E C T I O N P R E M I E R E .

Du siècle de Constantin.

PARMI les siècles qui suivirent celui d'*Auguste* vous avez raison de distinguer celui de *Constantin*. Il est à jamais célèbre par les grands changemens qu'il apporta sur la terre. Il commençait , il est vrai , à ramener la barbarie : non - seulement on ne retrouvait plus des *Cicérons* , des *Horaces* et des *Virgiles* , mais il n'y avait pas même de *Lucains* , ni de *Sénèques* ; pas un historien sage et exact : on ne voit que des fatires suspectes , ou des panégyriques encore plus hasardés.

Les chrétiens commençaient alors à écrire l'histoire ; mais ils n'avaient pris ni *Tite-Live* , ni *Thucydide* pour modèle. Les sectateurs de l'ancienne religion de l'empire n'écrivaient ni avec plus d'éloquence , ni avec plus de vérité.

(*) Voyez ESPRIT FAUX , et FANATIQUE.

(**) Ce morceau historique avait été fait pour madame la marquise du Châtelet.

Les deux partis , animés l'un contre l'autre , n'examinaient pas bien scrupuleusement les calomnies dont on chargeait leurs adversaires. De là vient que le même homme est regardé tantôt comme un dieu , tantôt comme un monstre.

La décadence en toute chose , et dans les moindres arts mécaniques comme dans l'éloquence et dans la vertu , arriva après *Marc-Aurèle*. Il avait été le dernier empereur de cette secte stoïque qui élevait l'homme au-dessus de lui-même en le rendant dur pour lui seul , et compatissant pour les autres. Ce ne fut plus depuis la mort de cet empereur vraiment philosophe , que tyrannie et confusion. Les soldats disposaient souvent de l'empire. Le sénat tomba dans un tel mépris , que du temps de *Galien* il fut défendu par une loi expresse aux sénateurs d'aller à la guerre. On vit à la fois trente chefs de partis prendre le titre d'*empereur* , dans trente provinces de l'empire. Les barbares fondaient déjà de tous côtés au milieu du troisième siècle sur cet empire déchiré. Cependant il subsista par la seule discipline militaire qui l'avait fondé.

Pendant tous ces troubles , le christianisme s'établissait par degrés , surtout en Egypte , dans la Syrie , et sur les côtes de l'Asie mineure. L'empire romain admettait toutes sortes de

religions , ainsi que toutes sortes de sectes philosophiques. On permettait le culte d'*Ofris* , on laissait même aux Juifs de grands privilèges , malgré leurs révoltes : mais les peuples s'élevèrent souvent dans les provinces contre les chrétiens. Les magistrats les persécutaient , et on obtint même souvent contre eux des édits émanés des empereurs. Il ne faut pas être étonné de cette haine générale qu'on portait d'abord au christianisme , tandis qu'on tolérait tant d'autres religions. C'est que ni les Egyptiens , ni les Juifs , ni les adorateurs de la déesse de Syrie , et de tant d'autres dieux étrangers , ne déclaraient une guerre ouverte aux dieux de l'empire. Ils ne s'élevaient point contre la religion dominante ; mais un des premiers devoirs des chrétiens était d'exterminer le culte reçu dans l'empire. Les prêtres des dieux jetaient des cris quand ils voyaient diminuer les sacrifices et les offrandes ; le peuple , toujours fanatique et toujours emporté , se soulevait contre les chrétiens : cependant plusieurs empereurs les protégèrent. *Adrien* défendit expressément qu'on les persécutât. *Marc-Aurèle* ordonna qu'on ne les poursuivît point pour cause de religion. *Caracalla* , *Héliogabale* , *Alexandre* , *Philippe* , *Galien* , leur laissèrent une liberté entière ; ils avaient , au troisième siècle , des églises publiques très-

fréquentées et très-riches ; et leur liberté fut si grande, qu'ils tinrent seize conciles dans ce siècle. Le chemin des dignités étant fermé aux premiers chrétiens, qui étaient presque tous d'une condition obscure, ils se jetèrent dans le commerce, et il y en eut qui amassèrent de grandes richesses. C'est la ressource de toutes les sociétés qui ne peuvent avoir de charges dans l'Etat : c'est ainsi qu'en ont usé les calvinistes en France, tous les non-conformistes en Angleterre, les catholiques en Hollande, les Arméniens en Perse, les Banians dans l'Inde, et les Juifs dans toute la terre. Cependant à la fin la tolérance fut si grande, et les mœurs du gouvernement si douces, que les chrétiens furent admis à tous les honneurs et à toutes les dignités. Ils ne sacrifiaient point aux dieux de l'empire ; on ne s'embarrait pas s'ils allaient aux temples, ou s'ils les fuyaient ; il y avait parmi les Romains une liberté absolue sur les exercices de leur religion ; personne ne fut jamais forcé de les remplir. Les chrétiens jouissaient donc de la même liberté que les autres : il est si vrai qu'ils parvinrent aux honneurs, que *Dioclétien* et *Galérius* les en privèrent en 303, dans la persécution dont nous parlerons.

Il faut adorer la Providence dans toutes ses voies ; mais je me borne, selon vos ordres, à l'histoire politique.

Manès, sous le règne de *Probus*, vers l'an 278, forma une religion nouvelle dans Alexandrie. Cette secte était composée des anciens principes des Persans et de quelques dogmes du christianisme. *Probus* et son successeur *Carus* laissèrent en paix *Manès* et les chrétiens. *Numérien* leur laissa une liberté entière. *Dioclétien* protégea les chrétiens, et toléra les manichéens pendant douze années; mais en 296 il donna un édit contre les manichéens, et les proscrivit comme des ennemis de l'empire attachés aux Perses. Les chrétiens ne furent point compris dans l'édit; ils demeurèrent tranquilles sous *Dioclétien*, et firent une profession ouverte de leur religion dans tout l'empire, jusqu'aux deux dernières années du règne de ce prince.

Pour achever l'esquisse du tableau que vous demandez, il faut vous représenter quel était alors l'empire romain. Malgré toutes les secousses intérieures et étrangères; malgré les incursions des barbares, il comprenait tout ce que possède aujourd'hui le sultan des Turcs, excepté l'Arabie; tout ce que possède la maison d'Autriche en Allemagne, et toutes les provinces d'Allemagne jusqu'à l'Elbe; l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre et la moitié de l'Ecosse; toute l'Afrique jusqu'au désert de Darha, et même les îles Canaries. Tant de

pays étaient tenus sous le joug par des corps d'armée moins considérables que l'Allemagne et la France n'en mettent aujourd'hui sur pied quand elles sont en guerre.

Cette grande puissance s'affermir et s'augmenta même depuis *César* jusqu'à *Théodose*, autant par les lois, par la police et par les bienfaits, que par les armes et par la terreur. C'est encore un sujet d'étonnement, qu'aucun de ces peuples conquis n'ait pu, depuis qu'ils se gouvernent par eux-mêmes, ni construire des grands chemins, ni élever des amphithéâtres et des bains publics, tels que leurs vainqueurs leur en donnèrent. Des contrées qui sont aujourd'hui presque barbares et désertes, étaient peuplées et policées; telles furent l'Épire, la Macédoine, la Thessalie, l'Illyrie, la Pannonie, surtout l'Asie mineure et les côtes de l'Afrique; mais aussi il s'en fallait beaucoup que l'Allemagne, la France et l'Angleterre fussent ce qu'elles sont aujourd'hui. Ces trois États sont ceux qui ont le plus gagné à se gouverner par eux-mêmes; encore a-t-il fallu près de douze siècles pour mettre ces royaumes dans l'état florissant où nous les voyons: mais il faut avouer que tout le reste a beaucoup perdu à passer sous d'autres lois. Les ruines de l'Asie mineure et de la Grèce, la dépopulation de l'Égypte et la barbarie de

l'Afrique attellent aujourd'hui la grandeur romaine. Le grand nombre des villes florissantes qui couvraient ces pays, est changé en villages malheureux ; et le terrain même est devenu stérile sous les mains des peuples abrutis.

S E C T I O N I I .

Caractère de Constantin.

JE ne parlerai point ici de la confusion qui agita l'empire depuis l'abdication de *Dioclétien*. Il y eut après sa mort six empereurs à la fois. *Constantin* triompha d'eux tous , changea la religion et l'empire , et fut l'auteur non-seulement de cette grande révolution , mais de toutes celles qu'on a vues depuis dans l'Occident. Vous voudriez savoir quel était son caractère : demandez-le à *Julien* , à *Zozime* , à *Sozomène* , à *Victor* : ils vous diront qu'il agit d'abord en grand prince , ensuite en voleur public , et que la dernière partie de sa vie fut d'un voluptueux , d'un efféminé et d'un prodigue. Ils le peindront toujours ambitieux , cruel et sanguinaire. Demandez-le à *Eusèbe* , à *Grégoire de Nazianze* , à *Lactance* : ils vous diront que c'était un homme parfait. Entre ces deux extrêmes il n'y a que les faits avérés qui

qui puissent vous faire trouver la vérité. Il avait un beau-père , il l'obligea de se pendre ; il avait un beau-frère , il le fit étrangler ; il avait un neveu de douze à treize ans , il le fit égorger ; il avait un fils aîné , il lui fit couper la tête ; il avait une femme , il la fit étouffer dans un bain. Un vieil auteur gaulois dit qu'il aimait à faire maison nette.

Si vous ajoutez à toutes ces affaires domestiques , qu'ayant été sur les bords du Rhin à la chasse de quelques hordes de Francs qui habitaient dans ces quartiers-là , et ayant pris leurs rois , qui probablement étaient de la famille de notre *Pharamond* et de notre *Clodion le chevelu* , il les exposa aux bêtes pour son divertissement ; vous pourrez inférer de tout cela , sans craindre de vous tromper , que ce n'était pas l'homme du monde le plus accommodant.

Examinons à présent les principaux événemens de son règne. Son père *Constance Chlore* était au fond de l'Angleterre , où il avait pris pour quelques mois le titre d'empereur. *Constantin* était à Nicomédie , auprès de l'empereur *Galère* ; il lui demanda la permission d'aller trouver son père qui était malade ; *Galère* n'en fit aucune difficulté : *Constantin* partit avec les relais de l'empire qu'on appelait *Veredarii*. On pourrait dire qu'il était aussi dangereux d'être

cheval de poste , que d'être de la famille de *Constantin* ; car il fe fait couper les jarrets à tous les chevaux après s'en être fervi , de peur que *Galère* ne révoquât fa permiffion , et ne le fît revenir à Nicomédie. Il trouva fon père mourant , et fe fit reconnaître empereur par le petit nombre de troupes romaines qui étoient alors en Angleterre.

Une élection d'un empereur romain faite à Yorck par cinq ou fix mille hommes , ne devait guère paraître légitime à Rome : il y manquait au moins la formule du *senatus populusque romanus*. Le sénat , le peuple et les gardes prétoriennes élurent d'un consentement unanime *Maxence* , fils du César *Maximien Hercule* , déjà César lui-même , et frère de cette *Faufte* que *Constantin* avait époufée , et qu'il fit depuis étouffer. Ce *Maxence* eft appelé *tyran* , *ufurpateur* , par nos hiftoriens , qui font toujours pour les gens heureux. Il étoit le protecteur de la religion païenne contre *Constantin* , qui déjà commençait à fe déclarer pour les chrétiens. Païen et vaincu , il fallait bien qu'il fût un homme abominable.

Eufèbe nous dit que *Constantin* , en allant à Rome combattre *Maxence* , vit dans les nuées , auffi-bien que toute fon armée , la grande enfeigne des empereurs nommée le *Labarum* , furmontée d'un *P* latin , ou d'un grand *R* grec ,

avec une croix en fautoir , et deux mots grecs qui signifiaient : *Tu vaincras par ceci*. Quelques auteurs prétendent que ce signe lui apparut à Befançon , d'autres disent à Cologne , quelques-uns à Trèves , d'autres à Troyes. Il est étrange que le ciel se soit expliqué en grec dans tous ces pays-là. Il eût paru plus naturel aux faibles lumières des hommes que ce signe eût paru en Italie le jour de la bataille ; mais alors il eût fallu que l'inscription eût été en latin. Un favant antiquaire nommé *Loifel* a réfuté cette antiquité ; mais on l'a traité de fcélérat.

On pourrait cependant confidérer que cette guerre n'était pas une guerre de religion , que *Constantin* n'était pas un faint , qu'il est mort foupçonné d'être arien , après avoir perfécuté les orthodoxes ; et qu'ainfi on n'a pas un intérêt bien évident à foutenir ce prodige.

Après fa victoire , le sénat s'emprefsa d'adorer le vainqueur , et de détefter la mémoire du vaincu. On fe hâta de dépouiller l'arc de triomphe de *Marc-Aurèle* , pour orner celui de *Constantin* ; on lui dreffa une ftatue d'or , ce qu'on ne fe fait que pour les dieux ; il la reçut malgré le *Labarum* , et reçut encore le titre de *grand-pontife* , qu'il garda toute fa vie. Son premier foin , à ce que difent *Nazaire* et *Zozime* , fut d'exterminer toute la

race du tyran et ses principaux amis ; après quoi il assista très-humainement aux spectacles et aux jeux publics.

Le vieux *Dioclétien* était mourant alors dans sa retraite de Salone. *Constantin* aurait pu ne se pas tant presser d'abattre ses images dans Rome ; il eût pu se souvenir que cet empereur oublié avait été le bienfaiteur de son père , et qu'il lui devait l'empire. Vainqueur de *Maxence* , il lui restait à se défaire de *Licinius* son beau-frère , auguste comme lui ; et *Licinius* songeait à se défaire de *Constantin* , s'il pouvait. Cependant leurs querelles n'éclatant pas encore , ils donnèrent conjointement , en 313 , à Milan , le fameux édit de liberté de conscience. *Nous donnons* , disent-ils , *à tout le monde la liberté de suivre telle religion que chacun voudra , afin d'attirer la bénédiction du ciel sur nous et sur tous nos sujets ; nous déclarons que nous avons donné aux chrétiens la faculté libre et absolue d'observer leur religion ; bien entendu que tous les autres auront la même liberté , pour maintenir la tranquillité de notre règne. On pourrait faire un livre sur un tel édit ; mais je ne veux pas seulement y hasarder deux lignes.*

Constantin n'était pas encore chrétien ; *Licinius* son collègue ne l'était pas non plus. Il y avait encore un empereur ou un tyran à exterminer ; c'était un païen déterminé , nommé

Maximin. Licinius le combattit avant de combattre *Constantin*. Le ciel lui fut encore plus favorable qu'à *Constantin* même ; car celui-ci n'avait eu que l'apparition d'un étendard , et *Licinius* eut celle d'un ange. Cet ange lui apprit une prière avec laquelle il vaincrait sûrement le barbare *Maximin. Licinius* la mit par écrit , la fit réciter trois fois à son armée , et remporta une victoire complète. Si ce *Licinius* , beau-frère de *Constantin* , avait régné heureusement, on n'aurait parlé que de son ange ; mais *Constantin* l'ayant fait pendre , ayant égorgé son jeune fils , étant devenu maître absolu de tout , on ne parle que du *Labarum* de *Constantin*.

On croit qu'il fit mourir son fils aîné *Crispus* , et sa femme *Fausta* , la même année qu'il assembla le concile de Nicée. *Zozime* et *Sozomène* prétendent que les prêtres des dieux lui ayant dit qu'il n'y avait pas d'expiations pour de si grands crimes , il fit alors profession ouverte du christianisme , et démolit plusieurs temples dans l'Orient. Il n'est guère vraisemblable que des pontifes païens eussent manqué une si belle occasion d'amener à eux leur grand-pontife qui les abandonnait. Cependant il n'est pas impossible qu'il s'en fût trouvé quelques-uns de sévères ; il y a par-tout des hommes difficiles. Ce qui est bien plus étrange , c'est que *Constantin* chrétien n'ait fait aucune

pénitence de ses parricides. Ce fut à Rome qu'il commit cette barbarie ; et depuis ce temps le séjour de Rome lui devint odieux ; il la quitta pour jamais , et alla fonder Constantinople. Comment ose-t-il dire dans un de ses rescrits qu'il transporte le siège de l'empire à Constantinople par *ordre de DIEU même* ? n'est-ce pas se jouer impudemment de la Divinité et des hommes ? Si DIEU lui avait donné quelque ordre , ne lui aurait-il pas donné celui de ne point assassiner sa femme et son fils ?

Dioclétien avait déjà donné l'exemple de la translation de l'empire vers les côtes de l'Asie. Le faste , le despotisme et les mœurs asiatiques effarouchaient encore les Romains , tout corrompus et tout esclaves qu'ils étaient. Les empereurs n'avaient osé se faire baiser les pieds dans Rome , et introduire une foule d'eunuques dans leur palais ; *Dioclétien* commença dans Nicomédie , et *Constantin* acheva dans Constantinople , de mettre la cour romaine sur le pied de celle des Perses. Rome languit dès-lors dans la décadence. L'ancien esprit romain tomba avec elle. Ainsi *Constantin* fit à l'empire le plus grand mal qu'il pouvait lui faire.

De tous les empereurs ce fut sans contredit le plus absolu. *Auguste* avait laissé une image

de liberté ; *Tibère* , *Néron* même , avaient ménagé le sénat et le peuple romain : *Constantin* ne ménagea personne. Il avait affermi d'abord sa puissance dans Rome , en cassant ces fiers prétoriens , qui se croyaient les maîtres des empereurs. Il sépara entièrement la robe et l'épée. Les dépositaires des lois , écrasés alors par le militaire , ne furent plus que des jurifconsultes esclaves. Les provinces de l'empire furent gouvernées sur un plan nouveau.

La grande vue de *Constantin* était d'être le maître en tout ; il le fut dans l'Eglise comme dans l'Etat. On le voit convoquer et ouvrir le concile de Nicée , entrer au milieu des pères tout couvert de pierreries , le diadème sur la tête , prendre la première place , exiler indifféremment , tantôt *Arius* , tantôt *Athanase*. Il se mettait à la tête du christianisme sans être chrétien ; car. c'était ne pas l'être dans ce temps-là que de n'être pas baptisé ; il n'était que catéchumène. L'usage même d'attendre les approches de la mort pour se faire plonger dans l'eau de régénération , commençait à s'abolir pour les particuliers. Si *Constantin* , en différant son baptême jusqu'à la mort , crut pouvoir tout faire impunément dans l'espérance d'une expiation entière , il était triste pour le genre-humain qu'une telle opinion eût été mise dans la tête d'un homme tout-puissant.

CONTRADICTIONS.

SECTION PREMIERE.

PLUS on voit ce monde , et plus on le voit plein de contradictions et d'inconséquences. A commencer par le grand-turc , il fait couper toutes les têtes qui lui déplaisent , et peut rarement conserver la sienne.

Si du grand-turc nous passons au saint-père , il confirme l'élection des empereurs , il a des rois pour vassaux ; mais il n'est pas si puissant qu'un duc de Savoie. Il expédie des ordres pour l'Amérique et pour l'Afrique , et il ne pourrait pas ôter un privilège à la république de Lucques. L'empereur est roi des Romains ; mais le droit de leur roi consiste à tenir l'étrier du pape , et à lui donner à laver à la messe.

Les Anglais servent leur monarque à genoux , mais ils le déposent , l'emprisonnent et le font périr sur l'échafaud.

Des hommes qui font vœu de pauvreté , obtiennent , en vertu de ce vœu , jusqu'à deux cents mille écus de rente ; et en conséquence de leur vœu d'humilité , sont des souverains despotiques. On condamne hautement à Rome la pluralité des bénéfices avec charge d'ames ; et on donne tous les jours des

bulles à un allemand pour cinq ou six évêchés à la fois. C'est, dit-on, que les évêques allemands n'ont point charge d'ames. Le chancelier de France est la première personne de l'Etat ; il ne peut manger avec le roi, du moins jusqu'à présent ; et un colonel à peine gentilhomme a cet honneur. Une intendante est reine en province, et bourgeoise à la cour.

On cuit en place publique ceux qui sont convaincus du péché de non-conformité, et on explique gravement dans tous les collèges la seconde églogue de *Virgile*, avec la déclaration d'amour de *Corydon* au bel *Alexis* ; *Formosum pastor Corydon ardebat Alexin* ; et on fait remarquer aux enfans que, quoique *Alexis* soit blond, et qu'*Amyntas* soit brun, cependant *Amyntas* pourrait bien avoir la préférence.

Si un pauvre philosophe, qui ne pense point à mal, s'avise de vouloir faire tourner la terre, ou d'imaginer que la lumière vient du soleil, ou de supposer que la matière pourrait bien avoir quelques autres propriétés que celles que nous connaissons, on crie à l'impie, au perturbateur du repos public ; et on traduit, *ad usum Delphini*, les *Tusculanes* de *Cicéron* et *Lucrece*, qui sont deux cours complets d'irréligion.

Les tribunaux ne croient plus aux possédés, on se moque des forciers ; mais on a brûlé

Gaufredi et *Grandier* pour fortilège ; et en dernier lieu la moitié d'un parlement voulait condamner au feu un religieux , accusé d'avoir enforcélé une fille de dix-huit ans , en soufflant sur elle. (a)

Le sceptique philosophe *Bayle* a été persécuté , même en Hollande. *La Mothe le Vayer* , plus sceptique et moins philosophe , a été précepteur du roi *Louis XIV* et du frère du roi. *Gourville* était à la fois pendu en effigie à Paris , et ministre de France en Allemagne.

Le fameux athée *Spinoza* vécut et mourut tranquille. *Vanini* , qui n'avait écrit que contre *Aristote* , fut brûlé comme athée : il a l'honneur en cette qualité de remplir un article dans les histoires des gens de lettres et dans tous les dictionnaires , immenses archives de mensonges et d'un peu de vérité ; ouvrez ces livres , vous y verrez que non-seulement *Vanini* enseignait publiquement l'athéisme dans ses écrits , mais encore que douze professeurs de sa secte étaient partis de Naples avec lui dans le dessein de faire par-tout des profélytes ; ouvrez ensuite les livres de *Vanini* , vous ferez bien surpris de ne voir que des preuves de l'existence de DIEU. Voici ce qu'on lit dans son *Amphitheatrum* , ouvrage

(a) C'est le procès du père *Girard* et de la *Cadière*. Rien n'a tant déshonoré l'humanité.

également condamné et ignoré : » D I E U est
 » son principe et son terme , sans fin et sans
 » commencement , n'ayant besoin ni de l'un
 » ni de l'autre , et père de tout commence-
 » ment et de toute fin ; il existe toujours ,
 » mais dans aucun temps ; pour lui le passé
 » ne fut point et l'avenir ne viendra point ;
 » il règne par-tout sans être dans un lieu ,
 » immobile sans s'arrêter , rapide sans mouve-
 » ment ; il est tout , et hors de tout ; il est dans
 » tout , mais sans être enfermé ; hors de tout ,
 » mais sans être exclus d'aucunes choses ; bon ,
 » mais sans qualité ; entier , mais sans parties ;
 » immuable en variant tout l'univers ; sa
 » volonté est sa puissance ; simple , il n'y a
 » rien en lui de purement possible , tout y
 » est réel ; il est le premier , le moyen , le
 » dernier acte ; enfin étant tout , il est au-dessus
 » de tous les êtres , hors d'eux , dans eux , au-
 » delà d'eux , à jamais devant et après eux. »
 C'est après une telle profession de foi que
Vanini fut déclaré athée. Sur quoi fut-il con-
 damné ? sur la simple déposition d'un nommé
Françon. En vain ses livres déposaient pour lui.
 Un seul ennemi lui a coûté la vie , et l'a flétri
 dans l'Europe.

Le petit livre de *Cymbalum mundi* , qui n'est
 qu'une imitation froide de *Lucien* , et qui n'a
 pas le plus léger , le plus éloigné rapport au

christianisme , a été aussi condamné aux flammes. Mais *Rabelais* a été imprimé avec privilège , et on a très-tranquillement laissé un libre cours à l'*Espion turc* , et même aux *Lettres persanes* , à ce livre léger , ingénieux et hardi, dans lequel il y a une lettre toute entière en faveur du suicide ; une autre où l'on trouve ces propres mots : *si l'on suppose une religion* ; une autre où il est dit expressément que les évêques n'ont d'autres fonctions que de dispenser d'accomplir la loi ; une autre enfin , où il est dit que le pape est un magicien qui fait accroire que trois ne font qu'un , que le pain qu'on mangé n'est pas du pain , &c.

L'abbé de *Saint-Pierre* , homme qui a pu se tromper souvent , mais qui n'a jamais écrit qu'en vue du bien public , et dont les ouvrages étaient appelés par le cardinal *du Bois* , *les rêves d'un bon citoyen* ; l'abbé de *Saint-Pierre* , dis-je , a été exclus de l'académie française d'une voix unanime , pour avoir , dans un ouvrage de politique , préféré l'établissement des conseils sous la régence aux bureaux de secrétaires d'Etat qui gouvernaient sous *Louis XIV* , et pour avoir dit que les finances avaient été malheureusement administrées sur la fin de ce glorieux règne. L'auteur des *Lettres persanes* n'avait parlé de *Louis XIV* , dans son livre , que pour dire que ce roi était un magicien , qui faisait accroire à ses

*Sujets que du papier était de l'argent ; qu'il n'aimait que le gouvernement turc ; qu'il préférait un homme qui lui donnait la serviette , à un homme qui lui avait gagné des batailles ; qu'il avait donné une pension à un homme qui avait fui deux lieues , et un gouvernement à un homme qui en avait fui quatre ; qu'il était accablé de pauvreté ; quoiqu'il soit dit dans la même lettre que ses finances sont inépuisables. Voilà , encore une fois , tout ce que cet auteur , dans son seul livre alors connu , avait dit de Louis XIV , protecteur de l'académie française ; et ce livre est le seul titre sur lequel l'auteur a été effectivement reçu dans l'académie française. On peut ajouter encore , pour comble de contradiction , que cette compagnie le reçut pour en avoir été tournée en ridicule. Car de tous les livres où on s'est réjoui aux dépens de cette académie , il n'y en a guère où elle soit traitée plus mal que dans les *Lettres persanes*. Voyez la lettre où il est dit : *Ceux qui composent ce corps , n'ont d'autres fonctions que de jaser sans cesse. L'éloge vient se placer comme de lui-même dans leur babil éternel , &c.* Après avoir ainsi traité cette compagnie , il fut loué par elle à sa réception du talent de faire des portraits ressemblans. (1)*

(1) Cette phrase ne se trouve point dans le discours imprimé de M. Mallet , alors directeur : ainsi , ou la mémoire de M. de Voltaire l'a mal servi , ou cette phrase ayant été remarquée à la lecture publique , on l'aura supprimée dans l'impression.

Si je voulais continuer à examiner les contrariétés qu'on trouve dans l'empire des lettres, il faudrait écrire l'histoire de tous les savans et de tous les beaux esprits ; de même que si je voulais détailler les contrariétés dans la société , il faudrait écrire l'histoire du genre humain. Un asiatique qui voyagerait en Europe pourrait bien nous prendre pour des païens. Nos jours de la semaine portent les noms de *Mars* , de *Mercur*e , de *Jupiter* , de *Vénus* ; les noces de *Cupidon* et de *Psyché* sont peintes dans la maison des papes : mais surtout si cet asiatique voyait notre opéra , il ne douterait pas que ce ne fût une fête à l'honneur des dieux du paganisme. S'il s'informait un peu plus exactement de nos mœurs , il ferait bien plus étonné ; il verrait en Espagne qu'une loi sévère défend qu'aucun étranger ait la moindre part indirecte au commerce de l'Amérique , et que cependant les étrangers y font , par les facteurs espagnols , un commerce de cinquante millions par an ; de sorte que l'Espagne ne peut s'enrichir que par la violation de la loi , toujours subsistante et toujours méprisée. Il verrait qu'en un autre pays le gouvernement fait fleurir une compagnie des Indes , et que les théologiens ont déclaré le dividende des actions criminel devant DIEU. Il verrait qu'on achète le droit de juger les hommes , celui de commander à

la guerre , celui d'entrer au conseil ; il ne pourrait comprendre pourquoi il est dit dans les patentes qui donnent ces places , qu'elles ont été accordées gratis et fans brigue , tandis que la quittance de finance est attachée aux lettres de provision. Notre asiatique ne ferait-il pas surpris de voir des comédiens gagés par les souverains , et excommuniés par les curés ? Il demanderait pourquoi un lieutenant-général roturier , qui aura gagné des batailles (*b*) , fera mis à la taille comme un payfan , et qu'un échevin fera noble comme les *Montmorenci* ; pourquoi , tandis qu'on interdit les spectacles réguliers dans une semaine consacrée à l'édification , on permet des bateleurs qui offensent les oreilles les moins délicates ? Il verrait presque toujours nos usages en contradiction avec nos lois ; et si nous voyagions en Asie , nous y trouverions à peu-près les mêmes incompatibilités.

Les hommes sont par-tout également fous ; ils ont fait des lois à mesure , comme on répare des brèches de murailles. Ici les fils aînés ont ôté tout ce qu'ils ont pu aux cadets , là les cadets partagent également. Tantôt l'Eglise a ordonné le duel , tantôt elle l'a anathématisé.

(*b*) Cette ridicule coutume a été enfin abolie en 1751. Les lieutenans-généraux des armées ont été déclarés nobles comme les échevins.

On a excommunié tour à tour les partisans et les ennemis d'*Aristote* , et ceux qui portaient des cheveux longs et ceux qui les portaient courts. Nous n'avons dans le monde de loi parfaite que pour régler une espèce de folie , qui est le jeu. Les règles du jeu sont les seules qui n'admettent ni exception , ni relâchement , ni variété , ni tyrannie. Un homme qui a été laquais , s'il joue au lansquenet avec des rois , est payé sans difficulté quand il gagne ; partout ailleurs la loi est un glaive dont le plus fort coupe par morceaux le plus faible.

Cependant ce monde subsiste comme si tout était bien ordonné ; l'irrégularité tient à notre nature ; notre monde politique est comme notre globe , quelque chose d'informe qui se conserve toujours. Il y aurait de la folie à vouloir que les montagnes , les mers , les rivières fussent tracées en belles figures régulières ; il y aurait encore plus de folie de demander aux hommes une sagesse parfaite ; ce serait vouloir donner des ailes à des chiens , ou des cornes à des aigles.

SECTION II.

Exemples tirés de l'histoire, de la sainte Ecriture, de plusieurs écrivains, du fameux curé Meslier, d'un prédicant nommé Antoine, &c.

ON vient de montrer les contradictions de nos usages, de nos mœurs, de nos lois : on n'en a pas dit assez.

Tout a été fait, surtout dans notre Europe, comme l'habit d'*Arlequin* : son maître n'avait point de drap ; quand il fallut l'habiller, il prit des vieux lambeaux de toutes couleurs : *Arlequin* fut ridicule, mais il fut vêtu.

Où est le peuple dont les lois et les usages ne se contredisent pas ? Y a-t-il une contradiction plus frappante et en même temps plus respectable que le saint empire romain ? en quoi est-il saint ? en quoi est-il empire ? en quoi est-il romain ?

Les Allemands sont une brave nation, que ni les *Germanicus*, ni les *Trajanus*, ne purent jamais subjuguier entièrement. Tous les peuples germains qui habitaient au-delà de l'Elbe, furent toujours invincibles, quoique mal armés ; c'est en partie de ces tristes climats que sortirent les vengeurs du monde. Loin que

l'Allemagne soit l'empire romain , elle a servi à le détruire.

Cet empire était réfugié à Constantinople, quand un allemand , un australien alla d'Aix-la-chapelle à Rome dépouiller pour jamais les *Césars* grecs de ce qui leur restait en Italie. Il prit le nom de *César* , d'*imperator* ; mais ni lui ni ses successeurs n'osèrent jamais résider à Rome. Cette capitale ne peut ni se vanter, ni se plaindre que depuis *Augustule* , dernier excrément de l'empire romain , aucun *César* ait vécu et soit enterré dans ses murs.

Il est difficile que l'empire soit *saint* , puisqu'il professe trois religions , dont deux sont déclarées impies , abominables , damnables et damnées , par la cour de Rome , que toute la cour impériale regarde comme souveraine sur ces cas.

Il n'est certainement pas romain , puisque l'empereur n'a pas dans Rome une maison.

En Angleterre on sert les rois à genoux. La maxime constante est que le roi ne peut jamais faire mal : *The king can do no wrong*. Ses ministres seuls peuvent avoir tort ; il est infailible dans ses actions comme le pape dans ses jugemens. Telle est la loi fondamentale , la loi salique d'Angleterre. Cependant le parlement juge son roi *Edouard II* vaincu et fait prisonnier par sa femme ; on déclare qu'il a tous les

torts du monde , et qu'il est déchu de tous droits à la couronne. *Guillaume Truffel* vient dans sa prison lui faire le compliment suivant :

„ Moi, *Guillaume Truffel*, procureur du
 „ parlement et de toute la nation anglaise, je
 „ révoque l'hommage à toi fait autrefois ; je
 „ te défie , et je te prive du pouvoir royal,
 „ et nous ne tiendrons plus à toi doréna-
 „ vant. (c) „

Le parlement juge et condamne le roi *Richard II*, fils du grand *Edouard III*. Trente et un chefs d'accusation sont produits contre lui , parmi lesquels on en trouve deux singuliers : Qu'il avait emprunté de l'argent sans payer, et qu'il avait dit en présence de témoins qu'il était le maître de la vie et des biens de ses sujets.

Le parlement dépose *Henri VI* qui avait un très-grand tort , mais d'une autre espèce , celui d'être imbécille.

Le parlement déclare *Edouard IV* traître ; confisque tous ses biens ; et ensuite le rétablit quand il est heureux.

Pour *Richard III*, celui-là eut véritablement tort plus que tous les autres : c'était un *Néron*, mais un *Néron* courageux ; et le parlement ne déclara ses torts que quand il eut été tué.

(c) *Rapin Thoyras* n'a pas traduit littéralement cet acte.

La chambre représentant le peuple d'Angleterre imputa plus de torts à *Charles I* qu'il n'en avait , et le fit périr sur un échafaud. Le parlement jugea que *Jacques II* avait de très-grands torts , et surtout celui de s'être enfui. Il déclara la couronne vacante , c'est-à-dire , il le déposa.

Aujourd'hui *Junius* écrit au roi d'Angleterre que ce monarque a tort d'être bon et sage. Si ce ne sont pas là des contradictions , je ne fais où l'on peut en trouver.

Des contradictions dans quelques rites.

APRÈS ces grandes contradictions politiques qui se divisent en cent mille petites contradictions , il n'y en a point de plus forte que celle de quelques uns de nos rites. Nous détestons le judaïsme ; il n'y a pas quinze ans qu'on brûlait encore les Juifs. Nous les regardons comme les assassins de notre DIEU , et nous nous assemblons tous les dimanches pour psalmodier des cantiques juifs : si nous ne les récitons pas en hébreu , c'est que nous sommes des ignorans. Mais les quinze premiers évêques , prêtres , diacres , et troupeau de Jérusalem , berceau de la religion chrétienne , récitèrent toujours les psaumes juifs dans l'idiome juif de la langue syriaque ; et jusqu'au

temps du calife *Omar*, presque tous les chrétiens, depuis Tyr jusqu'à Alep, priaient dans cet idiome juif. Aujourd'hui qui réciterait les psaumes tels qu'ils ont été composés, qui les chanterait dans la langue juive, ferait soupçonné d'être circoncis et d'être juif: il ferait brûlé comme tel; il l'aurait été du moins il y a vingt ans, quoique JESUS-CHRIST ait été circoncis, quoique les apôtres et les disciples aient été circoncis. Je mets à part tout le fond de notre sainte religion, tout ce qui est un objet de foi, tout ce qu'il ne faut considérer qu'avec une soumission craintive; je n'envisage que l'écorce, je ne touche qu'à l'usage: je demande s'il y en eut jamais un plus contradictoire?

Des contradictions dans les affaires et dans les hommes.

Si quelque société littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je souscris pour vingt volumes in-folio.

Le monde ne subsiste que de contradictions; que faudrait-il pour les abolir? assembler les états du genre-humain. Mais de la manière dont les hommes sont faits, ce ferait une nouvelle contradiction s'ils étaient d'accord.

Assemblez tous les lapins de l'univers , il n'y aura pas deux avis différens parmi eux.

Je ne connais que deux fortes d'êtres immuables sur la terre , les géomètres et les animaux ; ils sont conduits par deux règles invariables , la démonstration et l'instinct ; et encore les géomètres ont-ils eu quelques disputes , mais les animaux n'ont jamais varié.

Des contradictions dans les hommes et dans les affaires.

LES contrastes , les jours et les ombres sous lesquels on représente dans l'histoire les hommes publics , ne sont pas des contradictions , ce sont des portraits fidèles de la nature humaine.

Tous les jours on condamne et on admire *Alexandre* le meurtrier de *Clitus* , mais le vengeur de la Grèce , le vainqueur des Perses et le fondateur d'*Alexandrie* ;

César le débauché , qui vole le trésor public de Rome pour asservir sa patrie , mais dont la clémence égale la valeur , et dont l'esprit égale le courage ;

Mahomet imposteur , brigand , mais le seul des législateurs religieux qui ait eu du courage et qui ait fondé un grand empire ;

L'enthousiaste *Cromwell* , fourbe dans le

fanatisme même , assassin de son roi en forme juridique , mais aussi profond politique que valeureux guerrier.

Mille contrastes se présentent souvent en foule , et ces contrastes sont dans la nature ; ils ne sont pas plus étonnans qu'un beau jour suivi de la tempête.

Des contradictions apparentes dans les livres.

IL faut soigneusement distinguer dans les écrits , et surtout dans les livres sacrés , les contradictions apparentes et les réelles. Il est dit dans le Pentateuque que *Moïse* était le plus doux des hommes , et qu'il fit égorger vingt-trois mille hébreux qui avaient adoré le veau d'or , et vingt-quatre mille qui avaient ou épousé comme lui , ou fréquenté des femmes madianites. Mais de sages commentateurs ont prouvé solidement que *Moïse* était d'un naturel très-doux , et qu'il n'avait fait qu'exécuter les vengeances de DIEU en faisant massacrer ces quarante-sept mille israélites coupables , comme nous l'avons déjà vu.

Des critiques hardis ont cru apercevoir une contradiction dans le récit où il est dit que *Moïse* changea toutes les eaux de l'Égypte en sang , et que les magiciens de *Pharaon* firent ensuite le même prodige , sans que l'Exode

mette aucun intervalle entre le miracle de *Moïse* et l'opération magique des enchanteurs.

Il paraît d'abord impossible que ces magiciens changent en fang ce qui est déjà devenu fang ; mais cette difficulté peut se lever en supposant que *Moïse* avait laissé les eaux reprendre leur première nature , pour donner au pharaon le temps de rentrer en lui-même. Cette supposition est d'autant plus plausible , que si le texte ne la favorise pas expressément , il ne lui est pas contraire.

Les mêmes incrédules demandent comment tous les chevaux ayant été tués par la grêle dans la sixième plaie , *Pharaon* put poursuivre la nation juive avec la cavalerie ? Mais cette contradiction n'est pas même apparente , puisque la grêle qui tua tous les chevaux qui étaient aux champs , ne put tomber sur ceux qui étaient dans les écuries.

Une des plus fortes contradictions qu'on ait cru trouver dans l'histoire des Rois , est la disette totale d'armes offensives et défensives chez les Juifs à l'avènement de *Saül* , comparée avec l'armée de trois cents trente mille combattans que *Saül* conduit contre les Ammonites , qui assiégeaient Jabès en Galaad.

Il est rapporté en effet qu'alors (d) , et même après cette bataille , il n'y avait pas une

(d) I. Rois , chap. XIII , v. 22.

lance,

lance , pas une seule épée chez tout le peuple hébreu ; que les Philistins empêchaient les Hébreux de forger des épées et des lances ; que les Hébreux étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguifer le soc de leurs charrues (*e*) , leurs hoyaux , leurs cognées et leurs serpettes.

Cet aveu semble prouver que les Hébreux étaient en très-petit nombre , et que les Philistins étaient une nation puissante , victorieuse , qui tenait les Israélites sous le joug , et qui les traitait en esclaves ; qu'enfin il n'était pas possible que *Saül* eût rassemblé trois cents trente mille combattans , &c.

Le révérend père dom *Calmet* dit (*f*) qu'il est croyable qu'il y a un peu d'exagération dans ce qui est dit ici de *Saül* et de *Jonathas*. Mais ce savant homme oublie que les autres commentateurs attribuent les premières victoires de *Saül* et de *Jonathas* à un de ces miracles évidens que DIEU daigna faire si souvent en faveur de son pauvre peuple. *Jonathas* avec son seul écuyer tua d'abord vingt ennemis , et les Philistins étonnés tournèrent leurs armes les uns contre les autres. L'auteur du livre des Rois dit positivement (*g*) , que ce fut

(*e*) Chap. XIII , v. 19 , 20 et 21.

(*f*) Note de dom *Calmet* sur le verset 19.

(*g*) Chap. XIV , v. 15.

comme un miracle de DIEU , *accidit quasi miraculum à DEO*. Il n'y a donc point là de contradiction.

Les ennemis de la religion chrétienne , les *Celses* , les *Porphyres* , les *Juliens* , ont épuisé la sagacité de leur esprit sur cette matière. Des auteurs juifs se sont prévalus de tous les avantages que leur donnait la supériorité de leurs connaissances dans la langue hébraïque pour mettre au jour ces contradictions apparentes ; ils ont été suivis même par des chrétiens tels que milord *Herbert* , *Vollaſton* , *Tindal* , *Toland* , *Collins* , *Shaftesbury* , *Voolſton* , *Gordon* , *Bolingbroke* , et plusieurs auteurs de divers pays. *Fréret* , ſecrétaire perpétuel de l'académie des belles - lettres de France , le ſavant *le Clerc* même , *Simon* de l'oratoire , ont cru apercevoir quelques contradictions qu'on pouvait attribuer aux copistes. Une foule d'autres critiques ont voulu relever et réformer des contradictions qui leur ont paru inexplicables.

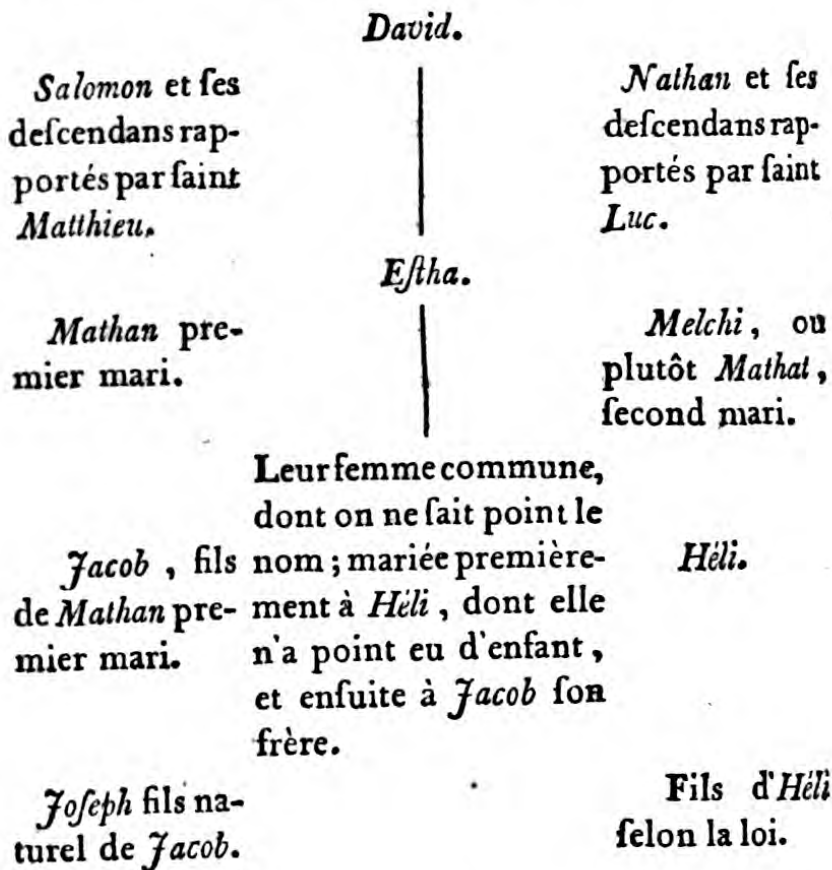
On lit dans un livre dangereux , fait avec beaucoup d'art (*h*) : „ S' *Matthieu* et S' *Luc* „ donnent chacun une généalogie de J E S U S - „ C H R I S T différente ; et pour qu'on ne croye „ pas que ce ſont ces différences légères qu'on „ peut attribuer à mépriſe ou inadvertance ,

(*h*) *Analyſe de la religion chrétienne* , page 22 , attribuée à *Saint-Evremont*.

» il est aisé de s'en convaincre par les yeux
 » en lisant *Matthieu* au chap. I, et *Luc* au
 » chap. III : on verra qu'il y a quinze géné-
 » rations de plus dans l'une que dans l'autre ;
 » que depuis *David* elles se séparent absolu-
 » ment , qu'elles se réunissent à *Salathiel* ;
 » mais qu'après son fils elles se séparent de
 » nouveau , et ne se réunissent plus qu'à
 » *Joseph*.

» Dans la même généalogie , *S^t Matthieu*
 » tombe encore dans une contradiction mani-
 » feste ; car il dit qu'*Ozias* était père de
 » *Jonathan* ; et dans les *Paralipomènes* , livre
 » premier , chap. III , v. 11 et 12 , on trouve
 » trois générations entre eux ; savoir , *Joas* ,
 » *Amazias* , *Azarias* , desquels *Luc* ne parle pas
 » plus que *Matthieu*. De plus , cette généa-
 » logie ne fait rien à celle de *JESUS* , puisque ,
 » selon notre loi , *Joseph* n'avait eu aucun
 » commerce avec *Marie* . »

Pour répondre à cette objection faite depuis
 le temps d'*Origène* , et renouvelée de siècle en
 siècle , il faut lire *Julius Africanus*. Voici les
 deux généalogies conciliées dans la table sui-
 vante , telle qu'elle se trouve dans la biblio-
 thèque des auteurs ecclésiastiques.



Il y a une autre manière de concilier les deux généalogies par S^t *Epiphane*.

Suivant lui, *Jacob Panther*, descendu de *Salomon*, est père de *Joseph* et de *Cléophas*.

Joseph a de sa première femme six enfans, *Jacques*, *Josué*, *Siméon*, *Juda*, *Marie* et *Salomé*.

Il épouse ensuite la vierge *Marie*, mère de *JESUS*, fille de *Joachim* et d'*Anne*.

Il y a plusieurs autres manières d'expliquer ces deux généalogies. Voyez l'ouvrage de dom *Calmet*, intitulé, *Dissertation où l'on essaie*

de concilier saint Matthieu avec saint Luc sur la généalogie de JESUS-CHRIST.

Les mêmes favans incrédules qui ne font occupés qu'à comparer des dates , à examiner les livres et les médailles , à confronter les anciens auteurs , à chercher la vérité avec la prudence humaine , et qui perdent par leur science la simplicité de la foi , reprochent à S^t *Luc* de contredire les autres évangiles , et de s'être trompé dans ce qu'il avance sur la naissance du Sauveur. Voici comme s'en explique témérairement l'auteur de l'*Analyse de la religion chrétienne*.

» S^t *Luc* dit que *Cirénus* avait le gouver-
 » nement de Syrie lorsqu'*Auguste* fit faire le
 » dénombrement de tout l'empire. On va
 » voir combien il se rencontre de faussetés évi-
 » dentes dans ce peu de mots. 1°. *Tacite* et
 » *Suétone* , les plus exacts de tous les his-
 » toriens , ne disent pas un mot du prétendu
 » dénombrement de tout l'empire , qui assu-
 » rément eût été un événement bien singulier,
 » puisqu'il n'y en eut jamais sous aucun
 » empereur , du moins aucun auteur ne rap-
 » porte qu'il y en ait eu. 2°. *Cirénus* ne vint
 » dans la Syrie que dix ans après le temps
 » marqué par *Luc* ; elle était alors gouvernée
 » par *Quintilius Varus* , comme *Tertullien* le
 » rapporte , et comme il est confirmé par les
 » médailles. »

On avouera qu'en effet il n'y eut jamais de dénombrement de tout l'empire romain , et qu'il n'y eut qu'un cens de citoyens romains , selon l'usage. Il se peut que des copistes aient écrit *dénombrement* pour *cens*. A l'égard de *Cirénius* , que les copistes ont transcrit *Cirinus* , il est certain qu'il n'était pas gouverneur de la Syrie dans le temps de la naissance de notre Sauveur , et que c'était alors *Quintilius Varus* ; mais il est très-naturel que *Quintilius Varus* ait envoyé en Judée ce même *Cirénius* qui lui succéda dix ans après dans le gouvernement de la Syrie. On ne doit pas dissimuler que cette explication laisse encore quelques difficultés.

Premièrement, le cens fait sous *Auguste* ne se rapporte point au temps de la naissance de JÉSUS-CHRIST.

Secondement, les Juifs n'étaient point compris dans ce cens. *Joséph* et son épouse n'étaient point citoyens romains. *Marie* ne devait donc point , dit-on , partir de Nazareth , qui est à l'extrémité de la Judée , à quelques milles du mont Thabor , au milieu du désert , pour aller accoucher à Bethléem qui est à quatre-vingts milles de Nazareth.

Mais il se peut très-aisément que *Cirinus* ou *Cirénius* étant venu à Jérusalem de la part de *Quintilius Varus* pour imposer un tribut par tête , *Joséph* et *Marie* eussent reçu l'ordre du

magistrat de Bethléem de venir se présenter pour payer le tribut dans le bourg de Bethléem, lieu de leur naissance ; il n'y a rien là qui soit contradictoire.

Les critiques peuvent tâcher d'infirmier cette solution, en représentant que c'était *Hérode* seul qui imposait les tributs ; que les Romains ne levaient rien alors sur la Judée ; qu'*Auguste* laissait *Hérode* maître absolu chez lui ; moyennant le tribut que cet iduméen payait à l'empire : mais on peut dans un besoin s'arranger avec un prince tributaire, et lui envoyer un intendant pour établir de concert avec lui la nouvelle taxe.

Nous ne dirons point ici, comme tant d'autres, que les copistes ont commis beaucoup de fautes, et qu'il y en a plus de dix mille dans la version que nous avons. Nous aimons mieux dire avec les docteurs et les plus éclairés, que les évangiles nous ont été donnés pour nous enseigner à vivre saintement, et non pas à critiquer savamment.

Ces prétendues contradictions firent un effet bien terrible sur le déplorable *Jean Meslier* curé d'Étrepigny et de But en Champagne. Cet homme vertueux, à la vérité, et très-charitable, mais sombre et mélancolique, n'ayant guère d'autres livres que la Bible et quelques pères, les lut avec une attention

qui lui devint fatale ; il ne fut pas assez docile , lui qui devait enseigner la docilité à son troupeau. Il vit les contradictions apparentes , et ferma les yeux sur la conciliation. Il crut voir des contradictions affreuses entre JESUS né juif , et ensuite reconnu DIEU ; entre ce DIEU connu d'abord pour le fils de *Joseph* charpentier et le frère de *Jacques* , mais descendu d'un empyrée qui n'existe point , pour détruire le péché sur la terre , et la laissant couverte de crimes ; entre ce DIEU né d'un vil artisan , et descendant de *David* par son père , qui n'était pas son père ; entre le créateur de tous les mondes et le petit-fils de l'adultère *Bethzabée* , de l'impudente *Ruth* , de l'incestueuse *Thamar* , de la prostituée de Jéricho et de la femme d'*Abraham* ravie par un roi d'Egypte , ravie ensuite à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Meslier étale avec une impiété monstrueuse toutes ces prétendues contradictions qui le frappèrent , et dont il lui aurait été aisé de voir la solution , pour peu qu'il eût eu l'esprit docile. Enfin sa tristesse s'augmentant dans la solitude , il eut le malheur de prendre en horreur la sainte religion qu'il devait prêcher et aimer ; et n'écoutant plus que sa raison séduite , il abjura le christianisme par un testament olographe , dont il laissa trois copies à sa mort , arrivée en 1732. L'extrait de ce

testament a été imprimé plusieurs fois , et c'est un scandale bien cruel. Un curé qui demande pardon à DIEU et à ses paroissiens , en mourant , de leur avoir enseigné des dogmes chrétiens ! un curé charitable qui a le christianisme en exécration , parce que plusieurs chrétiens sont méchans , que le faste de Rome le révolte , et que les difficultés des saints livres l'irritent ! un curé qui parle du christianisme comme *Porphyre* , *Jamblique* , *Epictète* , *Marc-Aurèle* , *Julien* , et cela lorsqu'il est près de paraître devant DIEU ! quel coup funeste pour lui et pour ceux que son exemple peut égarer !

C'est ainsi que le malheureux prédicant *Antoine* , trompé par les contradictions apparentes qu'il crut voir entre la nouvelle loi et l'ancienne , entre l'olivier franc et l'olivier sauvage , eut le malheur de quitter la religion chrétienne pour la religion juive ; et plus hardi que *Jean Meslier* , il aima mieux mourir que se rétracter.

On voit par le testament de *Jean Meslier* , que c'étaient surtout les contrariétés apparentes des évangiles qui avaient bouleversé l'esprit de ce malheureux pasteur , d'ailleurs d'une vertu rigide , et qu'on ne peut regarder qu'avec compassion. *Meslier* est profondément frappé des deux généalogies qui semblent se combattre ; il n'en avait pas vu la conciliation ;

il se soulève, il se dépîte, en voyant que *S^t Matthieu* fait aller le père, la mère et l'enfant en Egypte, après avoir reçu l'hommage des trois mages ou rois d'Orient, et pendant que le vieil *Hérode*, craignant d'être détrôné par un enfant qui vient de naître à Bethléem, fait égorger tous les enfans du pays, pour prévenir cette révolution. Il est étonné que ni *S^t Luc*, ni *S^t Jean*, ni *S^t Marc*, ne parlent de ce massacre. Il est confondu quand il voit que *S^t Luc* fait rester *S^t Joseph*, la bienheureuse vierge *Marie* et JESUS notre sauveur, à Bethléem, après quoi ils se retirèrent à Nazareth. Il devait voir que la sainte famille pouvait aller d'abord en Egypte, et quelque temps après à Nazareth sa patrie.

Si *S^t Matthieu* seul parle des trois mages et de l'étoile qui les conduisit du fond de l'Orient à Bethléem, et du massacre des enfans; si les autres évangélistes n'en parlent pas, ils ne contredisent point *S^t Matthieu*; le silence n'est point une contradiction.

Si les trois premiers évangélistes, *S^t Matthieu*, *S^t Marc* et *S^t Luc*, ne font vivre JESUS-CHRIST que trois mois depuis son baptême en Galilée jusqu'à son supplice à Jérusalem; et si *S^t Jean* le fait vivre trois ans et trois mois, il est aisé de rapprocher *S^t Jean* des trois autres évangélistes, puisqu'il ne dit point expressément que

JESUS-CHRIST prêcha en Galilée pendant trois ans et trois mois, et qu'on l'infère seulement de ses récits. Fallait-il renoncer à sa religion sur de simples inductions, sur de simples raisons de controverse, sur des difficultés de chronologie ?

Il est impossible, dit *Messier*, d'accorder S^t *Matthieu* et S^t *Luc*, quand le premier dit que JESUS en sortant du désert alla à Capharnaüm, et le second qu'il alla à Nazareth.

S^t *Jean* dit que ce fut *André* qui s'attacha le premier à JESUS-CHRIST, les trois autres évangélistes disent que ce fut *Simon Pierre*.

Il prétend encore qu'ils se contredisent sur le jour où JESUS célébra sa pâque, sur l'heure de son supplice, sur le lieu, sur le temps de son apparition, de sa résurrection. Il est persuadé que des livres qui se contredisent, ne peuvent être inspirés par le Saint-Esprit ; mais il n'est pas de foi que le Saint-Esprit ait inspiré toutes les syllabes ; il ne conduisit pas la main de tous les copistes, il laissa agir les causes secondes : c'était bien assez qu'il daignât nous révéler les principaux mystères, et qu'il instituât dans la suite des temps une Eglise pour les expliquer. Toutes ces contradictions, reprochées si souvent aux évangiles avec une si grande amertume, sont mises au grand jour par les sages commentateurs ; loin de se nuire,

elles s'expliquent chez eux l'une par l'autre, elles se prêtent un mutuel secours dans les concordances et dans l'harmonie des quatre évangiles.

Et s'il y a plusieurs difficultés qu'on ne peut expliquer, des profondeurs qu'on ne peut comprendre, des aventures qu'on ne peut croire, des prodiges qui révoltent la faible raison humaine, des contradictions qu'on ne peut concilier; c'est pour exercer notre foi, et pour humilier notre esprit.

*Contradictions dans les jugemens sur les
ouvrages.*

J'AI quelquefois entendu dire d'un bon juge plein de goût : Cet homme ne décide que par humeur ; il trouvait hier le *Poussin* un peintre admirable, aujourd'hui il le trouve très-médiocre. C'est que le *Poussin* en effet a mérité de grands éloges et des critiques.

On ne se contredit point quand on est en extase devant les belles scènes d'*Horace* et de *Curiace*, du *Cid* et de *Chimène*, d'*Auguste* et de *Cinna* ; et qu'on voit ensuite, avec un soulèvement de cœur mêlé de la plus vive indignation, quinze tragédies de suite sans aucun intérêt, sans aucune beauté, et qui ne sont pas même écrites en français.

C'est l'auteur qui se contredit : c'est lui qui a le malheur d'être entièrement différent de lui-même. Le juge se contredirait , s'il applaudissait également l'excellent et le détestable, Il doit admirer dans *Homère* la peinture des Prières qui marchent après l'Injure , les yeux mouillés de pleurs ; la ceinture de *Vénus* , les adieux d'*Hector* et d'*Andromaque* , l'entrevue d'*Achille* et de *Priam*. Mais doit-il applaudir de même à des dieux qui se disent des injures et qui se battent ; à l'uniformité des combats qui ne décident rien ; à la brutale férocité des héros ; à l'avarice qui les domine presque tous ; enfin à un poëme qui finit par une trêve de onze jours , laquelle fait sans doute attendre la continuation de la guerre et la prise de Troye que cependant on ne trouve point ?

Le bon juge passe souvent de l'approbation au blâme , quelque bon livre qu'il puisse lire. (*)

(*) Voyez G O U T.

C O N T R A S T E.

CONTRASTE; opposition de figures, de situations, de fortune, de mœurs, &c. Une bergère ingénue fait un beau contraste dans un tableau avec une princesse orgueilleuse. Le rôle de l'imposant et celui d'*Ariste* font un contraste admirable dans le *Tartuffe*.

Le petit peut contraster avec le grand dans la peinture, mais on ne peut dire qu'il lui est contraire. Les oppositions de couleurs contrastent; mais aussi il y a des couleurs contraires les unes aux autres, c'est-à-dire qui font un mauvais effet parce qu'elles choquent les yeux lorsqu'elles sont rapprochées.

Contradictoire ne peut se dire que dans la dialectique. Il est contradictoire qu'une chose soit et ne soit pas, qu'elle soit en plusieurs lieux à la fois, qu'elle soit d'un tel nombre, d'une telle grandeur, et qu'elle n'en soit pas. Cette opinion, ce discours, cet arrêt, sont contradictoires.

Les diverses fortunes de *Charles XII* ont été contraires, mais non pas contradictoires; elles forment dans l'histoire un beau contraste.

C'est un grand contraste, et ce sont deux choses bien contraires, mais il n'est point contradictoire que le pape ait été adoré à

Rome , et brûlé à Londres le même jour , et que pendant qu'on l'appelait *vice-Dieu* en Italie , il ait été représenté en cochon dans les rues de Moscou , pour l'amusement de *Pierre le grand*.

Mahomet mis à la droite de DIEU dans la moitié du globe , et damné dans l'autre , est le plus grand des contrastes.

Voyagez loin de votre pays , tout fera contraste pour vous.

Le blanc qui le premier vit un nègre , fut bien étonné ; mais le premier raisonneur qui dit que ce nègre venait d'une paire blanche , m'étonne bien davantage ; son opinion est contraire à la mienne. Un peintre qui représente des blancs , des nègres et des olivâtres , peut faire de beaux contrastes.

Fin du Tome troisième.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

BIEN, SOUVERAIN BIEN , <i>chimère.</i>	
SECTION I.	Page 3
SECTION II.	8
BIEN. <i>Du bien et du mal physique et moral.</i>	10
BIEN, TOUT EST BIEN.	20
BIENS D'ÉGLISE. SECTION I.	31
SECTION II.	34
SECTION III. <i>De la pluralité des bénéfices, des abbayes en commende, et des moines qui ont des esclaves.</i>	37
SECTION IV.	40
BLASPHEME.	45
BLÉ OU BLÉ. SECTION I. <i>Origine du mot et de la chose.</i>	53
SECTION II. <i>Richesse du blé.</i>	57
SECTION III. <i>Histoire du blé en France.</i>	61
SECTION	

T A B L E. 497

SECTION IV. <i>Des blés d'Angleterre.</i>	67
SECTION V. <i>Mémoire court sur les autres pays.</i>	71
<i>Résumé.</i>	73
SECTION VI. <i>Blé , grammaire , morale.</i>	ibid.
BOEUF APIS. (PRETRES DU)	75
BOIRE A LA SANTÉ.	76
BORNES DE L'ESPRIT HUMAIN.	80
BOUC. <i>Bestialité , sorcellerie.</i>	81
BOUFFON , BURLESQUE , <i>bas comique.</i>	88
BOULEVERT OU BOULEVART.	97
BOURGES.	98
BOURREAU.	99
BRACHMANES , BRAMES.	102
<i>De la métempsychose des brachmanes.</i>	106
<i>Des hommes et des femmes qui se brûlent chez les brachmanes.</i>	108
BULGARES OU BOULGARES.	113
BULLE.	118
<i>Bulle de la croisade et de la composition.</i>	127
<i>Bulle Unigenitus.</i>	130
<i>Dictionn. philosoph. Tome III. * T t</i>	

CALEBASSE.	133
CARACTERE. <i>Du mot grec impression, gravure.</i>	
<i>C'est ce que la nature a gravé dans nous.</i>	135
CAREME. SECTION I.	140
SECTION II.	144
CARTESIANISME.	146
DE CATON, DU SUICIDE, <i>et du livre de</i>	
<i>l'abbé de Saint-Cyran qui légitime le suicide.</i>	154
<i>Précis de quelques suicides singuliers.</i>	160
<i>Des lois contre le suicide.</i>	166
CAUSES FINALES. SECTION I.	173
SECTION II.	181
SECTION III.	185
CELTES.	189
CEREMONIES, TITRES, PRÉÉMINEN-	
CE, &c.	193
CERTAIN, CERTITUDE.	209
CESAR.	216
CHAINE DES ETRES CRÉÉS.	220
CHAINE OU GENERATION DES EVE-	
NEMENS.	224
CHANGEMENS ARRIVÉS DANS LE	
GLOBE.	229

CHANT, MUSIQUE, MELOPÉE, GESTI- CULATION, SALTATION. <i>Questions sur ces objets.</i>	234
CHARITÉ, <i>maisons de charité, de bienfaisance, hôpitaux, hôtels-dieu, &c.</i>	239
CHARLATAN.	248
<i>De la charlatanerie des sciences et de la littéra- ture.</i>	252
CHARLES IX.	255
CHEMINS.	257
CHIEN.	264
DE LA CHINE. SECTION I.	268
<i>De l'expulsion des missionnaires de la Chine.</i>	273
<i>Du prétendu athéisme de la Chine.</i>	278
SECTION II.	280
CHRISTIANISME. SECTION I. <i>Etablissement du christianisme, dans son état civil et politique.</i>	286
SECTION II. <i>Recherches historiques sur le christianisme.</i>	299
CHRONOLOGIE.	316
<i>De la vanité des systèmes, surtout en chronologie.</i>	319

CICERON.	321
CIEL MATERIEL.	328
CIEL DES ANCIENS.	336
CIRCONCISION.	343
CIRUS.	349
CLERC.	355
<i>Du célibat des clercs.</i>	356
<i>Des clercs du secret, devenus depuis secrétaires d'Etat et ministres.</i>	361
CLIMAT.	362
<i>Influence du climat.</i>	366
CLOU.	371
COHERENCE, COHESION, ADHESION.	374
COMMERCE.	376
CONCILES. SECTION I. <i>Assemblée d'ecclésiasti- ques convoquée pour résoudre des doutes ou des questions sur les points de foi ou de discipline.</i>	379
SECTION II. <i>Notice des conciles généraux.</i>	396
SECTION III.	407
CONFESSION.	414

T A B L E. 501

<i>De la révélation de la confession.</i>	419
<i>Si les laïques et les femmes ont été confesseurs et confesseuses.</i>	425
<i>Des billets de confession.</i>	428
CONFISCATION.	431
<i>Extrait du plaidoyer de l'avocat-général Talon sur des biens confisqués.</i>	434
CONQUETE. Réponse à un questionneur sur ce mot.	436
CONSCIENCE. SECTION I. <i>De la conscience du bien et du mal.</i>	437
SECTION II. <i>Si un juge doit juger selon sa conscience ou selon les preuves.</i>	440
SECTION III. <i>De la conscience trompeuse.</i>	442
CONSEILLER OU JUGE.	444
CONSEQUENCE.	447
CONSTANTIN. SECTION I. <i>Du siècle de Constantin.</i>	450
SECTION II. <i>Caractère de Constantin.</i>	456
CONTRADICTIONS. SECTION I.	464
SECTION II. <i>Exemples tirés de l'histoire, de la sainte Ecriture, de plusieurs écrivains, du fameux curé Meslier, d'un prédicant nommé Antoine, &c.</i>	473

<i>Des contradictions dans quelques rites.</i>	476
<i>Des contradictions dans les affaires et dans les hommes.</i>	477
<i>Des contradictions dans les hommes et dans les affaires.</i>	478
<i>Des contradictions apparentes dans les livres.</i>	479
<i>Contradictions dans les jugemens sur les ouvrages.</i>	492
CONTRASTE.	494

Fin de la Table du tome troisieme.

